TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 346 — 30 PAGES — SAMEDI 6 MAI 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le président Hua Kuo-feng effectue en Corée du Nord son premier voyage à l'étranger

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Portugal sous le contrôle du F.M.I.

Le conseil des ministres portugais a approuvé jeudi soir 4 mai les termes de l'accord signé la semaine dernière à Lisbonne avec une délégation du Fonds monétaire international. Ainsi prend fin une interminable et difficile négociation entre le gouvernement Soares, qui affronte une crise économico-financière d'une gravité exceptionnelle, et le F.M.I., qui posait au départ des conditions très dures pour aider le Portugal à pallier son très lourd déficit de la balance des paiements.

Le gouvernement de Lisbonne doit maintenant rédiger une « lettre d'orientation » dans laquelle il exposera les mesures qu'il compte appliquer pour redresser la situation économique. Et c'est sans doute la semaine prochaine qu'il fera connaitre publiquement les termes exacts de l'accord. La Banque du Portugal va bénéficier d'un crédit de 57,35 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.) — environ 50 millions de dollars. Mais le véritable « ballon d'oxygène » attendu par l'économie portugaise est le prêt de 750 millions de dollars accordé par un consortium international qui attendait le feu vert du F.M.I.

C'est sans enthousiasme que les dirigeants de Lisbonne avaient engagé des négociations avec un organisme dont les « recettes chirurgicales » ne tiennent pas toujours compte des conditions spécifiques de chaque pays. Les mesures « classiques » du F.M.I. — réduction considérable du crédit, augmentation importante du taux d'intérêt, dévaluation de la monnaie — devaient, selon M. Soares lui-même, être appliquées avec « pondération » au Portugal pour être supportables et efficaces.

Une rupture des négociations a été sérieusement envisagée à Lisbonne. Et le parti socialiste portugais comme le Centre démocratique et social, associé aujourd'hui à la formation de M. Soares dans la coalition gouvernementale, ont, à n'en pas douter, demandé à leurs « supporters » respectifs, l'Internationale socialiste et l'Union européenne des démocrates-chrétiens, d'intervenir en leur faveur auprès des financiers, dont les « exigences » étaient jugées excessives par l'ensemble de l'opinion portugaise.

Le parti social-démocrate de M. Sa Carneiro ajoutait que le plan du F.M.I. était « insuffisant », alors que le patronat redoute les mesures de stabilisation prévues dans un premier temps pour permettre la « déflation » imposée par le Fonds monétaire. Quant au parti communiste, il a dénoncé le « diktat » du F.M.I., brandissant, peut-être imprudemment, l'exemple du Pérou, « qui a osé dire « non » pour sauver son indépendance nationale ».

Il reste que l'ampleur de la crise — dont les causes sont en partie seulement imputables aux erreurs des gouvernements issus de la révolution de 1974 — et l'absence d'autres recours sérieux ne laissaient guère d'autre choix aux Portugais.

Vie chère, hausse des prix rapide, marché noir, taux d'inflation de près de 30 % en 1977, déficit de la balance des paiements de 1,5 milliard de dollars : le Portugal importe plus qu'il n'exporte, et c'est à une restructuration complète de son économie qu'il doit procéder s'il veut « relancer » la machine pour être en état de poser sa candidature au Marché commun.

Le F.M.I. aurait fait quelques « concessions » : déficit de la balance des paiements toléré « reporté » à 1 milliard de dollars en 1978, au lieu de 800 millions ; dévaluation progressive de l'escudo (5 % immédiatement et 2 % par mois ensuite) et non pas brutale de 20 % tout de suite ; hausse du taux d'escompte plus faible que prévu. Mais les fonctionnaires internationaux s'assureront tous les trois mois que leurs « consignes » sont bien respectées. Quatre ans après sa libération du salazarisme, le Portugal passe, bon gré, mal gré, sous le contrôle des « hommes sans visage » du F.M.I.

Les pays exportateurs ne modifieront pas le prix du pétrole

Les ministères des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se réunissent les 6 et 7 mai à Taïf, résidence d'été des rois d'Arabie Saoudite, à une centaine de kilomètres à l'est de Djedda. Au cours de cette conférence « *informelle* », *les ministres du pétrole devraient parler de la stratégie future de* l'Organisation et préparer leur réunion ordinaire prévue pour juin à Genève.

Il sera question du prix du pétrole à Taïf ; le changement de référence monétaire pour la fixation des barèmes du « brut » pourrait, selon les hypothèses des experts, entraîner une hausse de 5 à 20 %. L'OPEP en a-t-elle encore l'intention ou même la possibilité ? Il ne le semble pas en l'état actuel du marché et de la diplomatie saoudienne.

Le déclin

Si l'on en croit la revue *Petroleum Intelligence Weekly*, un rapport aurait été spécialement préparé par les économistes de *l'OPEP* sur le sujet.

Il préconiserait le maintien du dollar pour les transactions commerciales. En revanche, la fixation des prix du pétrole au lieu de se faire en monnaie américaine, tiendrait compte de l'évolution d'un « panier » de devises, dont quatre formules d'application ont été étudiées. Ce « panier » ne comporterait en tout cas ni le dollar ni les monnaies des pays du Golfe mais prendrait en compte le coût des exportations des pays dont les monnaies seraient retenues ainsi que celui des achats des membres de l'OPEP dans ces pays. La revue ajoute que, selon le système de référence choisi, l'adoption de la nouvelle formule entraînerait aujourd'hui des prix du pétrole variant de 69 cents le baril à 2,39 dollars (de 5 à 20 %).

Voilà qui ne serait guère toléré par les Saoudiens, même si cela correspond au désir d'un certain nombre de membres de l'OPEP *de compenser la baisse du dollar*. Ryad a d'ailleurs désamorcé quelque peu la bombe, en faisant reporter d'un mois la réunion initialement prévue le 3 avril. Depuis, l'annonce par Washington de la vente d'une partie de ses réserves d'or pour soutenir sa monnaie et le relèvement des taux d'intérêt ont provoqué un raffermissement de la position du dollar sur le marché des changes. En outre, il n'est pas impossible que le programme énergétique du président Carter — sévèrement édulcoré, il est vrai — soit adopté par le Congrès avant la réunion de l'OPEP du 15 juin qui, seule, aura pouvoir de décision.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 28.)

La personnalité et les activités controversées d'Henri Curiel rendent difficile l'enquête policière sur son assassinat

Au lendemain de l'assassinat, jeudi 4 mai, à Paris, d'Henri Curiel, réfugié politique apatride d'origine égyptienne, qui vivait en France depuis 1951, tué au moment où il allait quitter son immeuble de la rue Rollin (5e arrondissement), la police ne semblait disposer que de peu d'indications sur les tireurs et sur ceux qui les ont armés. Il est, en effet, difficile de savoir quel crédit on peut apporter et ce que recouvre en *réalité l'organisation Delta* (du nom d'une branche de l'O.A.S. pendant la guerre d'Algérie) qui a revendiqué l'attentat. De plus, les enquêteurs ont démenti les rumeurs selon lesquelles Henri Curiel aurait eu le temps, avant de mourir, d'écrire quelques mots sur son carnet personnel.

Restent les innombrables pistes qu'offre l'activité discrète et multiforme de celui qui s'était toujours présenté comme un théoricien marxiste soucieux d'aider pacifiquement à l'évolution de son pays d'origine, à la « libération » du tiers-monde et au rapprochement entre Israëliens et Palestiniens. Reste aussi l'interprétation et la recherche de l'origine des campagnes de presse qui l'avaient présenté, à partir de 1976, comme un espion et un sympathisant de la plupart des organisations terroristes transnationales.

Un meurtre ordinaire

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Dans toute notre histoire, même récente, l'assassinat politique a de bien longues racines. Des règlements de comptes, de l'immédiate après-guerre aux attentats provoqués, quinze ou dix-huit ans plus tard, par le conflit algérien et son dénouement, la liste est imposante. Très souvent, les victimes étaient, comme Henri Curiel, l'un de ces personnages masqués ou symboliques, peu connus, voire inconnus du public, qui s'étaient trouvés un moment jouer dans la coulisse un rôle-clef ou bien incarner la recherche discrète d'une solution dans quelque grande affaire en cours.

Leur élimination dès lors revêtait un double caractère : celui d'un coup d'arrêt donné à la tentative dont ils étaient les acteurs et celui d'un avertissement adressé aux tenants de l'issue qu'ils tentaient de faire prévaloir. Ainsi ceux qui ont armé et dirigé les meurtriers de Curiel visent-ils bien moins, peut-on penser, à assouvir une vengeance pour des faits qui remontent à quinze ou seize ans, qu'à compliquer, à freiner, à compromettre peut-être, les chances d'un rapprochement israélo-palestinien.

Ces affaires-là, particulièrement nombreuses en France ces dernières années en marge du conflit du Proche-Orient, ont un autre point commun. La plupart des assassinats politiques, jadis, étaient élucidés, leurs auteurs arrêtés ou au moins identifiés, parfois jugés et condamnés. Les meurtres d'aujourd'hui, au contraire, restent presque toujours impunis, leurs auteurs inconnus. Tout se passe comme si, liés par une sorte de connivence tacite avec les terroristes, les enquêteurs se satisfaisaient de la première explication venue et tournaient bien vite la page, classant le dossier avec un soupir de soulagement. Des meurtres ordinaires en somme.

Raison d'Etat, crainte de donner un coup de pied dans la fourmilière ou refus de s'avancer en terrain miné, le résultat est le même. Est-il excessif et indécent de réclamer un peu plus d'ardeur et de détermination de la part de services de police si prompts, en d'autres occasions, à pourchasser les suspects *réclamés par quelque gouvernement étranger* ; de la part d'autorités si complaisantes à extrader des hommes auxquels aucun crime de sang n'est pourtant imputé ?

Un autre aspect de l'affaire ne peut manquer de frapper : c'est la facilité avec laquelle des commandos armés peuvent opérer en plein Paris, en pleine lumière. Certes, s'il fallait protéger toutes les personnalités, officielles ou non, qui sont ou se jugent menacées, les effectifs de police disponibles n'y suffiraient pas. On ne peut cependant s'empêcher de penser que, avant de dénoncer bien haut, avec une satisfaction à peine déguisée, l'impuissance du gouvernement italien devant le terrorisme, les censeurs feraient bien de balayer devant leur porte. Ces maux menacent aussi la France, même s'ils y revêtent, pour l'instant, des formes différentes, même s'il ne s'agit encore que de signes précurseurs. Des signes bien inquiétants, tels que les assassinats de responsables palestiniens ou un meurtre comme celui du militant d'extrême droite François Duprat entre les deux tours des élections, et aujourd'hui l'agression dont a été victime Henri Curiel. En Italie, précisément, c'est ainsi que tout a commencé.

(Lire, page 8, l'article de MAXIME RODINSON et nos informations.)

AU JOUR LE JOUR

Mauvaises nouvelles d'Italie

Rome, fin avril 2021. *En raison des tragiques événements qui s'y succèdent, le soixante-quinzième anniversaire de la République italienne a été célébré très sobrement. On rappelle que les Italiens n'ont jamais eu le sens de l'Etat, à cause de leur longue histoire d'invasions et de morcellements, et que, dans ce climat d'effritement des institutions, les jours de la République italienne sont comptés.*

A cette occasion, le président de la République italienne a reçu de nombreux messages de sympathie, notamment ceux du premier ministre de la XIIe République française, des présidents de la Californie, du Wyoming et de quarante autres républiques d'Amérique du Nord, des rois de Murcie et de Galles et du grand-duc de Schleswig-Holstein.

GILLES CERON.

Mai 68 ou la révolution civilisée

par MICHEL JOBERT (*)

Les principales victimes de mai 68 furent les automobiles et les pavés. On en brûla quelques-unes. On balança beaucoup de granit breton. Pour une civilisation en gésine d'écologie, immoler les voitures et éventrer leur bande de roulement, c'était révélateur, prémonitoire. Il fallut, en effet, du temps pour que la France profonde, celle du pain que l'on ne gaspille pas à table et de l'automobile qui est une personne avant d'être un objet, pour que cette France-là reprenne le dessus et s'émeuve du gâchis : elle le fit éloquemment aux élections de juin 1968 !

Il y eut quelques morts : l'un poignardé dans une foule, l'autre noyé au cours d'une poursuite sur les bords de la Seine, d'autres, à Sochaux, quand les gendarmes durent se dégager, malgré leur sang-froid... un commissaire de police écrasé par un camion. C'est miracle qu'il n'y en ait pas eu davantage, que la « provocation » ait trouvé si peu de circonstances favorables pour qu'elle puisse créer ce qu'on a coutume d'appeler l'« irrémédiable ». Et pourtant quel tumulte ! Au point que l'on célèbre l'anniversaire du croquemitaine qui faillit, en effet, croquer l'Etat, le général de Gaulle, *nos chères habitudes*, les catégories de pensée de la classe politique, les institutions et la liberté. Et cela sans prévenir. Ni le général, auquel la situation parut vite insaisissable, ni le premier ministre, parti tranquillement en Afghanistan, ni le ministre de l'éducation, dont les universités devaient être le cordeau bikford de ce feu d'artifice.

Depuis, chacun a pu distinguer que les « conditions objectives » étaient en effet rassemblées pour que le tonnerre éclate dans un ciel serein, ou plutôt dans des nuits superbes, car, comme l'écrivait Racine, depuis la charmante ville d'Uzès : « *Nos nuits sont plus belles que vos jours !* » Comment ne pas compter la météorologie parmi ces conditions objectives ! *Trois semaines de temps* aigre et de pluies battantes noyant les berges parisiennes, où la voie Georges-Pompidou n'existait pas encore, auraient changé aussi le visage de ce mai politique, dispersé la kermesse folle qui se poursuivait dans l'odeur des tilleuls en fleur et des gaz lacrymogènes. Georges Pompidou allait plus loin : à demi sérieux, il se déclarait prêt à croire à l'influence sur le basculement des âmes de taches décelées sur le soleil ou la lune (je ne sais plus).

La révolution catoblépas

Bref, astrale ou psychologique, c'était la révolution, née de l'ennui selon les uns, ou de l'inadéquation (jargon sociologique) entre l'époque qui court et les habitudes qui pèsent. Curieuse révolution quand même ! Pareille au catoblépas — animal qui se nourrit en mangeant son corps, — elle n'a duré qu'en se détruisant jour après jour. Comme j'en fus un spectateur et un acteur privilégié, en ces temps à Matignon, directeur du cabinet de Georges Pompidou, j'écarquille encore les yeux et, croyant avoir compris très vite, j'essaie de vérifier que je ne me suis pas abusé. Mon propre « mai 68 » se situe bien en arrière, quand j'avais dix-huit ans et que je découvrais vers 1939 la France du dix-neuvième siècle.

(Lire la suite page 9.)

(*) M. Michel Jobert était, en 1968, directeur du cabinet de Georges Pompidou, premier ministre.

LE VOYAGE DE RESPONSABLES DU R.P.R. EN CORSE

« Les particularismes existent, le séparatisme est un scandale », nous déclare M. Michel Debré.

(Lire page 25.)

SCIASCIA PASTICHE VOLTAIRE

L'innocence catastrophique

Sciascia plus Sicilien que nature, nous savions. Une érudition typiquement provinciale, la conscience que « *plus ça change, plus c'est pareil* » — cette leçon finale du « Guépard », — alliées au goût très pirandellien de l'improvisation *qui démasque*, tout cela nous connaissions. Ce que nous ignorions, c'est à quel point Sciascia, plus encore que Calvino, est l'héritier *transalpin* de Voltaire.

Son « Candido » qui sort chez Maurice Nadeau, aux Lettres nouvelles *dans une exacte* traduction de Nino Frank, pouvait n'être qu'un « remake » gentil du plus séduisant des « Contes » d'Arouet. Il est plus. Nourri de rationalisme, hérissé d'ironie, le pastiche s'il *n'a* pas la drôlerie de l'original, en est une subtile transposition démontant les travers de l'époque — et quelle époque ! — avec le sourire. Les *deux sourires, celui de l'auteur* et celui de son lecteur : « J'ai cherché à être vif, à être léger, dit Sciascia, mais notre temps est pesant, très pesant. » En effet...

Alors ? Alors, Candido naît en juillet 1943 dans la confusion d'une Sicile harcelée par les bombardements et les débarquements des armées de Patton et de Montgomery. Petit monde à peine moins étroit que la Vestphalie imaginée par Voltaire. La famille de Candido, gaillardement fasciste, collabore avec les Américains. Il faut du lait pour ce bébé blond et rose comme un angelot de Michel-Ange, ou comme un Yankee, ce bébé nommé Candido « ainsi qu'une page blanche, sur laquelle le fascisme gommé, il faudrait entreprendre d'inscrire une vie nouvelle ». Candido, l'espoir.

Sa naissance, sa blondeur plutôt, provoque quelques malentendus, quelques soupçons dans l'esprit de son père et une première catastrophe : la mère de Candido décide de suivre en Amé*rique un capitaine libérateur, un* Certain Hamlet (!) Dykes.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 18.)

RELIGION

Si Jésus n'était pas Dieu

par JEAN BASTAIRE (*)

POUR l'observateur tant soit peu naïf, une chose s'avère de plus en plus troublante dans la crise que traverse le christianisme : l'indécision grandissante qui atteint le fondement, le brouillard croissant qui entoure la clef de voûte. La multiplication des remises en cause, souvent justifiées dans leur principe, n'est pas saine en pratique, car elles s'opèrent de plus en plus non pas pour, mais contre l'affirmation centrale de la foi chrétienne.

L'étrange est que, au moins publiquement, dans le troupeau comme chez les pasteurs, bien peu de croyants enregistrent cette dérive. Tout se passe comme s'il y avait là un point sensible, une blessure secrète par où le sang coule, mais que personne ne veut sonder, de peur de l'agrandir.

De contestations en démythologisations — lesquelles, répétons-le, peuvent être bénéfiques lorsqu'elles visent à approfondir l'intelligence de la *foi* et non à la détruire, — on commence par liquider la menue monnaie des miracles. Puis on se débarrasse de la conception virginale et de la résurrection, avant de vider l'eucharistie de sa substance. Il ne reste plus qu'à soulager le Christ de sa divinité et à reléguer la Trinité au magasin des accessoires.

On en vient de la sorte à la décisive question que Jésus pose à ses disciples : *« Mais vous, qui dites-vous que je suis ? »* Et la réponse se réduit alors à celle de n'importe quel mécréant fraternel : *« Tu es un homme extraordinaire, le plus grand d'entre nous, le premier des prophètes, l'incarnation de la plus haute idée qu'on se soit faite de l'homme. »* En somme, rien qu'un homme.

A s'en tenir pourtant à de simples vues historiques, c'est un fait que depuis deux mille ans la réponse du christianisme est tout autre. Pierre la formule ainsi : *« Tu es le Christ, le Fils du Dieu Vivant. »* Afin qu'aucun doute ne subsiste sur la pensée des premières générations chrétiennes, Paul et Jean développent, avec les outils conceptuels de l'époque, la doctrine de la kénose du Fils de Dieu et celle de la venue du Logos dans la chair. A leur suite, les Pères de l'Eglise élaborent une théologie trinitaire et une christologie qui demeurent d'indispensables instruments de recherche.

L'épanouissement de la révélation *chrétienne, cette progressive prise* de conscience qui ne s'achèvera qu'à la *fin* des temps, s'inscrit, certes, dans une série d'événements complexes. Mais la ligne de croissance en est claire et le sens dépourvu d'ambiguïté. La Bonne Nouvelle qui nous est annoncée n'est *pas celle* d'un homme tellement prestigieux que ses *disciples en ont* fait rapidement un dieu, mais celle d'un Dieu tellement humble par amour qu'il s'est fait homme pour sauver ses créatures.

Ne confondons pas Incarnation et déification, ou plutôt n'intervertissons pas les rôles. C'est Dieu qui devient homme et nous qui devenons dieux. Pour que nous accédions à l'altérité suprême, il faut nécessairement que l'Autre s'assimile à nous, ne devienne pas seulement comme nous, mais vraiment nous. L'incarnation n'est pas un faux semblant. Mais justement, pour qu'elle soit véritable, il faut qu'il y ait à la fois en Jésus un vrai Dieu et un vrai homme, véritablement l'Autre uni à *nous en une seule personne.*

Si le christianisme cesse de dire cela, il se supprime lui-même pour ne plus être qu'une variante occidentale de l'éternelle philanthropie, attitude respectable bien sûr, mais qui n'a plus rien à voir avec le phénomène radical, scandaleux, qu'on connaissait jusqu'alors. Le christianisme meurt s'il ne confesse plus en Jésus un Dieu homme, un homme Dieu, s'il n'atteste plus la réalité de cette *« histoire arrivée à la chair »* dont parle Péguy et qui est *« d'avoir enfanté Dieu »*.

Réalité impensable de nos jours, rétorqueront certains. Imagine-t-on qu'elle l'était plus il y a deux mille ans, pour les tenants juifs de la transcendance divine comme pour les zélateurs grecs de l'immanence humaine ? Sans oublier la question préalable de savoir si c'est la réalité qui doit se plier à notre pensée ou notre pensée qui doit se conformer au réel.

La divino-humanité du Christ n'a jamais été une chose facile à concevoir et à exprimer. En toute rigueur de termes, elle est même inconcevable et inexprimable dans la mesure où, comme toute réalité divine, elle s'affirme non pas tant irrationnelle que transrationnelle, au-delà de la raison, impossible à cerner, à comprendre (au sens étymologique de prendre avec, d'englober) par la raison.

La *réalité divine* ne méprise pas la pensée humaine. Si elle se dérobe aux prises de notre intelligence, c'est pour nous inviter à une intelligibilité plus grande, à une avancée plus résolue dans le mystère *de la ténèbre lumineuse. Loin* d'être l'effet d'une moquerie hautaine, l'insaisissabilité de Dieu est une manière qu'a Dieu de nous configurer à sa subtance éternellement débordante.

Ce qui fait problème aujourd'hui, c'est la difficulté qu'ont nos contemporains d'imaginer un autre type de pensée, en réalité antérieur à l'autre pensée que celui qui leur a valu tant de pouvoir dans les sciences : type de pensée close, impérialiste, dominatrice, qui ne doute pas d'avoir *le dernier mot* et qui est, par *là* même, réductrice.

Le sens de la pensée offerte

L'homme actuel a trop souvent perdu le sens d'une pensée offerte, *accueillante, écoutante, adorante* : une pensée de serviteur avant d'être de maître, de poète avant d'être de savant. Que ce second type de pensée, en réalité antérieur à l'autre et qui nourrit l'autre même si celui-ci *n'en* a pas conscience, ne soit pas moins rationnel que le type de pensée scientifique et technologique, qu'il ne soit nullement le propre d'une mentalité chrétienne mais l'apanage de toute intelligence humaine, il suffit d'évoquer un philosophe agnostique comme Bachelard pour en avoir la preuve.

Un tel type de pensée n'est pas moins lucide que son émule ni moins prompt à séparer l'or du plomb, le vivant de l'artificiel, l'authentique du superstitieux. C'est dire *que la fonction critique ne lui* est pas étrangère et que — pour prendre des exemples très divers, — l'artiste, l'enfant et le « primitif » peuvent avoir un regard d'aigle qui manque à bien des savants myopes.

Le chrétien est de leur race. Quand il se fait théologien, c'est justement pour soupeser au trébuchet de la raison ce que valent sa foi et celle de ses frères, pour réfléchir sur ce que la prise de conscience de la révélation biblique a d'impur, d'inexact, d'immature en *lui* et en eux.

Au sens où l'entendait Newman, il existe un progrès dans l'élucidation du dogme, progrès inéluctable et organique que les gardiens de sépulcres n'arrivent à bloquer que pour un temps. Encore faut-il que ce progrès ne soit pas un abandon, un tarissement, qu'il y ait dans chacun de ses fruits successifs tout ce dont la sève est porteuse, tout ce que la graine enfouie en terre a couvé pendant des siècles.

De nos jours il est certain, même si ce n'est pas évident pour tous, que la *psychologie des profondeurs* et la science de l'imaginaire — pour ne retenir que ces disciplines, — *renouvellent profondément* la vision chrétienne et doivent être prises en compte dans l'intelligence du dogme. Il en est de même pour ce qui regarde la connaissance sérieuse et précise des diverses religions du globe, avec lesquelles le christianisme peut maintenant nouer un dialogue véritable.

Mais quel dialogue s'instaurera si ce n'est plus celui de l'Emmanuel, du Dieu venu parmi nous pour purifier nos cœurs, relever nos fronts et redresser nos jugements ? Quelle *herméneutique verra le jour si nous* ne savons plus lire dans le grand livre des mythes, des symboles et des archétypes l'histoire de la Parole de Dieu ?

Au tournant de civilisation où nous sommes, une double exigence doit animer les chrétiens. Ils doivent vivre leur foi, c'est-à-dire la faire passer pleinement dans leur chair et la chair de leur siècle. Ils ne sauraient s'en remettre à aucun de leurs frères passés, fût-il apôtre, saint ou Père de l'Eglise, du soin d'accueillir et d'assumer le Christ aujourd'hui.

Mais il faut qu'en même temps et indissolublement leur foi vive, qu'ils ne substituent pas insensiblement un visage de mort au visage de gloire, qu'un souffle divin soulève toujours pour eux la poitrine de l'homme de Gethsémani. A ce prix et à *nul* autre, ils changeront *le* monde et le feront entrer dans ce *matin de* Pâques que toute la création attend.

(*) Professeur au Centre national de télé-enseignement, chroniqueur d'*Eglise de Grenoble*.

Le Christ ou l'Antéchrist

par GABRIEL MATZNEFF

CE qui caractérise les querelles qui, dans l'Eglise romaine, opposent les intégristes aux progressistes est leur insignifiance. Cela ne les rend toutefois pas négligeables, car l'insignifiance est la marque du démon : c'est précisément parce qu'elles sont minuscules que ces disputes sont diaboliques. Dans l'ouvrage que l'archimandrite Sophrony a consacré au staretz Silouane (1), un des chapitres s'intitule : *« Des différents aspects de l'imagination et du combat ascétique contre elle. »* On y voit qu'une des ruses accoutumées du diable est de nous distraire de l'essentiel, qui est l'unique nécessaire, pour nous égarer dans des combats sans grandeur. Le démon est toujours un démon mesquin.

Il est parfois difficile de discerner le divin du diabolique. Ainsi, en mai 68, certains théologiens ont entendu dans les clameurs des insurgés les murmures ineffables de l'Esprit-Saint ; d'autres y ont reconnu les prodromes de l'Antéchrist. Dix ans après ces événements, il n'est pas encore possible de dire avec certitude qui, du Christ ou du démon, conduisait le bal.

La crise qui a bouleversé la France en mai et juin 1968 n'était pas politique, mais religieuse ; c'était une crise du sens. Le positif de cette crise aura été d'avoir mis au jour le vide qui est au cœur de l'homme occidental. Dans notre société louis-philipparde, la révolte adolescente de 68 a été une explosion de joie et de gratuité. Une redécouverte aussi de la fraternité : parmi ce désert cloisonné de la grande ville, où la foule n'est qu'une multitude de solitudes ennemies, les gens ont brusquement réappris à se parler, à regarder l'autre comme un frère. Et c'est cela, l'Evangile. Les enfants émerveillés ont dépavé les rues et redécouvert, délivrée de sa croûte, la grande terre humide. La Grande Terre humide qui, dans l'hymnologie byzantine, est un des noms de la mère de Dieu.

∴

Nous étions alors nombreux à écrire des choses de ce genre. Ainsi, Olivier Clément et Paul Evdokimov, dans un beau texte inspiré, saluaient en mai 68 la prophétie d'un jaillissement neuf de l'esprit et n'hésitaient pas à comparer les exigences des révoltés au *« rêve de Dostoïevski, juste avant sa mort, d'une fraternité de tous les peuples en Christ »* (2).

Nous étions aussi quelques-uns que mai 68 faisait penser à Dostoïevski de manière bien différente. *« Lorsque, à la faculté des lettres de Nanterre,* écrivait Nikita Struve, *dans une atmosphère de tension extrême, tel représentant du 22 mars hypnotisait ou terrorisait par ses vociférations l'assistance, lorsque, mus par on ne sait quelle volonté folle, les étudiants déboussolés se déplaçaient en masse d'un amphithéâtre à l'autre, sans autre but que d'entendre encore quelques bribes de vociférations, eh bien ! à ces moments-là, nous avons eu le sentiment d'être en face d'une manifestation de l'Antéchrist : faux prophètes, fausses doctrines qui charmaient ou hypnotisaient malgré leur vide, leur absence totale d'ontologie* (3).

∴

Moi aussi, dans *Combat*, j'avais évoqué *les Démons* : Pierre Verkhovenski, le chef de bande nihiliste, qui prêche la destruction générale, utilise la naïve générosité des étudiants et, dès que cela tourne mal, file à l'étranger ; Chigalev, le doctrinaire de la révolution, qui, exposant son système, constate que, partant de la liberté sans limite, il aboutit au despotisme illimité ; Julie Mikhaïlovna, la punaise progressiste, qui explique à une amie qu'elle est de cœur avec les jeunes révolutionnaires et qu'elle lit tout ce qui se publie sur le communisme : *« Je reçois toutes les nouveautés, car il faut connaître son époque et savoir à qui l'on a affaire »*.

Quand avions-nous raison ? Lorsque nous déchiffrions, en mai 68, la volonté de retrouver le sens dionysiaque de la fête et de redonner au quotidien sa dimension liturgique, ou lorsque nous craignions que Paris 68 ne ressemblât très vite à Saint-Pétersbourg 1917 ? Dans l'un et l'autre cas, sans doute, car si le diable a plus d'un tour dans son sac, le Christ également, Dieu merci !

(1) Editions Présence, 1974.
(2) *Contacts*, n° 62-63.
(3) *Le Messager orthodoxe*, n° 44-45.

Répliques... à Jacques de Ricaumont

L'article de Jacques de Ricaumont (le Monde *du 14 avril) a inspiré à Mgr Ducaud-Bourget la réplique suivante :*

MÊME dans un songe, il ne me serait venu à l'esprit que je dusse un jour servir de point de mire aux pétards de M. de Ricaumont... et dans *le Monde*, surcroît d'honneur. Car devenir ainsi le but à la colère me prouverait que je tiens une place de « premier plan » de par ma personnalité « *primitive* », ainsi que l'a écrit le maître Jean Guitton, de l'Académie française, qui sans doute accepte l'adage : « *Nul n'aura d'esprit que nous et nos amis.* » L'on doit respect et vénération aux membres de la sacro-sainte Académie, qui détient quarante fauteuils, dont l'un conviendrait à la faiblesse pâmée de notre « traditionaliste ». Car il tient à ce titre et me reproche de l'avoir excommunié. Quelle erreur ! Je n'ai jamais eu à le juger ni à l'estimer. Non, mais je ne l'ai jamais vu, pendant dix-sept ans, participer à nos messes catacombales. Il n'y a gagné ni fatigue, ni difficultés, ni ennuis. Il n'a risqué aucune de ses brillantes relations avec les puissances du jour. Il est du côté de l'occupant, de l'envahisseur, vieille habitude remontant à sa jeunesse. La libération de Saint-Nicolas lui fit sans doute espérer un succès auquel s'accrocher. Mais il voulut devenir plus encore et se proclamer vierge et martyre en se joignant aux fauves et en nous offrant en pâture.

Donc je n'ai pas jugé M. de Ricaumont. J'ai seulement essayé de dissiper chez lui une erreur dangereuse : qu'il pût se croire encore catholique. Je l'ai fait dans une lettre personnelle. Il la publie à ses dommages, car cela lui ôte tout droit de représenter la tradition apostolique.

Déjà, plusieurs mois avant son équipée à l'archevêché, une haute personnalité ecclésiastique me disait : *« Amenez-nous vos fidèles, nous leur donnerons du latin et du grégorien, ils ne verront pas la différence. — C'est possible*, répondis-je, *mais, moi, je les aurais trompés. »*

M. de Ricaumont n'a pas vu la différence. Preuve qu'il ignore ce qu'est la messe pour un vrai catholique. Il dit que je m'y accroche comme jadis le comte de Chambord au drapeau blanc. Erreur banale : le drapeau blanc était le symbole du droit divin, du prince. La messe est une réalité essentielle, substantielle, indépendante de tout homme, existant par elle-même. Ce n'est pas moi qui m'attache à elle : c'est elle qui s'attache à *moi*, s'incruste, se fond en moi, la messe de ma première communion, de mon sacerdoce. Y renoncer serait non pas une amputation mais un suicide moral. C'est pour cela que les catholiques depuis dix-sept ans ont voyagé de salles et de rings en dancings et ailleurs, c'est pour cela que je les ai mis en garde contre le dol présentant une eucharistie, une cène, un banquet, un partage plus ou moins protestant, sous la vêture d'une messe catholique : tel fit Cranmer en Angleterre lorsqu'il conduisit l'ensemble de son pays à l'hérésie et au schisme. C'est exactement ce qui se prépare pour la France en ce moment.

Et M. de Ricaumont se considère comme un « traditionaliste intégral ». *Il est le seul à le* croire. Il n'est pas un traître, dit-il. Mais pour trahir, il faut être d'une patrie. Et l'on se demande quelle est la patrie spirituelle de M. de Ricaumont ? Peut-être celle de M. de Talleyrand, à qui il semble me reprocher de ne pas ressembler ? Celle des renégats, défroqués et autres auxquels le stupre rapporte ? Je ne peux pas le croire.

Alors, de quoi se mêle ce monsieur ? De me faire le catéchisme ? Il vient un peu tard. Mais il faut savoir la sottise du monde, qui est bien la pire des offenses à Dieu, à la Divine Vérité, à l'Amour Charité.

Avec Léon Bloy, je veux entrer en Paradis couronné d'étrons, M. de Ricaumont se charge de la couronne.

∴

M. de Ricaumont, à qui nous avons communiqué le texte de Mgr Ducaud-Bourget, lui répond :

« *Vous vous rangez dans le clan du dol et de la tromperie* », m'écrivait Mgr Ducaud-Bourget dans la lettre personnelle dont j'avais cité un passage. « *Libre à vous, mais il faut que vos lecteurs le sachent.* » J'ai obéi à son injonction : il est donc mal venu de me le reprocher aujourd'hui. Les insultes étant, dans un débat, le suprême argument de celui qui en manque, j'accepte les siennes, mais non sans quelque tristesse, car, de *mon côté*, je conserve pour sa sincérité et son courage toute l'admiration que j'ai dite dans mon article du 14 avril.

...et au Père Armogathe

M. Perlowski, de Lausanne, répond, de son côté, à l'article du Père Armogathe paru dans le Monde *du 15 avril :*

JE dois avouer m'être quelque peu égaré à la lecture de l'article « Le cri des coupables ».

Il me semble que l'on ne peut condamner *ou* absoudre qu'une âme ; il me semble aussi que les institutions dont parle le Père Armogathe n'en ont pas. Vouloir les condamner, n'est-ce pas un peu la réaction de l'enfant qui voudrait punir la table contre laquelle il s'est cogné ? Je ne crois pas que le nazisme se promène quelque part dans l'autre monde ; on pourra, sans doute, y trouver Hitler et ses acolytes.

Il y a deux façons de faire le mal : le faire en sachant que l'on fait mal, et le faire sans le savoir : c'est sans doute dans ce cas que le Père Armogathe accuse l' « institution ». Mais le Christ a dit : « *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font* » ; le Christ pense aux hommes, non aux institutions qu'ils ont créées, même si elles leur *font* confondre le bien et le mal.

L'Eglise me paraît avoir deux *tâches essentielles* : enseigner le bien, et encourager les hommes à le faire. Le christianisme a trouvé la réponse à la question dont le serpent du Paradis promettait la solution : « *Dilige et quod vis fas* », disait saint Augustin ; l'agapé ne peut inspirer de mauvaises actions. C'est parce que les hommes n'aiment pas que leurs institutions sont mauvaises ; ce n'est pas en en changeant qu'ils acquerront le don d'aimer.

Apprendre aux *hommes* qu'ils ne peuvent ressentir en ce monde de joie plus profonde que celle que procure le sourire heureux qu'on fait naître, voilà la tâche de tout chrétien. Quant à ceux qui font le mal en le sachant, la *miséricorde* divine leur est assurée et le pardon acquis, mais seulement si, dans leur for intérieur, ils reconnaissent avoir péché par manque d'amour pour une âme sœur ; s'ils prient Dieu de leur accorder le *don* qui *ouvre* les portes du Paradis, le Seigneur se souviendra d'eux. Les hommes restent toutefois libres de préférer la haine ; ceux qui le font, c'est dans ce sentiment de haine qu'ils continueront à être pour toute éternité.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES MUTATIONS EN ASIE

M. Hua Kuo-feng fait en Corée du Nord son premier voyage à l'étranger

De notre correspondant

Pékin. — Le voyage que le président Hua Kuo-feng entreprend, ce vendredi 5 mai, en Corée du Nord, constitue une double première. C'est la première fois, d'abord, que le chef du parti communiste chinois se rend à l'étranger depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire depuis l'ultime voyage de Mao Tse-toung à Moscou, en 1957. C'est aussi la première fois que M. Hua Kuo-feng quitte son propre pays.

Rien ne pouvait donc mieux illustrer la volonté du régime d'entrer dans une nouvelle ère de sa vie diplomatique, inaugurée déjà cependant par les voyages de deux vice-présidents du parti, MM. Teng Hsiao-ping et Li Hsien-nien, dans plusieurs pays d'Asie. Que le président Hua Kuo-feng ait choisi la Corée du Nord pour ce premier déplacement répond à la fois à la logique et au protocole. C'est avec ses voisins que la Chine cherche avant tout à consolider ses relations et, parmi ceux-ci, le régime de Pyongyang est le seul où le chef du P.C. chinois puisse être assuré d'être reçu comme le chef d'un « parti frère » sans heurter les susceptibilités d'autres pays asiatiques officiellement amis de la République populaire. Il était naturel d'autre part que soit rendue au président Kim Il-sung la visite que lui-même avait faite à Pékin au printemps 1975.

Dans ces circonstances, le voyage présidentiel chinois devrait être surtout une manifestation de la « fraternité d'armes » qui, suivant l'expression en usage dans les deux pays, unit la Chine et la République démocratique populaire de Corée.

Le président Kim Il-sung a visité plusieurs pays, mais il ne s'est pas rendu à Moscou. Sans doute prend-il toujours grand soin d'affirmer que la Corée n'a pas à se prononcer dans le différend entre la Chine et l'U.R.S.S. et qu'elle entretient avec les deux pays des relations de « *bonne intelligence* ». Sans rompre cette politique d'équilibre, la présence à Pyongyang du président Hua Kuo-feng donne néanmoins un avantage relatif à la Chine — auquel elle ne peut prétendre dans aucune autre capitale socialiste d'Asie, sinon à Phnom-Penh.

Des divergences sur la présence américaine

En étant accueilli par M. Kim Il-sung, le président Hua Kuo-feng tend, d'autre part, à faire cautionner par son hôte certains aspects de la politique chinoise sujets à controverse, particulièrement en Corée du Nord. Les dirigeants de Pékin ont répété à trop d'interlocuteurs que le maintien d'une présence américaine dans le Pacifique leur paraissait souhaitable — de même qu'un renforcement raisonnable de la puissance japonaise — pour que les échos de tels propos ne soient pas parvenus à des oreilles coréennes. Certains experts ont même cru discerner il y a peu de temps des signes de mauvaise humeur à ce sujet de la part de Pyongyang. On y aurait d'abord jugé un peu molle la réaction chinoise aux manœuvre conjuguées américano-sud-coréennes qui se déroulèrent au début de l'année.

Peu après, le 28 mars, l'organe du P.C. coréen, le *Rodong Sinmun*, publiait dans des termes qui pouvaient soulever quelques questions à Pékin.

Ce texte accusait les Etats-Unis de vouloir « *conserver indéfiniment dans la région du Pacifique une vaste force armée d'agression et « d'entraîner les réactionnaires japonais dans leurs intrigues* » Il y a quelque temps, un Nord-Coréen écrivait : « *L'attitude que chacun adopte envers l'impérialisme américain est une question de principe, qui détermine si l'on défend vraiment ou non la liberté et l'indépendance, si l'on donne ou non du prix à la paix et à la démocratie.* »

Un tel rigorisme visait-il les complaisances que l'on peut avoir à Pékin pour l'Amérique ? Toujours est-il que ces fortes paroles n'eurent pas de suite visible dans les relations sino-nord-coréennes et qu'au contraire le voyage de M. Hua Kuo-feng paraît écarter toute idée de malentendu entre les deux pays.

Parallèlement, d'ailleurs, les problèmes qui auraient pu naître dans les relations bilatérales à propos d'un réduction observée par certains experts de l'aide chinoise en 1976 semblaient se résoudre avec la signature au mois de mars dernier d'un nouvel accord commercial à long terme.

Restent les questions coréennes proprement dites, et à cet égard la visite à Pyongyang du président chinois intervient à un moment tout à fait intéressant. Il y a moins d'un mois que le président roumain, M. Ceausescu, se trouvait à Washington où, selon ses propres déclarations, il souhaitait discuter avec le président Carter du problème de la réunification des deux Corées. Or M. Ceausescu est attendu à la mi-mai à Pékin, d'où il se rendra à Pyongyang avant de visiter successivement les trois pays de l'ancienne Indochine : Cambodge, Laos et Vietnam. Le 20 mai enfin le conseiller du président Carter, M. Brzezinski, sera à son tour dans la capitale chinoise.

C'est dire que les occasions d'échanges de vues sur la question coréenne ont rarement été aussi nombreuses entre les principaux intéressés. On dit le président roumain plein d'idées sur les manières de régler les problèmes intéressant les différents pays qu'ils s'apprête à visiter. Les dirigeants chinois, en ce qui les concerne, seraient prêts à l'entendre, mais sans perdre de vue pour autant les constantes propres à leur diplomatie et au demeurant des plus prudentes, sinon des plus conservatrices.

ALAIN JACOB.

Les Etats-Unis conservent des intérêts vitaux en Asie du Sud-Est

déclare M. Mondale à Bangkok

M. Walter Mondale, vice-président américain, qui effectue un voyage en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, a réaffirmé, jeudi 4 mai à Bangkok (Thaïlande), la détermination de son pays de soutenir les régimes anticommunistes de la région. « *En dépit des changements qui ont balayé la région au cours de la dernière décennie*, a-t-il déclaré, *les Etats-Unis conservent des intérêts vitaux ici, de même que des liens commerciaux importants et qui s'intensifient.* » Lors de son escale à Manille, M. Mondale avait déjà dit que « *les intérêts des Etats-Unis étaient irrévocablement liés au Pacifique* ».

M. Mondale, qui s'est entretenu avec le premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak Chamanand, avec les responsables militaires du pays et avec le roi Bhumibol, a rassuré ses interlocuteurs sur les intentions américaines. Il a promis l'approbation rapide de la vente de dix-huit chasseurs-bombardiers F5E Tiger-II, d'une valeur de plus de 70 millions de dollars. Il a réaffirmé que Washington soutenait le pacte de Manille de 1954 qui prévoit un soutien américain en cas d'agression communiste. Les Etats-Unis vont par ailleurs accroître leur aide au programme de lutte contre la drogue en Thaïlande.

M. Mondale, qui a visité un centre de transit de réfugiés indochinois à Bangkok, a également annoncé la mise au point d'un plan de réinstallation de ces derniers. « *Je ne connais aucun autre problème au monde qui touche nos sentiments humains autant que celui-ci* », a-t-il déclaré. Ce plan sera au début financé par les Etats-Unis, qui lui affecteront quelque 2 millions de dollars. En cas de succès, Washington ferait appel au Japon et aux autres pays industrialisés pour qu'ils consacrent à la solution du problème des réfugiés indochinois « *des dizaines de millions de dollars* ».

Hanoï a réagi avec vigueur au voyage du vice-président Mondale. Dans un commentaire publié jeudi 4 mai, le quotidien du P.C. vietnamien, le *Nhan Dan*, a affirmé que les Etats-Unis préparaient de « *nouveaux complots* » contre les peuples d'Asie du Sud-Est. « *La grande préoccupation des Etats-Unis n'est pas d'assurer le développement et la prospérité des peuples de la région, mais de défendre les privilèges du capitalisme américain face à la concurrence des monopoles japonais et européens.* » L'administration Carter, a poursuivi le *Nhan Dan*, a « *continué à proférer des calomnies sur la question des « réfugiés » et à déformer la situation concernant les relations entre le Vietnam et le Cambodge* », « *de manière mal intentionnée* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1957

La Ligue de la jeunesse, la Fédération des femmes et les syndicats chinois tiendront leurs congrès à l'automne

De notre correspondant

Pékin. — La Ligue des jeunesses communistes, les syndicats et la Fédération des femmes tiendront leurs congrès respectifs à l'automne prochain. Ces trois organisations avaient pratiquement cessé leurs activités depuis la révolution culturelle et n'avaient pas tenu d'assises nationales depuis plus longtemps encore, puisque le dernier congrès des syndicats s'est réuni en 1957.

Au début de 1975, toutefois, chacune avait tenu une « réunion préparatoire » en vue de convoquer son propre congrès. Déjà, à cette époque, leurs travaux avaient été associés dans la presse aux mots d'ordres chers à M. Teng Hsiao-ping : « *Promouvoir la stabilité et l'unité, soutenir un nouvel élan de l'économie nationale.* » Les luttes politiques qui se développaient, à l'époque, dans les cercles dirigeants du régime et se reflétaient au sein des trois organisations firent que les projets de congrès restèrent sans suite.

Depuis la chute de la « bande des quatre », l'épuration a été très sévère parmi le personnel qui continuait à représenter, à l'échelon régional et local, la Fédération des femmes, la Ligue de la jeunesse et les syndicats. Les dirigeants déchus sont aujourd'hui accusés d'avoir noyauté ces différents appareils. « *Ils ont tenté d'utiliser les syndicats*, écrit notamment *le Quotidien du peuple, pour usurper la direction du parti et les transformer en instruments de restauration du capitalisme.* »

Les dirigeants qui reparaissent actuellement à l'échelon central sont essentiellement ceux qui étaient en fonctions avant la révolution culturelle. La mise en place de nouveaux responsables correspondant aux nouvelles orientations du régime se poursuit dans les provinces et les municipalités.

Aussi bien les syndicats que la Fédération des femmes et la Ligue des jeunesses communistes sont principalement appelés à servir au pouvoir de courroie de transmission au sein des masses. La décision du comité central annonçant le dixième congrès des Jeunesses communistes souligne que l'étude est la tâche la plus pressante pour les jeunes « *dans la nouvelle période historique* ». La mission assignée aux syndicats est encore plus claire, puisqu'ils doivent surtout « *bien organiser la production et l'émulation dans le travail* ». En ce qui concerne, enfin, la Fédération des femmes, l'exécutif de cet organisme indique : « *Afin d'accomplir d'ici à la fin du siècle les quatre modernisations socialistes, il est impératif de donner tout son champ d'action à la sagesse et aux capacités des femmes de Chine* ». — A. J.

HANOÏ RECONNAIT QUE DES RESSORTISSANTS CHINOIS ONT QUITTÉ « ILLÉGALEMENT » LE VIETNAM.

Quelques jours après les déclarations officielles de Pékin s'inquiétant du sort des Chinois du Vietnam (*le Monde* du 3 mai), Hanoï a reconnu jeudi 4 mai, par la voix de M. Xuan Thuy, secrétaire du comité central du P.C.V., qu'un certain nombre de ressortissants chinois avaient fui le Vietnam ces dernières semaines. Dans une déclaration faite à l'Agence vietnamienne d'information A.V.I., M. Xuan Thuy a admis que des Chinois avaient brusquement vendu leurs biens, acheté des objets précieux et franchi la frontière chinoise « *illégalement* ». Il s'agit, selon M. Xuan Thuy, d'une violation des accords entre les deux pays.

Hanoï a demandé à Pékin d'intervenir auprès des Chinois résidant au Vietnam afin qu'ils ne quittent pas le pays illégalement. M. Xuan Thuy a accusé certains membres de la communauté chinoise au Vietnam d'avoir fait courir des rumeurs alarmistes pour envenimer les relations bilatérales.

Il a précisé qu'« *après la libération du Vietnam du Nord en 1954, et alors que le président Mao Tse-toung et le premier ministre Chou En-lai étaient au pouvoir, les comités centraux des P.C. chinois et vietnamien avaient décidé d'un commun accord que les Chinois résidant au Vietnam seraient soumis à la juridiction vietnamienne et deviendraient progressivement citoyens vietnamiens. Notre parti et notre gouvernement ont toujours respecté cet accord* ». Enfin, M. Xuan Thuy a affirmé que de nombreux Chinois qui avaient gagné la Chine étaient déjà revenus au Vietnam. — *(A.F.P.)*

EN ORGANISANT UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AU BANGLADESH

Le général Ziaur Rahman entend renforcer son contrôle sur l'armée et la légitimité du régime

De notre envoyé spécial

Dacca. — En appelant la population à élire le 3 juin, pour la première fois au suffrage universel, son président, le général Ziaur Rahman amorce une libéralisation prudente et limitée du régime à poigne qu'il a instauré depuis novembre 1975 dans ce pays de 80 millions d'habitants. La consultation a pour but de consolider l'autorité de l'administrateur en chef de la loi martiale sur une armée divisée, indisciplinée mais politisée, et dont certains éléments se sont mutinés à plusieurs reprises depuis deux ans et demi.

C'est également afin de dissiper l'impression pénible laissée notamment à l'étranger par la répression qui a suivi le plus grave de ces soulèvements, celui d'octobre 1977 — deux cent cinquante à quatre cents soldats, selon les sources, ont été sommairement condamnés et exécutés — que l' « homme fort » de Dacca fait appel à l'électorat. Il veut ainsi fournir au régime la légitimité qui ne lui a pas été conférée par un vote de confiance populaire, car les résultats de la consultation de mai 1977, à plus de 99 % favorables, furent entièrement truqués.

C'est enfin, semble-t-il, pour répondre aux réserves émises par plusieurs pays donateurs — l'aide extérieure finance les trois-quarts des dépenses de développement — souhaitant que leur assistance ne soit pas accordée à un gouvernement faisant fi des libertés démocratiques, que s'ouvre cette relative « démocratisation ». Des Américains, d'autre part, nous a-t-on indiqué dans les milieux informés, auraient fait entendre que la poursuite et l'extension du programme d'aide des Etats-Unis risquaient d'être subordonnées à l'instauration d'un pouvoir stable à Dacca.

Pressé de choisir, à la fois par la plupart des dirigeants politiques et la hiérarchie militaire, entre les responsabilités civiles suprêmes et le commandement des forces armées, le général Ziaur Rahman nous a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de renoncer à cette dernière charge. Le cumul des deux fonctions, en particulier en période électorale, ne lui semble pas incompatible. Sans *doute est-ce parce qu'il entend garder* le contrôle du plus dangereux élément d'instabilité, l'armée. Mais c'est aussi parce que l'unanimité se révèle impossible à faire sur le choix d'un successeur à la tête de celle-ci, tant les oppositions demeurent prononcées entre anciens combattants des forces de libération et militaires restés pendant la guerre civile fidèles au Pakistan : ces derniers ne se rallièrent au Bangladesh qu'après l'indépendance.

Le pays ne peut être doté d'institutions nouvelles — des élections générales doivent, en principe, avoir lieu en décembre — sans assouplissement de la loi martiale restreignant les libertés, notamment celle de la presse. « *La loi martiale restera en vigueur jusqu'à la mise en place de l'Assemblée parlementaire* », nous a cependant déclaré le général Ziaur Rahman. Le système politique envisagé prétend pourtant s'inspirer de l'actuelle Constitution française.

Début mai, les autorités n'avaient pas non plus levé les restrictions imposant aux formations politiques de recevoir l'agrément officiel, et trois d'entre elles — le parti socialiste nationaliste, la Ligue démocratique de l'ancien président Moshtaque Ahmed (actuellement incarcéré) et le parti communiste pro-soviétique, dont le responsable, M. Monin Singh, a cependant été récemment libéré — demeurent en principe frappées d'interdit. Cela ne les empêche pas de recommencer à participer à la vie publique. Si les dix-neuf autres formations autorisées, mais mises en sommeil depuis avril 1976, ont pu reprendre leurs activités au grand jour le 24 avril, seuls les rassemblements, mais pas les défilés — élément essentiel de la vie politique bangalaise — sont désormais permis. permis.

Libération de nombreux détenus politiques

Autre demi-mesure, celle concernant l'élargissement des prisonniers politiques. Certes, de nombreux militants de la ligue Awami, l'ancien parti gouvernement de M. Mujibur Rahman, de quelques groupes maoïstes et 260 membres du parti socialiste nationaliste ont été remis en liberté (certains éléments de ces deux dernières tendances se prêtent à un accommodement tactique avec le pouvoir). Mais il y aurait encore en prison 500 membres de la ligue Awami, 1 500 marxistes-léninistes et plusieurs centaines de partisans du P.S.N., nous a-t-on affirmé dans les milieux proches de chacun de ces mouvements.

Les autorités, piquées au vif par les révélations d'Amnesty International avançant il y a deux mois le chiffre de 36 685 détenus politiques, laissent entendre que ceux-ci ne seraient plus maintenant qu'au nombre d'environ 500 « condamnés ». « *J'en ai libéré 12 000* », nous a encore déclaré le chef de l'Etat, ajoutant : « *S'il en reste contre lesquels aucune charge n'a été retenue, qu'on me fournisse des listes.* »

Tous les partis politiques se sont engouffrés dans la brèche ouverte par le pouvoir. Mais si l'on parle de retour au multipartisme, qui prévalait avant que M. Mujibur Rahman proclame la ligue Awami parti unique en 1974, le président Ziaur Rahman a toutefois tenté de réunir sous sa houlette un large rassemblement national.

Ses partisans ont d'abord créé une nouvelle formation, le parti nationaliste et *démocratique* (*Jatiyotabad* Ganatantrik Dal, ou Jagodal) qu'ont rallié des personnalités provenant d'horizons très divers (de l'extrême gauche à la droite islamique en passant même par la ligue Awami). Mais ce « *parti du président* » étant de constitution trop récente pour fournir une assise politique suffisante, et garantir la victoire au jeune chef de l'Etat, un Front soutenant sa candidature a été formé. Celui-ci comprend autour du parti nationaliste et démocratique, le parti national awami — naguère dirigé par M. Bashani et aujourd'hui conduit par une personnalité modérée, M. Mansuir Rahman, — la Ligue musulmane, qui fut hostile à l'indépendance du pays, mais a accepté depuis le fait accompli, le Parti de l'unité populaire de MM. Zaffar et Menon, dirigeants d'obédience marxiste-léniniste influents dans les milieux ouvriers, le parti travailliste du Bangladesh, de tendance socialiste, et, enfin, une formation représentant les minorités hindoues.

Un tel éclectisme n'est évidemment pas dénué, de part et d'autre, d'opportunisme politique. Des mouvements progressistes apportent ainsi leur soutien au général Ziaur Rahman, afin de tenter d'infléchir sa politique et parce qu'ils estiment qu'il est actuellement le seul dirigeant garant de l'indépendance et de la stabilité du pays et capable de le mettre à l'abri d'une nouvelle aventure militaire.

L'opposition est dominée par la ligue Awami, longtemps principal représentant de la bourgeoisie nationale, considérée par les défenseurs du régime comme ayant partie liée avec les « *impérialismes indien et soviétique* », mais qui demeure bien implantée. Pour l'essentiel, l'élection du 3 juin devrait donc se réduire à un affrontement entre le rassemblement présidentiel et celui réuni autour de l'ancien parti gouvernemental. A moins qu'elle ne soit un nouveau plébiscite, car, si cinq mouvements opposés au régime ont annoncé qu'ils présenteraient un candidat commun, le général en retraite A.G. Osmani, ancien commandant des forces de libération en 1971, personnalité populaire dans le pays et respectée dans l'armée, les conditions qu'ils ont posées à leur participation ont peu de chance d'être *acceptées par le général Ziaur* Rahman.

Ses adversaires font remarquer qu'ils ont été pris au dépourvu par la décision brusque, le 22 avril, de tenir un scrutin présidentiel à peine six semaines plus tard, au début de la saison des pluies, alors que les communications sont malaisées. Ils affirment qu'il leur est impossible de mener une campagne dans des délais aussi brefs. Ils demandent : la levée de la loi martiale et des restrictions frappant encore les activités politiques, l'abandon du haut commandement militaire par le chef de l'Etat, le report de la date de l'élection d'au moins quatre-vingt-dix jours, la libération de tous les prisonniers politiques. Au cas où ces conditions ne seraient pas satisfaites, l'opposition retirerait le 7 mai son candidat. S'il en est ainsi, la démocratisation du régime Ziaur Rahman aura fait long feu.

GÉRARD VIRATELLE.

Les nouveaux dirigeants afghans affirment qu'ils n'ont pas renoncé au non-alignement

Le nouveau gouvernement afghan paraît avoir la situation bien en main. Aucune opposition n'est signalée en province, et la plupart des chars ont été retirés des rues de la capitale. La police, qui était l'un des principaux soutiens du régime déchu du général Daoud, a été désarmée. Selon les milieux diplomatiques de la capitale, le coup d'Etat de la semaine dernière aurait fait un millier de victimes et non dix mille, comme certaines informations l'avaient laissé penser.

Les intentions des nouveaux dirigeants, qui continuent à siéger dans un endroit secret, demeurent mal connues, et la radio n'en rend compte que très partiellement. La poste refuse de transmettre les reportages des correspondants étrangers, signale l'envoyé spécial de l'A.F.P.

Le chef de l'Etat et premier ministre, M. Taraki, a dénoncé, jeudi 4 mai, à la radio, « *la campagne hostile* » de l'Occident contre son régime. Il s'agit d'une « *fausse propagande coloniale* ». « *Les propagandistes de la réaction internationale répandent leur poison et disent qu'après le 27 avril l'Afghanistan est devenu un satellite de tel ou tel pays et a perdu son indépendance et son non-alignement.* » Il ne s'est pas agi, selon lui, d'un coup d'Etat, mais « *d'un grand soulèvement révolutionnaire armé qui a respecté l'indépendance et la détermination du peuple afghan* ». « *Il n'y a pas eu la plus petite ingérence étrangère.* » « *Les révolutionnaires ont agi conformément aux lois de l'islam, au respect des droits de l'homme et aux traditions nationales.* »

« *Le pouvoir est maintenant aux mains des authentiques forces démocratiques progressistes et patriotiques du pays* », a poursuivi M. Taraki. « *Il n'y a jamais eu de parti appelé communiste en Afghanistan* », a-t-il affirmé. Le nom du mouvement qu'il dirige est : Parti démocratique populaire d'Afghanistan, ou Khalq ; il est allié à une autre formation d'extrême gauche : le Parcham.

Le nouveau régime a décidé de nationaliser les biens de l'ancien roi, ainsi que du général Daoud. Il a également adopté une nouvelle politique d'éducation qui supprime l'examen d'entrée au lycée, examen dont les épreuves étaient « *antidémocratiques et antipopulaires* ».

A Londres, l'organisation Amnesty International a lancé un appel à M. Taraki « *pour que cessent les meurtres politiques en Afghanistan* » et « *pour protéger les vies de toutes les personnes menacées pour des raisons politiques, y compris les membres survivants de la famille de l'ancien président Daoud et les anciens ministres de son gouvernement* ». — *(A.F.P., A.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

Les dernières émeutes sont les prémices d'une gigantesque explosion

nous déclare l'ayatollah Khomeiny, chef spirituel des chiites

Depuis le début de l'année, de graves émeutes se succèdent en Iran et — de Qom à Tabriz — touchent un grand nombre de villes de province. Cette semaine encore, plusieurs universités de Téhéran ont été paralysées par l'agitation. Si des opposants de gauche et d'extrême gauche participent activement à ces mouvements, dirigés contre le régime du chah, les chefs religieux paraissent en être les principaux inspirateurs. Régulièrement, en tout cas, les manifestants invoquent le nom du chef spirituel des chiites, l'ayatollah (1) Khomeiny, qui, depuis 1963, vit en exil en Irak. Le 29 octobre 1977, la mort suspecte, en Iran, du fils de Khomeiny et la publication dans la presse gouvernementale d'un article injurieux pour l'ayatollah avaient donné le signal de la révolte qui mobilise désormais, contre le chah, la puissante hiérarchie chiite du pays.

Opposant farouche au régime impérial, l'ayatollah Khomeiny, s'il lance régulièrement des proclamations appelant le peuple à la révolte, n'avait jamais, jusqu'à présent, accordé d'interview à la presse étrangère. C'est dans son exil de Najaf, ville sainte irakienne, qu'il a reçu l'envoyé spécial du Monde.

De notre envoyé spécial

Najaf. — Le visage émacié est prolongé par une barbe blanche, longue et étroite, le ton est neutre, le timbre bas : l'ayatollah Khomeiny parlera durant deux heures sans trace d'émotion dans la voix, sans que rien ne bouge dans ses traits. Même quand il dira et répétera que l'Iran doit se débarrasser du chah, même quand il évoquera la mort de son fils.

Nous sommes dans une minuscule pièce au fin fond de Najaf — l'une des zones les plus hostiles du désert irakien. Tout à l'heure, en rentrant de Bagdad, se lèvera un terrible vent de sable qui déplacera notre voiture comme fétu de paille jusqu'à la figer dans une dune. « La colère de Dieu », dira notre chauffeur, saisi de peur et récitant les versets du Coran. Ici tout est dominé par la présence de Dieu juste et justicier des musulmans chiites, dont c'est la terre sacrée. Le tombeau d'Ali, premier imam et gendre du prophète Mahomet à Najaf, et celui de Hussein, troisième imam et petit-fils du prophète, à Kerbela, sont enchâssés sous des dômes d'or et de miroirs.

Cette richesse ostentatoire contraste — mais sans choquer — avec l'extrême pauvreté ambiante. Elle est la revanche de cet islam des pauvres qu'est le chiisme, dont les adeptes — le sixième de la population musulmane mondiale — attendent depuis le dixième siècle la venue du douzième imam, celui qui rétablira la légitimité et fera régner la justice sur la terre. Mais si ses lieux saints sont situés en Irak, le chiisme, c'est surtout l'Iran. Quatre-vingt-treize pour cent des trente-trois millions d'Iraniens sont, en effet, chiites ; celui qui gouverne cette masse de croyants gouverne l'Iran. L'ayatollah Khomeiny aurait-il ce pouvoir ?

« Si nous arrivons au pouvoir... »

— Le chah vous accuse et accuse les chefs religieux d'être obscurantistes et rétrogrades. Qu'en pensez-vous ?

— C'est le chah qui est l'obscurantisme même. Depuis quinze ans, dans toutes mes proclamations au peuple iranien, j'ai toujours réclamé, en insistant, le développement économique et social de mon pays. Mais le chah, appliquant la politique des impérialistes, s'emploie à maintenir l'Iran dans un état rétrograde. Son régime est dictatorial : les libertés individuelles y sont éliminées, les élections réelles, la presse et les partis supprimés. En violation de la Constitution, les députés sont imposés par le chah, les associations politiques et religieuses interdites, l'indépendance judiciaire et la liberté culturelle n'existent plus. Le chah s'est arrogé les trois pouvoirs. Il a établi un parti unique. Pis : il a rendu l'adhésion à ce parti obligatoire sous peine de représailles.

» Notre agriculture, dont le produit il y a vingt-trois ans encore excédait nos besoins, puisque nous étions exportateurs, est détruite. Selon les propres chiffres du premier ministre du chah cités il y a deux ans, l'Iran importe 93 % des produits alimentaires qu'il consomme. Tel est le résultat de la prétendue réforme agraire du chah. Nos universités sont fermées la moitié du temps ; nos étudiants sont battus et emprisonnés plusieurs fois chaque année.

» Le chah a détruit notre économie et a gaspillé le revenu du pétrole — richesse de l'avenir — en achats d'armes-gadgets à des prix exorbitants. Cela porte atteinte à l'indépendance de l'Iran.

» Je suis contre le chah, précisément parce que sa politique assujettie à des puissances étrangères compromet le progrès de mon peuple. Quand le chah prétend amener l'Iran « à la frontière d'une grande civilisation », il ment et se prévaut de cette excuse pour saper l'indépendance du pays et faire couler le sang du peuple.

» C'est en raison de ces réalités indiscutables que le chah essaye de déformer notre opposition et nous accuse d'être obscurantistes et rétrogrades. Si un jour nous parvenons à le renverser, il sera jugé pour ce qu'il a fait contre le progrès économique et culturel de notre peuple ; le monde entier connaîtra alors ses crimes.

— Accusé d'obscurantisme, vous n'avez fait que renvoyer l'accusation au chah. Ce n'est pas nécessairement convaincant. Qu'elle est votre position sur certains problèmes précis comme la réforme agraire, l'industrialisation, le statut de la femme ?

— La réforme agraire du chah avait surtout pour but de créer un marché pour les pays étrangers. Celle que nous voulons fera profiter le paysan du produit de son travail et pénalisera les propriétaires qui auront été à l'encontre des lois islamiques.

— Les terres saisies seront-elles rendues à leurs anciens propriétaires ?

— Assurément pas. Ces propriétaires, précisément, ont accumulé durant des années des revenus sans procéder aux distributions imposées par l'islam. Ils ont ainsi gardé par devers eux des richesses revenant à la communauté et cela au mépris des lois islamiques. Si nous arrivons au pouvoir, nous confisquerons leurs richesses mal acquises et les redistribuerons équitablement entre les nécessiteux.

» Quant à la femme, l'islam n'a jamais été contre sa liberté. Au contraire, il s'est opposé à la conception de la femme-objet et lui a rendu sa dignité. La femme est l'égale de l'homme ; elle est, comme lui, libre de choisir son destin et ses activités. Mais le régime du chah s'emploie à empêcher les femmes d'être libres, en les plongeant dans l'immoralité. C'est contre cela que l'islam s'insurge. Ce régime a détruit la liberté de la femme comme d'ailleurs celle de l'homme : les femmes comme les hommes emplissent les prisons d'Iran ; et c'est là que leur liberté est menacée. Nous voulons les libérer de la corruption qui les menace.

— Que pensez-vous du qualificatif islamo-marxiste dont le régime use tout le temps pour dénoncer les émeutiers ? Avez-vous des rapports organiques avec l'extrême gauche ?

— C'est le chah qui a utilisé cette expression, et ses thuriféraires l'ont suivi. C'est une conception fausse et contradictoire inventée pour discréditer et éliminer la lutte de notre peuple musulman contre le régime. Le concept islamique, basé sur l'unicité de Dieu, est le contraire du matérialisme. L'expression « islamo-marxiste » est une contre-vérité.

» Une autre phrase du chah et de son appareil de propagande — « l'alliance entre la réaction noire et la subversion rouge » — poursuit le même objectif : effrayer la population musulmane et semer la confusion chez elle, pour détruire son opposition au régime, qui est totale et indiscutable.

» Jamais, il n'y a eu d'alliance entre les populations musulmanes en lutte contre le chah et les éléments communistes, extrémistes ou pas. J'ai toujours souligné dans mes proclamations que le peuple musulman doit demeurer homogène dans sa lutte et s'interdire toute collaboration organique avec les éléments communistes.

— A défaut de rapports organiques, envisageriez-vous une alliance tactique avec les marxistes pour renverser le chah ?

— Non, nous ne collaborerons pas avec les marxistes, même pour renverser le chah. J'ai ordonné à mes fidèles de ne pas le faire. Nous sommes opposés à leur conception, nous savons qu'ils nous poignardent dans le dos ; et, s'ils parvenaient au pouvoir, ils établiraient un régime dictatorial contraire à l'esprit de l'islam.

» Cela étant, dans la société que nous nous proposons d'établir, les marxistes seront libres de s'exprimer, car nous sommes convaincus que l'islam comporte la réponse aux besoins du peuple. Notre foi est capable de contrer leur idéologie.

— Quelle est, selon vous, la cause de la flambée d'émeutes en Iran ? Pourquoi se produit-elle maintenant ?

— La répression exercée par le chah et par son père et le malheur qui s'est abattu sur notre peuple — privé de sa liberté, de son indépendance, de son progrès et de son bien-être, et gavé de promesses mensongères, surtout au cours des quinze dernières années — sont à l'origine des manifestations. La détérioration des conditions économiques, sociales et culturelles et l'ampleur de la répression ont atteint un degré insupportable. Les dernières émeutes sont les prémices d'une gigantesque explosion aux conséquences incalculables.

» Les contre-manifestations qui sont organisées par la police avec la participation de gens payés pour cela, les tueries dont chaque ville et chaque village sont le théâtre, ont pour but d'empêcher le renversement du chah.

— Pensez-vous que votre fils a été assassiné ? Sinon, pourquoi sa mort a-t-elle donné le signal de l'explosion ?

— Je ne peux dire avec certitude ce qui s'est passé. Je sais néanmoins que, la veille de sa mort, il était en bonne santé et que, selon des rapports qui me sont parvenus, des personnes douteuses sont passées chez lui ce soir-là. Le lendemain il était mort. Comment ? Je ne saurais me prononcer.

» Le mécontentement du peuple s'est exprimé à cette occasion. Bien entendu, notre peuple aime ses serviteurs et me considère comme son serviteur, ainsi que mon fils. Par la suite, chaque massacre orchestré par le régime provoquait de nouvelles manifestations quarante jours plus tard (2). Mais l'essentiel n'est pas mon fils ; c'est la révolte d'un peuple contre ses oppresseurs.

La création d'un Etat islamique

— Quel est votre programme politique ? Voulez-vous renverser le régime ? Et par quel type de régime voulez-vous le remplacer ?

— Notre idéal serait la création d'un Etat islamique. Néanmoins, notre premier souci est de renverser ce régime autocratique. Dans une première étape, il faudrait créer un pouvoir répondant aux besoins essentiels du peuple.

— Qu'entendez-vous par Etat islamique ? Spontanément, on pense à l'Empire ottoman ou à l'Arabie Saoudite.

— La seule base de référence est pour nous le temps du prophète et de l'imam Ali.

— Le retour à la Constitution de 1906 (3) vous semble-t-il une solution valable ?

— Les lois constitutionnelles — à condition qu'elles soient amendées — de 1906 pourraient servir de fondement à l'Etat que nous préconisons. Elles servent la cause de l'Islam.

— Cette Constitution conservait le régime monarchique. Envisagez-vous une monarchie ou une république ?

— Le régime que nous établirons ne sera pas du tout une monarchie. C'est hors de question.

— L'accession au trône du fils du chah actuel serait-elle acceptable par vous ?

— Nous étions contre le père du chah ; nous sommes contre le chah actuel et contre toute sa dynastie, car le peuple n'en veut pas.

— La politique du chah favorable à Israël constitue-t-elle une des raisons de votre opposition au régime ?

— Oui, car Israël a usurpé la terre d'un peuple musulman et commis des crimes innombrables. En maintenant des relations diplomatiques avec Israël et en accordant une aide économique à ce pays, le chah va à l'encontre des intérêts de l'islam et des musulmans.

— Souhaiteriez-vous que l'Iran rejoigne les pays arabes dans leur lutte contre Israël ?

— J'ai toujours demandé avec insistance que les musulmans du monde entier s'unissent et se battent contre leurs ennemis, dont Israël. Malheureusement, mes appels n'ont pas été entendus par les différents régimes qui se sont succédé dans les pays musulmans.

— Quelle est votre position à l'égard des Etats-Unis ?

— Dans mes proclamations, j'ai plusieurs fois défini ma position à l'égard des Etats-Unis et des autres grandes puissances qui exploitent les richesses des pays pauvres, imposant leurs agents dans ces pays et appuyant la répression qui s'exerce sur les peuples du tiers-monde. Les Etats-Unis, qui ont été à l'origine du coup d'Etat de 1953 (4) et du retour puis du maintien du chah au pouvoir, n'ont pas changé de politique. Tant que cela sera, ma position demeurera inchangée.

— Croyez-vous comme certains que les Etats-Unis voudraient établir un régime libéral en Iran ?

— La Déclaration sur le respect des droits de l'homme ? Rien que des mots ; je n'y crois pas. Il suffit de voir que le président Carter, au cours de sa visite à Téhéran, a renouvelé son appui au chah et que, de plus, dans les faits, cet appui ne se dément pas. De toute façon, nous n'accepterons jamais un régime à visage libéral et à contenu dictatorial.

— Croyez-vous le régime du chah capable de se libéraliser ?

— Jamais. Les principes mêmes de démocratie et de liberté sont en contradiction fondamentale avec ce régime et avec l'existence même du chah. Il n'y a pour nous aucun compromis possible avec lui : ses crimes sont innombrables. La première tâche d'un régime libre sera précisément d'instruire le procès du chah pour les richesses qu'il a amassées dans des banques à l'étranger. Une libéralisation réelle est impossible tant que le chah sera sur le trône. »

LUCIEN GEORGE.

(1) Ayatollah : titre religieux utilisé en Iran. Le mot, d'origine arabe, signifie l' « exemple de Dieu ».

(2) Selon la coutume islamique, le quarantième jour suivant un décès est commémoré par des prières.

(3) Constitution libérale établie en Iran à partir d'influences européennes, notamment françaises.

(4) 19 août 1953, contre Mossadegh.

Liban

Les « casques bleus » français ont sensiblement renforcé leur dispositif dans la région de Tyr

Pour la deuxième journée consécutive, un calme total a régné, jeudi 4 mai, à Tyr et dans les environs, après les affrontements de mardi soir entre « casques bleus » et palestino-progressistes, qui ont fait trois morts et douze blessés dans les rangs de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban).

A la suite de ces affrontements, les parachutistes français, qui tiennent la plupart des positions des Nations unies de la région de Tyr, ont sensiblement renforcé leur dispositif. Des mortiers ont été mis en batterie et les contrôles sont beaucoup plus stricts. Les soldats français refusent de dialoguer avec les journalistes ou de livrer des informations. Les « casques bleus » ont cependant, provisoirement au moins, renoncé à circuler dans les rues de Tyr et se bornent à emprunter la route qui passe devant leur caserne pour porter le ravitaillement aux postes isolés. L'O.L.P. a mis, de son côté, sur pied une commission destinée à « *maintenir un dialogue constant avec les Nations unies et à prévenir de nouveaux incidents* ».

L'état de santé du colonel Salvan a été jugé « *très satisfaisant* » après qu'il eût subi une nouvelle opération, qui a duré près de trois heures. Il restera pendant un certain temps dans le service des « *soins intensifs* » de l'hôtel-Dieu de Beyrouth. Son remplaçant à la tête des « casques bleus » français, le lieutenant-colonel Dominique Viard, est arrivé jeudi en fin d'après-midi à Beyrouth. Il a déclaré qu'il n'avait aucune instruction particulière de Paris et qu'il obéirait aux ordres qui lui seront donnés par les généraux Erskine et Cuq, respectivement commandant et commandant adjoint de la FINUL.

Aux Nations unies, évoquant les « *incidents tragiques* » de mardi, à Tyr, M. Kurt Waldheim a rendu hommage aux officiers et aux soldats de la FINUL et a exprimé ses condoléances aux gouvernements français et sénégalais. Il a envoyé un télégramme de sympathie au colonel Salvan. Pour assurer l'augmentation prévue des effectifs de la FINUL, le secrétaire général des Nations unies doit faire appel aux gouvernements de Fidji, d'Iran et d'Irlande. — *(A.F.P.)*.

● *M. Jean-Pierre Cot*, député de Savoie, qui représentera le parti socialiste au sein de la délégation française qui doit accompagner M. Giscard d'Estaing à la prochaine session spéciale de l'ONU, a évoqué, jeudi 4 mai, au micro de R.T.L., la mission des « casques bleus » français au Sud-Liban. « *Il n'était pas souhaitable*, a-t-il déclaré, *que des troupes relevant des grandes puissances, donc des troupes françaises, s'y trouvent. Je crois que des opérations de ce type devraient être assurées par des pays neutres. Cela dit, c'est une mission difficile.* »

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GENERAL HARGUINDEGUY, ministre argentin de l'intérieur, a reconnu, mercredi 3 mai, pour la première fois que certains policiers avaient fait usage de méthodes brutales pour combattre les guérilleros. Il a expliqué que la police, dans sa lutte contre la subversion, avait copié les tactiques de la guérilla, et que, dans les conditions exceptionnelles de ce combat, la brutalité et les mauvais traitements avaient été de plus en plus souvent utilisés par la police. — *(Reuter.)*

Chili

● LE MINISTRE DE L'INTERIEUR a annoncé jeudi 4 mai l'expulsion de dix-huit ressortissants étrangers, dont une religieuse française, qui auraient été impliqués dans des incidents du 1er mai. — *(A.P., Reuter.)*

Chine

● LA NOMINATION DE M. CHAI TSE-MING comme chef du bureau de liaison chinois à Washington a été acceptée par les Etats-Unis, a-t-on appris à Pékin jeudi 4 mai. Jusqu'à présent ambassadeur à Bangkok, après l'avoir été à Budapest, à Conakry et au Caire, M. Chai remplace M. Huang Chen, rentré à Pékin l'été dernier et devenu ministre de la culture. — *(Reuter.)*

Cuba

● LE DIRECTEUR DE « L'HUMANITE », M. ROLAND LEROY, et M. Guy Besse, directeur du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes), à La Havane depuis mercredi 3 mai, séjourneront à Cuba deux semaines. Il s'agit de la première visite à Cuba de membres de la direction du P.C.F. depuis celle qu'y effectua M. Georges Marchais, en décembre 1976. — *(A.F.P.)*

Espagne

● QUARANTE - CINQ MILLE TRAVAILLEURS de divers secteurs ont manifesté pacifiquement, jeudi 4 mai, dans la région de Barcelone pour soutenir des revendications salariales. A Barcelone même, quinze mille métallos et dix mille travailleurs du textile ont défilé dans les rues de la ville. — *(A.F.P.)*

● M. MANUEL FRAGA IRIBARNE, secrétaire général de l'Alliance populaire, ancien ministre de Franco « *verrait avec sympathie l'arrivée au pouvoir du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) si ce mouvement se déclarait réellement social-démocrate* ». M. Fraga a précisé qu'il était, en effet, partisan de l'alternative du pouvoir et qu'il souhaitait la constitution de deux groupes, l'un de centre gauche et l'autre de centre droit. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● M. RICHARD NIXON écrit dans ses Mémoires, dont le *New York Times* a poursuivi mardi 2 mai la publication d'extraits, que Mao lui avait déclaré en 1972 qu'il « *aimait les gens de droite* ». « *Les gens disent que vous êtes de droite, que le parti républicain (américain) est de droite, que le premier ministre (britannique) Edward Heath est de droite. Ils disent aussi que le parti chrétien - démocrate d'Allemagne de l'Ouest est de droite. Je suis relativement heureux quand ces gens de droite arrivent au pouvoir* », aurait ajouté le dirigeant chinois.

Mali

● LE COLONEL MOUSSA TRAORE, chef de l'Etat, a procédé, jeudi 4 mai, à un important remaniement ministériel, à la suite de la « purge » du 28 février (*le Monde* du 2 mars). Six nouvelles personnalités — dont cinq civils — entrent au gouvernement. Il s'agit de MM. Abdoulaye Amadou Sy (transports et travaux publics), Fagnanama Kone (développement rural), Bandiougou Gakou (plan), Alpha Konare (jeunesse), Thierno Diarra (travail) et du commandant Sekou Ly (secrétaire d'Etat à la présidence, chargé de l'intérieur). Le gouvernement comporte désormais six militaires et neuf civils. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LES MANIFESTATIONS ORGANISEES A L'OCCASION DU 1er MAI à travers le pays ont été brutalement réprimées, notamment à Masatepec (à 40 kilomètres au sud-est de Managua), où une femme a été grièvement blessée par balles. Une centaine de personnes, parmi lesquelles plusieurs dirigeants syndicaux, ont été arrêtées. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● LE DIRIGEANT DE L'UNION DES ETUDIANTS NIGERIANS (NUNS), organisation interdite, M. Segun Okeowo, a été arrêté mercredi 3 mai à Lagos. Il est membre de l'Assemblée constituante — qui prépare le retour en 1979 au régime civil — en tant que représentant des intérêts estudiantins. Le gouvernement *militaire* lui avait interdit récemment d'y siéger. Cette arrestation paraît liée aux récentes émeutes (*le Monde* du 5 mai) qui ont fait une douzaine de morts. — *(A.F.P.)*

Seychelles

● VINGT ET UNE PERSONNES ont été arrêtées à la suite de l'annonce, le 29 avril, par les autorités de la découverte d'un complot. La police seychelloise assure avoir découvert « *des armes et des munitions en quantité considérable cachées dans différents lieux du pays* » et fait état de « *l'achat par les conjurés d'un bateau, actuellement ancré à Mombasa (Kenya), qui devait servir à transporter les mercenaires* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Soudan

● VINGT-NEUF DETENUS POLITIQUES COMMUNISTES ont été remis en liberté jeudi 4 mai à Khartoum, a annoncé l'agence d'informations soudanaise Suna. Selon l'agence, ces détenus étaient les derniers prisonniers politiques au Soudan. Leur libération a été décidée dans le cadre de l'initiative de « *réconciliation nationale* », lancée dans le pays en juillet dernier par le chef de l'Etat, le général Gaafar El Nemeiry. — *(A.F.P.)*

Tchad

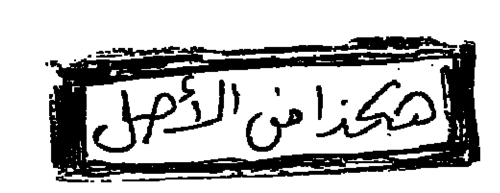
● M. KENNETH BROWN, porte-parole du département d'Etat, a déclaré jeudi 4 mai à Washington que les Etats-Unis « *soutenaient les efforts de la France et du Tchad en vue d'aboutir à une solution politique* » pour mettre fin à la guerre civile. — *(A.P., Reuter.)*

Tunisie

● LE GENERAL DE DIVISION MOHAMED AL-HABIB ESSOUSSI, ancien chef d'état-major de l'armée de terre tunisienne, est mort le jeudi 4 mai à Tunis. Il était âgé de soixante-quatre ans.

[Le général Essoussi avait participé, en tant qu'officier de l'armée française, aux campagnes de France en 1940, d'Italie en 1943-1945, et d'Indochine, avant de réintégrer l'armée tunisienne dont il avait été l'un des fondateurs au lendemain de l'indépendance de la Tunisie.

Après avoir suivi les cours de l'enseignement militaire supérieur français à l'Ecole d'état-major et à l'Ecole supérieure de guerre, le général Essoussi avait occupé les fonctions de chef du bureau logistique de l'état-major général, celles de sous-chef d'état-major général, et enfin celles de chef d'état-major de l'armée de terre, de février 1967 à avril 1976, date à laquelle il avait fait valoir ses droits à la retraite.]



DIPLOMATIE

A Bonn

Les entretiens Brejnev-Schmidt se sont ouverts dans une atmosphère « agréable, franche et réaliste »

M. Brejnev, arrivé jeudi 4 mai en visite officielle en R.F.A., poursuit ce vendredi ses entretiens avec le chancelier Schmidt. Les discussions de jeudi ont porté sur les problèmes bilatéraux.

De notre correspondant

Bonn. — Les premières conversations entre MM. Brejnev et Schmidt ne paraissent pas avoir dépassé le stade de la prise de contact. Elles n'ont duré jeudi que quatre-vingts minutes et n'ont porté, selon les porte-parole des deux délégations, que sur les problèmes bilatéraux ; elles se sont déroulées dans une atmosphère *« agréable, franche et réaliste »*. En l'absence de détails plus concrets, les deux porte-parole — le secrétaire d'Etat ouest-allemand Klaus Bölling et M. Zamiatine, membre du comité central soviétique — ont donc fait de leur mieux pour convaincre les journalistes que de part et d'autre on serait prêt à *« développer, améliorer et approfondir »* les relations germano-soviétiques. M. Bölling est allé jusqu'à évoquer la nécessité de placer ces rapports *« dans une perspective historique »*.

Il est vrai que l'accord de coopération économique qui sera signé samedi est d'une durée de vingt-cinq ans. Mais, comme il reste à insuffler dans cet accord-cadre un peu de vie et de substance, le chancelier Schmidt a mis l'accent sur le fait qu'une telle entreprise devrait servir surtout à renforcer la confiance réciproque entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. Cet objectif n'est sans doute pas négligeable, à en juger par les propos de M. Brejnev sur le *« passé difficile »* que les deux peuples n'auraient pas encore surmonté.

On affirme, cependant, dans les deux camps que même là où les divergences sont indéniables, on fera preuve d'un esprit *« constructif »*. Tel serait notamment le cas en ce qui concerne Berlin. Le problème n'est pas nouveau. Du côté allemand, on ne manque jamais de mettre l'accent sur les clauses de l'accord quadripartite qui prévoit le maintien des « liens » entre Berlin et la République fédérale. Les Soviétiques, en revanche, tiennent à la clause précisant que Berlin-Ouest ne fait pas partie de la R.F.A. Aussi attend-on avec intérêt le texte de l'accord économique à long terme pour voir comment cette difficulté a été résolue.

Au cours du dîner offert jeudi en l'honneur de M. Brejnev, le président Scheel a fait allusion au problème que pose l'ancienne capitale allemande.

Après avoir mentionné la *« grande importance »* que la R.F.A. attache à cette question, il a affirmé que l'Allemagne de l'Ouest *« espère et attend qu'une politique fondée de part et d'autre sur la stricte observance et la pleine application de l'accord quadripartite conduise à supprimer des obstacles existant dans certains domaines et à favoriser les rapports dans leur ensemble »*. Le président a également mentionné le sort de la minorité allemande vivant en U.R.S.S.

Dans sa réponse, M. Brejnev a évité la question de Berlin et s'est consacré au problème du désarmement. Il a repris les propositions de son pays en la matière, affirmant notamment : *« Faisons en sorte qu'il n'y ait plus d'augmentation des armements, réalisons des progrès véritables pour la réduction des forces armées et le désarmement aussi bien au niveau mondial qu'en Europe, particulièrement en Europe centrale. Renonçons à toute production et à tout stationnement de nouveaux systèmes d'armes de destruction massive. »* A propos de la bombe à neutrons, il a dit : *« Faisons en sorte, par des accords, qu'elle ne voie jamais le jour. »*

La démarche pénible...

Depuis sa descente d'avion jusqu'à la fin du dîner offert par le président Scheel, le chef du Kremlin a fait l'objet de toute l'attention des journalistes et des diplomates, soucieux de juger sa forme physique. Pour l'instant, leurs conclusions sont quelque peu incertaines. Alors qu'à l'aéroport M. Brejnev paraissait assez alerte pour un homme de soixante et onze ans, on a remarqué quelques heures plus tard sa *démarche pénible et son visage plutôt* boursouflé. Le soir, pourtant, il avait, semble-t-il, retrouvé toute sa vigueur. Mais on a noté qu'il avait besoin de l'aide de M. Gromyko et du chancelier Schmidt pour se lever de sa chaise.

Si la santé de M. Brejnev est l'affaire de l'équipe médicale qui l'accompagne, les autorités ouest-allemandes n'ont négligé aucun effort pour garantir sa sécurité. Elle n'a guère été menacée, en tout cas, par les trois mille manifestants qui se sont réunis, jeudi, sur la place de la Paix, à Bonn, pour protester contre les violations des droits de l'homme en U.R.S.S. Le général Grigorenko, récemment déchu de sa nationalité, a participé à ce meeting, au cours duquel des membres du K.P.D. — parti communiste pro-chinois — ont également dénoncé les activités « bellicistes » de M. Brejnev. Cela a même conduit la police à arracher les affiches sur lesquelles le leader soviétique était présenté comme un criminel terroriste. Enfin, quelques groupes du N.P.D. — qui se défend avec beaucoup de peine d'être un parti néo-nazi — se sont également mêlés à cette manifestation.

JEAN WETZ.

PAS DE PROCHAINE RENCONTRE BREJNEV-CARTER indique la Maison Blanche

Los Angeles *(A.F.P.)*. — Aucun accord Salt sur une limitation des armements stratégiques n'a été conclu et les chances de réunir cet été un « sommet » entre les présidents Brejnev et Carter sont *« lointaines »*, a déclaré jeudi 4 mai le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell. En voyage dans l'ouest des Etats-Unis avec le président, M. Powell a précisé qu'il *« n'y a actuellement aucun projet de « sommet »* américano-soviétique. Une telle rencontre pourra avoir lieu *« si et quand un accord Salt considéré par le président comme satisfaisant pour notre sécurité aura été réalisé »*, a-t-il dit. *« Ce n'est pas encore le cas »*. M. Powell a rappelé que les Etats-Unis s'étaient toujours déclarés disposés à tenir un « sommet » avec l'U.R.S.S. *« pour des consultations »*, mais que les Soviétiques insistent pour qu'une telle réunion n'ait lieu qu'à l'occasion de la signature d'un accord.

Cette mise au point a été faite après la publication, jeudi, dans le *New York Times*, d'un article indiquant que Washington et Moscou étaient parvenus à un compromis dans les négociations SALT, limitant à 2 250 le nombre des bombardiers et missiles stratégiques. L'article ajoutait qu'une rencontre Brejnev-Carter était probable avant l'été. *« Je ne pense pas que ce soit vrai »*, avait aussitôt déclaré M. Carter.

● *Le chef de l'Etat éthiopien*, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, a fait l'éloge de la France pour sa politique de neutralité dans la « corne » de l'Afrique. Au cours d'un entretien, mercredi 3 mai, avec l'ambassadeur de France à Addis-Abeba, M. Yves Barbier, qui quitte l'Ethiopie pour rejoindre Bangkok, son nouveau poste, le dirigeant éthiopien a souligné que le respect par la France de la liberté de l'Ethiopie et de son intégrité territoriale était à la base des relations amicales entre les deux pays. Il a également remercié la France pour son rôle vis-à-vis de la coopération entre l'Ethiopie et la République de Djibouti. — *(A.F.P.)*

● *M. Michel Sytenko* a été nommé, jeudi 4 mai, sur proposition soviétique, sous-secrétaire général des Nations unies pour les questions politiques et du Conseil de sécurité. Il succède à M. Chevtchenko, le diplomate soviétique qui a rompu avec son gouvernement. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

Les résultats des élections locales sont encourageants pour les travaillistes

De notre correspondant

Londres. — Les élections locales en Angleterre, qui ont eu lieu le jeudi 4 mai — en Ecosse, les électeurs s'étaient prononcés dès mardi, — n'ont pas donné de résultats permettant aux partis, et encore moins au gouvernement, de tirer des conclusions très précises sur l'évolution de l'opinion publique.

Dans l'ensemble, les scrutins de mardi et de jeudi sont encourageants pour le Labour, qui maintient ses positions ou limite l'avance escomptée des conservateurs. Mais ils sont insuffisants pour inciter M. Callaghan à demander des élections anticipées. Le scrutin de jeudi concernait les trente-deux « boroughs » du Grand-Londres, un tiers des sièges de trente-six grands centres urbains, ainsi qu'un tiers des sièges de quarante-quatre petites villes de province.

Les conservateurs ont progressé de manière spectaculaire dans le Grand-Londres. Avec un déplacement de voix moyen de 7 % en leur faveur, ils contrôlent maintenant vingt-cinq des trente-deux « boroughs », réalisant ainsi un gain de onze sièges, tandis que les travaillistes en perdent onze.

Dans le reste de l'Angleterre, et notamment dans le Nord, les travaillistes ont contenu la poussée conservatrice, gardant les centres urbains de Manchester, Newcastle, et des villes comme St. Helens, près de Liverpool, et Salfords, dans le Surrey, dont on s'attendait qu'elles soient conquises par les conservateurs. A Liverpool, les travaillistes restent les plus nombreux (40 sièges), devant les libéraux (35 sièges) ; les conservateurs (24 sièges) gagnent seulement 7 sièges.

Le seul succès important des conservateurs en province est enregistré à Sandwell, dans les Midlands, où les travaillistes étaient divisés. D'autre part, les conservateurs ont seulement réussi à faire perdre aux travaillistes la majorité absolue à Wolverhampton, dans les Midlands, et Tyneside-South, près de Newcastle, sans cependant s'en assurer le contrôle, comme ils pouvaient l'espérer.

En définitive, le glissement des voix en faveur des conservateurs atteint son maximum à Londres avec 7 %, mais s'établit seulement à 4,5 % dans le reste de l'Angleterre. De leur côté, les travaillistes ont bien défendu leur gain des consultations antérieures, obtenant même dans certains secteurs un glissement de 7,5 % en leur faveur par rapport à 1976.

D'autre part, les libéraux, contrairement aux indications tirées des sondages et de leur récent échec aux élections partielles, ne se sont pas effondrés. Enfin, les électeurs ont pratiquement ignoré le Front national, malgré une campagne vigoureuse de ce groupement raciste pour s'implanter à l'échelon local.

HENRI PIERRE.

Suède

Le gouvernement s'inquiète de l'activité militaire accrue des grandes alliances en Baltique

De notre correspondant

Stockholm. — L'intensification des activités militaires de l'OTAN et du pacte de Varsovie dans la Baltique et ses régions avoisinantes préoccupe le gouvernement suédois. Au début d'avril le ministre de la défense, M. Kronmark, a indiqué qu'en 1977 l'espace aérien suédois avait été violé à vingt-huit reprises et que dix-neuf fois des bâtiments étrangers avaient pénétré illégalement dans les eaux territoriales suédoises, en mer Baltique. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'*« erreurs de navigation »*, mais le nombre d'incidents est supérieur à celui des dernières années. La marine, qui effectue en moyenne deux cents sorties par an pour repousser des navires étrangers qui se trouvent *« un peu trop près »* des frontières suédoises, est intervenue 237 fois en 1977 et les avions de chasse ont accompli *379 missions du* même type contre 360 en 1976.

Le ministre a noté que les deux grandes alliances ont tendance à choisir comme lieu de manœuvre des sites de plus en plus proche de la Suède. En juillet, cent cinquante unités de marine et de l'air et un millier de parachutistes du pacte de Varsovie ont participé à des débarquements dans l'île de Usedom, au large de la R.D.A.

Les opérations de l'OTAN ont lieu surtout dans le sud-ouest de la Baltique. Depuis les années 60, trois bâtiments de l'Est sont stationnés en permanence pour surveiller la région, et cette surveillance est considérablement renforcée pendant les manœuvres du pacte atlantique. Les bâtiments étrangers en visite dans la Baltique sont l'objet d'une attention continuelle. Les reconnaissances aériennes au-dessus de cette mer se sont intensifiées. Ces vols prennent parfois une tournure dramatique en raison de l'importance du trafic aérien civil. Le 5 janvier 1977, un appareil américain a failli entrer en collision avec un avion de transport soviétique.

C'est le transfert par l'Union soviétique de six sous-marins équipés d'armes nucléaires de Mourmansk dans le port lituanien de Lipaja qui irrite le plus Stockholm. Ces submersibles, construits entre 1958 et 1962, ne sont pas du dernier modèle, mais le fait qu'ils portent des missiles nucléaires d'une portée de 1 300 kilomètres pose un problème nouveau.

Selon le ministre des affaires étrangères, la détente pourrait se trouver compromise si les superpuissances développaient de nouvelles armes et surtout disséminaient *« les armements dont elles disposent dans de nouvelles régions »*. A plus long terme, les Suédois paraissent craindre des contre-mesures de l'OTAN qui les placeraient dans un étau.

ALAIN DEBOVE.

Italie

Le P.C.I. invite le pays à ne pas se laisser « paralyser » par l'affaire Moro

De notre correspondant

Rome. — En enlevant, le 16 mars dernier, M. Aldo Moro — considéré comme l'homme politique le plus important d'Italie, — les terroristes avaient atteint le sommet de l'escalade. Mais ils montrent, depuis sept semaines, que des actions plus modestes continuent à les intéresser. On en a eu plusieurs illustrations au cours de la journée du jeudi 4 mai.

A une heure d'intervalle, deux cadres de la grande industrie — un dirigeant de Sit-Siemens, à Milan, et un fonctionnaire d'Italsider, à Gênes — ont été blessés à coups de feu aux jambes. Les *Gambizzazioni* — il a bien fallu inventer un terme pour définir ce cruel moyen d'intimidation — sont une spécialité des Brigades rouges. D'autre part, la voiture d'un dirigeant d'Alfa-Romeo a été incendiée à l'intérieur des usines d'Arese (*Lombardie*), en plein jour. Un quart d'heure plus tard, on découvrait par hasard une bombe à retardement cachée dans un sac. Son explosion aurait pu provoquer d'énormes dégâts.

Quant à la destruction de quinze voitures de la marque Alfa-Romeo en gare de Milan (*le Monde* du 5 mai), revendiquée par des « Brigades ouvrières armées », elle était moins dirigée, semble-t-il, contre la direction du groupe automobile que contre les syndicats. N'ont-ils pas accepté le principe d'heures supplémentaires pour accélérer la production de la Giulietta ? Si, l'année dernière, les confédérations syndicales étaient ouvertement défiées par des contestataires « autonomes », elles sont aujourd'hui attaquées par des terroristes clandestins qui travaillent très probablement dans les entreprises visées. La « vigilance ouvrière » va s'accentuer, à défaut de milices dont les syndicats non communistes ne veulent pas.

La direction du P.C.I. s'était réunie jeudi, avant les derniers attentats. Elle a émis une *« résolution »* en trois points.

D'une part, le pays, confronté à de nombreux problèmes, notamment économiques, ne doit pas se laisser *« paralyser »* par l'affaire Moro.

D'autre part, céder aux Brigades rouges aurait de très graves conséquences pour la vie démocratique du pays et pour la sécurité de tous les citoyens. En fait, le P.C.I. est très satisfait de l'attitude de la démocratie chrétienne : celle-ci, confirme-t-on, n'accepterait de faire un geste en direction des terroristes qu'après la libération de son président.

Enfin, le P.C.I. s'étonne que cinquante jours d'enquête n'aient rien donné. Il ne s'interroge pas seulement sur l'efficacité de la police, mais sur de mystérieux obstacles qui empêcheraient de trouver la cachette des Brigades rouges. *L'Unita*, organe officiel du P.C.I., cite *« de vieux centres de pouvoirs dans le domaine financier et l'appareil étatique »*, suggérant qu'il existe un Etat dans l'Etat. Il ne s'agit cependant que d'hypothèses.

ROBERT SOLÉ.

TROIS APPELS ANONYMES A L'AGENCE BELGA

(De notre correspondant)

Bruxelles. — L'agence de presse belge a reçu, dans la nuit du jeudi à au vendredi 5 mai, trois appels téléphoniques en provenance de l'étranger, annonçant la mort de M. Aldo Moro. Une première fois, à 2 heures du matin, le journaliste de garde a eu affaire à un interlocuteur qui lui a parlé en italien d'abord, en allemand ensuite. Comme il ne comprenait aucune de ces deux langues, l'homme lui a parlé en anglais et a dit : « Aldo Moro a été reconnu coupable et exécuté cette nuit. » « Pourquoi alerter une petite agence comme la nôtre et à l'étranger ? », a demandé le journaliste de Belga. « Nous avons nos raisons », a répondu l'homme ; et il a raccroché. Le journaliste a d'abord cru qu'il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie. Mais, à 4 heures du matin, il a eu un nouvel appel de l'homme, qui disait téléphoner, cette fois, de Düsseldorf. Peu avant 6 heures, un autre correspondant a appelé, cette fois, en italien seulement, pour répéter qu'Aldo Moro avait été « exécuté ». — P. de V.

Une enquête d'actualité

« L'Italie des enlèvements »

Depuis le rapt du baron Empain, la France fantasme sur son italianisation. Après la péninsule, pourquoi pas nous ? *L'Italie des enlèvements*, de Jean Lesage, résultat de plusieurs mois d'enquête au-delà des Alpes, joue parfois sur cette corde, mais donne surtout l'impression que la violence de masse est un phénomène spécifiquement italien.

Ce livre ne manque pas d'anecdotes, horrifiantes ou drôles, mais il réinsère la prise et le rançonnement d'otages dans un contexte culturel particulier. L'Italie dans son ensemble — particulièrement le Sud, la Sicile et la Sardaigne — a derrière elle une solide tradition, plurimillénaire en fait, de banditisme. La Mafia présente le côté image d'Epinal du phénomène. Mais l'agression physique en général est une habitude italienne ancienne. Vers 1900, ce pays avait le plus fort taux d'homicides d'Europe, devançant même l'Espagne et la Hongrie.

L'enquête très complète de Lesage trace bien la toile de fond sociologique de l'enlèvement contre rançon : celui d'une désagrégation régulière, profonde, totale de la société italienne, d'une rupture généralisée du contrat social. La péninsule retourne lentement au stade du « chacun pour sa peau ». L'absentéisme est massif dans le secteur économique, la corruption omniprésente dans le domaine politique. L'enlèvement, du rapt de P.-D. G. au kidnapping de caniche, est un cas extrême plutôt qu'une exception. En France, par comparaison, la discipline sociale est intacte, le niveau de la fraude fiscale se maintenant à un niveau constant fixé par la tradition. De notre côté des Alpes, l'enlèvement est exceptionnel, spectaculaire. Il reste en contradiction avec les mœurs générales du pays.

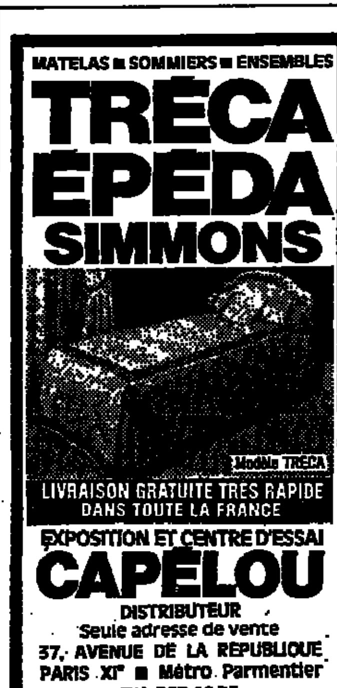
Pour Lesage, comme pour beaucoup d'Italiens, la submersion de l'Italie par l'anarchie et le banditisme représente la victoire du Sud sur le Nord, la revanche tragique du sous-développement sur la société de consommation. Il démonte bien les mécanismes financiers de la prise d'otage, son rituel d'institution désormais bien établie. Il ne souligne sans doute pas assez l'élément latent de sadisme dans la procédure, croyant trop au code d'honneur du banditisme sarde.

La partie la plus impressionnante du livre de Jean Lesage est sans doute l'interview des rescapés, des otages libérés, traumatisés, transformés par leur enlèvement. Réduits à l'état d'objet, ils ont fait l'expérience individuelle du totalitarisme. On est d'ailleurs frappé par la ressemblance entre certaines de ces interviews et les réactions de dissidents soviétiques à leur sortie de prison ou d'asile psychiatrique. Le viol des droits de l'homme est partout identique à lui-même, indépendamment de la motivation de l'agresseur, individuel ou collectif.

EMMANUEL TODD.

(*) Jean Lesage, *l'Italie des enlèvements*, Olivier Orban, 335 p., 44 F.





AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le gouvernement fait arrêter les dirigeants du nouveau parti de la Conscience noire

De notre correspondante

Johannesburg. — L'AZAPO (Azanian People's Organisation), nouveau parti de la Conscience noire, aura seulement vécu cinq jours avant que deux de ses responsables soient arrêtés. M. Ishmael Mkhabela, président du parti (également président du Comité d'action de Soweto, SAC), et le secrétaire de l'organisation, M. Lybon Masaba, ont été arrêtés *jeudi 4 mai en même temps que le* vice-président du SAC, M. Letsatsi Mosala.

L'AZAPO avait été créée dimanche 29 avril dans une église anglicane de Roodepoort, près de Johannesburg. Environ quatre-vingts délégués, noirs, métis et Indiens, venus de toutes les provinces, s'étaient réunis à cet effet.

« *Nous avions deux possibilités*, expliquait dimanche soir M. Masaba, *soit prendre la clandestinité, soit former un mouvement noir différent de ceux qui ont été interdits. Nous avons choisi la voie légale.* » L'organisation fait référence à la Conscience noire, ce qui n'est pas sans danger depuis l'interdiction, le 19 octobre dernier, de dix-huit organisations qui se réclamaient de ce mouvement.

Les dirigeants de l'AZAPO se disent pacifistes. Ils expliquent que leur but est de fonder une structure noire solide face aux institutions créées par le gouvernement, telles que les bantoustans, les conseils de communauté, etc. L'AZAPO souhaite que la majorité noire du pays reprenne conscience de la force « *face au pouvoir blanc* ». Elle désire une société n'ayant qu'un seul Parlement, un Etat unitaire et un système d'éducation unique. Son slogan : « *Un peuple, une Azanie.* »

Les arrestations surviennent au moment où l'AZAPO s'apprêtait à organiser un important rassemblement public pour montrer le soutien dont elle jouit parmi la communauté noire urbanisée.

Scandale financier

Le directeur du ministère de l'information, M. Deneys Rhoodie, frère du secrétaire à l'information, M. Eschel Rhoodie, et le chef de l'administration ministérielle, M. J.-F. Waldeck, sont les premières victimes d'un scandale financier, qui agite ce ministère depuis plus d'un mois. M. Connie Mulder, ministre des relations pluralistes (affaires africaines) et de l'information, a annoncé mercredi 3 mai que M. Deneys Rhoodie et M. Waldeck avaient accepté de prendre leur retraite fin mai. Il a cependant souligné aussitôt que cette décision n'avait rien à voir avec leur compétence professionnelle, mais qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'une réorganisation du ministère.

L'affaire a été révélée progressivement par des articles publiés dans des journaux anglophones du dimanche, qui émettaient des doutes sur l'origine des fonds ayant servi à payer deux voyages aux îles Seychelles du secrétaire à l'information, M. Eschel Rhoodie, et de plusieurs de ses amis. Bien que celui-ci ait toujours affirmé avoir payé lui-même ces séjours, les hebdomadaires persistaient dans leurs allégations, ajoutant chaque fois une nouvelle pièce au dossier.

L'étalage de la fortune de M. Eschel Rhoodie, et la commande, par le ministère, d'un livre pour lequel les deux frères du secrétaire, Deney et Nic Rhoodie (professeur à l'université de Pretoria), ont été payés sur la base d'une lettre truquée commencèrent à émouvoir l'opinion.

Ce qui semble avoir particulièrement troublé les Afrikaners, pourtant toujours prêts à soutenir un des leurs en difficulté, fut un rapport au Parlement de l'auditeur général, expliquant que les fortes sommes dépensées par le ministère avaient servi, en partie, à payer des articles favorables à l'Afrique du Sud dans des journaux à l'étranger — à ce sujet, M. Eschel Rhoodie avait révélé l'existence d'un fonds destiné à « acheter » des journalistes étrangers.

Le secrétaire, quant à lui, reste à son poste et suivra son ministre dans une tournée à l'étranger dans la seconde moitié de 1978. M. Connie Mulder a annoncé la création d'une commission d'enquête qui sera chargée de préparer une réorganisation du ministère.

Les anglophones et l'opposition demandent la démission de M. Eschel Rhoodie et celle du ministre en personne, qu'ils considèrent comme premier responsable de la situation. Le gouvernement aurait, d'autre part, demandé au général Hendrik Van den Bergh, chef du service de renseignements, de découvrir l'origine de ces fuites sans précédent qui ont profité à la presse anglophone.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Namibie

L'armée sud-africaine lance un raid de représailles « limité » contre des bases de la SWAPO en Angola

De notre correspondante

Johannesburg. — L'armée sud-africaine a attaqué, jeudi 4 mai, les bases de la SWAPO, le mouvement nationaliste namibien, installées en Angola, a annoncé le ministre de la défense, M. P.W. Botha. L'opération est présentée par le gouvernement comme « *limitée* », mais Luanda n'a révélé ni l'envergure exacte du raid, ni la position des bases attaquées, ni le nombre de blessés et de morts (1). Selon le ministère angolais de la défense, les bombardements auraient commencé dès l'aube. Des parachutistes auraient attaqué et occupé pendant plusieurs heures la ville minière de Cassinga, à 250 km au nord de la frontière namibienne, où ne se trouve, selon Luanda, qu' « *un camp de réfugiés namibiens* ». On affirme également à Luanda que des Mirage sud-africains auraient survolé l'espace aérien au-dessus de Cassinga.

Du côté sud-africain, on justifie le raid par une récente recrudescence des attaques de la SWAPO en territoire namibien (1). « *L'opération*, a expliqué M. Piet Botha, le ministre de la défense, *a été décidée après l'attaque de nos forces en Ovambo Land par un nombre important de terroristes fortement armés de la SWAPO.* » Au cours de leur dernier raid, qui aurait eu lieu mercredi soir 3 mai, les nationalistes auraient endommagé le complexe hydro-électrique de Ruacana et saboté le pipe-line qui transporte l'eau d'Oshikango à Ondongwa, près de la frontière.

En fait, les représailles sud-africaines contre la SWAPO en territoire angolais étaient assez prévisibles. Quelques jours avant l'acceptation par Pretoria du « *plan de paix* » proposé par les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne et Canada) (*le Monde* du 27 avril), des rumeurs persistantes indiquaient une certaine impatience des militaires basés en Namibie et partisans d'un raid « à l'israélienne » ou « à la rhodésienne » sur des camps de la SWAPO.

Le journal progouvernemental *The Citizen* défendait encore récemment ce point de vue dans un éditorial. Apparemment les politiciens étaient parvenus à faire patienter momentanément les responsables de l'armée, le temps pour le premier ministre, M. John Vorster, de donner son accord au plan « occidental ».

Le vote de l'assemblée générale de l'ONU, mardi 2 mai, demandant que des sanctions soient prises contre l'Afrique du Sud et que l'on assure rapidement le retrait des troupes sud-africaines du territoire, a probablement incité le gouvernement à donner le feu vert aux forces armées, cette opération n'ayant qu'un seul objectif : mettre la SWAPO dans une position de faiblesse.

Si l'opposition parlementaire blanche ne condamne pas le raid, elle s'interroge sur ses répercussions possibles. La SWAPO devrait, en effet, s'entretenir dans les prochains jours avec les représentants des « *cinq* » du problème de Walvis Bay (l'organisation souhaiterait que les cinq s'engagent à garantir le rattachement de l'enclave à la Namibie après l'indépendance), du rôle du représentant de l'ONU en Namibie — dont elle voudrait voir accroître les pouvoirs par rapport à ceux de l'administrateur général sud-africain. Enfin du stationnement des troupes sud-africaines, que la SWAPO souhaite voir basées dans la moitié sud du pays et non dans le nord comme le prévoit le plan.

C. Ch.

(1) N.D.L.R. : le général Geldenhuys, commandant en chef des troupes sud-africaines en Namibie, à annoncé, dans la nuit de jeudi à vendredi, que l'opération s'est « *terminée* » jeudi soir.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter adopte un ton populiste pour fustiger les « groupes d'intérêts particuliers »

De notre correspondant

Washington. — Lors de l'« *examen de conscience* » de l'équipe de M. Carter à la mi-avril, à Camp David, une conclusion s'était dégagée, du moins aux yeux de certains participants : le président devait se montrer ferme, parler plus haut, cesser de vouloir faire plaisir à tout le monde à la fois. Cette conclusion semble avoir été retenue si l'on en juge par les interventions récentes de M. Carter.

Pour le moment, cette fermeté a surtout fait ressortir le caractère « populiste » de la personnalité du président. Ainsi, le 17 avril, alors que son projet de réforme fiscale se heurtait à toutes sortes d'obstacles au Congrès, M. Carter dénonçait « *les groupes d'intérêts particuliers, puissants, riches, influents, représentés ici par des porte-parole, des avocats et des comptables, et qui s'efforcent de protéger les privilèges égoïstes taillés pour eux dans le passé* ». « *Le travailleur américain moyen*, poursuivait-il, *paye la note des riches et d'autres qui déduisent de leurs impôts des repas à prix élevés, de coûteux billets de théâtre, des places aux compétitions sportives, des voyages en première classe et même leur cotisation à des clubs.* »

Une semaine plus tard, le président revenait sur le sujet en évoquant le cas d'un médecin qui avait déduit — légalement — 14 000 dollars de sa déclaration d'impôts pour les réceptions qu'il organisait à bord de son yacht. Un chef d'entreprise avait fait de même pour les trois cent trente-huit repas d'affaires, près d'un par jour, pris dans l'année. « *C'est l'Américain moyen, le travailleur, qui doit payer les impôts à la place de ce type, c'est là un abus grossier* », s'était écrié M. Carter.

Le thème a été un peu différent, mais le ton tout aussi brutal jeudi 3 mai, au cours de la tournée que le président a entreprise dans les Etats de l'Ouest. Devant le barreau de Los Angeles, M. Carter n'a pas hésité à heurter de front la puissante corporation des hommes de loi américains : « *Nous avons la plus forte concentration d'avocats sur la terre*, a-t-il dit, *un pour cinq cents Américains. Mais 90 % de ces avocats sont au service de 10 % de la population.* »

Evoquant le système judiciaire en général, M. Carter a observé que « *sur les cinq cent vingt-cinq juges fédéraux, vingt seulement sont noirs ou d'origine hispanique et six sont des femmes* ». Il a poursuivi : « *J'ai visité de nombreuses prisons et je sais que presque tous les détenus viennent des rangs des pauvres et des faibles. L'enfant du privilège a droit fréquemment au bénéfice du doute. L'enfant de la pauvreté rarement.* » Le chef de la Maison Blanche a enfin fait allusion, pour la première fois, à la brutalité policière qui s'exerce à l'encontre des Chicanos, les Américains d'origine mexicaine, citant le cas particulièrement révoltant de trois policiers de Houston condamnés à un an de prison après avoir battu à mort un prisonnier, il a affirmé : « *Ces brutalités doivent cesser et mon administration y veillera.* »

Des responsabilités partagées

M. Carter touchait là des points sensibles, mais dans lesquels les responsabilités sont partagées. Ainsi, la nomination des juges fédéraux est une prérogative du président, même si ses choix doivent être ratifiés par le Sénat. Or, sur les trente-deux juges nommés depuis un peu plus d'un an, on compte deux Noirs et une femme, ce qui n'est pas de nature à redresser rapidement le déséquilibre déploré. En outre, la tendance de la présente administration à s'inspirer de considérations politiques (l'écrasante majorité des juges nommés sont des démocrates) a été cruellement illustrée par l'affaire Marston, ce procureur de Pennsylvanie — un Républicain — limogé par le ministre de la justice, alors qu'il s'apprêtait à enquêter sur les manipulations financières douteuses de deux congressistes de son Etat, tous deux démocrates.

Quant à la prolifération des avocats, elle sert sans conteste les groupes d'intérêts, mais elle découle aussi de la complexité du système judiciaire et de celle, tout aussi grande, de la vie administrative. Un très grand nombre d'Américains, constatant qu'il leur est impossible de se retrouver dans le maquis des règlements, se tournent vers des hommes de loi pour des formalités qui seraient plus simples sous d'autres cieux, de la rédaction de leur feuille d'impôt à leurs problèmes d'assurance. A la limite, les mêmes juristes qui « soufflent » à tel congressiste un projet de loi l'interpréteront pour leur clientèle privée au mieux de leurs intérêts, jusqu'à ce qu'ils trouvent sur leur chemin d'autres avocats mieux armés encore. Rien ne peut se faire sans eux en tout cas.

Ce recours de M. Carter aux accents populistes emportera-t-il l'adhésion du public ? Ce n'est pas certain. Une partie de l'opinion qui ne recoupe pas forcément les frontières du monde privilégié risque de taxer le président de démagogie ; une autre, tout en approuvant ses intentions, continuera de le trouver trop prisonnier du système, ou pas assez conséquent. On n'a pas oublié que ses attaques de l'an dernier contre les groupes de pression pétroliers ont tourné court en quelques jours et que le président doit accepter aujourd'hui la libération des prix du gaz naturel, sujet qui avait précisément motivé cette « *campagne* » éphémère. Un sondage fait par l'agence Associated Press et la chaîne de télévision N.B.C. illustre ce double sentiment éprouvé par les Américains à l'égard de leur président. Quatre-vingts pour cent d'entre eux le jugent « *honnête* » et « *gros travailleur* », mais 29 % seulement estiment qu'il s'acquitte bien de ses fonctions...

MICHEL TATU.

CORRESPONDANCE

Le développement du Nicaragua

L'ambassade du Nicaragua à Paris nous a fait parvenir, en réponse au témoignage de deux anciens coopérants français dans ce pays (le Monde *daté 12-13 février) une lettre dont nous extrayons les passages suivants :*

L'assassinat du leader politique de l'opposition conservatrice, M. Pedro Chamorro, le 10 janvier dernier, les manifestations de protestation qui s'ensuivirent, ainsi que celle d'appui au gouvernement le 26 février et qui a réuni près de deux cent mille personnes à Managua ; les affrontements armés entre les forces de l'ordre et divers groupes du Front sandiniste de libération nationale (castristes), ont attiré l'attention de l'opinion publique internationale sur un petit pays de l'Amérique centrale qui généralement, même lorsqu'il fait des efforts pour la mise en œuvre de sa politique de développement, ne réussit presque jamais à occuper la « une » de la presse mondiale.

La presse française, à cette occasion, n'a pas manqué de se faire l'écho de ces manifestations, particulièrement *le Monde*, qui a publié à plusieurs reprises articles et témoignages sur le Nicaragua. (...)

Jugeant sévèrement le témoignage des deux coopérants français, dont il relève cependant les « bonnes intentions », *notre interlocuteur poursuit :*

Affirmer (...) que l'armée nicaraguayenne, à l'occasion du tremblement de terre qui détruisit Managua en décembre 1972, « organisa un véritable pillage », achevant les mourants à coups de mitraillette, relève de la littérature de fiction (...), ils (les deux coopérants) présentent en même temps sous une image pour le moins naïve les pays qui ont apporté leur aide au Nicaragua, parmi lesquels la France, lorsqu'ils affirment que l'aide internationale de 800 millions de dollars est allée droit dans les poches du président Somoza Debayle et de sa famille.

L'ambassade décrit ensuite le « combat pour le développement » que mène, selon elle, le gouvernement du général Somoza Debayle.

L'action du gouvernement porte essentiellement sur le secteur agricole en raison de l'importance de celui-ci dans l'économie nationale (25 % ou 35 % du produit national brut, selon que l'on considère ou non les agro-industries) (1) et du rôle qu'il est appelé à jouer dans la réalisation de la politique de développement socio-économique. On a créé à cet effet un plan national d'investissements et élaboré une politique qui s'est donné pour objectif (Plan de développement rural 1975-1980) l'amélioration du niveau de vie de la population rurale. (...)

Les responsables de la politique agricole se sont donné, par ailleurs, une série d'objectifs-instruments, classés par ordre de priorité, dans le but d'atteindre un réel changement du niveau de vie de la population rurale. (...)

C'est donc à travers l'accroissement de la production agricole que le gouvernement cherche à assurer la disponibilité des biens et des services, ainsi qu'un accroissement plus fort de l'économie en général. Cela permettrait également au secteur agricole d'augmenter sa contribution à la balance des paiements afin d'obtenir les moyens extérieurs de financement nécessaires à la mise en œuvre de la politique générale de développement économique. Mais surtout — et c'est là peut-être l'objectif principal de la politique agricole — le développement de ce secteur doit garantir la production d'aliments et de matières premières destinées à la consommation interne afin d'assurer, dans le domaine social, un progrès du niveau nutritionnel de la population, et dans le domaine purement économique, la stabilité domestique des prix et l'accroissement de l'intégration des différents secteurs de l'économie. (...)

Les résultats ne sont peut-être pas satisfaisants, mais c'est vouloir ignorer la problématique du sous-développement que de rendre systématiquement responsable le gouvernement et l'administration publique d'un lourd héritage né de la colonisation et d'une indépendance politique très mal digérée

(1) Le secteur agricole produit des revenus pour plus de 50 de la population ; il contribue également pour 75 % aux exportations totales du pays

Poursuivi par la justice américaine

LE FINANCIER ROBERT VESCO A DU QUITTER LE COSTA-RICA

San-José (*U.P.I.*). — M. Robert Vesco, financier nord-américain poursuivi aux Etats-Unis pour détournement de fonds et qui avait trouvé refuge au Costa-Rica, a quitté ce pays, mercredi 3 mai, à destination de Panama. Le nouveau président du Costa-Rica, M. Rodrigo Carazo, qui a pris ses fonctions lundi, avait demandé mardi le rejet de la demande de naturalisation costaricienne de M. Vesco. Au cours de sa campagne électorale, M. Carazo avait promis de s'opposer à la naturalisation du financier (*le Monde* du 7 février).

M. Vesco, qui s'était installé au Costa-Rica en 1972 sous la protection de l'ancien président José Figueres, est accusé d'avoir détourné 2 millions de dollars lorsqu'il dirigeait la société Investors Overseas Service, dont le siège était situé en Suisse. Il est également accusé aux Etats-Unis d'avoir fourni une contribution illégale de 200 000 dollars au comité de réélection de M Richard Nixon en 1972. M. Vesco avait fait bénéficier de ses largesses l'ancienne équipe au pouvoir au Costa-Rica, en particulier M. Figueres.

Brésil

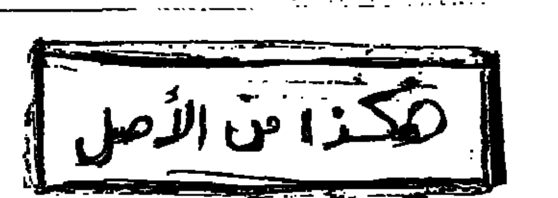
LES MANIFESTATIONS DE SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES S'INTENSIFIENT

Sao-Paulo (*A.F.P.*). — Des manifestations de solidarité en faveur des prisonniers politiques brésiliens se sont multipliées jeudi 4 mai au Brésil, notamment à Sao-Paulo, Recife, Rio-de-Janeiro et Belo-Horizonte. Ces manifestations, organisées par des parents de détenus, des organisations religieuses et étudiantes, des groupes pour l'amnistie, des intellectuels et des artistes, sont destinées à soutenir la grève de la faim déclenchée par quatre-vingt-un prisonniers politiques à Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Recife, Salvador et Fortaleza. Ceux-ci tentent d'obtenir des autorités militaires la fin de l'isolement carcéral infligé à deux de leurs camarades, condamnés à perpétuité au pénitencier d'Itamaraca à Recife.

Le juge de la circonscription judiciaire militaire de Recife, M. José Bolivar Regis, a indiqué mercredi, pour sa part, qu'il pourrait « *humaniser quelque peu son interprétation de la loi* » au sujet des deux condamnés, à condition que les détenus cessent leur mouvement.

L'organisation Amnesty International a, de son côté, envoyé jeudi un télégramme au président Ernesto Geisel, lui demandant de « *faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à la grève de la faim entreprise par la quasi-totalité des prisonniers politiques du Brésil* ». Une quinzaine de prisonniers d'Itamaraca auraient été transférés dans un hôpital après avoir refusé toute autre nourriture que de l'eau et du sucre, indique Amnesty International.





…e pour fustiger
…ticuliers »

MICHEL TAT…

Poursuivi par la justice améric…

LE FINANCIER ROBERT … A DU QUITTER LE COSTA…

Brésil

LES MANIFESTATIONS DE SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES S'INTENSIFIENT

DE SI PETITES ILES FRANÇAISES

II. — Les Marquises entre la fidélité et le particularisme

par PIERRE VALLINCLAND

Découvertes à la fin du seizième siècle, françaises depuis le milieu du dix-neuvième, les îles Marquises, qui font partie du territoire de la Polynésie, sont un archipel dont l'histoire est marquée par la « guerre » que s'y livrèrent, comme dans tout le Pacifique colonisé, les missions catholiques et presbytériennes (« le Monde » du 5 mai). Elles se trouvent confrontées aujourd'hui au problème que connaît l'ensemble de l'outre-mer français : attachement à la métropole ou accentuation du particularisme ?

Taiohaé, îles Marquises. — Si l'on excepte les Galapagos, qui sont plus liées au continent américain qu'à l'Océanie, les Marquises constituent le dernier maillon oriental de l'extraordinaire éparpillement insulaire du Pacifique Sud...

Le docteur Louis Rollin, mort octogénaire en 1972 à Papeete, exerça son art pendant près de dix années aux Marquises. Il cumulait les fonctions médicales et les responsabilités officielles de résident. Dans le climat d'apaisement qui prévalait entre la Mission et les représentants de la République, Rollin, avec justement l'aide des missionnaires, parvint à bloquer d'abord, puis à renverser, la tendance démographique. Celle-ci, en 1928, avait atteint son niveau le plus bas et laissait prévoir la disparition totale de la « race » marquisienne avant la fin du siècle. Les taux de natalité et d'accroissement démographiques bruts sont actuellement parmi les plus forts du monde, la morbidité (1) est devenue très faible avec les reculs spectaculaires de la lèpre, de la tuberculose, de l'éléphantiasis (pour ne pas dire leur disparition). L'accroissement démographique net demeure toutefois relativement faible en raison de l'expatriation définitive ou de longue durée d'une bonne partie des classes d'âge les plus dynamiques et les plus prolifiques. Cette hémorragie semblait devoir être freinée par les efforts publics qui avaient prolongé l'œuvre de Louis Rollin. Les premières adductions d'eau facilitèrent d'abord grandement la vie quotidienne dans des îles à la pluviométrie capricieuse et au relief très accidenté. La scolarisation, qui n'était guère que de 10 à 15 % à la fin de la seconde guerre mondiale et demeurait en grande partie l'apanage de la mission (surtout des sœurs de Saint-Joseph de Cluny) est passée, depuis plusieurs années déjà, à près de 100 %. La scolarité est d'ailleurs — comme en France — obligatoire jusqu'à seize ans... Comme à Courbevoie ou à Marseille, on apprend les mathématiques modernes et, comme à Périgueux, on ne dit plus « un angle » mais un « secteur angulaire »... Dans les familles marquisiennes aisées, on ne voit plus d'autre avenir à ses enfants qu'un emploi « de bureau », de préférence d'ailleurs dans la fonction publique.

Le souci majeur

Des dispensaires ont éclos — surtout dans la période 1960-1975 — dans toutes les vallées comptant plus de quatre-vingts ou cent habitants. Trois médecins, dont un pratique un peu de chirurgie, et plus de vingt infirmiers, sages-femmes et aides-soignantes assurent le fonctionnement de ce secteur médical. Toute maladie ou accident grave fait l'objet d'une évacuation par voie aérienne vers Tahiti.

Ces trois actions fondamentales, adductions d'eau, équipements scolaires, service de santé, ont été le complément de l'œuvre de Louis Rollin et de l'ordre moral instauré par la mission. Elles ont été l'effort essentiel des années 50 à 70 et se poursuivent dans la ligne tracée par le comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES).

Mais, déjà, il fallait songer à autre chose. Les Marquisiens considéraient avec intérêt les avantages financiers obtenus par les Tahitiens grâce au centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique. Et ce, malgré des votes peu favorables au pouvoir central, en 1969 notamment. Jusque-là, la confiance avait régné entre une autorité gouvernementale incontestée et l'opinion locale. On attendait : mais oui, le tour les Marquises allait venir. La desserte par cargos mixtes (que les Messageries maritimes allaient supprimer) serait remplacée par le passage, quatre à cinq fois l'an, de petits cargos qui apporteraient directement de France ou des Etats-Unis les marchandises pondéreuses ; l'attachement que les Marquises avaient manifesté vis-à-vis du gaullisme inciterait le gouvernement à forcer les quelques obstacles qui demeuraient, notamment à Tahiti... L'isolement étant toujours le souci majeur, il fallait aussi obtenir mieux que les minuscules pistes d'aviation en service. Il fallait construire cette piste pour long-courriers inscrite au Plan mais dans un bien mauvais rang d'urgence. Là encore, les écueils étaient nombreux, mais, pour les éviter, la meilleure attitude politique n'était-elle pas de se démarquer de la manière la plus radicale possible de celle de Tahiti ?

Les mauvais esprits ironisaient : « *Plus vous serez inconditionnels et moins Paris vous donnera. Voyez l'archipel des Australes, en votant autonomiste depuis des années, il a obtenu un aérodrome pour Fokkers que vous n'avez pas encore.* » Mais ces sceptiques ne trouvaient guère d'audience aux Marquises au moment où, une fois encore, en se rangeant massivement derrière M. Giscard d'Estaing pour la succession de Georges Pompidou, l'électorat venait de confirmer le pari d'une fidélité payante.



La théorie parisienne, même après l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing, était qu'il ne pouvait être touché au statut de la Polynésie que pour faire de ce territoire un département ou un pays indépendant. L'indépendance de la Polynésie signifiait en effet pour les Marquises une accumulation de problèmes tenant au dénuement économique de l'archipel et à l'inexistence des infrastructures : pas de quai dans ce pays pourtant essentiellement maritime, pas de lieu de stockage pour les hydrocarbures qui arrivent par bidons de 200 litres au bon gré des goélettes privées, pas d'électricité, excepté pour un village ; moins de 5 kilomètres de routes goudronnées, aucune entreprise privée en dehors des épiceries et débits de boisson. Peut-être en matière d'investissement avait-on un peu trop défavorisé l'économie au profit du social ?

La mission, de son côté, avait des motivations plus subtiles. A un moment où toutes les Eglises du Pacifique favorisaient plus ou moins ouvertement la mise en cause des tutelles, il était délicat de ne pas afficher une relative indépendance à l'égard du pouvoir central. Toutefois, la marge de manœuvre était étroite. La position géographiquement excentrée des Marquises entraîne un non-alignement relatif sur les idées en vogue dans les autres îles. De plus, le particularisme marquisien est réel, de même qu'une certaine méfiance.

On conserva tout de même l'espoir. On venait d'élire un président jeune dont le premier ministre était un gaulliste dynamique : tout n'était que question de patience. On vit même l'un des deux conseillers territoriaux, le plus influent, sans toutefois adopter l'étiquette U.D.R., prendre ses distances avec les groupes autonomistes et apporter à Tahiti un soutien à peu près constant au groupe de la majorité, animé à l'Assemblée nationale par M. Gaston Flosse.

La municipalisation

La grande affaire du moment était aussi la mise en place des municipalités. Une par île. L'influence de la « municipalisation » sur le comportement des notables locaux fut incontestable : dans les îles éloignées, la vie publique et politique ne dépassa plus guère l'horizon communal. Les « conseillers-maires » furent bientôt amenés à passer le plus clair de leur temps à se battre pour leur commune. Ce qui, dans certains cas, amena la mise en place d'équipements et de services fort attendus. Il y eut aussi quelques déceptions. Pourtant on peut encore se demander si un temps précieux n'a pas été perdu pour l'ensemble de l'archipel. Les infrastructures de base, quais, aérodromes appropriés aux distances, circuits de distribution ou de collecte maritime, forages profonds, encouragements aux investissements privés, dépôts d'hydrocarbures, entrepôts frigorifiques : tout cela — qui dépasse les moyens et les compétences des communes — n'a pratiquement pas progressé depuis dix ans. Au contraire, les facilités que valait l'escale des Messageries maritimes ont disparu et ne sont pas encore compensées par une squelettique liaison aérienne hebdomadaire qui vaut aux Marquises quatre fois moins de visiteurs que n'en amenaient les Messageries en 1970. La construction, à Nuku-Hiva, d'une première tranche de l'aérodrome pour moyen-courriers va, certes, améliorer la situation : elle permettra, en 1978, si tout va bien, l'atterrissage de Fokkers qui transporteront une trentaine de passagers et du fret. Mais la seconde tranche, celle qui permettra l'arrivée des longs-courriers, suivra-t-elle ?

Les habitudes prises, le laxisme de l'administration, le refus — ou pour le moins la répugnance — même au sein de la mission, vis-à-vis de toutes les formes un peu contraignantes d'éducation civique laissent perplexe quant à la possibilité d'espérer que ce soit la « base » qui impose certains choix. Les milieux tahitiens, dans la mesure où le nouveau statut permettra au conseil de gouvernement de mieux maîtriser ces problèmes, devront rapidement convaincre les Marquisiens de leur désir de les aider à combler les retards qui les affligent. Là encore, tout ne sera pas facile et des crises politiques pourraient bien faire resurgir divergences et animosités.

Quant au pouvoir central, il ne fait aucun doute, après les élections municipales de mars et mai 1977, qu'il doit s'attendre à des joutes serrées pour la mise en application du nouveau statut adopté fin juin par le Parlement.

Aux Marquises, ces échéances électorales ont bien fait ressortir qu'une page était tournée. Après les espoirs ou les illusions — comme on voudra — de 1968 à 1973, la crise économique, en 1974 et 1975, a commencé, avec les décalages dus à la distance, à susciter quelque désenchantement et quelque réserve. Chez certains, même, quelques doutes quant aux déterminations métropolitaines de primer « la fidélité ». En 1976 certains changements dans la haute administration, les hésitations sur le statut ont ajouté à ce désenchantement. Les élections municipales de 1977, en éloignant de la mairie la plus importante un maire R.P.R., conservateur, membre d'une vieille famille de son île et fort bien vu de l'administration et de la mission, pour y placer un commerçant aisé, indépendant, non marquisien de naissance, ont été révélatrices de cette évolution.

En mai 1977, lors des élections territoriales, le siège d'un conseiller gaulliste décédé est allé, de justesse il est vrai, à un jeune autonomiste. De la sorte, le Front uni qui regroupe les tendances autonomistes s'est vu assuré d'une majorité d'une voix. M. Rauzy, élu des Marquises, a par la suite apporté son soutien aux autonomistes à l'occasion de plusieurs votes de l'Assemblée territoriale.

C'est dans un tel contexte que Paris et le gouvernement auront à faire leur choix vis-à-vis des Marquises, dans les domaines encore nombreux réservés à la souveraineté d'Etat : plan, défense, aviation civile, commerce extérieur... Ce sont là justement les grandes zones sombres où, depuis 1842, Paris s'en est remis aux décisions suggérées par Tahiti.

Quelle que soit l'austérité des finances de la République dans les prochaines années, un « largage » rapide et brutal de la Polynésie — sauf difficultés très graves en métropole — demeure peu probable.

Dans ces conditions et quelle que soit leur faiblesse démographique, il ne serait pas aussi dispendieux que l'on croit d'envisager de combler le retard de cet archipel dont la position géographique, les attraits touristiques, les richesses ichtyologiques et les fonds marins justifient des espoirs en dehors même de toute considération militaire dans les prochaines décennies.

Ainsi parle une personnalité marquisienne qui se veut sincèrement apolitique et qui nous disait récemment : « *Si, dans peu d'années, la France se retirait de Polynésie, nous serions bien mal lotis car je ne crois guère à un nouveau Mayotte ici. Mais le dénuement dans lequel nous nous trouverions serait pour la France une grande ombre par rapport aux réalisations spectaculaires accomplies à Tahiti. Quant à cette île, nos difficultés ne feraient que s'ajouter à celles qu'elle connaîtrait dans le domaine économique.* »

FIN

(1) En termes de démographie, la morbidité est le nombre (absolu ou relatif) des malades dans un groupe donné et pendant un temps déterminé.

L'île, trou solide

Dès 1965, les techniciens français ont tenté de repérer dans le Pacifique des îles ou des atolls qui pourraient accueillir des expériences nucléaires souterraines. Des forages géologiques ont eu lieu périodiquement et des études ont été entreprises, notamment en 1970-1971, sur l'île d'Eiao, dans l'archipel des Marquises.

S'étendant sur 50 kilomètres carrés environ, l'île d'Eiao est située à 1 500 kilomètres au nord-est de Tahiti. C'est une île volcanique, inhabitée, à l'extrême nord-est de l'archipel et elle a été rendue célèbre par Georges de Caunes qui, en 1962-1964, y a vécu en Robinson Crusoé pour le compte de la Radiodiffusion et télévision française.

Classée « site protégé » en août 1971, l'île d'Eiao a reçu, alors, la visite de militaires français — venus de Papeete — et de techniciens du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.). En fait, le sol volcanique d'Eiao, trop solide, n'a pas paru apte à recevoir des installations nucléaires, puisque les techniciens français ont finalement choisi en 1972 d'organiser leurs tirs nucléaires souterrains sur les atolls de Fangataufa et de Mururoa où, depuis 1966, la France procédait à des essais atmosphériques. — J. I.

L'ASSASSINAT D'HENRI CURIEL

Un commando Delta revendique l'attentat

M. Henri Curiel, réfugié politique apatride d'origine égyptienne, a été assassiné, jeudi 4 mai, à Paris. Deux hommes, jeunes selon les témoignages recueillis, qui attendaient au pied de la cage de l'ascenseur de son immeuble, 4, rue Rollin (cinquième arrondissement), ont tiré sur lui trois balles de fort calibre au moment où il s'apprêtait à sortir de l'ascenseur, peu après 14 heures. Les assassins se seraient enfuis par l'escalier qui conduit à la rue Monge.

Henri Curiel a succombé peu après l'arrivée des secours, la réanimation tentée par les médecins du SAMU ayant échoué. Une heure après l'attentat, un correspondant anonyme de l'organisation « Delta » a déclaré par téléphone à l'agence France-Presse : « Aujourd'hui, à 14 heures, l'agent du K.G.B. Henri Curiel, militant de la cause arabe, traître à la France qui l'a adopté, a cessé définitivement ses activités. Il a été exécuté en souvenir de tous nos morts. Lors de notre dernière opération, nous avions averti. Delta. »

S'il est exact qu'Henri Curiel avait apporté son aide au F.L.N. pendant la guerre d'Algérie — il avait, pour cela, été arrêté et détenu de 1960 à 1962, mais jamais jugé, — il s'était intéressé, depuis longtemps, en marxiste convaincu et en partisan farouche de la libération du tiers-monde, à la plupart des mouvements de libération de ces pays, à la fin de l'ère coloniale et ensuite.

Après la publication, dans l'hebdomadaire « le Point », au mois de juin 1976, d'un « dossier » anonyme, dont M. Georges Suffert, directeur adjoint de la rédaction, avait ensuite revendiqué la paternité, présentant Henri Curiel comme le « patron des réseaux d'aide aux terroristes », rien n'était venu confirmer, du côté de la police, ces assertions, jusqu'à l'assignation à résidence à Digne (Alpes de Haute-Provence) et à la tentative d'expulsion, à la fin de 1977, de celui qui n'offrait le plus souvent que le visage d'un homme tranquille et effacé (le Monde du 16 décembre 1977).

Henri Curiel avait pu regagner Paris, au début de cette année, après l'abrogation de l'arrêté d'expulsion qui le visait. Il avait obtenu, pour la première fois, un titre de séjour valable pour une année et il venait d'obtenir, pour la première fois depuis 1951, un passeport lui permettant d'aller et venir librement pendant deux années à l'étranger.

Nombreuses sont les personnalités politiques, religieuses ou du monde intellectuel — l'écrivain Roger Vailland, entre autres, lui vouait une grande admiration — qui, faisant fi de son extrême discrétion et des conclusions que l'on aurait pu en tirer, vénéraient ou respectaient en lui l'infatigable apôtre du tiers-monde libre et, un peu plus tard, l'un des premiers et des plus actifs artisans officieux du rapprochement israélo-palestinien.

Aussi, au moment de cette demande d'expulsion des autorités françaises et d'une nouvelle campagne de presse, menée cette fois par le magazine allemand « der Spiegel », après l'enlèvement de M. Hanns-Martin Schleyer, des témoignages de confiance avaient été apportés par MM. Pierre Mendès France, Jacques Debu-Bridel, Jean-Marie Domenach, Pierre Vidal-Naquet et Mme Elisabeth Vailland.

Un cercle de mystères tragiquement refermé

Une mort étrange après une vie pleine d'énigmes : qui dira comment s'ordonnèrent dans le cercle de son existence autant de mystères ? Les vrais, dont il ne parlait qu'à demi-mot, ou plus du tout, et les autres, récemment « révélés » ou inventés à l'ombre de l'espionnage ou du terrorisme internationaux.

Ce fils de grands bourgeois italo-égyptiens du Caire, où il est né le 13 septembre 1914, avait commencé par infléchir la ligne d'une biographie qui eût pu être rectiligne et marquée par le confort. Dans les causes et les luttes politiques auxquelles il s'intéresse dès la fin des années 30, avant de s'y consacrer entièrement, on chercherait vainement à lui apposer une unique étiquette pour le définir.

Marxiste ? Il le devient, après le premier mouvement de pure révolte que lui inspirent l'arriération sociale et la misère de la plupart de ses compatriotes. Il sera l'un des piliers du mouvement communiste naissant en Egypte. Mais ce « ferment de la prise de conscience des masses égyptiennes contre l'occupation anglaise, l'autocratie de Farouk et la menace du nazisme » — ainsi le qualifie l'un de ses proches de cette époque — présente déjà à ses amis l'autre image d'un apôtre de la non-violence, végétarien, admirateur de Gandhi.

Jusqu'au bout, ce double visage étonnera ou indignera tous ceux qui n'en veulent retenir qu'un aspect. Les autres, le cercle des compagnons de route obscurs, et nombre d'hommes politiques qui avaient connu l'homme ou, à tout le moins, son activité — Nasser et Ben Bella entre autres — lui vouent l'admiration affichée ou le respect discret dû à un militant inflexible des causes du tiers-monde.

L'ombre de Carlos

Il l'était. L'Egypte et le Soudan furent les premiers terrains de son activité jusqu'à ce que, d'arrestations en internements, il soit, en septembre 1950, embarqué de force vers l'Italie, d'où il fut bientôt chassé. Il entre et vit en France, où se trouve une partie de sa famille, dans une relative clandestinité... qui ne l'empêche pas de contribuer au rétablissement des relations entre la France et l'Egypte, un moment compromises par l'expédition de Suez.

Emprisonné pendant deux ans lors de la guerre d'Algérie pour avoir apporté son aide au réseau Jeanson de soutien au F.L.N., il entre ensuite dans l'ombre jusqu'en 1976. La surveillance de la D.S.T. et quelques tracasseries administratives sont alors les seuls traits saillants de la vie de l'apatride Henri Curiel.

N'était-il qu'un militant marxiste tiers-mondiste ? A la lumière crue, et quelque peu équivoque, des « révélations » de l'hebdomadaire le Point, le tranquille habitant de la rue Rollin se trouve, au mois de juin 1976, placé sur le devant de la scène de l'actualité : il serait le coordonnateur et le « patrons des réseaux d'aide aux terroristes » africains, sud-américains, palestiniens, japonais. L'ombre de Carlos plane. L'appartenance d'Henri Curiel au K.G.B. est évoquée.

Puis le tumulte s'apaise jusqu'à l'assignation à résidence, à Digne, et aux menaces d'expulsion brandies, en octobre 1977, par le ministère de l'intérieur. Au début de 1978, l'arrêté d'expulsion est abrogé. Henri Curiel revient à Paris. Il retourne à l'obscurité d'où l'ont sorti les tueurs de l'Ascension.

Des avant-dernières péripéties, on avait pu retirer une silhouette un peu moins imprécise d'Henri Curiel, même si la rumeur et l'information s'alimentaient parfois mutuellement. Le militant marxiste ne paraissait pas moins inflexible et résolu à aider les mouvements de libération du tiers-monde qu'aux premiers jours. Il laissait entendre ce qui était devenu l'évidence : l'aide discrète et les conseils apportés, avec un groupe d'amis, à des militants exilés et parfois recherchés de ces mouvements.

Il continuait aussi à exprimer son horreur de la violence et excluait tout soutien « logistique » à de quelconques terroristes. Enfin, il présentait comme l'une des choses les plus chères à son cœur de juif égyptien, l'évolution lente mais positive — bien que tumultueuse — des contacts entre Israéliens et Palestiniens, qu'il avait contribué à nouer en vue d'aboutir à la paix.

Tout cela faisait à l'homme timide, au visage d'ascète, beaucoup de raisons de vivre qui sont aujourd'hui autant de raisons possibles de sa mort.

MICHEL KAJMAN.

DANS LA PRESSE

LE FIGARO : Don Quichotte ?

« Homme de contacts, « tiers-mondiste » convaincu, fréquemment reçu au Quai d'Orsay, il avait pendant la guerre d'Algérie organisé des rencontres entre nationalistes et hommes politiques français. C'est lui aussi qui fut l'artisan, avec Nahum Goldman, ancien président de l'Agence juive internationale, Pierre Mendès France et une personnalité égyptienne des rencontres israélo-arabes de gauche qui aboutirent aux rendez-vous Sadate-Begin.

» Alors, qui était vraiment Henri Curiel ? Agent de l'étranger ou simple idéaliste ? Fondateur dans sa jeunesse d'un journal : Don Quichotte, *était-il un maître espion ou un illuminé ? Le doute demeure... »*

J.-L. METEYE.

LIBERATION : Pourquoi ?

« Du terrorisme d'extrême gauche, Curiel disait le plus grand mal. (...) Et lorsque Georges Suffert, qui le connaissait depuis la guerre d'Algérie, le découvrit soudain dans un article à sensation en « patron de réseau d'aide au terrorisme international », *formule rapidement raccourcie en* « patron de réseau terroriste » *par d'autres, l'accusation fut durement ressentie par Curiel. Parce qu'elle était fausse, mais surtout parce qu'elle attentait à la conception qu'il se faisait de son honneur militant, à tout ce pourquoi il se battait. Curiel alla voir Suffert. Suffert le reçut. Ne dit rien. Ne produisit aucun élément. Mais maintint, le lundi suivant, sa version dans* le Point.

» Pourquoi ? Et ce pourquoi a-t-il un lien avec l'assassinat aujourd'hui d'Henri Curiel ? »

JEAN-LOUIS PENINOU.

LE MATIN : Un irremplaçable militant de la paix.

« Comme toujours, le crime se nourrit d'imbécillité. C'est en tant qu' « agent du K.G.B. » que des assassins ont frappé Henri Curiel, ce Curiel que tous les appareils du stalinisme, celui des années 50 comme ceux des années 70, ne cessaient de dénoncer comme un dangereux franc-tireur, sinon comme une sorte de Trotski de la vallée du Nil.

» Juif du Caire, patriote égyptien, marxiste, fondateur de l'une des branches du mouvement communiste de ce pays, inspirateur du jeune commandant Abdel Nasser, exilé depuis trente ans en France, compagnon de route du F.L.N. algérien, puis du mouvement palestinien, Henri Curiel avait consacré les dernières années de sa vie à organiser des contacts entre représentants des deux Palestine, l'arabe et la juive, pour tenter de dégager des chances de paix.

» C'est le militant de l'indépendance algérienne que les tueurs prétendent avoir « exécuté ». C'est un irremplaçabe militant de la paix au Proche-Orient qu'ils ont assassiné au moment même où le Front du refus frappait au Liban. »

JEAN LACOUTURE.

Un révolutionnaire

par MAXIME RODINSON (*)

Cette mort, il l'avait prévue et il l'avait acceptée d'avance comme un des risques glorieux du dur métier de révolutionnaire. Dans sa vision pure, dure et simple des choses — qu'il savait, à l'occasion, enrichir de quelque subtilité — l'honneur du militant était d'affronter, pour la cause des masses souffrantes et affamées, éprises de paix et de liberté, la barbarie déchaînée des hommes de main réactionnaires, agents du fascisme, de l'impérialisme (avec un grand I), du grand capitalisme.

Méprisant le sentimentalisme et le moralisme, mais obéissant sans défaillance à un impératif moral des plus catégoriques, adepte profondément sentimental d'une conception de l'histoire rationnelle à l'extrême, il aurait dit de ses assassins, comme Lénine à Gorki, s'indignant de l'attentat de Dora Kaplan contre lui : *« Chacun agit comme il sait ! »*

Nul athlète de la foi, comme disaient les premiers chrétiens, n'avait pratiqué avec plus de courage et d'abnégation ce qu'il estimait être le combat pour des lendemains qui chantent. Et ceci, circonstance particulièrement amère, au milieu de l'incompréhension, de l'hostilité, non seulement des adversaires, ce qui était normal et honorable, mais des gens de son propre camp.

Je l'avais rencontré pour la première fois au Caire, vers la fin de 1941. Me jugeant enraciné dans le prolétariat parisien, j'avais regardé avec pas mal d'ironie ce fils de la grande bourgeoisie juive de la capitale égyptienne, qui avait rêvé d'être le Lénine de l'Egypte misérable — non pour la gloire d'une vaine momification posthume, mais par devoir envers les masses souffrantes de ce pays, qui était, quoi qu'on en dise, le sien. De quelque façon qu'on juge ses idées et son action, il faut lui reconnaître un rôle historique capital.

Le mouvement qu'il avait fondé peu auparavant fut le principal des nébuleuses primordiales d'où sortirent des groupes et surtout des conceptions nouvelles en ce temps et en ce lieu. Beaucoup de ces groupes et de leurs militants le vilipendèrent, mais cette action commença à répandre des notions que nul ne put répudier par la suite. Avant tout, que le limon du Nil n'avait pas pour destin éternel d'engendrer des esclaves taillables et corvéables à merci, affamés, résignés depuis les pharaons à servir le luxe des maîtres étrangers et indigènes.

Comme les autres communistes égyptiens de cette époque, il s'était formé seul, isolé, loin des centres mondiaux de la doctrine et de l'action bolcheviques, loin des appareils du Komintern, attiré de loin seulement par l'évangile de Moscou. Cela suffisait à exciter non seulement des ironies comme la mienne, mais des méfiances tenaces de la part d'un mouvement structurellement soupçonneux. Dévoué jusqu'à la mort à ce mouvement, à ce qu'il croyait être le bastion du prolétariat mondial, il recueillait surtout de leur part rebuffades et mépris, voire accusations sournoises. Il acceptait ces réactions avec amertume, mais avec résignation, comme découlant des lois objectives de l'histoire, dures, certes, mais ordonnées pour un plus grand bien.

Chassé d'Egypte, il se reconvertit au service des mouvements révolutionnaires du tiers-monde. Personnalité charismatique, suscitant autour de lui des dévouements aveugles chez les déracinés comme lui, il mobilisait ceux-ci pour cette lutte multiforme. Sa dialectique, mêlant candeur, sophistique et finesse, excusait les communistes qui ne comprenaient pas son mode d'action et s'acharnait à exalter le rôle positif du noyau russe de la grande république communiste mondiale. Faute d'autre chose, ce noyau n'était-il pas l'appui solide, seul disponible au niveau étatique, des peuples souffrants du tiers-monde ? Et il concluait, de ce rôle diplomatique, à la bonté intrinsèque, essentielle du régime.

Un combattant incompris

Sa judéité n'arrangeait pas les choses. Antisioniste de principe, vomi par les cadres d'Israël, il n'en était pas moins soupçonné par bien des militants arabes, ses frères à tant d'égards, de complaisance, voire de complicité, envers l'Etat hébreu. Cela d'autant plus que, de longue date, sa position avait été relativement nuancée. Dans la dernière période de sa vie, il avait voué l'essentiel de son action et de celle qu'il inspirait à susciter un rapprochement envers ce qu'il estimait être les forces révolutionnaires et progressistes du monde arabe — au premier chef les Palestiniens — et de la société israélienne. Cela avait eu des résultats positifs qui, un jour, porteront leurs fruits, et avait redoublé autour de lui haines, méfiances et accusations.

L'hostilité des ennemis déclarés, et même celle des hommes du même camp que (à l'accoutumée) l'idéologie de leur secte possède et aveugle, était normale. Mais que dire de ceux qui le désignaient hier aux coups des assassins, pour le seul bénéfice de publier un article sensationnel ? Il était si fascinant de le peindre comme au centre d'un réseau occulte, en amalgamant terroristes et partisans de l'action de masse. Mais comment ne pas comprendre qu'il était insane de qualifier d'agent secret du K.G.B. un homme qui chantait constamment les louanges de l'U.R.S.S. ? On peut avoir une piètre estime pour la bureaucratie soviétique, mais on ne peut la débiter d'une telle stupidité. Les agents soviétiques, bien authentifiés, se présentaient toujours comme des hommes de droite. J'en connais qui, ce soir, ne doivent pas se sentir fiers de leurs exploits journalistiques.

Tuer un homme est facile de nos jours. Mais donner des martyrs à une cause est toujours le meilleur moyen de la renforcer. Et la douleur qui remplit aujourd'hui le cœur de ses disciples (on a compris que je n'en suis pas, malgré mon estime et mon amitié) les incitera à suivre la voie austère qu'il a tracée dans la solitude et l'amertume du combattant incompris.

(*) Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes études (quatrième section).

L'HOMMAGE DES « COLOMBES ISRAÉLIENNES »

Huit personnalités israéliennes connues pour leur appartenance au camp des « colombes » ont exprimé jeudi soir leur émotion à la suite de l'assassinat d'Henri Curiel. Dans un communiqué téléphoné à l'A.F.P. à Paris, ces huit personnalités déclarent : « Le camp israélien pour la paix est profondément choqué par le lâche assassinat perpétré contre Henri Curiel, un homme qui a apporté une contribution importante à l'établissement du premier dialogue israélo-arabe et israélo-palestinien, et qui a travaillé sans relâche pour la paix au Proche-Orient. »

Ce communiqué est signé par le général Matti Peled, qui avait conduit les pourparlers de Paris entre Israéliens et Palestiniens, MM. Meir Pail, député à la Knesset, Liova Eliav, également député à la Knesset, Uri Avnery, journaliste et écrivain, Amos Kennan, écrivain, Uri Maor, professeur de physique nucléaire, Yossi Amital, orientaliste, Yacov Arnon, ancien directeur du ministère des finances israéliennes et membre du comité Israël-Palestine.

UNE LETTRE DE Me WEIL-CURIEL

Nous avons reçu de Me Weil-Curiel, avocat au barreau de Paris et cousin germain de la victime, la lettre suivante :

Je suis personnellement indigné par les commentaires que suscite l'abominable assassinat d'Henri Curiel. Il est absolument illogique de mettre sur le même plan les hypothèses fantaisistes formulées par deux journaux, l'un français, l'autre allemand, représentant Henri Curiel comme le cerveau du terrorisme international, et les témoignages nombreux de personnes très diverses qui ont intimement connu ou collaboré avec Henri Curiel, au cours de ces vingt dernières années, ou même de ceux qui l'ont connu depuis beaucoup plus longtemps.

En fait, Henri Curiel est un homme qui s'est dévoué à un certain idéal et qui a suscité par les exemples de courage, et je puis dire, d'austérité de son existence qu'il a donnés, l'amitié et l'admiration de ceux qui ont été en liaison avec lui. Il est un fait, c'est que, arrivé en France, placé tout aussitôt sous un contrôle policier vigilant qui ne s'est jamais relâché, il n'a pu être formulé contre lui la moindre accusation d'une activité illicite ou contraire aux intérêts de la France. (...)

Le crime qui a été commis contre lui est un crime contre l'œuvre de paix entre des hommes qui s'affrontent en ce moment un peu partout dans le monde, et particulièrement en Palestine et au Liban, à laquelle il s'était dévoué.

● *« Henri Curiel a été froidement assassiné par un de ces commandos fascistes qui ont déjà commis plusieurs autres meurtres et qui bénéficient toujours de la part du pouvoir d'une totale impunité,* affirme l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), qui *« exige que cessent immédiatement les expulsions et autres mesures répressives à l'encontre des immigrés, que soient dissous et durement frappés tous les groupes fascistes et autres corps parallèles liés par mille liens à l'appareil d'Etat et au pouvoir actuel ».*

Les jeunes avocats jugent « malhonnête et inquiétante » la Convention européenne sur le terrorisme

De notre correspondant

Rouen. — Le trente-quatrième congrès de la F.N.U.J.A. (Fédération nationale des unions des jeunes avocats) accueillera, ce vendredi 5 mai, M. Alain Peyrefitte, garde des Sceaux, donnant ainsi l'occasion aux deux cent cinquante participants de lui faire part de leurs préoccupations sur l'éventuelle ratification par la France de la convention européenne sur la répression du terrorisme.

C'est en effet le problème « de la sécurité et des libertés » qui a marqué la première journée des travaux avec le rapport de Me Lallement, du barreau de Nantes. Sans s'être encore prononcés par un vote — qui aura lieu samedi — les congressistes ont en effet largement exprimé leur opposition à un texte *« malhonnête et inquiétant, qui prétend garantir la sécurité en assassinant la liberté »*.

Analysant méthodiquement les dispositions qui seront prochainement soumises à l'approbation du Parlement français — sans possibilité d'amendement — Me Lallement a d'abord regretté la formulation du préambule de la loi *« qui constitue un appel sans détours à la coalition et au renforcement des moyens policiers et répressifs de la Communauté européenne »*.

Soulignant les contradictions et les failles des différents articles, eu égard à la définition des infractions politiques, le rapporteur s'est aussi inquiété des *« appréciations subjectives »* qui pourraient être faites du texte, avant de conclure : *« Les avis pourront être partagés sur l'opportunité de ces dispositions législatives, mais à l'heure où s'affirme une restriction des droits de la défense en Allemagne on ne peut pas ne pas être inquiet devant un texte qui, sans paraître remettre en cause un système, généralise l'extradition et donne l'apparence d'une compatibilité avec les principes de l'asile politique tout en habituant à l'idée nouvelle d'une extradition politique pour la faire admettre ensuite tout naturellement d'une manière générale. »* De quoi alimenter la conversation avec le garde des Sceaux. — M. L.

PARIS : quatre meurtres non élucidés.

Quatre militants palestiniens ont été victimes d'attentats à Paris depuis moins de six ans.

Le 8 décembre 1972, M. Mahmoud El Hamchari, représentant de l'O.L.P. en France, est mortellement blessé à son domicile, rue d'Alésia (14e), par l'explosion d'une bombe télécommandée.

Le 6 avril 1973, M. Basil Al Kubaisi, de nationalité irakienne, l'un des dirigeants du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), tué de neuf balles, en pleine rue, dans le huitième arrondissement.

Le 28 juin 1973, M. Mohamed Boudia est tué par l'explosion de sa voiture, rue des Fossés-Saint-Bernard (5e). Ancien membre de la Fédération de France du F.L.N. pendant la guerre d'Algérie, il était, selon l'O.L.P., militant du Fath.

Le 3 janvier 1977, M. Mahmoud Saleh, directeur de la Librairie arabe, rue Saint-Victor (5e), est tué devant son magasin. Il avait succédé à M. Hamchari, après la mort de celui-ci, à la tête de la délégation de l'O.L.P. en France.

Les meurtriers de ces quatre personnes n'ont jamais été arrêtés ni même, semble-t-il, identifiés par la police française.

LE RETOUR DE « DELTA »

Dès l'exécution de leur chef, Roger Degueldre, les commandos de l'organisation Delta étaient entrés dans la clandestinité : exécuté au mois de juillet 1961, Degueldre ancien parachutiste de la Légion étrangère, était devenu, pendant la guerre d'Algérie, le responsable de la branche « action directe » de l'O.A.S.

Quinze ans plus tard, le nom de cette organisation est à nouveau prononcé lors du meurtre, le 2 décembre 1977 à Paris, de M. Laïd Sebaï, gardien des locaux de l'Amicale des Algériens en Europe. Delta revendiquait cette « opération ».

Cette organisation a ensuite revendiqué plusieurs attentats : les 11 et 14 décembre 1977 contre des foyers Sonacotra occupés par des travailleurs immigrés maghrébins ; le 26 décembre 1977, contre la Maison des syndicats de Cambrai ; le 30 décembre 1977, contre la mairie communiste de Mercoing, dans l'arrondissement de Cambrai ; le 13 mars 1978 contre les locaux de l'Amicale des Algériens en France, à Toulon ; le 24 mars 1978, contre une permanence toulonnaise du parti communiste.



Le Monde

politique

La délégation française sur le désarmement à l'ONU

« La Lettre de la Nation » : la politique des apparences

Dans la *Lettre de la Nation*, organe officiel du R.P.R., Pierre Charpy écrit vendredi 5 mai :

« Le grand événement de la semaine est que le parti socialiste ait accepté d'avoir un représentant dans la délégation française aux Nations unies. La preuve : Jean-Pierre Cot a subitement pris un rang de vedette que justifierait sans doute son talent, mais certainement pas sa désignation. Tout le monde paraît avoir subitement oublié que l'opposition, depuis vingt ans, a déjà été à maintes reprises représentée dans cette délégation à l'ONU.

» Un socialiste, Jules Moch, a été longtemps délégué permanent à une commission de l'ONU, jusqu'à ce qu'il démissionne. André Monteil était centriste d'opposition quand, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, il figurait dans la délégation. Maurice Faure, radical de gauche, y a été désigné lui aussi. Et j'en oublie certainement.

» En fait, au lieu de dire : « Il » y a un député socialiste dans » la délégation française », il serait plus juste de dire « la délé» gation a été formée pour qu'il » y ait un socialiste ». Sinon comment expliquer l'absence d'un communiste alors que le président de la République n'a même pas encore reçu les représentants du groupe communiste et que les positions du P.S. sur le désarmement divergent tout autant que celles du P.C. des positions du gouvernement ?

» Nous sommes en plein dans la politique des apparences. Elle fait son petit effet. Mais il arrive que les apparences se vengent. »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général par intérim du P.R., a adressé, jeudi 4 mai, une lettre aux présidents des fédérations du parti républicain, en vue de la préparation de la convention de Fréjus des 20 et 21 mai. Il propose trois « *axes de réflexion* », à savoir : « *D'une part, le parti républicain doit répondre aux préoccupations profondes des Français* », d'autre part, il « *doit être un parti puissant et organisé. Les cantonales de 1979 seront pour le P.R. l'occasion de parfaire son implantation. Il s'agit là, pour nous tous, d'une priorité* ». Enfin, il « *doit être le noyau dur de l'U.D.F.* ».

M. LEROY (P.C.) : les intellectuels agissant dans le parti sont nombreux.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, directeur de *l'Humanité*, déclare, dans une interview publiée par *l'Humanité-Dimanche* :

« Une des originalités, un des éléments forts du parti, c'est qu'il s'est donné des directions qui comptent un nombre important de travailleurs, d'ouvriers, qui ne pourraient pas exercer des fonctions de dirigeants si le parti ne s'était pas donné les moyens de les faire vivre tout simplement comme des travailleurs. Et, au fond, l'attaque contre ce qu'on appelle les permanents est une attaque contre le caractère ouvrier des directions à tous les échelons (...).

On me permettra de faire observer que quelqu'un, justement permanent depuis quinze ou vingt ans d'un organisme dépendant du parti, peut écrire dans un journal non communiste : c'est le cri de révolte d'un intellectuel. Mais quand tel professeur universitaire de philosophie que je connais écrit dans l'Humanité *et exprime un point de vue coïncidant avec la direction de son parti, on interprète son article comme le piods de l'appareil. C'est pour dire la vanité de cette spéculation, car les intellectuels agissant dans le parti, avec lui et dans ses directions, sont nombreux. »*

Mai 68 ou la révolution civilisée

(Suite de la première page.)

Quel étonnement, quel recul précautionneux aussi de ma part, quel sardonique mépris ! La guerre vint, l'occupation, la libération, la reconstruction, les guerres coloniales, l'effondrement de la IVe République, le général de Gaulle, l'Algérie algérienne. Enfin ! nous étions seuls avec nous-mêmes, disposant du temps de nous regarder maintenant pour ce que nous valions.

Ce fut donc mai 1968, puisqu'il faisait très beau. Personne n'était prêt à mourir pour cette révolution-là. Gens de vieille civilisation, désormais en paix avec eux-mêmes et les autres (pour la première fois, disait la Ve République, la France n'est en guerre avec personne), les Français ont eu envie de se parler à haute voix, pour tenir d'ailleurs les plus incohérents discours. Mais qu'importe ! On se donnait une petite fête, au sens où l'entendait le romancier Roger Vailland. Certains, qui n'étaient pas les plus innocents, y virent une occasion pour régler de vieux comptes — la libération — avec le général ou un contentieux tout neuf — l'Algérie, l'Europe, l'OTAN et le dollar. On en vit autour des barricades, qui avaient dépassé *l'âge de la conviction* pour aborder celui de la rancune. Mais ils n'étaient pas décisifs : il leur manquait la joie sauvage de rêver n'importe quoi.

Quand, dix ans après, je m'attarde sur la tragi-comédie de mai 1968, je ne peux la considérer ni comme un spectacle médiocre — encore qu'elle le fut souvent — ni comme l'œuvre terminée d'adolescents et de jeunes gens trop vite fauchés dans la fleur de l'âge de la révolution ! Le spectacle était fascinant : quoi ! le pouvoir majestueux du général, désormais à l'abri des orages, roulait à terre en quelques nuits d'excitations parisiennes. Des émeutiers découvraient, stupéfaits, que, n'étant rien, ils abolissaient pourtant la source du pouvoir, c'est-à-dire la reconnaissance populaire, qu'ils avaient tourné toutes les positions, politiques, syndicales, administratives. La machinerie s'était dissoute dans la fête des autres.

Le général partait pour Bucarest où l'accueil le dédommageait de l'ingratitude des cortèges français. Il en revenait pour repartir subrepticement en Allemagne, après avoir évoqué en vain à la télévision un hypothétique référendum. Puis il renaissait un matin de Colombey et retrouvait des partisans restés longtemps sans voix.

Certes, le « week-end » de la Pentecôte approchait : après la fête citadine, il fallait l'air campagnard. L'essence revint comme par enchantement dans les pompes. C'était le dernier acte d'une révolution civilisée ! On avait souvent côtoyé le tragique mais aussi le grotesque : ainsi un maître d'hôtel en gants blancs présentait des tranches de citron sur un plateau d'argent dans un salon très politique à ces militants de beaux quartiers qui partaient affronter les gaz lacrymogènes de la « manif » ! L'Etat, trop sûr de lui, avait vacillé jusque dans sa hiérarchie, et son incertitude avait gagné comme une traînée de poudre tout ce qui s'accrochait à lui. La peur collective le restitua à lui-même, tandis que la route de l'espoir, sur laquelle une civilisation accepte enfin de méditer sur sa vraie nature, se fermait d'obstacles et de confuses nuées.

La revanche des gardiens de square

L'œuvre entreprise inopinément était-elle désormais close et vouée à l'évocation de souvenirs embellis par ces « combattants des barricades » qui s'évanouirent dans le train-train de l'âge mieux que sous les charges des C.R.S. ? Mai 1968 avait ouvert les pelouses aux chiens, aux enfants et aux adultes. On s'y prélassa à loisir. On les piétinait plus que nécessaire, dans le beau temps, évidemment. Puis ce fut la revanche insidieuse, opiniâtre, des gardiens de square. La récupération de leurs pelouses, qui dut attendre l'automne, m'apparaît symbolique. L'opération fut une éclatante réussite : notre société étant abondamment pourvue en gardiens de multiples squares aux configurations variées, une armée diligente s'appliqua à récupérer l' « événement » ou à le reléguer habilement au « magasin des accessoires ». Même les cadres du commissariat du Plan, auteurs, le 29 mai, d'une motion qui manquait totalement du sens de la prospective politique — alors qu'une foule allait se masser aux Champs-Elysées — retrouvèrent aisément leurs observatoires douillets. Des ministres fanfarons et nerveux qui se déplaçaient, un pistolet dans la poche, commencèrent à faire croire qu'ils avaient été héroïques et indispensables. Eux aussi « récupéraient » leurs médiocres aventures.

Mais cela n'est que l'écume des jours. Nous pouvons aujourd'hui faire trois constatations d'importance croissante : mai 1968, pittoresque et profond à la fois, a hâté le temps où le général allait se déprendre des Français, leur laissant tout ce qu'il avait pu leur laisser. Le « pouvoir » n'avait cessé d'être faible ; le général l'avait habillé de majesté, mais hors de sa personne, il était bâti sur des sables prudents.

La seconde constatation est que mai 1968 n'a pas changé grand-chose dans nos mécanismes, sinon dans nos comportements. « *Je puis au moins fumer maintenant dans la rue*, dit une femme, *sans avoir l'impression, dans le regard des autres, que je fais le trottoir.* » Mai 1968 nous a sans doute libérés de quelques complexes, dans les mœurs, le costume, le langage. Pour le reste qu'est-ce qui n'est pas comme avant ? Dans la politique, l'administration, la gestion collective ? Peut-être ici ou là, à l'usine, à l'université, le ton, les attitudes se sont parfois modifiés. Mais en est-on *sûr* ?

La troisième constatation : les conditions objectives qui ont permis mai 1968 sont toujours présentes sous nos yeux, sans même regarder plus loin en Europe : rien n'ayant fondamentalement changé dans les mécanismes par lesquels notre civilisation technicienne s'impose au citoyen indistinct, est reçue par lui ou est parfois rejetée. Si bien que mai 1968, s'il était de saison à cette époque, l'est encore aujourd'hui. Ce qu'évitent de voir évidemment les habiles en tout genre, ou ce qu'ils sont même incapables de percevoir dans l' « insaisissable » aujourd'hui.

MICHEL JOBERT.

● *L'Association des combattants de l'Union française* tiendra son congrès national le dimanche 7 mai. A l'occasion du vingt-quatrième anniversaire de la fin des combats de Dien-Bien-Phu, l'A.C.U.F. fera célébrer une messe, le dimanche 7 mai, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de tous ceux qui tombèrent au cours de ces combats et de tous les combattants de l'Union française tués et disparus en Indochine, sur les territoire d'outre-mer et en Afrique du Nord.

Jacques Chirac, de Gaulle et Hamlet (suite)

La mise au point d'un lecteur de Bruxelles, M. Paul Serruys, (le Monde du 15 avril) à propos d'une citation de Hamlet empruntée par le général de Gaulle et reprise par M. Jacques Chirac devant le comité général du R.P.R., nous a valu plusieurs lettres.

M. Michel Grivelet, de Dijon, donne une nouvelle interprétation du texte de Shakespeare :

Rightly to be great
Is not to stir without great [argument,
But greatly to find quarrel in a [straw
When honour's at the stake.

(Acte IV, scène IV.)

« *Tout compte fait,* écrit M. Grivelet, *c'est le général de Gaulle qui, sans être exact, approche le plus du sens d'une phrase que l'on pourrait tenter de rendre ainsi :* « La vraie grandeur n'est pas d'agir sans une grande cause, mais de trouver une grande querelle à soutenir dans un fétu de paille quand l'honneur est en jeu. »

M. Jean-Louis Swiners, de Louveciennes, propose la traduction suivante :

Etre vraiment grand
Ce n'est pas s'émouvoir pour [un rien
Mais c'est dès lors que l'honneur [est en jeu,
Se quereller sur tout.

« *Programme que de Gaulle a, d'ailleurs, à Londres en particulier scrupuleusement respecté* », ajoute M. Swiners, *qui rappelle quelques-unes des traductions* « *classiques* » de Hamlet :

« La grandeur vraie n'est pas de s'agiter sans cause majeure, c'est de trouver, dans un fétu, un noble motif de querelle quand l'honneur est en jeu. » *(Maurice Castelain, chez Aubier-Montaigne) ;*

« Pour être vraiment grand, il faut ne pas s'émouvoir sans de grands motifs ; mais il faut aussi trouver grandement une querelle dans un brin de paille, quand l'honneur est en jeu. » *(François Victor-Hugo, chez Garnier Flammarion) ;*

« Etre grand, c'est ne guerroyer point sans grande cause, mais c'est trouver grande cause dans un fétu dès que ce qui est en jeu, c'est l'honneur. » *(André Gide, La Pléiade.)*

M. Swiners ajoute :

« *Je prends prétexte de cette petite polémique pour vous demander s'il ne vous est pas possible de m'aider en mettant la culture de vos lecteurs à contribution : dans le paragraphe 1 du chapitre* « *Du prestige* » *du* « *Fil de l'épée* », *on trouve la citation suivante :* « *Nos dieux sont décrépits et la misère en tombe.* » *Cela fait 15 ans que je cherche la source de cette citation... Pouvez-vous m'aider ?* »

Enfin, Mme Maria Jolas, de Paris, nous écrit : « *De Gaulle ne pouvait pas trouver une citation mieux appropriée à son tempérament, et il n'a pas fait d'erreur d'interprétation.* »

CRÉATION D'UN GROUPE DE RECHERCHES SUR L'ADMINISTRATION LOCALE

A l'initiative du Centre national de la recherche scientifique vient de se constituer un « *groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale* » (GRAL), qui consacrera ses travaux à l'étude de la « *capacité de changement* » des collectivités locales, plus particulièrement à l'analyse des « *facteurs de mutation et d'inertie de l'institution municipale* » et à la recherche des « *conditions de développement d'une administration scientifique dans le secteur local* ».

Plusieurs centres universitaires et certaines grandes écoles ayant déjà effectué des recherches dans le domaine des collectivités locales les apporteront leur contribution aux travaux du GRAL, qui procédera également à des échanges avec l'Ecole nationale d'administration, l'Institut international d'administration publique et des universités étrangères, notamment celles de Louvain (Belgique) et de Birmingham (Grande-Bretagne).

Deux organes assureront le fonctionnement du groupement : un conseil de laboratoire, composé d'une part des responsables de chaque formation universitaire membre du GRAL, d'autre part de trois membres élus par l'ensemble du personnel, et un comité de direction comprenant, outre les membres du conseil de laboratoire, les représentants des sections intéressées du C.N.R.S. ((sociologie, démographie, sciences économiques, etc.).

Le conseil de laboratoire sera placé sous la double direction de MM. Jean Boulnot et Georges Dupuis, professeurs à l'université de Paris-I, qui coordonneront les projets de recherche.

Un calendrier de travail a été mis au point.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

DEFENSE

Les membres du cabinet de M. Yvon Bourges dans le précédent gouvernement sont renommés.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

M. Jean-Christian Delaballe, sous-préfet, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat, chargé des relations avec le Parlement.

LOGEMENT

M. Jacques Laisne, auditeur à la Cour des comptes, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement.

● *L'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM)*, dont le siège était situé 10, rue de Rivoli, s'installera, le 29 mai, 207, rue de Bercy, à Paris (12e). Une permanence y sera assurée dès le 2 mai « *pour répondre aux demandes urgentes* ».

Le centre interdépartemental de Paris et de la région parisienne, qui enregistre les dépôts de dossiers et assure leur instruction initiale, demeurera au 11, boulevard de Sébastopol (2e).

Le Monde

société

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE ROYAN

L'action de M. Lagarde est massivement approuvée par les parents d'élèves de sa fédération

Royan. — Au terme de la première journée du cinquante-neuvième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P., présidée par M. Antoine Lagarde), le rapport moral a été approuvé, jeudi 4 mai, par 92,31 % des suffrages. La progression par rapport aux années précédentes (88,75 % en 1977 et 90,6 % en 1976) est un succès pour l'équipe dirigeante et singulièrement pour le docteur Lagarde, qui s'attache à donner de sa fédération une image de dynamisme et d'indépendance. A l'ouverture du congrès, les six cent cinquante participants avaient appris que le ministre de l'éducation ne viendrait pas à Royan s'associer à leurs travaux.

De notre envoyé spécial

Annonçant son absence à ces assises, alors que, traditionnellement, le ministre de l'éducation assiste aux travaux de la P.E.E.P., M. Christian Beullac avait écrit à M. Lagarde qu'il préférait s'abstenir de participer à un congrès *« dans la phase préalable de réflexion et de consultations qu'il a entreprises »*.

Belle aubaine pourtant que ce refus de M. Beullac. M. Lagarde l'a commenté en ces termes : *« Depuis trois ans nous avons choisi la voie difficile. Les uns approuvaient systématiquement le ministre, les autres s'y opposaient systématiquement. Nous avons été les seuls à accepter la concertation dans un esprit de critique constructive, seuls à la supporter pendant trois ans. Actuellement ceux qui se sont opposés acceptent la concertation proposée par le nouveau ministre. Nous avons gagné. L'indépendance que nous avons manifestée pendant trois ans dans notre concertation prouve que notre attitude est la meilleure : les autres partenaires s'y rallient. La non-venue du ministre à notre congrès confirme cette indépendance. »*

Cette insistance à proclamer son indépendance révèle combien la PEEP mesure qu'elle n'est pas évidente. Au précédent congrès, en 1977, à Tours, en approuvant, même sous conditions, la réforme Haby, la Fédération Lagarde avait quelque peu altéré l'impression qu'elle donnait depuis deux ans de se montrer très critique envers le ministère. M. Lagarde a justifié de nouveau les décisions de l'an dernier : *« Cette prise de position a été courageuse. (...) Notre acceptation signifiait à la fois vigilance et exigence ; l'une et l'autre ont été, sont et restent nécessaires. »*

Plusieurs victoires

Si certains orateurs ont dit jeudi que *« la bonne foi de la PEEP avait été abusée »* puisqu'elle n'avait pas obtenu ce qu'elle réclamait — aménagements aux textes d'application, moyens nécessaires, loi sur la formation des enseignants, — peu de voix se sont élevées pour en rendre responsables les dirigeants de la fédération. Peut-être parce que, aussi bien M. Lagarde dans son discours d'ouverture que Mme Odette Guiraudou, secrétaire générale, dans la présentation du rapport moral ont soigneusement énuméré les motifs de satisfaction.

Victoire par la mise en place des comités de parents dans les écoles maternelles et élémentaires. La PEEP *« seule a voulu »*, comme *« seule elle a obtenu dès cette année »*, parce qu'elle y voyait l'instauration du pluralisme de pensée dans l'école, l'abolition du monopole de la fédération rivale, que préside M. Cornec. Avec 10,5 % des voix et 7,6 % des sièges, la PEEP n'est pas mécontente des résultats de ces élections, car elle estime qu'elle *« partait d'un point voisin de zéro dans le primaire »*. M. Lagarde pense qu'aujourd'hui il n'y a plus de *« discrimination »* grâce *« au sens profondément démocratique des instituteurs, des directeurs d'école et au courage des militants »*. Il voit la participation dans le primaire *« enfin engagée quoique imparfaite dans ses premiers pas »*.

Victoire également par la santé retrouvée de la fédération. Le nombre de ses adhérents était, selon M. Lagarde, de trois cent soixante mille en 1974 ; il atteint plus de quatre cent quarante-quatre mille cette année. La progression serait de plus de 8 % par rapport à l'an dernier.

L'ombre majeure reste l'application de la réforme dans le second degré. Aux réserves déjà formulées, Mme Odette Guiraudou a ajouté des *« interprétations restrictives »* des textes sur la participation des parents dans les collèges et les lycées. *« Nous refusons d'être là pour faire de la figuration*, a déclaré la secrétaire générale, *nous exigeons que soit donné des conseils de classe une définition claire et sans détours, afin qu'on y aborde tout naturellement et en détails l'étude des cas individuels et de la situation de la classe »*.

CHARLES VIAL.

M. HENRY (FEN) : il est grave de confondre les « surdoués » et les enfants handicapés.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a évoqué, jeudi 4 mai à Lille, le problème des enfants « surdoués ». *« Je suis choqué par la façon dont certains parents posent ce problème*, a dit M. Henry. *Ne s'agit-il pas de demander un dépistage précoce et un regroupement d'enfants dans des filières séparées ? Ne s'agit-il pas de mettre en cause aussi les enseignants du service public qui seraient accusés de défendre à tout prix un enseignement égalitaire sans souci des dons de chacun ?*

» Il est grave d'entretenir la confusion entre les enfants dits surdoués et ceux qui sont réellement handicapés. Mais il reste qu'aucun enseignement d'adaptation ne peut être assimilé à un enseignement de ségrégation. Tout doit, au contraire, tendre à éviter les coupures définitives... »

M. Henry a ajouté : *« Ne risque-t-on pas de nourrir un projet sous-jacent de formation d'une élite de « géniocrates » en concentrant sur cet objectif un maximum de ressources d'éducation ? N'est-ce pas le cas dans certains pays (U.R.S.S., Iran, Etats-Unis) pour orienter l'investissement éducation dans un souci d'exploitation de la matière grise ? »*

G. S.

● *Les audiences de M. Beullac.* — Le ministre de l'éducation reçoit, ce vendredi 5 mai, les dirigeants de la Fédération de l'éducation nationale, dix-huit jours après une première audience (*le Monde* du 19 avril). M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a déclaré, jeudi, à Lille : *« Nous sommes prêts à des compromis acceptables, à condition que la volonté de concertation exprimée par le ministre débouche sur autre chose que sur des déclarations d'intention. »*

Le ministre a, d'autre part, fixé au mercredi 17 mai la date de sa première entrevue avec les dirigeants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

BIBLIOGRAPHIE

« Libres dans l'école libre ? » de la FEP-C.F.D.T.

« On sait bien que les entreprises industrielles ou commerciales sont orientées vers le profit, mais on a tendance à imaginer, tellement le discours est habile, que l'enseignement privé, parce qu'il n'est pas — le plus généralement — orienté vers le profit, échappe aux règles du système, que le pouvoir n'y est pas du même ordre, que les luttes en sont absentes. » Pour dissiper cette illusion, les dirigeants de la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.) ont demandé à leurs adhérents de rassembler témoignages et documents sur *« la réalité de l'école libre »* pour servir de matériau à un petit livre corrosif sur l'envers du décor.

A l'heure où la querelle scolaire s'éteint, il peut être utile de constater — même si certains faits cités ont un caractère parcellaire — le décalage entre le discours officiel des dirigeants de l'enseignement catholique (dialogue, ouverture, responsabilité et liberté) et la manière dont les choses se passent dans certains cas.

Atteintes au droit syndical, méfiance à l'égard de toute velléité d'organisation des élèves, refus de tout pluralisme au sein des associations de parents d'élèves, sélection drastique et inquisitoriale des maîtres sur critères moraux plus que professionnels, apolitisme de façade, soumission à des règlements intérieurs d'un autre âge : dans la nébuleuse de l'enseignement privé, la liberté prend parfois de sérieux coups.

Dans une école du Sud-Ouest, les institutrices doivent s'engager *« à assurer une heure supplémentaire — non payée — tous les quinze jours pour l'éveil religieux »*. Faute de tenir cet engagement, et d'autres comme de *« sortir la poubelle »* et *« nettoyer les W.C. »* l'institutrice ne retrouve pas son poste l'année suivante. Dans une école technique de Clermont-Ferrand, on a placé cette affiche sur la porte du bureau où travaille le délégué syndical : *« Prière de ne pas donner de nourriture aux animaux. Attention, il mord ! »* Dans une autre école, en Vendée, afin d'*« aider le volontariat des élèves »*, la direction a prévu que *« les élèves qui ne vont pas en catéchèse sont en étude obligatoire et personnelle »*.

Au nom du « caractère propre » que la loi française reconnaît à l'enseignement privé, bien des personnels ont l'impression qu'on leur impose un style de relations professionnelles et humaines où la liberté se mue en son contraire. Ce livre, dira-t-on, est écrit par des adversaires de l'intérieur. Sans doute, mais il devrait inciter certains partisans de l'école « libre » à un examen de conscience. — Br. F.

★ *Libres dans l'école libre ?* Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T. « Petite collection Maspero », 200 pages, 14 F.

RELIGION

L'ÉGLISE ET LA TERRE

Supprimer la spéculation foncière

« La terre et les biens qu'elle renferme ou qu'elle produit sont pour tous. » La Commission sociale de l'épiscopat (C.S.E.) et le Conseil national de la pastorale rurale (C.N.P.R.) viennent de rappeler la position de l'Eglise (1) dans un document commun intitulé « Terre, propriété et travail des hommes » (2).

Invitant *« à l'étude et à la réflexion chrétienne sur les problèmes fonciers en espace rural »*, parce que les ventes de terre sont de plus en plus souvent l'occasion de conflits passionnels ; parce que la législation foncière n'est pas un obstacle suffisant à la spéculation, qui a des effets graves pour les agriculteurs ; parce que le droit de propriété est trop souvent considéré comme un droit absolu ; parce qu'il faut trouver un équilibre entre l'industrialisation en milieu rural et la nécessité de maintenir en terres agricoles des surfaces suffisantes, la C.S.E. et le C.N.P.R., qui passent en revue l'ensemble de ces questions, proposent des solutions, regroupées dans un chapitre intitulé *« Orientations pour l'action »*.

« Il y a lieu d'agir, indique le document, *pour que soient mieux perçues dans l'éducation civique, plus clairement définies dans le droit français et rendues plus efficaces dans la réalité, les dispositions légales ou réglementaires qui ont trait à la fonction sociale de la propriété :*

» — Mesures, notamment fiscales, pour réprimer et supprimer la spéculation foncière, au sens où elle est définie dans l'étude ;

» — Accession plus facile des agriculteurs — personnes ou associations — à la terre, outil de production, en se basant d'abord non pas sur la capacité financière, mais sur les compétences et sur les besoins réels ;

» — Conception et réalisation des équipements collectifs en tenant compte, d'une part, de la nécessité de protéger le potentiel de production agricole et, d'autre part, de l'utilité commune plutôt que des intérêts, convenances ou profits de personnes ou de groupes particuliers ;

— Distinction entre le droit de propriété lui-même et le droit de changement d'usage, afin que celui-ci soit soumis, pour éviter les abus, à un contrôle d'institutions et organismes divers ayant compétence pour le bien commun ;

— Meilleure définition et promotion de formes sociétaires ou associations — et non plus seulement individuelles ou familiales — de la propriété privée des terres.

» Ces dispositions existent déjà ou sont esquissées dans la pratique et le droit. (...) Dans une perspective différente, d'autres formes de propriété, collective, celle-là, centralisées (Etat) ou décentralisée (pouvoirs publics) sont possibles, indique le document. *Au regard de la pensée constante de l'Eglise en matière sociale, les diverses formes d'usage et de propriété sont acceptables, pourvu qu'elles respectent — les unes comme les autres — à la fois la destination universelle des biens et la liberté fondamentale des personnes. (...). »*

« L'ensemble de ces dispositions, conclut le document, *s'inscrit de plus en plus dans une perspective où sont à prendre en compte deux séries d'exigences :*

— L'intérêt d'agriculteurs qui exploitent actuellement des terres et qui en vivent ;

— La solidarité avec les générations futures pour lesquelles il faut prévoir un patrimoine agricole suffisant et préserver un cadre naturel satisfaisant. »

Pour Mgr Henri Derouet, évêque de Sées et président de la Commission sociale, « ce *texte vient à son heure* ».

« Il ne se passe pas de semaine nous a-t-il déclaré, *où des conflits n'éclatent quelque part. Le droit français qui, malgré des aménagements reste toujours inspiré — s'agissant de la propriété — du code civil napoléonien, n'est plus adapté à la situation actuelle. Pratiquement, l'agriculteur qui veut garder sa sécurité donc son instrument de travail qu'est la terre est souvent contraint de l'acheter. Résultat : il se grève pour le reste de ses jours et n'a qu'une crainte, celle de voir ses enfants s'entredéchirer lors de l'attribution des parts de l'héritage.*

» Le critère d'attribution des terres reste trop souvent l'argent ; c'est une anomalie complète : la terre, comme le souligne le document, *n'est pas un bien marchand comme un autre.*

» C'est la raison pour laquelle le groupe de travail préconise un certain nombre de mesures dans la perspective de l'enseignement constant de l'Eglise repris dans Gaudium et Spes : *la destination universelle des biens. Manifestement, des pratiques spéculatives mettent en cause de plus en plus gravement ce qui doit être le but de toute société : la recherche du meilleur usage de la terre pour l'ensemble de la collectivité. D'où cette suggestion : ne faudrait-il pas distinguer le droit de changement d'usage du droit de propriété ? Pourquoi ne pas pousser les formes associatives d'appropriation ?*

» Enfin l'étude stimule les usagers à refuser la fatalité. Les auteurs ne sont pas des idéalistes ; ils savent bien que les mentalités ne se retourneront pas comme par enchantement, que les pratiques évolueront dans le temps. Il n'empêche qu'il faut ouvrir des voies nouvelles. C'est la vocation des chrétiens. L'espérance dont ils vivent s'inscrit dans l'action pour la transformation du monde. »

(1) Encyclique *Populorum progressio* (Paul VI) et constitution conciliaire *Gaudium et Spes*.

(2) Editions Le Centurion.

UNE NOUVELLE REVUE : « PRIER »

Un pari audacieux

Prier, c'est le titre d'une nouvelle revue, lancée par les publication de *la Vie catholique* (1), qui se veut à la fois moderne et attrayante — elle est faite par des journalistes laïques, Jean-Pierre Dubois-Dumée, François Séjourné et Jean-Philippe Chartier — et un outil spirituel de qualité pour aider les gens à prier.

Les premiers étonnés par l'écho favorable que leur projet a reçu, les responsables de la revue ont détecté une attente et un besoin de la prière particulièrement vifs aujourd'hui. *« Assez de discours sur la prière. Prions ! »*. Ce slogan lancé par le Père Pierre Talec pour annoncer le *« festival de prière »* qu'il organisa récemment à la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse (2) semble répondre à un appétit bien réel, puisque mille cinq cents personnes ont participé au festival.

Le premier numéro de *Prier*, qui sort au mois de mai, contient une interview du Père Talec sur cette expérience, ainsi que des textes de prière, un portrait de Dom Helder Camara, homme de prière, un reportage dans une Chartreuse, une enquête *« Vous priez comment ? »*, etc.

Se présentant comme un *« documentaire, à mi-chemin entre la revue et le magazine. En dehors de toute école. Court, direct, accessible, avec l'ambition de donner non seulement à lire, mais à voir, à regarder »*, la revue *Prier* lance un défi. Elle fait un pari sur la soif de contemplation, de silence, de méditation actuelle, qui se révèlera peut-être passagère. Le projet est ambitieux : il est à suivre.

A. W.

(1) *Prier*, revue mensuelle de trente-deux pages. Abonnement : un an (dix numéros), 80 F ; 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

(2) Ce festival de prière a donné lieu à un livre, à la fois de prières et sur la prière : *Psaumes, poèmes et chansons : école de prière*, de Pierre Talec, Editions du Centurion, 134 pages, 25 F.

A Grenoble

CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES BAPTISTES

Deux cents personnes, représentant soixante Eglises, se sont réunies à Grenoble les mercredi 3 et jeudi 4 mai pour le congrès national de la Fédération des Eglises évangéliques baptistes de France.

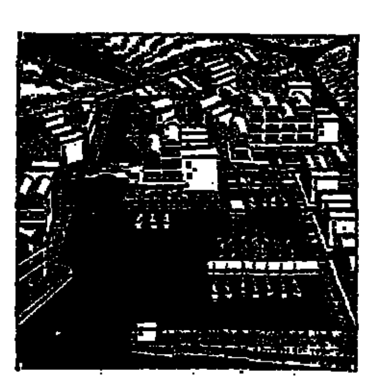
L'originalité des Eglises qui se retrouvent au sein de cette Fédération est de ne baptiser que des croyants adultes, *à la suite* d'une prise de position personnelle, d'une démarche volontaire. La Fédération des Eglises évangéliques baptistes de France fait partie de la Fédération protestante de France et de l'Alliance baptiste.

Les congressistes, venant surtout du Nord, de la vallée de la Loire, de Bretagne, du Poitou, du Sud-Ouest et du Sud-Est ont réfléchi sur le thème : *« Travaillez de mieux en mieux à l'œuvre du Seigneur »* (saint Paul aux Corinthiens). Dans son rapport sur l'éducation, le pasteur Robert Sommerville, président de la commission radio-TV de la Fédération protestante, parla de la préparation au ministère, de la formation des chrétiens et de l'éducation biblique des enfants.

Le Monde des loisirs et du tourisme

LE LANGUEDOC BÉTONNE EN DOUCEUR

Gruissan les trois villages



« LA dernière-née des stations nouvelles du Languedoc-Roussillon marchera plus tôt que les autres. » C'est par cette boutade qu'à Narbonne, à Port-la-Nouvelle, entre Corbières, Minervois et Méditerranée, on veut exprimer que Gruissan, bien que « partie » après les unités touristiques de la Grande-Motte, Leucate, Barcarès ou le Cap-d'Agde, est « bien partie ».

Un seul chiffre : c'est ici que le rythme de vente des logements (rapport entre l'offre moyenne et les ventes du mois) est actuellement le plus élevé : 5 % contre 3,1 à 3,6 % pour les stations situées plus au nord ou plus au sud.

Et pourtant pas de casino ultra-chic, pas de flambeurs ! Pas de pyramides altières annonçant le vingt et unième siècle balnéaire, pas de yachts dernier cri et vrombissants. Pas d'autoroutes littorales ou de métropoles régionales, avec leur démographie galopante, aux portes de ce sable toujours recommencé.

De la mesure en revanche, du doigté, de l'harmonie, une certaine discrétion même autour d'un modèle architectural très typé : des immeubles de quatre à cinq étages dont toutes les toitures sont en voûte. Unité qui ne veut pas dire manque d'ingéniosité, voire d'audace.

La configuration du site de Gruissan pouvait pourtant ouvrir la voie aux plus impulsives folies des grandeurs. Que d'étendues incultes, de graus qui n'attendaient que des aménageurs ! Des millions de mètres cubes de sable ont été retournés et fouillés pour creuser des chenaux et aménager des ports ; 1 600 hectares ont été déclarés d'utilité publique. On a démoustiqué « industriellement » à tel point qu'il a fallu attendre ces derniers mois pour réentendre le croassement des grenouilles : faute d'insectes, elles avaient émigré.

Invitation au quantitatif, le site de Gruissan constitue en même temps un garde-fou. Le massif (classé) de la Clape, avec ses sentiers balisés qui serpentent dans le thym, les oliviers, le romarin, les yeuses et les lentisques, et qui contournent les carrés de vigne, trace une sorte de frontière intouchable. Vieux village de pêcheurs et de marins, entre salins et vignes, Gruissan, lové autour de la tour Barberousse, veille à ce que l'architecture languedocienne traditionnelle ne soit pas offensée par les maîtres de la construction à la chaîne (il faut six à sept mois, pas plus, pour livrer une maison individuelle !). Et, en mer, les cabanes sur pilotis, où tout Narbonne se donne rendez-vous après les vendanges pour organiser des « sardinades » familiales, tiennent à la fois du décor de western et des baraques de déshabillage des plages du Nord, mais constitue un témoignage vernaculaire d'une exceptionnelle originalité.

« Parisian t'emmerdan... »

C'est avec cette trilogie complexe et subtile qu'ont dû composer les architectes et les urbanistes qui ont pris en charge l'avenir de Gruissan. Quatorze promoteurs sont en action sur 17 programmes. Pour 90 %, les 1 182 appartements actuellement commercialisés sont des logements collectifs (en revanche, l'« unité » de Leucate-Barcarès, un peu plus au sud, représente 41 % de toutes les ventes de maisons individuelles de la côte du Languedoc-Roussillon).

M. Jacques Ribourel, qui propose 4 programmes à Gruissan et 14 sur l'ensemble du littoral languedocien, est « emballé ». « *Gruissan, appuyé sur son vieux village, est de toutes les stations celle qui a le plus d'atouts. Elle n'a démarré que l'été dernier. Les voûtes ? Au départ, j'étais contre. J'en suis le premier défenseur aujourd'hui. C'est la marque d'identification de la station. Sur cette côte, l'aménagement touristique de chaque station suit des plans précis et prospectifs. La côte aquitaine ? Là-bas, on a davantage affaire à des rêveurs.* »

Les promoteurs locaux, habitués aux petites opérations d'urbanisme dans la tradition languedocienne la plus classique, ont longtemps hésité avant de jouer Gruissan. Ici, comme le confient de jeunes chefs d'entreprise narbonnais, on est toujours contre ce qui vient d'ailleurs et d'autrui. Prudence, conservatisme, mentalités aigries et étriquées ? « *L'architecture qu'on nous a imposée ne nous a pas plu*, note un promoteur, M. Pierre Chaubet, qui s'est engagé à tout petits pas. *Maintenant je suis confiant. N'empêche que si l'on avait gardé le style languedocien, tuiles rondes, formes linéaires, toits légers et inclinés, on aurait fait un malheur à Gruissan !* »

« *La tuile aurait engendré de trop grandes superficies de toits*, dit pour se justifier M. Raymond Gleize, architecte en chef de la station. *La voûte permet de « décortiquer » l'espace et les volumes en petits morceaux. On évite ainsi les proportions discordantes.* »

Trois cents logements ont été vendus en 1977, 400 à 450 le seront cette année. « *Il faut arriver à 500 l'an prochain*, estime M. Jean-Luc Castan, directeur adjoint de la Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement de l'Aude (SEMEAA), *ce qui, pour les années suivantes, constituera un rythme normal de vente.* » Normal ? Il serait plus exact de dire « nécessaire », car, comme la plupart des sociétés de ce type, la SEMEAA, qui a dû faire d'importants travaux portuaires, de voiries, d'adduction d'eau, de plantations, arrive aux limites de l'endettement.

Entre la nécessité de vendre les terrains aménagés et le besoin de créer une station véritable, animée au moins six mois sur douze et capable de tenir tête aux « concurrents » tels que Port-Camargue, la Grande-Motte, le Cap-d'Agde, Leucate-Barcarès ou Canet, St-Cyprien et Argelès, il n'y a qu'un pas. La tentation peut vite devenir déviation.

Les urbanistes et les « commerçants » de la SEMEAA parlent d'une capacité d'hébergement à terme — de 50 000 lits. Dix fois plus qu'aujourd'hui. « *Un massacre en perspective* », jurent les Languedociens du cru les plus vindicatifs. Ceux-là mêmes qui, derrière les panneaux publicitaires vantant les charmes et les prix (1) des programmes immobiliers inscrivent à la bombe : « *Parisian t'emmerdan !* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 12.)

(1) A Gruissan on peut acheter un studio à partir de 83 000 F (« Les maisons sur la plage »), un deux pièces pour 100 000 F (« La Saoucanelle »), un deux pièces plus mezzanine, plus jardinet pour 188 000 F (« Les Romarines »), un trois pièces de 50 m2 pour 169 000 à 191 000 F (« Les Dromadaires »). Le trois pièces se loue 4 250 à 4 350 F par mois en juillet ou août.

A Port-Leucate, un T 3 est loué 2 900 F en juillet pour trois semaines.

SUR LE PORT DE STOCKHOLM

DANS LES COURSIVES DU PLUS GRAND BATEAU FOSSILE

IL a fière allure le *Wasa*, nouveau vaisseau de ligne de Gustav II Adolf de Suède, avec son château arrière richement enluminé et décoré de plusieurs centaines de sculptures, avec ses soixante-quatre canons et 1 200 mètres carrés de toile sur des trois mâts ! Il quitte pour la première fois le quai de Stockholm, au pied du palais royal. Il fait beau en ce dimanche 10 août 1628. Les vêpres sont achevées et la foule se presse pour admirer l'une des plus belles unités de la marine royale : 70 mètres de long, 4,70 mètres de tirant d'eau, quatre cent trente-sept hommes d'équipage.

Redoutables combattants sur terre, les Suédois ne pouvaient déployer leurs talents guerriers qu'en traversant la mer Baltique pour aller se jeter dans la mêlée européenne, où faisait rage la guerre de Trente Ans. En 1625, le roi Gustav commanda donc quatre bateaux de guerre qui permettraient à ses troupes d'aller quérir pour leur pays gloire et puissance. Les charpentiers s'activèrent et le *Wasa* naquit des chênes venus d'Angsö, île du lac Mälar, et de la province de Smaland.

Pour son premier voyage, le vaisseau est halé le long de Stadsgarden. Profitant de la protection de la colline de Söder, le capitaine ordonne de hisser les voiles. Quatre très exactement : la misaine, le petit hunier, le grand hunier et la brigantine. La brise gonfle la toile. Une bourrasque survient, qui fait gîter le bâtiment. Une rafale plus forte couche à nouveau le *Wasa* sur babord. La mer s'engouffre par les sabords inférieurs ouverts et le vaisseau coule « *voile et pavillons hissés* » par 32 mètres de fond. D'après les textes de l'époque, périssent une trentaine de personnes, matelots, femmes et enfants, qui se rendaient à Vaxholm.

Heureuse catastrophe qui a valu au vingtième siècle de bénéficier d'un témoignage inestimable sur les Suédois et sur les mœurs du dix-septième siècle ! Car le *Wasa* a été renfloué et représente aujourd'hui l'une des visites que le touriste étranger ne regrettera pas d'avoir faites pendant son week-end à Stockholm.

Ce trésor archéologique est à mettre au crédit de trois responsables. Le premier est, sans conteste, Henrik Hybertsson, architecte naval hollandais qui a commis le bateau. Pourquoi le *Wasa* a-t-il sombré ? Les spécialistes du musée répondent pudiquement : « *Si la partie supérieure de la coque et les canons du pont supérieur avaient été plus légers, un poids supérieur de lest aurait pu être embarqué. Le centre de gravité aurait été situé plus bas, autorisant une stabilité accrue.* » Hybertsson se tira d'affaire en faisant valoir, au cours du procès qui suivit la perte du bâtiment, que le roi lui-même avait approuvé les plans et les mesures du *Wasa*. On accusa aussi l'amiral Klas Fleming, qui avait contrôlé la stabilité du vaisseau en faisant courir trente hommes d'un bord à l'autre. Le dernier essai manqua faire chavirer le navire de Sa Majesté. Tout finit bien, puisque aucun coupable ne put être découvert...

Le quotidien des matelots

Deuxième responsable, protecteur du *Wasa* : la Baltique, dont le bas degré de salinité ne convient pas au taret (*teredo navalis*), mollusque amateur de bois imbibé d'eau de mer et grand dépeceur d'épaves.

Quant au troisième, l'« inventeur », il s'agit de M. Anders Franzen, qui, avec l'entêtement d'un Schliemann cherchant la Troie de l'Iliade, ratissa les darses de Stockholm à l'aide d'une drague et d'une sonde emporte-pièce. En 1956, ces ustensiles ramenèrent un morceau de chêne noir. L'aventure du *Wasa* recommençait.

Année 1957 : les scaphandriers de la marine suédoise passent des câbles sous la coque. 1959 : celle-ci est progressivement amenée à 7 mètres sous la surface. 1961 : trois cent trente-trois ans après son naufrage, le *Wasa* sort de l'eau. 1967 : les fouilles et les recherches sont arrêtées après que vingt-quatre mille objets, sept cents sculptures et dix-huit squelettes eurent été retrouvés.

Les spécialistes ont bien avancé leur tâche de reconstitution. Pièce par pièce, statue après statue, ils ont monté le gigantesque puzzle qu'on peut aujourd'hui admirer dans son hangar flottant. Il leur a fallu remplacer les boulons de fer qui assemblaient les membrures et la coque. Ils ont traité les objets recueillis avec un soin infini. Le bateau est régulièrement arrosé d'un mélange de polyéthylène-glycol pour éviter au bois de se fendre. Des sels fongicides et une solution de pentachlorophénol le protègent de toutes les espèces connues de champignons et d'algues. Seul inconvénient, des panneaux conseillent aux visiteurs de prendre garde à ces liquides très salissants.

Le musée accueille les objets du quotidien des matelots : tonneaux, coffres, pipes, pharmacie rudimentaire, munitions, armes, outils, habits. Comme à Pompéi, l'événement a figé l'histoire en un témoignage instantané. Ecoutons les archéologues : « *Sur le pont de la batterie basse, on découvrit le squelette d'un homme de trente à trente-cinq ans et de un mètre soixante-dix. Il avait péri, au cours de la catastrophe, sous l'affût d'un canon. Ses cheveux sombres étaient portés mi-longs. Il était habillé d'une chemise de toile de lin, de larges pantalons d'étoffe de laine à armure simple très froncés à la taille et serrés sous le genou. Il était chaussé de souliers à brides et de bas cousus. A sa ceinture, un poignard à manche de corne et une bourse de peau. Quelques pièces se trouvaient dans la poche de son pantalon : 2 marks et demi de monnaie de cuivre.* »

Le *Wasa* : un fait divers militaire, une « bavure » historique et un coup de maître archéologique à ne pas manquer dans la capitale aux quatorze îles...

ALAIN FAUJAS.

★ Office du tourisme suédois, hôtel de Marie, 11, rue Payenne, 75003 Paris. Tél. : 278-67-06.

GRUISSAN LES TROIS VILLAGES

(Suite de la page 11.)

Si les voies de desserte deviennent autoroutes, s'il faut aménager plus de parkings que de terrasses ou de promenades, si le port devient un monumental embouteillage, s'il faut installer des feux rouges devant les chemins qui mènent aux ranchs, comment espérer préserver ce qui fait le cachet de Gruissan ? Un cachet que les publicitaires savent faire tenir dans des formules telles que *« une station toute jeune dans un site millénaire »* ou *« un cocktail tonifiant de soleil et de nature »*.

Cadette des stations conçues dans la fièvre des années 1967-1970 (les aménageurs du territoire ne tenaient pas en place et il fallait créer, construire, exproprier, « zader », « super » à haute dose). Gruissan veut tirer les leçons de ce qu'ont fait ou ont oublié de faire les stations plus anciennes : parvenir à un mimétisme entre les sites naturels, très divers, et l'architecture ; éviter que le modèle de base — les immeubles à voûtins — n'engendre la monotonie et une architecture répétitive.

M. Guy Gimié, le maire de Gruissan, exprime bien ces éventuelles contradictions : *« Il faut circonscrire la nouvelle station dans un périmètre strict ; ne pas remplacer une civilisation de grand air par une civilisation du béton. Sinon les écologistes, avec des majuscules pour toutes les lettres, auraient la partie belle. Les choses s'étant passées lentement jusqu'à maintenant, on a réduit les risques d'erreurs irréparables.* » On comprend que la commune veuille y aller tout doux. Peu à peu la SEMEAA lui confie la gestion de l'eau, de l'éclairage, du ramassage des ordures. « *Le morceau énorme,* dit M. Gimié, *ce sera l'entretien des espaces verts : 30 à 40 millions d'anciens francs par an.* » Et dans sa mairie toute neuve, immense, sombre, bien peu coquette : *« Je ne veux pas de gigantisme. Il faut savoir s'arrêter, finir les chantiers entamés. Croyez-vous que les gens viendront passer leurs vacances au milieu des grues et des bétonnières. Dans le vieux village, nous sommes des gens modestes. C'est grâce à nous que le mariage avec les personnalités d'ailleurs, les intellectuels, les banquiers, les promoteurs, sera possible.* »

Un nouveau message

Une autre complicité, une plus intime connivence, doit être recherchée : celle qui associerait au littoral l'arrière-pays. Car pourquoi continuer à entretenir cette habitude selon laquelle l'évasion n'a d'autre refuge que la mer ? Il faut avoir parcouru les rugueuses Corbières ou le Minervois, aux ondulations plus aimables, vu l'abbaye de Fontfroide, la rouge forteresse de Salses qui répond à l'autre château du Canigou enneigé, les chemins de halage ombragés du canal de la Robine, Narbonne chargée d'histoire où accostaient jadis les galères romaines (ce qui en fit une ville plus active et plus riche que Toulouse), l'interminable étang de Leucate moutonné par le vent glacial, le Cers, qui dévale du nord.

Un vent fou, relèvent les journaux locaux, qui renverse les caravanes et donne aux chevaux les plus dociles une petite envie de rodéo. Un vent et une eau qui fabriquent dans ce pays de lagunes et de collines râpées (*« C'est une autre Judée »* disait Michelet, *« une autre Irlande »* ajouterait un Celte) une des plus étranges alchimie.

Toujours cette idée de mélange, de connivence entre des sites très différents, entre les civilisations d'hier et d'après demain, entre une économie ancestrale et les chances d'un tourisme qu'on voudrait intelligent et compréhensif.

Alors comment ne pas pousser les hauts cris lorsque de retour au nouveau Gruissan, et l'œil recru des merveilles glanées alentour, il faut subir les insultes visuelles que constituent une boîte de nuit-bunker, ou cette série d'immenses lampadaires bleu ciel, ou encore — comble ! — ces quatre massifs menhirs noirs, plantés au fond du port par on ne sait quel esprit ostensiblement mal inspiré (2).

Mais, après tout, pourquoi serait-il permis aux urbanistes, aux modélistes, aux carrossiers, aux musiciens, aux romanciers, de laisser jouer leurs pulsions créatrices, même lorsqu'elles n'ont plus rien à voir avec le beau ou l'utile, et pas aux architectes ? Quand ceux-ci ont recherché les formes d'un nouveau message, au nom de quoi leur serait-il reproché de s'être trompé ou d'avoir choqué ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(2) Coût de ces phallus celtes : 30 millions d'anciens francs.

Deux nouveautés à Gruissan pendant l'été 1978 : des stages de tennis et une école de windsurfing.

• Les stages tennis : quinze heures de leçons réparties sur cinq jours, du lundi au vendredi, au prix de 400 F (responsable : Laurent Lassalle et quatre professeurs).

• Une école de windsurfing : Graham Ashley et son équipe s'occuperont des débutants et des confirmés (prix du stage : 250 F environ).

• Une formule tennis-windsurfing : le matin tennis, l'après-midi windsurfing, avec les mêmes professeurs et moniteurs (prix maximum 650 F).

PORTRAIT

Pierre Ageron : le grand homme des cavernes

MALGRE sa cinquantaine avancée, M. Pierre Ageron conserve une allure de petit diable espiègle, le cheveu rare, l'œil vif, une barbiche radicale. Sa vocation de spéléologue fut précoce : enfant, il explora ses premiers « trous » en Ardèche, les grottes de Soyons et le ravin de la Goule de Châteaubourg, de l'autre côté du Rhône, près de Valence d'où il est originaire.

Le jeune amateur rencontra un peu plus tard Hippolyte Muller qui l'initia à la technique spéléologique, puis il acheva sa formation auprès de Norbert Casteret et de Robert de Joly. Vice-président de la Société spéléologique de France, sa passion de l'aventure souterraine le conduisit aux Etats-Unis (il fut le premier membre français de la Société nationale de spéléologie américaine), en Grande-Bretagne, à Cuba, au Mexique, etc. Sportif accompli, il se passionna également pour le ski et l'alpinisme.

Pierre Ageron fut un des fondateurs de la section Vercors-Cévennes du Club alpin français. Mais c'est en 1949 que la passion souterraine de Pierre Ageron allait trouver sa récompense. Au terme de quinze années de recherches, il parvenait à redécouvrir l'aven-grotte de Marzal, dans le sud de l'Ardèche, exploré pour la première fois en 1892 par Martel.

Un an plus tard, Pierre Ageron accueillait à Marzal le premier congrès international de spéléologie. Aux spéléologues du monde entier allaient succéder des centaines de milliers de touristes. L'aven Marzal reste aujourd'hui, avec l'aven d'Orgnac, distant de quelques kilomètres, l'un des sites touristiques les plus fréquentés de l'Ardèche.

Industrie nationale

Judicieusement aménagée, la grotte contient quantité de concrétions splendides fort bien mises en valeur. En surface, Pierre Ageron a créé un passionnant musée spéléologique, et procède actuellement à l'exploration de cavités voisines qui devraient devenir prochainement Marzal II. Les cinquante exploitants de cavernes réunis au sein de l'ANECAT (Association nationale des exploitants de cavernes aménagées pour le tourisme) l'ont porté dernièrement à la présidence de leur association, dont les membres accueillent chaque année trois millions de visiteurs.

« *Notre objectif est,* nous disait-il, *d'harmoniser le fonctionnement de nos cavernes avec le développement du tourisme, qui est une industrie nationale. Par ailleurs, nous tenons beaucoup à préserver par tous les moyens l'intégrité des grottes naturelles et des cavernes aménagées pour le tourisme et de tous les sites qui les environnent, en participant à l'action des organismes publics qui ont pour objectif la protection de la nature.* »

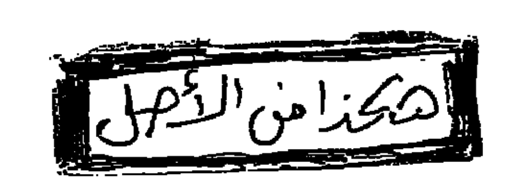
De sages résolutions...

MAURICE LEBESQUE.

● **Châteaux à cœur ouvert** — Les châtelains ne sont pas aussi renfermés qu'on pourrait le croire... Mais, avant de frapper à leur porte pour visiter leur demeure, il est bon de savoir où les trouver, et à quelle heure. Un guide édité par l'association Vieilles Maisons françaises fait consciencieusement le tour de ces demeures privées et mal connues, châteaux, jardins ou abbayes, cinq cent vingt monuments au total pour la seule partie sud de la France.

Agréablement illustré, d'une présentation très claire accompagnée de cartes régionales, ce guide complète l'œuvre commencée avec la partie nord du pays, et permettra d'enrichir de manière inattendue les promenades dominicales ou estivales.

★ *Mille châteaux de France ouvrent leurs portes* (moitié sud) : 20 F, dans certaines stations Total ou au siège de l'association Vieilles Maisons françaises, 93, rue de l'Université (+ 5 F de port). Il reste des exemplaires de la « moitié nord » vendus 19 F (+ 5 F de port).



Quand le « sixième » fait la foire

SAINT-GERMAIN DES FÊTES

IL y aura des tréteaux, des bateleurs, des pitres, des jongleurs, des baratineurs ; des représentations théâtrales ; des concerts, où le hautbois le disputera à la harpe et le clavecin à la clarinette, avec au rendez-vous les Rameau, les Couperin, les Bach, les Delalande et d'autres encore... Recréer dans la ville qui somnole, à demi asphyxiée par les gaz d'échappements, cette inimitable ambiance de fête — une fête à la fois bon enfant, populaire, culturelle et permanente, — c'est ce que se propose de tenter, du 2 au 14 juin, le sixième arrondissement, en relançant la très ancienne tradition, aujourd'hui oubliée, de la Foire Saint-Germain qui, depuis le Moyen Age, faisait partie avec la Foire Saint-Laurent, sa rivale, des grandes festivités de la « ville à Villon ».

L'artisan de ce pari, Jean-Louis Bihoreau, sait bien ce que « *fête* » veut dire : comédien de son état, il a choisi, naturellement, de distraire ses semblables, que ce soit en jouant deux années durant dans la compagnie Renaud-Barrault, en montant à la maison de la culture de Bourg-la-Reine - Sceaux plusieurs spectacles, ou en enseignant au conservatoire du Luxembourg l'art et la manière de faire rire et pleurer, pleurer et rire ses semblables.

« *La foire, c'est tout à la fois*, dit-il, *une occasion de rencontres culturelles et commerciales, mais c'est, cela doit être, un prétexte à redécouvrir cette notion de joie, de détente, de fête que notre époque a trop vite oubliée.* » Pour thème — « *Sans un solide fil conducteur, on risquerait de voir les choses s'éparpiller dans toutes les directions* », — on a retenu le dix-huitième siècle.



(Dessin de PLANTU.)

Patronage et subventions

Tout tournera autour de lui, costumes, décoration, choix des musiciens et des textes, comme cet *Arlequin défenseur du beau sexe*, une pièce inédite de Brugière de Barante, montée à Paris par des comédiens italiens voici deux siècles et demi, ou *Dix-huitième sur cour et jardin*, une évocation écrite par Jean-Louis Bihoreau, Daniel Pageaux et Catherine Bony, qui sera interprétée par les auteurs et les élèves des conservatoires de Bourg-la-Reine - Sceaux et du Luxembourg. Si le lieu où seront données ces représentations n'est pas encore fixé (cour de l'Institut ou cour d'un hôtel du faubourg), on sait déjà que *les Troqueurs*, un opéra bouffe d'Antoine d'Auvergne, se joueront, eux, dans la cour du Commerce-Saint-André.

Parallèlement aux spectacles, plusieurs animations seront proposées aux chalands : à la mairie du sixième et sur la place Saint-Sulpice, une foire aux livres et aux antiquaires dressera ses étals, tandis qu'une exposition historique et des conférences donneront aux curieux l'occasion d'en savoir plus sur le quartier, sur Paris, et le siècle qui tiendra la vedette.

Si le comité des fêtes du sixième arrondissement s'est intéressé à l'idée au point d'en devenir, sans se faire prier, le promoteur, c'est au niveau des financements qu'il sent le bât blesser : la mairie de Paris a bien alloué une subvention de 50 000 F, mais il en faudrait de 180 000 à 200 000, estime Jean-Louis Bihoreau, pour pouvoir réaliser de façon convenable le programme qu'on s'est fixé. Le haut patronage de MM. Jacques Chirac, Pierre Bas, celui de ses adjoints chargés de la culture, et M. Marcel Landowsky, directeru des affaires culturelles, c'est sympathique et encourageant, mais cela ne pallie guère la précarité d'un budget qui sera ventilé au centime près...

Il en faudrait bien plus, cependant, pour casser l'enthousiasme de Jean-Louis Bihoreau. Pour l'heure, il court le quartier, tire les sonnettes des commerçants, se fait aussi convaincant que persuasif. Parce qu'une fête, « *c'est l'affaire de tous ou cela n'est pas* ». Le seul participant dont il ne peut, hélas ! obtenir une promesse, n'est pas le moindre : mais le soleil, sur quoi repose en grande partie le succès de ces deux semaines, sera c'est sûr, au rendez-vous...

J.-M. D.-S.

(*) Pour toutes précisions, s'adresser à J.-L. Bihoreau. Tél. : 633-39-55.

Passe d'armes dans la vallée d'Aure

LA bataille continue de faire rage en vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées) entre M. Vincent Mir, maire socialiste de Saint-Lary, et l'association « Saint-Lary demain » au sujet de l'aménagement de la montagne.

M. Mir, qui est à l'origine de la station de sports d'hiver de sa commune, est vigoureusement attaqué par l'association qui lui reproche de « *chercher à faire du béton peu profitable aux montagnards* ». Signe des temps, celle-ci a empêché la construction de plusieurs milliers de lits de vacances et elle vient d'enregistrer un nouveau succès. Le préfet des Hautes-Pyrénées a ordonné la mise à l'enquête, du 24 avril au 9 mai, du projet de classement de la vallée du Rioumajou sur le territoire des communes de Saint-Lary, de Sailhan et d'Estensan.

Certes, le conseil municipal de Saint-Lary avait demandé ce classement, mais après obtention d'un permis de construire pour un « refuge-auberge » de quarante-trois lits dans un site totalement vierge, où, depuis 1457, un vieil hospice attend les pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Le maire de Sailhan, M. Bertrand Minvielle, et l'association « Saint-Lary demain » s'étaient opposés à une telle construction qui aurait gâché irrémédiablement la vallée de Rioumajou (*le Monde* du 10 décembre 1977).

Tout laisse à penser que cette procédure de classement a été mise en route sans que le préfet des Hautes-Pyrénées ait accepté de délivrer un permis de construire à la commune de Saint-Lary. La protection de la nature semble, dans ce secteur des Pyrénées, ne plus être seulement un thème de discours.

AL. F.

La province vous relance

LES catalogues vantant les charmes du Kilimandjaro et les beautés de l'Inde du Sud, cela ne manque pas : plus rares sont les brochures qui parlent de la France trop mal connue. Avec l'aide des services d'étude et d'aménagement touristique de l'espace rural et d'action touristique, les délégués et les comités régionaux du tourisme publient une remarquable série de catalogues régionaux d'information sur les possibilités de loisirs et d'accueil en France.

Dix fascicules sont disponibles : Limousin, Vosges-Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne - Ardenne, Pays de la Loire, Aquitaine, Rhône-Alpes, Pyrénées et Bretagne.

En une trentaine de pages, ces catalogues recensent et décrivent les forêts et les parcs, les plans d'eau et les équipements de détente et de récréation. A cheval ou à pied, en avion ou à vélo, golf ou artisanat, thermalisme pour la santé ou naturisme pour le plaisir, la série « Loisirs-Accueil » donne aux étrangers dans la région un minimum d'indications pour s'y retrouver.

★ On peut obtenir l'une des brochures en la demandant à Loisirs - Accueil, B.P. 52, 75022 Paris Cedex 01, en joignant 5 F en timbres-poste.

PROVINCIALES

Pithiviers et ses « banlieues » de châteaux

A 83 kilomètres au sud de Paris, à la limite de la Beauce et du Gâtinais, Pithiviers est une petite ville d'un peu plus de dix mille habitants, au cœur d'une région riche en monuments et en souvenirs historiques, Paris et Orléans étant les deux pôles du domaine royal des Capétiens, le berceau de la France.

Cette région est assez peu fréquentée par les touristes, qui se contentent trop souvent de la traverser sans s'y arrêter en quittant la capitale ou en y revenant.

Les origines de Pithiviers — comme celles de plusieurs bourgs dont nous parlerons plus loin — remontent à la préhistoire ; vieil oppidum gaulois, elle fut, très tôt, fortifiée de remparts ; la dernière enceinte quadrangulaire qui datait du temps de Louis XI, a été remplacée par une ceinture de mails plantés d'arbres, entourant le centre de la ville où se trouvent l'église et qualques vestiges de l'ancien Pithiviers.

L'église Saint-Salomon-Saint Grégoire, dominée par une flèche de 80 mètres de hauteur visible à des kilomètres à la ronde, date du XVI[e] siècle ; de style Renaissance, elle a été restaurée au XVII[e] siècle. La travée située en haut du bas-côté droit, base de la tour, était la croisée du transept de l'église primitive ; elle serait du second quart du XII[e] siècle, ainsi que l'abside voisine, tandis que la tour elle-même date de 1180.

Non loin de là, par la rue des Chardons, on arrive à la place Denis-Poisson ; sur le côté nord de la place se trouve le portail de l'ancien château ; à gauche subsistent le clocher, une absidiale et une partie de la crypte romane de l'ancienne collégiale Saint-Georges, construite au XII[e] siècle dans l'enceinte du château. Au sud de la place, le château de l'Ardoise, du début du XVI[e] siècle, possède une très belle charpente.

L'une des principales ressources de Pithiviers était le commerce du safran, dont la culture avait été importée dans cette partie du Gâtinais par des juifs d'Avignon au XII[e] siècle. L'industrie agricole reste une des principales ressources du pays avec le fameux miel, les sucreries. Mais Pithiviers possède aussi un Musée des transports ouvert le 23 avril 1966. On y verra en particulier des locomotives à vapeur à voie de 60, deux tramways, deux autorails, une voiture-salon et des collections se rapportant au chemin de fer. Ce musée est ouvert tous les dimanches et jours fériés de 14 h. 30 à 18 heures du 1[er] mai au dernier dimanche d'octobre. En outre, un parcours en train historique à vapeur sur le tronçon Pithiviers-Bellebat (aller et retour : 8 kilomètres) complète la visite. (Ce musée est situé à 200 mètres de la gare S.N.C.F. de Pithiviers.)

Les barons brigands

De Pithiviers, on prendra, vers le sud, la route d'Orléans (nationale 51). A 7 kilomètres, sur la gauche, on trouvera le village d'Ecrennes, ancienne forteresse du Gâtinais ; il ne reste du passé qu'une église du XI[e] siècle au clocher roman massif et au chevet plat. Huit kilomètres plus loin, Chilleurs-aux-Bois possède une belle église du XV[e] siècle à trois portails, qui vaut la visite ; c'est là qu'on tournera sur la gauche pour prendre la départementale 109. On passera à côté du beau château de Chamerolles, maintenant bien délabré, complètement entouré de douves, avec ses quatre tours d'angle coiffées de poivrières et son donjon carré. On ne le visite malheureusement pas, car il est inclus dans le village de vacances récemment repris par l'OCCAJ (1), mais on peut tout de même, facilement, admirer son architecture de la route. Continuant par la D. 109, après Courcy-aux-Loges, on prendra, vers le nord, la départementale 921 qui ramènera à l'entrée de Pithiviers ; sans entrer dans la ville, on tournera sur la droite par la départementale 123 jusqu'à Yèvre-le-Châtel, où l'on pourra visiter les ruines d'une imposante forteresse.

Le château d'Yèvre-le-Châtel n'était pas à proprement parler un château féodal, mais un ouvrage militaire; le seul qui subsiste avec Dourdan des châteaux forts bâtis par Philippe Auguste pour surveiller les barons féodaux du domaine royal et mettre un terme à leurs brigandages.

Au début des temps historiques, Yèvre constituait un vaste territoire de 3 000 hectares (terres labourables, prés et vignes) sur l'ancienne voie romaine de Sens au Mans. Il devint, de très bonne heure, la propriété de la puissante abbaye de Saint-Benoît, de Fleury-sur-Loire. Deux châteaux, construits sur l'emplacement d'une forteresse gauloise ou même préhistorique précédèrent celui que nous voyons actuellement. La deuxième, propriété de Foulque, vicomte du Gâtinais, entra dans le domaine royal vers 1112. Il devint alors un des principaux points d'appui de la royauté capétienne dans le nord du comté d'Orléans, et Philippe Auguste la reconstruisit avec les derniers perfectionnements de l'architecture militaire.

La forteresse d'Yèvre-le-Châtel joua sous les Valois un rôle considérable au cours de la guerre de Cent Ans ; au temps de Jeanne d'Arc, elle faisait partie de la couronne des forteresses qui couvraient Orléans, et resta aux mains des Français, alors que les Anglais s'étaient emparés d'Etampes et de Pithiviers. Les ruines imposantes que nous voyons donnent une idée de ce que fut l'ensemble : une enceinte carrée puissante avec quatre tours cylindriques, dont les parties supérieures ont été détruites. On voit encore, à l'entrée du village, une des portes, de forme ogivale, flanquée de deux tours découronnées.

En souvenir de saint Lubin

A l'intérieur du château, Lucinde, épouse du premier baron d'Yèvre, Arnoul, avait fait installer une abbaye sous l'invocation de saint Gouault ; la chapelle, qui a été conservée et remaniée, surtout au XVI[e] siècle, sert maintenant d'église paroissiale : le chœur est du XII[e] siècle, mais elle est précédée d'un portail monumental du XIII[e] siècle, nettement détaché de la chapelle. A la fin du XII[e] siècle, les habitants du village avaient fait construire sur la hauteur une église dédiée à saint Lubin ; les travaux, ayant dû être interrompus et modifiés, les ruines actuelles de l'église qui était en forme de croix latine, avec un chevet plat, marquent l'époque du XIII[e] siècle. Cette église, incendiée en 1567, ne fut jamais reconstruite et ce qui en reste, inclus dans le cimetière du pays, donne une idée de sa très belle architecture.

De Yèvre-le-Châtel, on reprendra, vers l'est, la départementale 123, on arrivera alors à Boësse, bourg important du Moyen Age, puisqu'il était le siège d'une prévôté royale. Son nom signifie « lieu planté de buis ». De son passé, lié à l'histoire de la région, il ne reste qu'une église construite au XI[e] siècle et dédiée à saint Germain, mais remaniée postérieurement. Son originalité consiste surtout dans un curieux porche qui abrite la porte d'entrée, en plein cintre, au centre du pignon ouest. Ce porche, composé de colonnettes couronnées de chapiteaux tous différents, ressemble, avec ses onze petites baies, à une galerie de cloître, dans le style du XIII[e] siècle. L'édifice lui-même, rectangulaire, est à chevet plat.

A 3 kilomètres de Boësse, par la même route, on aboutira à Beaumont-du-Gâtinais, où l'on verra, sur la place du château, une halle en bois du XVI[e] siècle, et l'église des XI[e] et XII[e] siècles. Le château, entouré de douves, et qui fut la propriété de la famille de Harlay, a été transformé en ferme. De Beaumont, on peut revenir à Paris, soit par Puiseaux, Pithiviers et Etampes, en empruntant la départementale 948, puis sur la gauche la départementale 26, soit en poussant jusqu'à Nemours par la départementale 403, où on trouvera l'autoroute A 6.

GEORGES MICHEL.

(1) L'OCCAJ (9, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. 296-15-02) a inscrit à son catalogue des week-ends et des séjours familiaux à Chamarolles, d'où il est aisé de rayonner alentour.

Heureux piétons d'Aix

M[e] Félix Ciccolini, maire d'Aix et sénateur des Bouches-du-Rhône, vient d'inaugurer le dernier tronçon d'une voie piétonne qui relie, sur une longueur de 740 mètres, la cathédrale Saint-Sauveur au cours Mirabeau. Il s'agit de la rue Gaston-de-Saporta, connue de tous les festivaliers, entre le Théâtre de l'Archevêché et la place de l'Hôtel-de-Ville. La voie sans autos se poursuit par la rue Méjanes, la place et la rue des Chapeliers, la place Saint-Honoré, la rue Clemenceau (ou la rue Fabrot). Dallée de pierres blondes, semblables à celles extraites jadis de la carrière de Bibémus, la zone ainsi ouverte aux piétons couvre une surface de près de 10 000 mètres carrés ; elle a coûté 3 millions de francs (dont 22,5 % de subventions).

Parmi les bâtiments célèbres de la rue Gaston-de-Saporta : l'hôtel Maynier d'Oppède, ancienne faculté des lettres où enseigna le philosophe Maurice Blondel, l'hôtel de Châteaurenard où logea Louis XIV et l'hôtel d'Estienne-de-Saint-Jean qui abrite l'intéressant musée du vieil Aix. A l'entrée de la rue, des pierres romaines de grand appareil sont tout ce qui reste de la porte du bourg Saint-Sauveur, construite au douzième siècle.

Phénomène commun à toutes les voies piétonnes, cette zone voit se multiplier les magasins de luxe, et les fonds de commerce y prendre une valeur de plus en plus grande. — P. C.





Brocante

UN « ANGLAIS » DU SEIZIÈME

VOILA plus de dix ans que nous fréquentons régulièrement la boutique d'une rue tranquille du seizième arrondissement de Paris. Ce petit magasin est, depuis une quinzaine d'années, remarquable à plus d'un titre. De tous les commerces parisiens spécialisés dans *ce qu'il est convenu d'appeler* l'« anglais », Andréa est sans doute celui qui propose le plus grand choix de beaux objets et qui présente, avec la plus grande régularité, une marchandise de qualité. Hormis quelques pièces d'orfèvrerie placées dans une petite vitrine nettement séparée du reste et quelques gravures vendues pour ce qu'elles sont, tout ici est ancien.

Il y a pas mal de temps déjà que l'« anglais » est à la mode. Sans vouloir mettre en doute la bonne foi de quelques professionnels honnêtes qui livrent encore une marchandise de qualité — à des prix parfois fort exagérés, — il est devenu très difficile, pour l'amateur, de s'y retrouver entre les meubles vieillis le temps d'une traversée, et les poinçons façon outre-Manche.

Andréa — c'est là le pseudonyme adopté par trois antiquaires associés, un homme et deux femmes, dont une championne d'Europe de bridge, — qui se réapprovisionne régulièrement *tous les deux mois en Angleterre, fait chaque jour la démonstration* qu'il est encore possible, en 1978, de vendre à des prix très abordables. Ici, la marchandise est saine, bien remise en état ; l'accueil est aimable, les emballages sont dignes d'une grande maison et les prix toujours calculés au plus juste. On peut trouver des cadeaux originaux, de bon goût et de belle qualité à partir de 120 F environ.

L'exiguïté du magasin ne permet pas l'exposition de nombreux meubles. Ceux qui sont proposés sont tous bien choisis. Lors de notre dernière visite, nous avons notamment remarqué un cabinet de médecin en acajou, 4 600 F ; une commode fin dix-huitième, côtés arrondis, à colonnes, 5 200 F ; un meuble deux corps d'époque Regency, 9 800 F ; deux commodes dix-neuvième, l'une galbée, 3 000 F, l'autre droite, 2 500 F ; plusieurs tables « gateleg » fin dix-neuvième, 1 400 à 2 000 F ; des commodes en pin naturel, 1 200 à 1 400 F.

Canards et tasses à moustache

Parmi les petits meubles, citons une malle française fin dix-neuvième, cloutée, en cuir, entièrement remise en état, pouvant servir de table basse ou de coffre, 1 400 F ; un beau serviteur muet en acajou à trois plateaux, 3 600 F ; une petite vitrine française 1880, 1 500 F ; une armoire de mariage française, datée 1896, en chêne et noyer, avec incrustations de bois clairs, 5 300 F ; une petite étagère 1880, très plate, 950 F ; une chaise de valet en acajou, 600 F.

Andréa crée de nombreuses lampes à partir d'éléments anciens : boules lyonnaises cloutées dix-neuvième siècle ; porte-clous de cordonniers en fonte polie ; vases divers : huiliers équipés de verres à fleurs ; sujets de toutes sortes, céramiques, bronzes, régules... Les abat-jour sont tous très bien choisis, en harmonie avec le sujet et, là aussi, les prix sont très étudiés. Une paire de grandes lampes, chaque pied comportant trois boules lyonnaises et plusieurs boules de cuivre, abat-jour en suédine à 1 700 F ; paire de vases plats, en porcelaine noire fin de siècle, abat-jour ovales, or bordé de noir, à 1 000 F la paire ; huilier 1830 en argent massif, poinçon au vieillard, verres bleus, abat-jour ovale en shantung gris clair (2 000 F) ; porte-clous de cordonnier en fonte polie, abat-jour en papier américain acier (850 F) ; potiche Restauration blanche et rose, paysage peint à la main, abat-jour rose (1 300 F).

Les objets sont tous séduisants, beaucoup ont de quoi satisfaire les collectionneurs avertis : grand choix de flasques dix-neuvième en argent (400 à 1 500 F) et en métal argenté (250 à 400 F), belle collection de pichet dix-neuvième en faïence anglaise, avec ou sans couvercle en étain (130 à 400 F).

On connaît la fraîcheur et la qualité des porcelaines anglaises : Andréa propose en permanence un grand nombre de services à thé, à gâteaux, à café (500 à 1 500 F). Les collectionneurs apprécieront aussi les nombreuses boîtes en bois, en métal, en papier mâché (60 à 300 F), argent et écaille (350 à 2 500 F). Deux boîtes à couture amusantes : l'une destinée à recevoir des fils de plusieurs couleurs, en carton bouilli avec motif peint, six sorties de fils (130 F) ; l'autre, ravissant coffret Charles X en thuya, accessoires en or et cristal (2 200 F).

Les maîtresses de maison disposent ici d'un grand choix de coffrets de couverts, à dessert, à poisson, manches en nacre, en ivoire (de 350 F les six à 2 900 F les douze). Nous avons aussi remarqué plusieurs miroirs, cadres Napoléon III, noir et or, ou en bois doré fin de siècle (250 à 1 000 F). Andréa propose encore beaucoup d'objets de curiosité : canards (tasses de malade), tasses à moustache, chausse-pieds au manche en argent, loupes au manche ancien (porcelaine, ivoire, os...), miroirs, à des prix très abordables.

Pour les cadeaux de mariage, les pièces d'orfèvrerie sont toujours très appréciées, et le choix ici est vaste : plateaux de toutes tailles (250 à 600 F), verseuses (250 à 700 F), légumiers (200 à 800 F). A noter aussi les saladiers anglais, avec ou sans couverts (500 à 800 F), les seaux à biscuits (250 F environ).

Enfin, Andréa dispose actuellement d'une pièce exceptionnelle : un cabinet Louis XIV en noyer, aux pieds torsadés, dont la porte centrale révèle un théâtre en trompe-l'œil, travail caractéristique de l'époque (38 000 F).

ELVIRE VALOIS.

★ 12, rue Théophile-Gautier, 75016 Paris. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h.

VACANCES POUR LES JEUNES

Bonnes pistes

Deux cent cinquante pages d'adresses sur toutes les formes possibles — ou presque — de séjours pour les jeunes de quatre à dix-huit ans, c'est ainsi que se présente le livre de Pierre Goulène et Michel Le Corre, *Petites et Grandes Vacances scolaires*. Un millier de séjours linguistiques, chantiers de bénévoles, centres de vacances et loisirs pour les handicapés y sont recensés. D'une présentation claire, distinguant dans chaque cas les tranches d'âge auxquelles s'adressent les séjours proposés, l'ouvrage aurait sans doute gagné à insister davantage sur les conseils permettant de faire un tri entre ces multiples formules d'intérêt et de qualité inégaux.

Plus utile sur ce plan est le chapitre consacré par Patrick Huchet aux voyages et aux vacances dans son *Guide des jeunes* paru récemment chez Stock. Malgré quelques considérations superflues du genre *« avoir des sous sans rien faire, c'est le pied »*, l'ouvrage est à recommander aux candidats au départ désargentés. Ils y trouveront un certain nombre de conseils sur les emplois saisonniers en France et à l'étranger et quelques bons « tuyaux » sur les moyens de voyager économiquement.

La revue *Loisirs jeunes* publie pour sa part un numéro spécial sur les vacances pour adolescents. D'une consultation aisée, ce recueil sous forme de tableaux synoptiques n'a pas la prétention d'exhaustivité du livre de Pierre Goulène et Michel Le Corre. On y trouve cependant des idées utiles comme l'adresse de centres de vacances pour jeunes diabétiques. Contrairement à ce qu'affirment les auteurs, le label *« agréé par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports »* (aujourd'hui ministère de la jeunesse et des loisirs) ne garantit pas absolument la qualité pédagogique des activités proposées, l'administration n'ayant guère les moyens de contrôler sérieusement celles-ci.

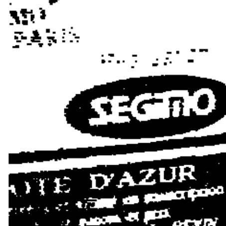
Le quatrième numéro des *Dossiers de l'étudiant* est lui aussi consacré aux vacances. Beaucoup mieux fait que les trois précédents, il combine renseignements pratiques et adresses, bibliographie et « tuyaux » en tout genre. On y trouvera un tableau comparatif de tarifs pour soixante-cinq destinations lointaines et des mini-fiches sur un grand nombre de pays. Parmi les idées originales retenues par les rédacteurs de ce dossier, citons : *questions à (se) poser avant d'acheter un billet »*, *« comment emporter son argent »*. Comme son titre l'indique, ce numéro s'adresse d'abord aux étudiants, mais il sera utilement consulté par tous.

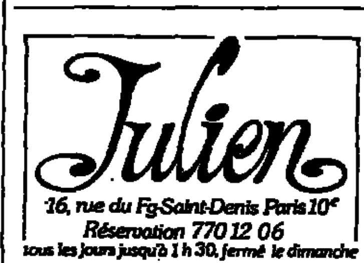
★ Pierre Goulène et Michel Le Corre, *Petites et Grandes Vacances scolaires*, éditions Balland, 255 p., 39 F.

★ Patrick Huchet, *Guide des jeunes*, éditions Stock, 318 p., 38 F.

★ *Loisirs jeunes*, 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 225-60-28. 8 F.

★ *Les Dossiers de l'étudiant*, n° 4, mars-mai 1978. Disponible en kiosque. 10 F.







Plaisirs de la table

QUATRE ÉTAPES EN RÉGAL

ROLAND MAGNE, excellent cuisinier, se retrouve, enfin, à son compte, au *Pactole* (44, bd Saint-Germain, 6e (tél. 633-31-81). Très belle carte (je parle de l'intérieur et non du triste dessin de couverture), simple, claire, alléchante. Beaucoup de poissons (bar à la tahitienne, au caviar, matelote de sole, filets de sole au caviar, bar « cravache d'or » [en hommage à ce restaurant de Bruxelles, le poisson, fumé, en cuisant, sur un lit d'épinards], fricassée de langouste). Et aussi le magret au vinaigre de framboise, le carré d'agneau à la violette, les desserts et des plats du jour plus simples, comme ce jarret de veau printanière, agréable après des moules farcies et avant la giboulée de fruits.

∴

A Lyon, la place Bellecour unit et sépare deux pôles de la table locale. D'un côté *Vettard* (7, place Bellecour, tél. 42-07-59) de cuisine classique mais intelligente, avec l'escalope de loup raidie à l'huile d'olive sur lit de légumes, ou le saucisson chaud aux trois salades, les quenelles de brochet (aux gyromitres, Vettard a l'honnêteté de ne pas dire aux morilles), la poularde en chemise, etc. Un menu à 85 francs. Une cave très riche, notamment en champagnes et en beaux bordeaux. Un cadre patricien, un service adéquat.

De l'autre côté, voici *la Tassée* (20, rue de la Charité, tél. 37-02-35) où, tel père tel fils, Jean-Paul Borgeot est en cuisine tandis que Roger Borgeot continue ses découvertes de vins gouleyants. Le saucisson, le gâteau de foies de volailles, les cochonnailles chaudes, le gras double sont à l'honneur. Avec aussi de curieuses tripes au banyuls, la pochouse et, pour finir, la cervelle de canut. On pourrait vivre heureux à Lyon sans quitter Bellecour, avec escale, pour faire la sieste, au *Royal Sogetel* (20, pl. Bellecour, tél. 37-57-31), dont les chambres sont modernisées et dont le restaurant ne manque pas non plus d'intérêt.

∴

On fête, à Bordeaux, l'anniversaire du Frantel. Un des meilleurs de cette chaîne agréable, quant à la cuisine. Heureusement pour cette ville qui a perdu son Splendid (devenu poussiéreux) et dont les hôtels du quartier du Lac sont à l'abri de bien de la clientèle tant l'endroit est sinistre et lointain.

Donc, sous la houlette de M. Vienot, le *Frantel* (5, rue Robert-Lateulade, tél. 90-92-37) a la chance d'un cuisinier, Christian Clément, de grande classe. Cela donne une carte où tout fait envie du consommé double d'écrevisses parfumé au bois d'Inde (cannelle) à la salade de sole aux pointes d'asperges ; du rouget rôti au oignons grelots à l'agneau de lait aux champignons sauvages (girolles grises, sanguins, lactaires délicieux, pieds de mouton : quelle gifle pour les chefs qui ne connaissent que les champignons de Paris !) ; des noisettes de veau au ragoût fin d'écrevisses aux desserts (glace à la verveine-menthe). Carte des vins modeste en bordeaux (jeunes, le millésime 1959 est le plus ancien) et moins complète encore en champagnes. Mais c'est là un des meilleurs repas bordelais à faire et, dans un hôtel, à souligner.

∴

J'ai raconté ici l'impudence des gens du haras du Pin chassant les Lemaire de ce Tourne-Bride qui donnait à cette région mal pourvue en étapes gourmandes un peu de lustre. Finalement, force est restée à la loi, mais on peut s'en féliciter puisque Simone Lemaire est allée installer ses fourneaux à Busset (*le Haut Tourne-Bride*, 03270 Busset, tél. 41-26-87). Quelle merveilleuse maison bourgeoise où l'on est reçu en ami ! Et aussi quelle savoureuse cuisine régionale, en partie (et cela est bien).

Mêlant l'inspiration normande (crêpes des Vikings, filet de sole au haddock, rillettes de dorade) à la tradition bourbonnaise (lapereaux à la Duchambais, omelette brayaude, pâté au tartouffles, etc.) avec une avalanche de desserts succulents. Tant pis pour les Normands et tant mieux pour les Bourbonichons ! Nous irons retrouver, plus haut en altitude, mais tel qu'en lui-même, notre bon vieux et cher Tournebride.

LA REYNIÈRE.

DINERS DE CHATEAUX

C'est une excellente initiative de M. Bessière, l'excellent cuisinier que l'on sait et grand amateur de vin : organiser, avec la complicité des chroniqueurs gastronomes, des « dîners de châteaux ». Le premier fut celui de mon confrère Nicolas de Rabaudy. M. Bessière a bien voulu me demander de patronner le second. J'en ai, avec lui, étudié le menu, dont il convient de réserver la surprise. Mais je puis dire que la cuvée La Reynière et la cuvée Belle-Epoque (Perrier-Jouët) débuteront et termineront ce repas au cours duquel les châteaux Carbonnieux (blanc) et Lafite-Rothschild (rouge) représenteront triomphalement les bordeaux. Ce « dîner de châteaux » aura lieu le mardi 30 mai.

L. R.

★ Restaurant Bessière, 97, av. des Ternes.

MIETTES

● *Vient de se tenir à La Villette une foire aux vins.* Une chienlit plutôt ! Du moins, les restaurants régionalistes avaient pour chef de file le bon Giraudon du *Chêne vert* de Saint-Pourçain. Que diable allait-il faire en cette galère ?

● *Rue La Boétie, en place du défunt Mare Nostrum,* lui-même ayant succédé au Réginskaïa, vient d'ouvrir *Chez Septime*. Il existe un *Septime* à Monte-Carlo (qui vient d'avoir son étoile au Michelin). Mais ce n'est pas la même direction, et Robert Lesenne doit être bien étonné de se voir plagié à Paris. Il est vrai que ce sous-sol ne porte pas chance !

● *L'attaché de presse de la T.W.A.* devrait se renseigner avant d'informer la presse. Annonçant l'inauguration d'une ligne « trois étoiles », il précise qu'elle sera honorée d'un repas préparé par trois chefs « trois étoiles » du Michelin. Et il cite parmi ceux-ci Gaston Lenôtre, qui n'est pas chef, mais pâtissier, qui n'a pas trois étoiles, et, industriel multinational du croissant, en vend quelque trois mille par jour à Berlin.

● *Si vous aimez le très bon comté,* de plus en plus rare (un comté qui vaut presque le vrai gruyère), notez cette adresse : *Jean Melet*, à Chaux-de-Crotenay (39). C'est une délectation.

● *Jo Olivereau lance un S.O.S.* On a un peu inconsidérément annoncé qu'il fallait éviter Tours, dont hôtels et restaurants sont vides. Mais Charles Barrier, le merveilleux cuisinier (101, avenue de la Tranchée, tél. 54-20-39), du moins reste accessible. En venant du nord, il est « avant » ; en venant du sud, il suffit de prendre le pont Mirabeau, à 400 mètres du pont détruit. Et quelle récompense qu'un repas chez *Barrier* !

● *Denyse Simenon publie ses souvenirs.* Ils sont à trous ! A propos d'un dîner chez *Lasserre*, en 1955, avec Michel Simon, elle dit qu'il fut organisé par l'éditeur Nielsen. Il le fut par votre serviteur. Elle dit ce qu'elle raconta, mais ce fut tout autre chose. Enfin, elle ne dit pas le principal : l'entrée fut... des moules et des frites ! Chez *Lasserre*, ce rappel des fritures liégeoises ne manquait pas de sel, on le devine. Il enchanta Simenon.

● *On en parlait...* C'est fait, le groupe allemand Oetker qui possède l'*Hôtel Eden Roc* au Cap d'Antibes et le *Brenner's Park Hotel* de Baden-Baden, vient de prendre une participation majoritaire au *Bristol*. Pierre Jamet nous assure que la nouvelle direction se propose de poursuivre les travaux commencés et d'en entreprendre d'autres : nouvelles chambres de grand confort, parking, jardin-restaurant, etc.

● *Inconnue du Michelin et du Kléber,* cette *Auberge du Cheval Blanc* (à Passais-la-Conception, dans l'Orne) et dont plusieurs lecteurs m'écrivent du bien. M. Roland Arnoult, bon cuisinier au cœur du Bocage normand, semble le mériter.

● *Menus à 30 et 42 francs et carte modeste mais honnête,* à la *Cache Ribaud* (10, rue du Tambour, à Rouen, tél. 71-04-92). Un jeune couple l'a merveilleusement installée, cette petite maison d'ambiance, qui figure cette année au Kléber.

● *Atlas mondial du vin.* — Cette « somme » entièrement mis à jour en 1977 vient d'être rééditée chez Laffont. *L'Atlas mondial du vin*, de Hugh Jonhson, fut à sa parution un événement majeur de la littérature vinicole. Il est indispensable à tout amateur désirant connaître son sujet à fond. Car, croyez-le, il n'est pas que les vins de France...

هكذا من الأصل

Jeux

échecs N° 760

UNE IDÉE NOUVELLE

(Tournoi par correspondance, 1976-1977.)
Blancs : RUSSAKOV.
Noirs : CHERMLIN.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	15. ç×d5	Fa6 (f)
2. Cf3	é6	16. d×ç6 !! (g)	T×d1
3. d4	ç×d4	17. Tf×d1	Dç7
4. C×d4	Cç6	18. Ta-ç1 !! (h)	D×ç6 (i)
5. Cb5	d6	19. é5	Cd5
6. ç4	Cf6 (a)	20. C×d5	é×d5
7. Cb5-ç3 (b)	Fé7	21. Cb4	Dd5
8. g3 ! (c)	b6 (d)	22. C×d5	Dé8 (j)
9. Fg2	Fb7	23. Tç7 !	Fd8 (k)
10. 0-0	0-0	24. T×a7	Fé2
11. b3	Tç8	25. Té1	
12. Fb2	Tç7		Abandon (l)
13. Ca3	Td7		
14. Cç2	d5 (é)		

NOTES

a) Chasser le C blanc avancé par 6..., a6 n'est pas nécessaire.

b) La suite usuelle est 7. Cb1-ç3, a6 ; 8. Ca3, Fé7 ; 9. Fé2, 0-0 ; 10. 0-0, b6 ou 10... Fd7. La continuation du texte est considérée par les théoriciens comme n'offrant aux Noirs aucune difficulté, ceux-ci pouvant ainsi se dispenser de l'avance a7-a6. La partie Kroglus-Spassky du 30e championnat de l'U.R.S.S. montre, en effet, que ce sont les Blancs qui doivent résoudre quelques problèmes, notamment celui de la protection du pion é4 : 7. Cb5-ç3, Fé7 ; 8. Fé2, 0-0 ; 9. 0-0, b6 ; 10. b3, Fb7 ; 11. Fb2, Tç8 ; 12. Cd2, Cd7 (ici 12... d5 suffit à égaliser) ; 13. f4, Ff6 ; 14. Cf3, Cç5 ; 15. Dd2, F×ç3 ; 16. D×ç3, f6.

c) Une nouveauté qui semble être une amélioration réelle par rapport à la réponse automatique 8. Fé2. En fianchetto, le F-R surveillera les cases f4 et d5 ; en outre, il sera possible d'interdire l'avance a6-b5 par a4 et Cb1-a3. Cette stratégie mérite d'être retenue.

d) Les Noirs ont intérêt à concentrer leurs forces sur la poussée d6-d5, sous peine d'être asphyxiés.

é) Cette avance parfaitement logique n'a pas besoin d'être préparée avec plus de soins. Par exemple, 14... Da8 ; 15. Cé3, Tf-d8 (si 15..., d5 ; 16. ç×d5, Cb4 ; 17. a3, é×d5 ; 18. é5!) ; 16. a3! contrôlant la position fermement.

f) Certainement une erreur comme le prouve la réfutation des blancs. Les Noirs auraient dû tenter 15..., Cb4 ; 16. C×b4, F×b4 ; 17. a3, F×ç3 ; 18. F×ç3, é×d5 ; 19. é5, Cé4 ; 20. Fd4. La suite 15..., Cé5 ; 16. Dé2, é×d5 ; 17. C×d5, C×d5 ; 18. F×é5 laisse aux Blancs un pion de plus. La menace des Noirs est apparemment désagréable : si 16. Té1, Cé5!

g) Un sacrifice positionnel de la D absolument correct.

h) Le pion ç6 semble fort : aussi fallait-il analyser plusieurs suites le défendant. Par exemple, 18. b4, b5 ; 19. a4, Db6 ; 20. a×b5, F×b5 ; 21. Cd4, F×ç6 ; 22. C×ç6, D×ç6 ; 23. é5, Cd5 ; 24. C×d5, é×d5 ; 25. F×d5, Db6 ce qui n'est pas clair (ou 20. Cd4, b×a4 ; 21. b5, Fç8 ; 22. C×a4, Db8 ; 23. Cç3, Fç5) et 18. é5, D×é5 ; 19. Cd5, D×b2 ; 20. C×é7+, Rh8 ; 21. Cb4 (si 21. ç7, g6! ; 22. Td8, Rg7), Fé2 ; 22. ç7, F×d1 ; 23. T×d1, Cg4 ; 24. h3, D×f2+ ; 25. Rh1, D×g3 ; 26. h×g4, Dh4+ et 27... D×é7. Le coup du texte, achevant le développement, recèle de nombreuses menaces.

i) Si 18..., Td8 ; 19. T×d8+, D×d8 ; 20. é5, Cg4 ; 21. Td1, Dç8 ; 22. Cé4, Rf8 ; 23. Cd6 et si 18... Tç8 ; 19. é5, Cg4 (19... D×é5 ; 20. Cd5!) ; 20. Td7, D×é5 ; 21. Ff3! Enfin, si 18..., Cg4 ; 19. Td7, D×ç6 ; 20. T×é7, Dç5 ; 21. Td7, D×f2+ (si 21..., C×f2 ; 22. Cd4, Cd3 ; 23. Ca4, Dé5 ; 24. Td1, C×b2 ; 25. C×b2) ; 22. Rh1, Dç5 ; 23. Cd1, Fé2 ; 24. Fd4, Dh5 ; 25. h3, F×d1 ; 26. T×d1.

j) Et non 22..., Fç5 ; 23. Ff1, Da5 ; 24. b4.

k) La fin est proche mais comme le montrent les analyses de Russakov que nous suivons ici, la suite 23..., Fç5 ne change rien au destin des Noirs : 24. T×a7 (et non 24. b4?, Da4!), Dç8 ; 25. Td2 (si 25. b4?, F×f2+!), Td8 ; 26. T×a6!, D×a6 (si 26..., T×d5 ; 27. T×d5, D×a6 ; 28. Td8+, Ff8 ; 29. Ta8 et 30. Fa3) ; 27. Cf6+, g×f6 ; 28. T×d8+, Rg7 ; 29. é×f6+, Rh6 ; 30. Fé4, Fa3 ; 31. Fé5!, Fç1 ; 32. Th8, Dé2 ; 33. T×h7+, Rg5 ; 34. h4+, Rg4 ; 35. f3+, Rh3 ; 36. Ff5 mat.

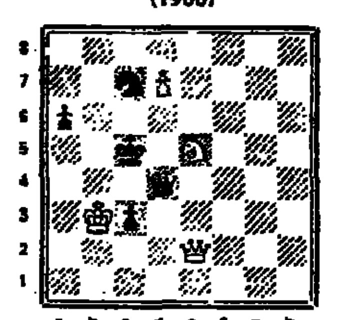
l) Car après 25..., Fg4 ; 26. Fa3, Fé6 ; 27. F×f8, R×f8 ; 28. Ta8 toute défense est vaine.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 759
D. MATCHATADZE, « Szachy », 1976.
(Blancs : Ré1, Fa8, Pé2, é4, f2. Noirs : Rh1, Fg1, Pd7, f7.)

1. Rf1 !, Fh2 ; 2. Fb5 !, d6 ; 3. Fç4 !, f6 ; 4. Fd5 menaçant 5. é5+, Fé5 ; 5. f4 !, F×f4 ; 6. é5+, Rh2 ; 7. é6 et les Blancs gagnent le pion é allant à D.

A noter l'imprécision des Blancs qui céderait la nulle après 2. Fç4 ?, f6 ; 3. Fb5, d6 ; 4. Fç6, Fé5 ; 5. f4, F×f4 ; 6. é5+, d5 ! ; 7. F×d5+, Rh2 ; 8. é6, Fd6.

ÉTUDE
A. TROITZKY
(1900)



BLANCS (4) : Rb3, Dé2, Cé5, Pd7.
NOIRS (5) : Rç5, Dd4, Cç7, Pa6 et ç3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 757

DUEL FRANCO-ITALIEN

Savoir se protéger contre la pire répartition exige une bonne technique. En voici une illustration tirée d'un des matches que les Français ont livrés aux Italiens chaque année au Festival de Cannes.

♠ A R V 8 3
♥ V 9 2
♦ A 10
♣ D 3 2

♠ 10 9 5 4 (2) — ♥ R 10 8 — ♦ D 9 6 — ♣ 9 8 (Ouest)
♠ 6 — ♥ D 6 — ♦ 8 7 5 4 3 (2) — ♣ 7 6 5 4 (Est)

♠ D 7
♥ A 7 5 4 3
♦ R V
♣ A R V 10

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest d'Alelio	*Nord* Lebel	*Est* P. Ticci	*Sud* Mari
—	—	passe	1 ♥
passe	1 ♠	passe	2 SA
passe	3 ♥	passe	4 ♥
passe	4 SA	passe	5 ♥
passe	5 SA	passe	6 ♥
passe	6 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 9 de trèfle, *quelle carte Mari a-t-il jouée* à la seconde levée pour gagner ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Réponse :

Après avoir pris avec le roi de trèfle, Mari a joué immédiatement... le 4 de cœur de sa main ! Pour quelle raison ?

Il y a douze levées maîtresses si le 10 de pique n'est pas cinquième dans une des mains adverses. Dans cette hypothèse, il reste encore une possibilité de faire douze levées : squeezer l'adversaire qui a les cinq piques s'il a également trois cœurs.

Cependant, pour ce squeeze, la technique habituelle est de « rectifier le compte » en donnant aux adversaires un cœur. Ensuite, Sud tirera ses cartes maîtresses pour aboutir à cette situation où *Ouest est squeezé* sur le quatrième trèfle.

♠ A R V 8 ♥ V

♠ 10 9 5 4 ♥ R

♠ 7 ♥ 7 5 4 ♣ A

L'adversaire (Ouest), qui a la garde à pique et à cœur, a été obligé de libérer le 7 de cœur ou le 8 de pique, la douzième levée !

En réalité, cette préparation d'un squeeze comme jeu de sécurité n'était pas nécessaire, car Ouest n'avait que quatre piques...

LE FESTIVAL DE JUAN

C'est le nom du plus ancien des festivals. Lancé au lendemain de la guerre, le Festival d'Antibes - Juan-les-Pins est organisé depuis trente ans par Raymond Leyrat. Il a toujours lieu au mois de mai et dure deux semaines avec toutes sortes de tournois : « individuel », « open par paires », « mixte » et « patton » (équipe de quatre).

Voici une donne du « mixte par paires » de l'année dernière.

♠ D 7 5
♥ D 10 8 7 2
♦ A 10 8 2
♣ 9

♠ 9 8 — ♥ R 9 6 5 4 — ♦ V 5 — ♣ 10 8 5 4 (Ouest)
♠ A 3 — ♥ A V 3 — ♦ D 9 4 3 — ♣ A D 7 6 (Est)

♠ R V 10 6 4 2
♥ —
♦ R 7 6
♣ R V 3 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud Paladino	*Ouest* Lederman	*Nord* Malabre	*Est* Jals
1 ♠	passe	2 ♠	contre
4 ♠	passe	passe	contre

Ouest entama le 9 de pique pris par l'as d'Est qui continua pique. *Comment Sud (Paladino) a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur l'ouverture de « 1 ♠ », la seule réponse correcte est « 2 ♠ », car la main, avec 8 points d'honneurs seulement, n'est pas assez forte pour faire un changement de couleur à « 2 ♥ ». Bien entendu, si le partenaire peut reparler sur « 2 ♠ », Nord ira à la manche...

Sur « 2 ♠ » Est a contré, et Nord a sauté à « 4 ♠ » pour barrer l'adversaire tout en essayant de réussir la manche.

A la table où la championne du monde Rixi Markus était en Ouest, Nord avait répondu « 3 ♠ » sur l'ouverture de « 1 ♠ », mais, même si l'on joue la Majeure par Cinq, la main de Nord est un peu faible pour cette réponse.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 32

LA CAROTTE ET LE BATON

C'est peut-être avec des hochets qu'on mène les hommes, mais c'est sûrement en classant leurs adhérents que les fédérations sportives croissent et prospèrent. Pour ne pas être en reste, la F.F.Sc. vient d'établir une nouvelle hiérarchie de ses meilleurs joueurs. L'ancien classement était fondé sur les meilleurs pourcentages obtenus par les scrabbleurs, ce qui était injuste, certains tournois étant beaucoup plus difficiles que d'autres. Le nouveau classement ne tient compte que des grandes épreuves, les points obtenus par les joueurs dépendant de l'importance de la rencontre, et du nombre et de la valeur des participants. Un peu comme au tennis, les joueurs faisant une performance, c'est-à-dire battant un ou plusieurs joueurs mieux classés qu'eux, reçoivent des points supplémentaires. Inversement, les « contre » sont sanctionnés.

Il y a désormais trois séries nationales, les joueurs n'y figurant pas pouvant bénéficier d'un classement régional.

Voici les premières séries nationales (1,5 % des licenciés de la F.F.Sc.).

1. M. Pialat (Paris) ; 2. C. Saint-Jean (Paris) ; 3. J.-M. Ballot (Côte-d'Azur) ; 4. J.-M. Jouannet (Paris) ; 5. J.-P. Brulé (Paris) ; 6. J.-C. Boust (Paris) ; 7. Yvonne Brulé (Paris) ; 8. J.-L. Penneó (Paris) ; 9. A. Reidel (Paris) ; 10. H. Mollard (Dauphiné) ; 11. M. Charlemagne (Paris) ; 12. C. Del (Côte-d'Azur) ; 13. R. Albert (Lorraine) ; 14. F. Lumbroso (Paris).

Le dictionnaire de référence est le « PLI » (« Petit Larousse illustré »). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

SCRABBLE CLUB DU VAL-DE-LOIRE
28 janvier 1978, 9, rue Saint-Santin, 45100 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.
28 janvier 1978.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	G N W Z E C I			
2	E G W + N U I U	ZINC	H 5	30
3	W U + O T E E I	ZINGUE	5 H	32
4	W I + R A L L A	TOUEE (a)	N 2	31
5	A I L + T S E B	CRAWL	8 H	17
6	H E E S D R T	STABLIS (b)	9 B	77
7	D + E V V S N U	HETRES (c)	A 6	37
8	U V E + H A N E	VENDS	M 4	35
9	Q T E E S N ?	HAVENEAU (d)	D 8	88
10	D R E A O T I	(E)NQUETES	15 A	176
11	X E G A L O U	ERODAIT	O 6	80
12	O E + R D R P T	LEGAUX	13 C	24
13	M M E O I N ?	DÉPORTER	11 C	72
14	C U R S S I T	(A)MMONITÉ	2 H	63
15	I S + E B E A M	CUIRS	1 D	33
16	S I M B E + Y P	KA (e)	N 10	64
17	I F M + J F O U	BEYS	M 11	35
18	I M P O + A L L	JUIF	F 6	35
19	O L L + A A P E	FAIM	K 10	40
20	O + O I décomposé	PAELLA	B 1	27
21		DOL	C 11	6
22		ON	B 14	4
23		HAI	6 A	6
24			TOTAL	1 022

RESULTATS

1. Mme Grollet 939 (91,88 %). 2. P. Belleville 933 (91,29 %). 3. H. Kassis 922 (90,22 %).

NOTES

a) Remorquée.
b) Ou ALBITES, BILATES, BESTIAL, BALISTE, BLESAIT.
c) STERE, O5, 35.
d) Ou HAVENET, filet à poche et à manche, pour pêcher la crevette. Solo de P. Lormant.
e) SAKI, K 10, 50.

PENTASCRABBLE
de *Marcelle Refuvielle*

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

NZHKMEA — STPBAAI — QSREEEU — LTSSEOY — SCNRBIA.

Solution proposée : plus de 600 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 31

RAYONNE, H 8 - ŒUVR(E)R, 15 D, 131 - (P)ARJURER, 8 A, 116 - ACQITTA, B 8, 116 - MANŒUVR(E)RAIENT, 15 A, 221. Total 668.

● 26-28 MAI, *week-end au Club Méditerranée*, château des Rotoirs (Eure). Tél. : 261-85-00, poste 3576.

● *Scrabble et ski d'été*, Premier Festival de Val - Thorens (Savoie), du 22 au 30 juillet. Comité Dauphiné - Savoie de Scrabble, 111, cours J.-Jaurès, Grenoble. Tél. : 96-65-65.

MICHEL CHARLEMAGNE.

UN JOURNALISME A LA TRICHE

La « une » à tout prix

PRESENTES au dernier Salon du jouet, deux nouveaux jeux de société s'attaquent à un des rares domaines encore inexplorés par les éditeurs : le journalisme.

Chacun dans son style, « Envoyé spécial » *(M.B. France, 88 F) et* « Grands reporters » *(Nathan, 80 F) prétendent nous initier aux différents aspects de* « ce métier qui fait rêver » *tel qu'il nous est présenté. Mais ces jeux parviennent-ils vraiment à donner une image fidèle d'une profession qui se caractérise d'abord par son extrême diversité ? Tous ceux qui l'exercent se reconnaîtront-ils vraiment dans ce métier* « dur », « où il faut toujours être le premier, tous les jours » ?

On peut en douter au vu de ce journaliste cumulant curieusement les fonctions de rédacteur en chef, de chroniqueur spécialisé et d'envoyé spécial. L'impression se confirme lorsqu'on découvre que, dans les deux jeux, l'essentiel de son activité se résume à sillonner le plan de jeu afin d'être le premier à hériter d'un reportage qui ne doit rien à son talent. Les exhortations des notices d'emploi à « rapporter à tout prix la nouvelle sensationnelle » *et à* « être toujours les premiers sur l'événement » *conduisent les joueurs à boucler la* « une » *à tout prix... et parfois même à n'importe quel prix. Ainsi, dans* « Envoyé spécial », *les lecteurs du* Monde *auront-ils la surprise de découvrir qu'un correspondant de leur journal* « a participé à une chasse au fantôme dans un château hanté » *où il aura poussé le ridicule jusqu'à n'avoir* « rien vu ni entendu... ».

Cette curieuse conception du journalisme se retrouve dans l'activité des apprentis journalistes qui se contentent de transmettre l'événement brut sans l'accompagner du moindre commentaire : ainsi, dans « Envoyé spécial », *le rôle des dés qui déterminent les déplacements des reporters à travers le monde et l'existence d'étranges cartes* « événements », *qu'on peut choisir librement, ne séduiront sans doute qu'une petite fraction des joueurs de sept à quatre-vingts ans, auxquels ce jeu est ambitieusement destiné.*

« Grand reporter » *offre, en revanche, l'image d'un jeu plus contrasté et plus amusant, où l'information, d'autant plus recherchée qu'elle est plus éphémère, perd inexorablement de sa valeur sous l'effet de la roue du temps, incarnée ici par un téléscripteur original.*

Mais, avant d'en arriver à ce stade, les futurs journalistes devront faire la preuve de leurs talents en déchiffrant des notices d'emploi où, dans une suite d'explications confuses et imprécises, ils découvriront erreurs et contradictions... Peut-être s'agit-il là de la part des éditeurs d'une impitoyable épreuve éliminatoire destinée à sélectionner les meilleurs d'entre eux ?

ALEXANDRE WICKHAM.

Philatélie N° 1535

FRANCE : « Stade Roland-Garros. »

Le cinquantenaire du Stade Roland-Garros sera souligné par l'émission d'un timbre-poste. Vente générale le 29 mai (40e/78). — Retrait probable le 24 novembre 1978.



1,00 F, bleu hirondelle, rouge et bleu roi.

Format 48 × 27 mm. Maquette de Jean Lovera, gravure par Pierre Béquet. Tirage : 10 millions. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

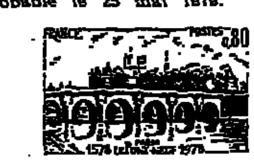
La mise en vente anticipée :

— Le 27 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau temporaire ouvert au Stade Roland-Garros, 2, av. Gordon-Bennett, Paris-16e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 27 mai, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris-7e, de 10 h. à 17 h., au Musée Postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

FRANCE : Série touristique « Pont-Neuf à Paris. »

Pour la série « touristique 78 » la quatrième valeur représentera le « Pont Neuf à Paris ». Vente générale le 29 mai (41e/78). — Retrait probable le 25 mai 1979.



0,80 F, vert-noir, bleu et vert.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure d'Albert Decaris. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 27 et 28 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau temporaire installé à la mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, Paris-1er. — Oblitération « P. J. ».

— Le 27 mai, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée Postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

FRANCE : Retraits de timbres.

Au cours de ce mois de mai, la « panoplie » des timbres en vente sera réduite de quatorze figurines. Les retraits s'effectueront à trois dates différentes.

— Le 12 mai 1978 :
2,00 F, œuvre de Corot ; émis les 12-14 février 1977.
3,00 F, œuvre de Vasarely ; émis les 7-8 avril 1977.
1,70 F, Société nationale d'horticulture ; émis les 23-25 avril 1977.

— Le 19 mai 1978 :
0,01 F, Blason de Niort, émis en 1964 ;
0,02 F, Blason de Guéret, émis en 1964 ;
0,05 F, Blason d'Auch ; émis en 1966 ;
0,10 F, Blason de Troyes ; émis en 1963 ;
0,15 F, Blason de Nevers ; émis en 1962 ;
0,20 F, Blason de St-Lô ; émis en 1966 ;
0,30 F, Marianne de Cheffer ; émis en 1969 ;
0,45 F, Marianne de Béquet ; émis en 1971 ;
0,50 F, Marianne de Béquet (sans barres phosphorescentes) ; émis en 1971.

— Le 25 mai 1978 :
1,00 F + 0,20 F, Edouard Herriot ; émis les 8-10 octobre 1977 ;
1,00 F + 20 F, Abbé Breuil ; émis les 15-17 octobre 1977.

Les correspondances...

...informations et communiqués concernant la philatélie sont à adresser directement au nom du signataire de la chronique : Le Monde, 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Nouvelles brèves

● ALGERIE : « *Prévention routière. Sécurité des enfants* », 0,60 DA.

● ALGERIE : *3e Jeux africains d'Alger 1978* », 0,40 DA « *Volley-ball* » ; 0,60 DA « *Tennis de table* » ; 1,20 DA « *Basket-ball* » ; 1,30 DA « *Marteau* », et 1,40 DA « *Boxe* ».

● BELGIQUE : *Série « Europa 78 », 8 F cathédrale d'Anvers et 14 F, le Pont des trous à Tournai. — Les P.T.T. belges nous signalent également la mesure de protection du sigle CEPT* (voir notre chronique du 22 avril dernier), *qui, d'après OMPI (Office mondial de la protection intellectuelle) concerne tous les gouvernements intéressés.*

● COSTA-RICA : *XXIe congrès de la Confédération de l'organisation touristique de l'Amérique latine, cinq valeurs P.A., 0,50, 1,00, 5,00 et 10,00 C.*

● GABON : *100e anniversaire de la naissance d'André Citroën, 10 F « Cabriolet 5 CV type 1922 » ; 50 F*



« Taxi B 14, 1927 » ; « Berline 8 CV, 1932 » ; 80 F « Berline 7 CV, 1934 » ; 200 F « Berline 2 CV, 1948 », et bloc avec 150 F « Torpédo, type A ; vignette « Tour Eiffel » ; 250 F « CX 2400 Pallas », se tenant. Dessins et gravures de Pierre Forget, taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

● HONGRIE : *Aviateurs et avions célèbres, 0,40, 0,60, 1, 2, 3, 4 et 5 Forint. Bloc de 20 Ft, « 75e anniversaire de l'aviation à moteur ».*

● HONGRIE : *Centenaire de la verrerie d'Ajka, 1 Forint.*

● PAS-BAS : *Campagne pour le code postal 40 et 45 c.*

● PAYS-BAS : *Série « Europa », 45 et 55 c. Et une série « Sports », 40 c., « Echecs » et « Korfbal », 45 c.*

● TCHECOSLOVAQUIE : « *Praga 78* », *série de costumes folkloriques, 1,60 kc « Mlada Boleslav », 3,60 kcs « Zavadka » et 5 kcs « Belkovice ».*

Bureau temporaire

⊙ 03200 Vichy (grand casino), du 7 au 11 mai. — Congrès national des pharmaciens.

⊙ 33000 Bordeaux (11, rue du Palais-Gallien), les 12 et 13 mai. — Exposition « La poste dans les airs ».

⊙ 81000 Albi, du 12 au 21 mai. — XIe Foire-expo.

⊙ 06000 Nice, (palais des expositions), du 12 au 17 mai. — Festival international du livre.

⊙ 59140 Dunkerque (salle Dewerdt), du 12 au 15 mai. — 10e Tournoi international de football junior.

⊙ 59430 Saint-Paul-sur-Mer (Centre Romain - Rolland), les 13 et 14 mai. — Centenaire de la ville et de l'harmonie.

⊙ 91590 La Ferté-Allais (terrain d'aviation de Cerny), les 13 et 14 mai. — Exposition philatélique « Le temps des as ».

⊙ 71000 Mâcon (parc des expositions), du 13 au 22 mai. — Foire nationale des vins.

⊙ 33000 Bordeaux (11, rue du Palais-Gallien), les 14 et 15 mai. — Exposition « La poste aérienne ».

⊙ 76000 Rouen, Le Madrillet (parc des expositions), du 16 au 30 mai. — Foire exposition. (Petit cachet.)

⊙ 33300 Bordeaux, du 17 au 30 mai. — 57e Foire internationale. (Petit cachet.)

⊙ 39100 Dole (aéroport Besançon-Dole-Tavaux), le 19 mai. — Journée philatélique « Aéropostale » (cinq ans d'escale).

⊙ 59760 Grande-Synthe, les 20 et 21 mai. — Inauguration de la maison communale.

⊙ 57370 Phalsbourg (salle des fêtes), le 21 mai. — Vingtième anniversaire de l'Amicale philatélique.

⊙ 30200 Bagnols-sur-Cèze (Centre culturel), les 20 et 21 mai. — Exposition philatélique.

⊙ 63510 Aulnat (base aérienne 745), le 21 mai. — « Journée portes ouvertes ».

⊙ 92100 Boulogne-Billancourt (46, quai Alphonse-Le-Gallo), les 20 et 21 mai. — 50e anniversaire de la création du club sportif « Le Matériel téléphonique ».

⊙ 93350 Le Bourget (Aéroport), du 19 au 27 mai. — 11e Salon international « Expomat ».

⊙ 31600 Muret (mairie), les 20 et 21 mai. — Exp. philat. « Nicolas Dalayrac et la musique ».

ADALBERT VITALYOS.

LETTRES

Sciascia pastiche Voltaire

(Suite de la première page.)

Voilà Candido à demi-rophelin, ce qui lui sera jusqu'au bout complètement indifférent. Placide, autonome, rétif à toute notion de complexe — fût-il œdipien — l'enfant grandit avec des airs de chat ensommeillé, mais constamment aux aguets.

Tapi dans l'étude de son père, avocat (et) notable, il provoquera par une indiscrétion auprès de ses copains du jardin d'enfants, le suicide de ce dernier. C'est qu'il a transgressé — seconde catastrophe — l'un des tabous de la Mafia, la loi du silence (et, à propos, le silence de Sciascia lui-même sur la Mafia, que signifie-t-il au juste ?). Voilà maintenant Candido orphelin complet, livré à l'influence obscurantiste de sa nounou, une Sicilienne en proie à une dévotion aveugle et à toutes sortes de terreurs superstitieuses, et aux crises d'autorité sporadiques d'un grand-père général reconverti dans les « combinazione » politiques de la démocratie chrétienne, occupé de ses seuls succès électoraux.

Pauvre Candido ! Heureusement pour lui, le Pangloss local, un archiprêtre qui louche du côté de la « psychologie morale », entendez la psychanalyse, un curieux personnage, le prend en main. En résulte une éducation bizarre où la liberté congénitale et la souplesse de l'élève s'épanouissent tranquillement. Candido, parce qu'il se mêle de dire ce qu'il pense du meurtre mystérieux d'un curé — il connaît le coupable, — engendre une troisième catastrophe : la destitution de son éducateur.

Bref, de tribulations en tribulations, après un voyage à Lourdes où il perdra sa virginité, après la découverte de Gramsci, de Lénine et de Marx (« au sortir des pages de Lénine comme on sort du vacarme d'un chantier, il était entré dans les pages de Marx, tout justement, comme, après la visite d'un chantier, on pénètre dans les bureaux de celui qui le dirige »), Candido s'inscrit au P.C.

C'est que Candido est riche, et que, pour lui, être communiste est « un fait quasiment naturel » et qui va concrètement lui permettre d'apaiser sa conscience. Erreur évidemment ! Les notables du parti comprennent mal les agissements de ce garçon sourd aux offres plus ou moins suspectes des agents immobiliers à leur solde, et qui prétend — quelle absurdité — retourner à la terre. Les paysans, c'est inévitable, le haïssent, comme ils haïssent les notables, comme ils haïssent le parti. « La terre est fatiguée, disent-ils, et nous encore plus qu'elle. » Profitant d'un petit scandale amoureux, le parti (dont Sciascia souligne au passage les mœurs inquisitoriales) exclut Candido.

Suivent des pages délicieuses sur les états d'âme d'un jeune homme vacciné contre le fascisme, contre le catholicisme, le communisme, les magouilles politiques siciliennes, les manœuvres de sa famille qui le déshérite pour « imbécillité » et que de tous côtés on traite de provocateur. Nageant parmi les vérités contradictoires (« un homme ne peut les contenir toutes, un parti non plus »), Candido finit par se poser la vraie question : « Et si l'ensemble de toutes ces vérités n'était qu'un grand mensonge ? » For de son amour de la vie et de cette certitude que « nous sommes ce que nous faisons », Candido fait la seule chose qui lui reste à faire : il tombe amoureux. Et Dieu merci, sa Francesca est plus fraîche que la Cunégonde de son homonyme.

Ne dévoilons pas la fin du livre. Elle est triste et drôle. Ou peut-être n'y a-t-il pas de fin, car en Sicile « jamais rien ne finit » comme se plaît à le répéter Sciascia. En tout cas il donne là une belle leçon de scepticisme sicilien. L'innocence de son héros, voyeur judicieux et réfractaire à l'esprit de l'île, au conformisme ambiant, ne peut être que catastrophique. Au-delà du ton voltairien qu'il fait sien ici, Sciascia donne aussi un excellent livre à sa façon.

FRANÇOISE WAGENER.

★ *Candido ou un rêve fait en Sicile*, de Leonardo Sciascia. Traduit de l'italien par Nino Frank. « Les Lettres nouvelles », 186 pages, 39 F.

JUSTICE

MENACE D'EXPULSION CONTRE UN ALGÉRIEN

Un ressortissant algérien âgé de vingt-cinq ans, M. Assiz Nephraoui, habitant Orléans (Loiret), et hospitalisé depuis le 28 avril au centre hospitalier régional de La Source, a tenté de se suicider quelques jours après son admission. M. Nephraoui s'était vu refuser son permis de séjour le 24 avril et avait reçu notification de quitter le territoire français dans les huit jours.

Arrivé en France en 1974 en qualité de touriste, il avait obtenu, après s'être inscrit au début de l'année scolaire à un stage rémunéré de formation professionnelle, la prolongation à différentes reprises de son titre provisoire de séjour. Renvoyé au début du mois d'avril du centre de formation et bien qu'ayant exprimé le désir d'épouser une Française, institutrice dans la banlieue d'Orléans, et d'adopter son enfant, M. Nephraoui doit quitter le territoire français.

Le M.R.A.P. et Accueil Promotion, organisation locale d'entraide aux travailleurs immigrés, demande que la décision soit rapportée car « *la volonté d'insertion et de stabilisation de M. Nephraoui est évidente* ». — *(Corresp.)*

● *Deux dirigeants d'une banque du Puy inculpés.* — Le directeur de l'agence du Puy (Haute-Loire) de la Société lyonnaise, M. Constant Montfallet, et le sous-directeur de la banque, M. René Chalaye, ont été inculpés d'escroquerie par M. Marc Gourd, juge d'instruction à Saint-Etienne. M. Chalaye a été placé sous mandat de dépôt. Les inculpations font suite aux plaintes déposées par les acquéreurs d'un immeuble de Saint-Etienne et à une enquête par laquelle il a été établi que le promoteur de l'immeuble, M. Amine, actuellement en fuite, aurait détourné des fonds provenant de la vente des appartements.

● *Objecteurs de conscience devant le ministère de la justice.* — Deux groupes d'une dizaine d'objecteurs de conscience ont manifesté successivement jeudi après-midi 4 mai à Paris devant le ministère de la justice, place Vendôme, pour protester contre « *la répression qui se développe actuellement en France* ». Les manifestants ont été interpellés par les forces de police et relâchés en fin d'après-midi.

CORRESPONDANCE

La cassation du procès de Michel Rousseau

Après la cassation, le 27 avril dernier (le Monde *du 29 avril*), *de l'arrêt de la cour d'assises du Nord qui avait condamné, le 8 novembre 1977, Michel Rousseau à la peine de mort pour le meurtre d'une fillette âgée de neuf ans, nous avons reçu de Mᵉ Florence Desenfans-Lavoine, défenseur de Michel Rousseau, la lettre suivante :*

J'ai été vivement surprise par le titre donné à l'article de votre collaborateur anonyme concernant la décision de la Cour de Cassation et le futur procès de mon client Michel Rousseau devant la cour d'assises d'Amiens.

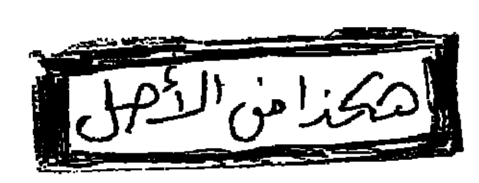
« *Un condamné à mort sera jugé à nouveau devant les assises de la Somme* ». Cette formulation est insidieuse, odieuse, laissant préjuger de la décision qui sera prise à Amiens. Il n'est pas habituel de lire dans vos colonnes une telle incitation au meurtre légal que représente une condamnation à mort.

D'autre part, je vous signale que cette formulation est de plus inexacte, puisque depuis le 27 avril à 18 heures mon client n'est plus condamné à mort, mais prévenu.

PRESSE

● *La rédaction de « Rouge »* informe ses lecteurs que le quotidien, qui prépare une nouvelle formule de présentation, ne paraîtra ni vendredi 5 ni samedi 6 mai (*le Monde* du 21 avril). Le prochain numéro de *Rouge* sera mis en vente lundi matin 8 mai et comportera seize pages.

● *Augmentation des ventes de la presse quotidienne néerlandaise.* — Selon le rapport annuel de la Fédération des éditeurs de journaux, le nombre de quotidiens vendus en 1977 a augmenté de 3,1 % par rapport à 1976, pour atteindre au total quatre millions quatre cent mille exemplaires par jour. Pour la première fois depuis quatre ans, le tirage des quotidiens nationaux du soir a profité de cette augmentation. Les journaux sont devenus également plus épais. En moyenne, ils paraissent sur vingt-six pages (soixante-huit le samedi), et ont tiré 42 % de leurs recettes des abonnements et 58 % de la publicité. — *(A.F.P.)*



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La Victorine sera québécoise

Un homme d'affaires canadien, M. Claude Tedguy, qui est à la tête du groupe OFIP Inc (disques, éditions, Images du Monde...*), vient d'annoncer la reprise des studios de production cinématographique de la Victorine à Nice.*

Après avoir précisé qu'il investira deux millions de dollars dans les services techniques, M. Claude Tedguy a annoncé un plan de production de deux ans avec des films canadiens et américains et des commandes de télévision : en mai 1978, le Passage *avec Anthony Quinn et* Justice *d'André Cayatte ; en juin,* Chapeau melon et bottes de cuir ; *en juillet, une production de sept mois d'Harry Saltzman,* Nijinsky. *M. Claude Tedguy espère dans les années à venir donner au cinéma québécois une audience plus internationale.*

Hommage à deux réalisateurs palestiniens

Ibrahim Moustapha Nasser et Abdel Hafeth Al Asmar, cinéastes et journalistes, membres de l'Institut du cinéma palestinien, ont été tués, le 15 mars 1978, au cours des combats au Sud-Liban. Au cours d'une conférence de presse, organisée le mardi 2 mai, L'Institut du cinéma palestinien et le groupe Cinéma-Vincennes ont annoncé leur intention de créer une commission chargée d'enquêter sur les circonstances, jugées suspectes, de ces décès. Le film encore inédit en France, La colline du thym, *retraçant la bataille de Tal el Zaatar, dans la banlieue de Beyrouth en 1976, a été présenté en hommage aux deux cinéastes qui avaient participé à sa réalisation.*

Les femmes et la vidéo

Elles ne forment ni un bloc ni une école, ni un parti, mais, tout au plus une « bande ». On cherche à les opposer, à les mettre en concurrence, aussi affirment-elles d'abord leur solidarité en organisant ensemble, du 10 au 16 mai, une semaine intitulée : « Une bande de femmes présente des bandes de femmes ». Elles, ce sont les réalisatrices « vidéo » qui se reconnaissent dans les luttes féministes sans pour autant professer le catéchisme. Ulrike Meinhoff, le viol, l'image de l'actrice, les jeunes délinquantes, l'accouchement « sans violence », les normes de la coquetterie et le vieillissement qui tue sont quelques-uns des thèmes retenus. Seules les séances « réservées aux femmes » seront suivies d'un débat (les 11, 12, 13 et 15 mai).

★ Cinéma Action République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e, tél. 805-51-53.

Le super-8 et les expérimentaux

A partir du 8 mai, la coopérative des cinéastes et Cinésuite action super-8 organisent tous les lundi, à 22 heures, au Palais des arts, des séances de présentation de jeunes réalisateurs. Lundi prochain figurent notamment au programme le film d'animation d'un Hongrois de seize ans, Daniel Erdodi, étonnant par sa précision et sa qualité professionnelle, ainsi qu'un long métrage sur la police de deux réalisateurs belges de vingt ans.

Images de la marée noire

Une marée de réalisateurs déferle sur les côtes bretonnes. Vidéo, super-8 ou 16 mm, les moyens de chacun sont modestes, mais l'ensemble constitue une énorme machine de production. L'U.P.C.B. (Unité de production cinéma Bretagne) a recueilli de son côté de nombreux éléments. D'autre part, le CREPAC, qui tourne actuellement un «Certifié exact» (Au-delà de la marée noire), *se propose d'assurer une coordination technique des approches isolées, en apportant une aide matérielle (film, laboratoire...) aux groupes qui le souhaiteraient. Il envisage ainsi de mettre au point, de concert avec eux, un montage global qui permettrait à chacun de profiter du travail de tous. (L'U.P.C.B. a un projet semblable.)*

★ CREPAC, 12, rue Clavel, Paris-19e.

Cinéma

La comédie italienne ou les gaietés du pessimisme

Ils sont affreux, sales et méchants. Ils sont bavards, lâches, combinards et menteurs : ce sont « les Nouveaux Monstres », film à sketches collectivement signé par Dino Risi, Ettore Scola, Mario Monicelli. Avec ces trois spécialistes, plus leurs trois vedettes préférées — Vittorio Gassman, Alberto Sordi, Ugo Tognazzi, — on ne peut pas s'attendre à des nuances dans la caricature. Ce ne sont plus des portraits, mais des numéros extravagants, comme s'il s'agissait des derniers feux de l'histrionisme joyeux, de la dernière des comédies. La recette serait-elle usée ou notre temps serait-il trop noir ?

Pourtant, dans le dernier sketch — coup de chapeau à Fellini, — les gens du spectacle, à l'enterrement d'un camarade, sèchent des larmes hypocrites, lui rendent hommage en reprenant ses gags et ses chansons, en dansant autour de sa tombe : la comédie n'est pas finie.

« La situation n'est jamais grave »

« Le cinéma est un art mineur », commence Vittorio Gassman, interrompu par une tempête : *« Mais il ne sait pas ce qu'il dit ! D'ailleurs, il est à moitié allemand, est-ce qu'il s'appelle Gassmani ? »...* La scène se passe dans le bar lugubre d'un hôtel de luxe. Il est tard, le barman est allé se coucher, les Italiens sont maîtres du lieu. Autour de Gassman : Ettore Scola placide, enfoncé dans son fauteuil ; Sergio Amidei, scénariste légendaire, qui, avec ses cheveux blancs et drus, ses vêtements chiffonnés, ressemble à un prof' d'avant-guerre ; et Age, également scénariste, mince et élégant dans un costume très sobre.

Ils sont venus à Paris présenter *les Nouveaux Monstres.* On parle de la « comédie à l'italienne », de l'Italie, d'Aldo Moro, de l'*« émotivité d'un homme du Sud »...* Peut-on rire encore ? *« Chez nous, la situation peut être dramatique, elle n'est jamais grave. »* Leur humour ne doit rien à la « politesse du désespoir », ni à aucune politesse. Il est l'expression violente d'un pessimisme.

La comédie italienne est brutale. Une satire brutalement réaliste qui brasse le quotidien, dessine les traits essentiels de types humains, définis socialement et géographiquement. Des types populaires, et c'est toujours par leurs yeux que sont vus les puissants. *« Il y a,* dit Gassman, héritier direct de Matamore, *un lien avec la* commedia dell'arte. *Le fossé est plus profond chez nous qu'en France, entre la culture officielle fondée sur un langage fabriqué, difficile à manier et les cultures dialectales, dans lesquelles s'est coulé le cinéma. » « Et,* dit Scola, *nous n'éprouvons pas le besoin de nous raconter, comme le fait Truffaut, par exemple »... « Et Fellini »,* susurre Age.

Eux se disent simples artisans travaillant dans un *« petit pays qui ne prend pas part aux décisions mondiales »,* travaillant, en somme, pour une production intérieure, commerciale, à qui ses qualités — néanmoins — ont ouvert les frontières et qui a influencé — ils y tiennent — la nouvelle comédie américaine : « La Fièvre américaine du samedi soir, ce n'est rien d'autre que le Fanfaron... » *« Nous n'avons plus de littérature romanesque,* affirme Scola, *mais nous avons une tradition très forte ; le récit picaresque baroque est plus vivace que le roman chevaleresque, dont il est la parodie, nous en sommes imprégnés... Pourquoi les metteurs en scène français se réfèrent-ils plus souvent à de Flers et Caillavet qu'à Feydeau ? »...*

Amidei trouve à la comédie une parenté plus proche : le néoréalisme : *« Dans les années 50, il fallait montrer la rupture avec le fascisme, intéresser le public avec des vedettes populaires, c'est-à-dire comiques, comme l'était la Magnani quand elle a tourné* Rome ville ouverte. *»* Le succès a entraîné une dégradation. Est apparu un folklore populiste destiné à l'exportation, les *Pain, amour...* les *Don Camillo* : gaieté et gentillesse dans la misère, c'était l'Italie touristique, son ciel bleu et ses chansons. *« Dans les années 60, il y a eu une période d'euphorie, mais on a vite compris que le boom économique n'était qu'un bang, et on a commencé à critiquer les institutions. »*

La « désobéissance civique » étant, elle aussi, une tradition très forte, les personnages de la comédie italienne la pratiquent en virtuoses. Le cynisme virulent avec lequel ils accommodent les lois et la morale pour résoudre sur l'instant un problème immédiat, comme si hier et demain n'existaient pas, leur donne un caractère ambigu d'extravagance et de désarroi. Ils misent sur l'instabilité de la situation et la prennent de vitesse. Ils jonglent avec les contradictions, sans se soucier de logique. *« Quel est votre philosophe ? Descartes. Quel est le nôtre ? Machiavel »,* dit Gassman. Ils ont appris à ne pas s'attacher à des principes, à des gloires usées. *« Et tout s'use si rapidement chez nous. Nous n'avons pas, comme en France, le goût des idoles nationales... Qui sait si déjà nous ne sommes pas lassés d'Aldo Moro ?... »*

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

MONTEVERDI POUR UNE MESSE LAIQUE A BESANÇON

L'évêque assis anonymement sur une chaise en plastique, le public accroché en grappe au trône épiscopal, étagé sur les marches de l'autel et passant la tête de part et d'autre du tabernacle, le Contrepoint de Besançon, la Canzone, deux chorales A cœur joie, celles de l'université et des élèves du conservatoire, l'ensemble d'instruments anciens de Fribourg-en-Brisgau (R.F.A.), des solistes, amateurs surtout et parfois professionnels, célébraient ce soir-là, sous les voûtes de la cathédrale Saint-Jean de Besançon, une sorte de messe laïque à la gloire de Claudio Monteverdi. L'officiant ? Michel Gentilhomme, fonctionnaire de la jeunesse et des sports en Franche-Comté, pédagogue sorti du rang, qui a gardé du temps qu'il fabriquait des locomotives chez Alsthom l'obstination d'une fourmi laborieuse, s'évertuant de semaine en semaine et de ville en village à conduire des chorales anonymes vers la perfection.

En donnant les Vêpres à la cathédrale Saint-Jean le 28 avril, Michel Gentilhomme et ses amis de l'ARREM (Atelier régional de recherches et d'études musicales) n'ont certes pas cédé à la facilité. Pourtant deux mille personnes ont assisté à ce concert voulu comme une « grande fête populaire », les places étant vendues 10 francs et 25 francs, un tarif n'est peut-être pas aussi populaire que certains, dont Michel Gentilhomme lui-même l'auraient souhaité. Mais la veille encore l'inquiétude agitait l'ARREM, où l'on s'apprêtait à « payer le déficit pendant cinq ans ». Les craintes se sont évanouies dans le brouhaha de la foule cherchant une place tandis qu'on donnait en lever de rideau des canzoni de Massiano, de Lapi, de Gabrieli et des polyphonies extraites de la « Messe à six voix » composées en même temps que les « Vêpres de la Bienheureuse Vierge ». En n'allouant à l'ARREM qu'une subvention jugée trop modeste, la ville de Besançon aura, en fin de compte, montré qu'elle avait confiance dans ce que faisait M. Gentilhomme et confiance aussi dans le public bisontin, celui des messes populaires.

CLAUDE FABERT.

■ Les premières Rencontres de danse contemporaine en Normandie auront lieu du 8 au 13 mai à Mont-Saint-Aignan, dans la banlieue de Rouen, à l'initiative des Ballets de la Cité, qui présenteront leur dernier spectacle les 8 et 9 mai. Autres participants : le Four solaire (les 10 et 11) et la Compagnie Moebius (les 12 et 13). Les trois troupes se retrouveront du 31 mai au 29 juin aux Bouffes-du-Nord, à Paris. (Renseignements : Centre Marc-Sangnier, Mont-Saint-Aignan, (35) 74-18-70.)

Le grand chœur du Poitou-Charentes

L'an dernier, c'était pour le Requiem *de Verdi ; cette année, l'Orchestre philharmonique de Lille est revenu en Poitou-Charentes se joindre au grand chœur régional, pour mener la Neuvième* Symphonie *de Beethoven à travers la région, dans les églises, les salles de sport, ou au parc des expositions. Chaque soir, quinze cents ou deux mille spectateurs qui remercieraient l'ONDA et le CIRMAR, si les organismes protecteurs de la diffusion culturelle avaient leur effigie plantée à l'entrée des salles de concert comme les divinités antiques au fronton de leurs temples.*

Pour le grand public, les sigles restent une abstraction, et même en haut lieu, où l'Office national de diffusion artistique se voit accorder un soutien financier en rapport avec l'ampleur de ses initiatives — c'est l'ONDA qui a rendu possible la venue de l'Orchestre philharmonique de Lille, — on se demande encore si le Centre international de recherche musicale et d'animation régionale de l'abbaye aux Dames, le CIRMAR, mérite d'être officiellement reconnu et subventionné en conséquence. On reproche à Alain Paquier, qui en est l'animateur principal, de mettre trop souvent la charrue avant les bœufs et, faute de bœufs, de la pousser lui-même si besoin est... Jusqu'à présent, le CIRMAR fonctionne toute l'année, organisant des stages, des concerts, des animations grâce aux bénéfices laissés par le Festival de musique ancienne de Saintes. Situation toute provisoire sans doute, mais qui évitera à la région de connaître une trop rapide saturation d'activités musicales dont les conséquences imprévisibles seraient d'autant plus difficiles à maîtriser que la situation serait nouvelle.

Pour ce qui concerne les activités chorales, le principal responsable reste Jean-Yves Gaudin. Le chant choral en Poitou-Charentes a les allures d'une grande pyramide : à la base, une trentaine de chorales d'amateurs de la région qui se réunissent une fois l'an pour organiser « l'Automne chantant ». Ce sont des foyers de rencontre, mêlant la poésie, la musique et le théâtre, favorisant les échanges et permettant de mieux se connaître (les chorales d'enfants quant à elles se réunissent au printemps). Le grand chœur, qui comprend entre cent cinquante et deux cents choristes selon les années, se situe un peu plus haut dans la pyramide.

La sélection s'opère tout naturellement selon le degré d'intérêt et la disponibilité de chacun : le travail porte sur quatre week-ends complets (le dernier avec orchestre) au cours du premier trimestre, puis, naturellement, la série de concerts qui en découle : c'est plus qu'un simple passe-temps éphémère. Le grand chœur, dont on a pu apprécier la qualité dans le final de la Neuvième Symphonie, *pourrait se produire plusieurs fois chaque année, mais ce serait au détriment de l'activité des petites chorales locales. Aussi, pour ceux qui veulent pratiquer le chant, trois ou quatre soirs par semaine, Jean-Yves Gaudin dirige également un ensemble vocal réunissant une cinquantaine d'amateurs qui savent lire la musique ; leur travail, bien entendu, profite à l'ensemble du grand chœur dont ils font partie. Enfin, au sommet de la pyramide, on trouve un petit groupe vocal de huit personnes.*

Dans ce contexte, on comprend mieux l'importance des stages de formation de chef de chœur, les ateliers de technique vocale (avec Helmut Lips) et de musique vocale ancienne qu'organise le CIRMAR tout au long de l'année. L'art du chef d'orchestre, celui de Jean-Claude Casadessus, qui dirigeait cette Neuvième Symphonie, *l'art du musicien en général, instrumentiste, choriste, c'est de faire oublier le travail préparatoire ; on oubliait en applaudissant, avec le recul on se dit qu'il faut se souvenir des détails quand ils sont aussi essentiels.*

GÉRARD CONDÉ.

Exposition

Les improvisations de Mathieu

« Qu'est-ce qui surgit au premier plan ? », *écrivait André Malraux dans une lettre à Georges Mathieu.* « Les tableaux « zen », puis, comme prévu, les grandes compositions. » *Nous trouvons les premiers dans l'antichambre en rotonde et les seconds dans la grande salle, où sont réunis les quarante-six tableaux, grands et petits, les gouaches et les dessins de cette exposition Mathieu au Grand Palais.*

C'est à l'art du Japon que le peintre doit cette manière de libérer son énergie sur la toile en trajectoires et en taches de couleur. Et ce langage plastique, Mathieu lui a donné sa plus forte expression dans les « grandes compositions ». Il en expose une douzaine, qui commencent en 1963, toutes à peu près de la même dimension : 6 mètres sur 3. C'est du meilleur Mathieu, où le lyrisme du geste trouve l'ampleur qui lui convient

Le panache des titres (la Victoire de Denain) *accompagne celui de la peinture. Et, ces villes turques dont les noms distinguent une série de tableaux* (Erzurum, Samsum, Tuz Golu, Zonguldak), *Mathieu ne les a jamais vues. Il s'est simplement laissé séduire par l'étrangeté de ces mots trouvés, après coup, en feuilletant le Larousse. Le monde qu'il peint n'est pas celui de l'atlas, mais* celui du peintre même. *Plus qu'un sujet, on peut dire qu'il a inventé une certaine façon d'approcher le tableau et de concevoir sa peinture. Comme les musiciens de jazz, Mathieu a fait de l'improvisation une manière de créer. Le matériau, c'est sa propre énergie. Qui a vu peindre Mathieu en public ou devant une caméra sait que, pour être au meilleur de lui-même, l'homme doit d'abord atteindre un état de « fureur possédée », être saisi de vertige devant le vide de la grande toile blanche. Il doit agir sur la toile, agir à tout prix, créer des événements auxquels il va être amené à réagir avec tout ce qui lui tombe sous la main, et qu'il a préparé d'avance, un gant éponge trempé dans la peinture, une grande brosse, un bout de bois, ou un long pinceau, qu'il manie comme un escrimeur son épée.*

Mathieu danse devant sa toile, y jette des couleurs pures qu'il éclabousse d'essence pour les corroder, balafre son espace de trajectoires en feu d'artifice pour le mener du chaos premier à ce monde pictural de la « vitesse » et du « risque », où le peintre doit inventer sur-le-champ tous ses moyens d'expression.

On retrouve toujours dans les tableaux de Mathieu la structure de la tache, qu'il la provoque d'un geste ou qu'il l'écrive littéralement de ce graphisme linéaire dont le style signe toutes ses œuvres. Initialement ensemencée durant la période dite « zen », la tache a fleuri dans ces « grandes compositions » qui ont débouché sur une expression baroque.

L'anarchie première a fini par devenir une écriture maniériste, un style flamboyant. Un geste plus contrôlé y prend le pas sur l'inconnu « tachiste », le linéaire sur le pictural. Les taches sont, en quelque sorte, redessinées à rebours.

Qu'elle en porte le titre ou pas, une « grande composition » de Mathieu est une bataille, le champ de bataille d'un corps à corps entre l'artiste et son œuvre. Une peinture d'athlète qui s'exprime par la vigueur, par une balistique de la couleur et un paroxysme de l'action.

C'est à juste titre que le peintre évoque le rapprochement avec l'Américain Pollock. Mais ce que l'un fait avec une expression barbare venue de loin, l'autre le réalise avec l'élégance d'un escrimeur connaissant toutes les règles de l'art. Tous ces signes, qui remontent au bout de son poignet — signes qu'il a inventés et qu'il a fini par incarner, — s'inscrivent aléatoirement sur la toile, au cours du cérémonial de la peinture, les uns répondant aux autres pour trouver l'équilibre final d'un déséquilibre initial.

L'exposition aurait pu être une des plus belles de Mathieu, si elle avait pu atteindre l'effet théâtral au sens le plus noble qui convient aux « grandes compositions » dans une présentation plus aérée. Mais leurs rapprochements, presque à touche-touche, tend à faire interférer la « fureur » des unes et des autres. C'est donc tableau par tableau qu'il faut les voir, chacun est une fête, chacun un spectacle et un monde où l'on retrouve, il faut le dire, un peintre.

JACQUES MICHEL.

★ Mathieu, œuvres peintes de 1963 à 1978, au Grand Palais. Au catalogue, texte de Reynold Arnould.

LES « PICASSO DE PICASSO » SERAIENT PRÉSENTÉS EN 1979 AU DANEMARK

Les héritiers de Picasso auraient choisi le musée d'art moderne Louisiana, proche de Copenhague, pour montrer, pour la première fois au public, une sélection des milliers de tableaux, scuptures, dessins et gravures de Picasso, provenant des collections du peintre entassées dans ses propriétés du Midi, et qui reviendraient à sa succession après le prélèvement opéré par l'Etat en dation.

Notes

Cinéma

« L'Eau chaude, l'eau frette » d'André Forcier

Les critiques, au Festival du film d'humour, à Chamrousse, ont donné leur prix cette année à cette chronique montréalaise qui n'est pas vraiment drôle. L'humour d'André Forcier passe plutôt par la dérision, et ce supplément fantastique qui déforme, hausse le ton, force la couleur.

La dérision pervertit les sentiments : les personnages d'André Forcier ont des atouts pour s'aimer, mais, pitoyables et solitaires, ils se ratent. Dans l'immeuble où les vies s'entrecroisent sans se correspondre, on chipote sur des créances, des priorités en amour et en amitié. Les choses vont assez bien, et bon train, jusqu'à ce que le réalisateur réunisse les locataires pour une petite fête. Les personnalités y perdent leurs traits, et le film devient statique.

Parfois cynique, réaliste à des moments perdus, André Forcier a surtout réservé ses efforts pour un adolescent malheureux et deux enfants beaux et violents, qui sont les seules forces de la nature dans cette comédie des médiocres.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir Les films nouveaux.

Théâtre

« La Nuit des tribades » et « la Plus Forte »

Per Olov Enquist », paraît-il, écrit « la Nuit des tribades » pour « expliquer » Strindberg à ses élèves. Donc, il imagine l'auteur assistant à une répétition de « la Plus Forte », où sa femme (Gaby Sylvia), avec qui il est en instance de divorce, retrouve Marie David (Tanya Lopert), avec qui elle a eu une liaison. Il y a là également un acteur stupide (Bernard Alane) qui essaie de les mettre en scène, mais Strindberg se montre agressif, odieux, paranoïaque. Ce qui permet à sa femme de lui reprocher ses insuffisances sexuelles et à Marie David de tout comprendre et d'analyser finement.

La pièce a eu tant de succès à l'Université qu'elle a été montée à Broadway avec Max von Sydow dans le rôle de Strindberg, tenu au Théâtre Moderne par Michel Bouquet. Heureusement, il arrive par sa propre folie, ses dérapages vertigineux, sa pesanteur dangereuse, à donner du mystère et de la théâtralité à ce fouillis maladroit d'anecdotes, peut-être vraies d'ailleurs, mais aussi inintéressantes qu'un feuilleton pour journal à scandales, avec un vocabulaire bien cru qui fait glousser une partie du public.

Ensuite, Gaby Sylvia et Tanya Lopert jouent « la Plus Forte », et on attend avec impatience qu'elles puissent déployer leur talent. Déception : sont-elles fatiguées, déprimées ? Elles ne sont guère convaincantes. La mise en scène de Raymond Rouleau, il est vrai, manque d'imagination.

C. G.

★ Théâtre Moderne, 21 h.

Variétés

« Les Fantasticks »

« Les Fantasticks » de Tom Jones et Harvey Schmidt est une mini-comédie musicale qui fait, depuis dix-huit ans, les beaux soirs d'une petite salle « off » Broadway de New-York, le Sullivan Street Play House, et qui a été présentée dans beaucoup d'autres villes américaines.

Alors qu'au temps de sa splendeur Hollywood sublimait les conventions pour vendre du rêve et du bonheur, les auteurs de « Fantasticks » ont voulu rendre à ces mêmes conventions toute leur naïveté, en y ajoutant de l'humour, une petite distanciation et un brin de loufoquerie.

Il faut sans doute être dans un certain état de fraîcheur pour recevoir cette histoire romanesque et un peu drôle, joliment mise en musique, réalisée sur la petite scène du Théâtre Campagne Première avec simplicité, efficacité et surtout bien interprétée par une troupe de comédiens-chanteurs tous remarquables (Robert Bazil, Claude Guyomarc'h, Oona Hodges, Henri Labussière, Claude Legendre, Guy Montagne, Pierre Reggiani, Jean-Paul Sehue). Le public de jeunes, qui vient nombreux tous les soirs, prend, à l'évidence, un réel plaisir.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Campagne Première, 19 heures.

CALENDRIER DE LA PHOTO

— *Alain Chartier. L'Œil du Diaph, place Jean-Zay, Paris (14e), jusqu'au 30 mai : œuvres inédites du prix Niepce 78.*

— *Le centre Kodak d'information, 38, avenue George-V, Paris (8e), accueille jusqu'au 31 mai les très belles photos couleur de Morgan sur l'art forain, éditées au Chêne dans un petit volume de la collection « Parole à l'image ».*

— *« Mime et Art du silence » de Frédéric Brenner. Galerie Henri Plait, 37, rue Lafayette, Paris (9e), jusqu'au 31 mai.*

— *« Douze pays... à première vue » : quelques photos de voyage du comédien Howard Vernon, chez Ikuo, 11, rue des Grands-Augustins, Paris (6e), jusqu'au 6 mai.*

— *Coïncidant avec la parution, aux éditions du Chêne, d'un album consacré à Gilles Caron, mort au Cambodge en 1970, et à l'anniversaire de Mai 68, dont il fut le plus grand reporter, la galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois, Paris (2e), expose un choix de ses photos jusqu'au 3 juin.*

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 5 mai

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra. 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
Comédie-Française. 20 h. 30 : En attendant Godot.
Chaillot. Gémier. 20 h. 30 : Dans la jungle des villes
Petit Odéon. 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P. 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T.E.P. 20 h. 30 : Rire de Coquille : Quartier libre.

Les salles municipales

Châtelet. 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré. 21 h. : Kibbutz Dance Company.
Salle Papin. 20 h. 30 : Yiddish Story.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Semaine internationale de guitare ; 20 h. 30 : M. Louis Dance Cy.

Les autres salles

Aire libre. 18 h. 30 : Les Amours de Jacques le Fataliste ; 20 h. 15 : Parade.
Antoine. 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot. 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier. 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie. Théâtre du Soleil. 20 h. 30 : David Copperfield.
Centre culturel du XVIIe. 20 h. 30 : les Troyennes.
Cité internationale, la Galerie. 21 h. : l'Intervention ; grande salle, 21 h. : Dialogues d'exilés.
Comédie-Caumartin. 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées. 21 h. : le Bateau pour Lipaia
Daunou. 21 h. : Les Coucous.
Epicerie-Théâtre. 20 h. 30 : Michaël Kohlhaas.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase. 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino. 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : Le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire. Théâtre noir. 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge. 18 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins. 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michel. 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière. 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades.
Montparnasse. 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard. 20 h. 30 : Punk-Rats ; 20 h. 30 : Duo guitares, classique et bossa-nova.
Nouveautés. 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique. 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Œuvre. 21 h. : Dom Juan.
Orsay, I. 20 h. 30 : Rhinocéros.
Palais des arts. 20 h. 45 : Anne Vanderlove.
Palais-Royal. 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Renaissance. 21 h. : le Journal d'un fou.
Théâtre Saint-Georges. 20 h. 30 : Plantons sous la suie.
Studio-Théâtre 14. 20 h. 30 : Zazoni le rose-croix.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Parlatev.
Théâtre Marie-Stuart. 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris. 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord. 20 h. 45 : l'Etoile.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : La Tour de Nesles.
Théâtre 347. 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse.
Café d'Edgar. I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la gare. 20 h. 30 : M. Sergent.
Campagne-Première. 19 h. : les Fantasticks ; 21 h. 30 : P. Chatel.
Coupe-Chou. 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Burton ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kurzner.
Le Fanal. 18 h. : le Président.
Le Lucernaire. 21 h. : J. Antonini ; 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 30 : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Hey Mumy, help ; 20 h. 45 : Zezette ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 15 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés. 21 h. : Flash dingue ; 22 h. : M. Fontenay ; 22 h. 30 : J. Areline.
Le Plateau, 20 h. 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Pavey.
Le Point Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flagrant frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade
Le Sélénite I., 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : Les Bonnes ; 21 h. 30 : Qui a tué la concierge ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : M. Lalet.
Le Splendid, 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés
La Tanière, 22 h. 30 : T'es roi et parles.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Agrupacion musica ; 22 h. : C. Astier ; 23 h. : J. Coutureau. — II, 20 h. 30 : C. Ricard ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Bayou sauvage.

Les théâtres de banlieue

Antony. Théâtre F.-Gémier, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Champigny. Le soleil dans la tête, 21 h. : Nico.
Clichy. ARC, 20 h. 30 : le Monte-plats.
Drancy, salle des fêtes, 21 h. : Philharmonie de Transylvanie (Tchaikovski).
Evry. Agora, 20 h. et 21 h. : Quintette de jazz.
Levallois, C.C. P.-V. Couturier, 21 h. : Chorale du conservatoire de Châtillon, chorale œcuménique de Levallois.
Vitry, théâtre J.-Vilar, 21 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Compagnie de danse contemporaine Watercress.

Les concerts

Lucernaire Forum, 19 h. : J.-J. Paincbaud, piano.
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Simone Escure, piano (Bach).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Magda Tagliaferro, piano (cours d'interprétation).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Lili Kraus, piano (Schubert).

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.
Golf Drouot, 22 h. 30 : Sens interdit, Bateau ivre, Feu ma tante, Archipel, Orphie, T.N.T.
American Center, 21 h. : D. Rose.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : D. Levaillant et Abracadabra Group.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Journal d'une fille perdue, de G. W. Pabst ; Une fille dans chaque port, de H. Hawks ; 18 h. 30 : Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Lotna, d'A. Wajda ; 22 h. 30 : Ostia, de S. Citti.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clé, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (227-62-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (h. sp.).

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Olympic, 14e (542-67-42).

CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (h. sp.).

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvet, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE (Fr.), (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).

EQUUS (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les films nouveaux

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE, film canadien d'André Forcier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE, film français de Denis Guedj : Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

MAI 68 PAR LUI-MÊME, films collectifs (trois programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LES NOUVEAUX MONSTRES, film italien de M. Monicelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

OMBRE DE SOIE, film canadien de Mary Stephen : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

LE CERCLE INFERNAL, film américain de Richard Loncraine (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v. f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE, film français de Jacques Deray : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

OUTRAGEOUS, film américain de Richard Benner (v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.f./v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE, film américain de Gary Nelson (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A.) v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It.) (**) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Dominique, 7e (705-04-55) sauf mar. ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUÉ LE CHAT ? (It.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE ROTI DE SATAN (All.) (*) v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES ROUTES DU SUD (Fr.), Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Impérial, 2e (742-72-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42).

STAY HUNGRY (A. v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.), Colisée, 8e (359-29-46).

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LA ZIZANIE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

CHATELET - VICTORIA (v.o), 1er (508-94-14) : 13 h. : la Mort d'Alexandre, 14 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Taxi Driver ; Au-delà du bien et du mal ; 22 h. (+ sam., à 24 h.) : Cabaret.

J.-L. GODARD : Châtelet-Victoria, 1er, 20 h 15 : A bout de souffle, 22 h. : Pierrot le Fou ; ven. et sam., à 24 h. : Une femme mariée ; Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souffle, 16 h. 30 : Alphaville.

STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : Trois dans le sous-sol ; la Ligne générale.

C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Emigrant.

M. DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : la Maison des sept péchés.

JAZZ ON MOVIES (v.o.) : Action La Fayette 9e (878-80-50).

TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.

FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Casanova, 17 h. 20 : Fellini-Roma, 19 h. 30 : Satyricon, 22 h. : les Mille et Une Nuits.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I, 13 h. : Easy Rider, 14 h. 45 : Frankestein Junior, 16 h. 45 : New-York, New-York, 19 h 15 : Repérages, 21 h. : Cabaret, ven. et sam., à 23 h. 20 : Un après-midi de chien ; II, 13 h. : la Horde sauvage, 15 h. 30 : le Lauréat, 17 h. 30 : les Damnés, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise, ven. et sam., à 24 h. : Délivrance.

WESTERNS : Classiques et Renouveau (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : John McCabe.

IIIe SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA (v. o.) : Action République, 11e (805-51-33) : la Structure du cristal, Capricci, Young and Innocent.

CARNET

Naissances

— Alain MARTIN SAINT LEON et Dominique Remignon sont heureux d'annoncer la naissance de

Laure.

Paris, le 28 avril 1978.
24, rue Hennequin, 75017 Paris.

Décès

— Sa famille annonce le rappel à Dieu de

Mme Henri DESPORTES,
née Marie-Yvonne Simon,

le 2 mai 1978, dans sa cinquantième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-des-Anges de Bordeaux, le samedi 6 mai, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Tournefeuille (31) le même jour, à 15 h. 30.

41, rue des Treuils, 33000 Bordeaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice HAMBURGER,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 29 avril 1978.

De la part de :
Mme Maurice Hamburger, son épouse,
Et de sa fille, Ariette Hamburger, dite Françoise.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Paron, Sulniac.

Mme Roger Monteil, née Gisèle Hilary, son épouse,
Nicole Monteil, sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MONTEIL,
ingénieur E.D.F.,

survenu le 3 mai 1978, à Paron, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu à Sulniac (Morbihan).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17, rue des Tilleuls, Paron,
89100 Sens.

— Mme Danièle Spies,
M. et Mme Jean-Michel Wermelinger et leurs filles,
Père Raymond Spies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel SPIES,

survenu dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale en l'église Saint-Benoît à Castres (Tarn), le 25 avril 1978.

Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort accidentelle de

André POIRIER,
joaillier,

survenue le 6 mai 1968, une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le troisième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

M. l'abbé Félicien FAUCONNIER,
ancien aumônier
de l'Ecole du service de santé militaire
et de l'hôpital militaire des Genettes,

une messe a été célébrée le 1er mai, à 12 h. 15, en l'église Saint-Séverin de Paris.

— Pour le premier anniversaire du décès, le 8 mai 1977, de

Mme André TEXIER,
née Anne-Dominique Cros,

une messe sera célébrée le samedi 6 mai, à 18 h. 30, en l'église de Quiberon, et le lundi 8 mai, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris (7e).

— En l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e), le mardi 9 mai 1978, à 18 h. 30, sera dite une messe, en souvenir de

Mme Henry RENAUX,
née Gabrielle Baron,

De la part de M. Henry Renaux et ses enfants.

61, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

Communications diverses

— « Renan devant Voltaire », conférence par René Pomeau et Jean Balcou à la Société des études renaniennes (président : M. Etienne Wolff). Collège de France, jeudi 11 mai, 17 h. 15.

Visites et conférences

SAMEDI 6 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., église Saint-Paul-Saint-Louis : « Les grands jésuites » (Histoire et Archéologie).

15 h., place de l'Hôtel-de-Ville : « Regarder Paris : le Marais » (l'Art pour tous).

16 h. 15, 3, rue Royale : « Chez Maxim's » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 2, rue de Marengo : « De la forteresse du Louvre au château des Tuileries » (Mme Barbier).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 6, place des Vosges : « Mes histoires et mes personnages parisiens » (Connaissance de Paris).

15 h., 3, rue d'Antin : « L'hôtel de Mondragon » (Mme Ferrand).

15 h., métro Censier : « Le Musée des hôpitaux de Paris » (Paris inconnu).

CONFERENCES. — 13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale », entrée libre.

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. G. Redon : « Que faut-il penser de la peinture moderne ? » ; Mme C. Pasteur : « La vie de château ; la Belle Epoque était-elle si belle que ça ? » ; M. J. Rabegrin : « La vie des Français a-t-elle changé de mai 68 à mai 78 ? » (Club du Faubourg).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit », entrée libre.

DIMANCHE 7 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 30, 5, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis : « Maison de la Légion d'honneur » (Mme Camus).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Le Second Empire » (Histoire et Archéologie).

10, rue de Varenne, musée Rodin : « L'œuvre d'Auguste Rodin » (L'Art pour tous).

15 h., entrée, avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (M. de La Roche).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. L'église des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 69, rue des Gravilliers : « Historiques demeures anciennes du vieux Beau-Bourg » (Mme Barbier).

10 h. 30, métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., arcades du Théâtre-Français : « Images et folies parisiennes » (Connaissance de Paris).

15 h., 23, quai Conti : « Le collège des Quatre-Nations et l'Académie française » (Mme Ferrand).

15 h., métro Eglise-d'Auteuil, Mme Just : « Le vieux village d'Auteuil » (Mme Hager).

15 h., métro Latour-Maubourg : « Le village du Gros-Caillou » (Paris inconnu).

15 h., 57, rue Saint-Dominique : « Salons de l'hôtel de Sagan, ambassade de Pologne » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation trancecendantale et la conscience cosmique » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques Chabannes : « Aux sources de l'Europe » (Les Artisans de l'esprit).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

Samedi

S. 2. - Extrême-Orient.
S. 4. - Chenard, Boix-Vives, tableaux modernes.
S. 12. - Tableaux, salle à mang. 18e.

VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, com.-pr. ass. 3, imp. Chevau-Légers. 950-58-08
DIMANCHE 7 MAI
GAL. des CHEVAU-LEGERS, 15 h.
IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES
HOT. des CHEVAU-LEGERS, 14 h.
MEUBLES, OBJETS DE BEL AMEUBLEMENT des 18e et 19e
Exposition vendredi et samedi.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 5 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 50, Comment faire ? : l'électricité ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : la Croix-Rouge ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : les Œufs de l'autruche, d'A. Roussin, mise en scène A. Roussin, avec A. Roussin, S. Renant, C. Parisy.

Un fils homosexuel, l'autre gigolo, voilà de quoi transformer un père de famille traditionaliste en autruche.

21 h. 55, Magazine : Expressions.

Des tableaux dans la ville ; Roberto Benzi ; le B.T.C., ou une aventure bouclée ; Cézanne ; Théâtre clefs en main.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les brigades du Tigre (Bandes et contrebande).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes : Itinéraires de femme.

Avec Mmes F. Mallet-Joris (Jeanne Guyon), *F. Parturier* (Calamité, mon amour), *S. Prou* (la Dépêche), *Y. Sadoul* (Tels qu'en mon souvenir), *P. Finaly* (Tropique du Valium) *et F. d'Eaubonne* (les Bergères de l'Apocalypse).

22 h. 45, Journal ; 22 h. 50, Télé-club : La grande peur de la montagne, d'après C.-F. Ramuz, par P. Cardinal (redif.).

Superstitions, avalanches et catastrophes pour les personnages d'une œuvre peu connue de l'écrivain suisse.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : le Nouveau Vendredi (Forza Bastia), réal. F. Warin.

Ou comment les Corses vivent le football

21 h. 30, Série documentaire : la révolution nucléaire, de H. Champetier et Cl. de Givray (L'atome pacifique) ; 22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adaptation R. Barthe ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : la marée noire ;

20 h., Les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre : S. Slavtcheva, pianiste (Schumann) ; J. Dumont, violoniste, et H. Puig-Roget, piano (Schubert) ; le Trio de Chicago (Beethoven) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie, ma mère, par G. Drecq.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 45, Thèmes variés : Evolution des sonorités et orchestres : Debussy, Ravel, Stravinski ;

20 h. 30, Da Capo... Felix Weingartner dirige Beethoven : « Fidelio », ouverture, par l'orchestre philharmonique de Londres ; « Symphonie n° 2 », par l'Orchestre symphonique de Londres ; 21 h. 20, Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. G. Sinopoli, avec K. Wittlich, piano : « Daphnis et Chloé », deuxième suite (Ravel), « Concerto pour piano et instruments à vent » (Stravinski), « Sixième Symphonie pathétique » (Tchaïkovski) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Da Capo... Felix Weingartner dirige Beethoven : Sonate « Hammerklavier » opus 106 en si bémol majeur ; 0 h. 5, Les chantres et les mystiques du soleil : Beethoven, R. Strauss, Penderecki, Vivaldi, Taira, Xenakis, Radulescu.

SAMEDI 6 MAI

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc le samedi avec nous.

14 h. 15, Les Envahisseurs ; 15 h. 5, Dessin animé ; 15 h. 15, L'île perdue ; 15 h. 45, Vidocq ; 17 h., Les mondes de la vie ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un... Michel Fugain ; 21 h. 30, Série : Serpico (11e épisode : Réseau clandestin) ; 22 h. 25, Sports : Télé-foot ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des spectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top-club ; 14 h. 35, Des animaux et des hommes ; 15 h. 25, Les jeux du stade ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Emile Zola ou la conscience humaine (3e épisode : les Cannibales), de S. Lorenzi, adapt. et dialogues A. Lanoux et S. Lorenzi. Avec J. Topart, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette.

22 h. 30, Variétés : Le dessus du panier ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978... La R.T.B. présente : « le Scoop », de J. Danois et J.-L. Colmant, avec F. Lemaire, L. Vincent, C. Maillet.

Un journaliste victime de son désir d'informations sensationnelles.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h., Le pont des arts ;

14 h. 15, Samedis de France-Culture : Souvenir de Jacques Chardonne, par G. Guitard-Auviste (rediffusion) ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire : les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., « L'Epopée de Gilgamesh », de R. Banks, avec F. Beaulieu, B. Allemane, J. Negroni (« Le taureau-céleste et la mort d'Enkidou ») ; 21 h. 55, Ad Lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Chopin, Fauré ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît.

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118 ; récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 30, L'art des bruits, par le G.R.M. de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Semele » (Haendel), avec S. Armstrong, H. Watts, R. Tear et l'English Chamber Orchestra, dir. J. Somary ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Concerts du mardi... Concert donné au Palais des congrès : œuvres de Beethoven, Fauré, Duparc, Petrini, Weber, d'Alvimare ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... échanges internationaux de Radio-France : « Schubertiade 77 ».

DIMANCHE 7 MAI

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : Shalom Israël ; à 9 h. 30, La source de vie ; à 10 h., Présence protestante ; à 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête.

17 h., Sports

Championnats d'Europe à Helsinki (judo) ; Grand-Prix automobile de Monaco ; challenge Jeanty (escrime) ; France-Chine (haltérophilie).

18 h. 35, FILM : COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE, de M. Regamey (1957), avec L. de Funès, N. Adam, J. Jouanneau, N. Tallier, R. Manuel (N., rediff.).

Un compositeur malchanceux, malheureux en amour et qui n'arrive pas à se suicider, fait appel à des tueurs. Quand la chance lui vient brusquement, les tueurs veulent le supprimer.

Comédie burlesque sans originalité de scénario ni de mise en scène. Mais Louis de Funès y tient son premier grand rôle, en vedette.

20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : PATTON, de F.-J. Schaffner (1969), avec G. C. Scott, K. Malden, M. Bates, K. M. Vogler, E. Binns, L. Dobkin, J. Doucette.

Les combats où s'illustra le général américain Patton au cours de la seconde guerre mondiale. De l'Afrique du Nord à l'occupation de l'Allemagne, en passant par la Sicile et la France.

Portrait sans complaisance d'un homme de guerre, dont George C. Scott donne une forte interprétation. Scènes de bataille parfaitement reconstituées.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 25, Concert : Le nouvel orchestre philharmonique, dir. J. Poole (Haendel, Purcell) ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Le grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom... (repr. à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25 Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal ; 20 h. 30, Musique and music.

21 h. 40, Document INA : Chili Impressions (quatrième épisode : Monsieur le président) ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Images de la Tunisie ; 10 h. 30, Magazine : Mosaïque (L'immigration à Nice et dans sa région) ; 16 h. 35, La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 5 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian, avec Jessye Norman ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique ; 20 h. 5, Variétés : Le pays d'où je viens, de M. Dumay, réal. D. Sanders.

Rencontre à Colmar avec le mime Marceau, le ballet de l'Opéra du Rhin. Un ensemble folklorique de Marlenheim, les percussions de Strasbourg.

21 h. 20, Journal.

21 h. 35, Histoire de mai (première partie), d'A. Frossard, réal. P.-A. Boutang.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Eisenstein) : OCTOBRE, de S. M. Eisenstein (1927), avec Nikandrov, V. Popov, B. Livanov, Podvoïsky (muet, N., rediff.).

La révolution soviétique de 1917, de la démocratie bourgeoise de Kerensky à la prise du pouvoir par les bolcheviks, après l'attaque du palais d'Hiver à Petrograd.

Evocation inspirée d'un cinéaste-poète de vingt-neuf ans. Union surprenante d'images réalistes et métaphoriques.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : l'Orchestre de chambre national de Toulouse (Corrette, Blinville), le Quatuor Parrenin (Dutilleux, Koering) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Trois Sentences en une seule », de C. de la Barca, avec F. Chaumette, M. Etcheverry, C. Winter ; 16 h. 5, Lyriscope (à propos de « la Damnation de Faust » à Lyon) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie, avec Gilbert Lascault et Jean Le Gac ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Einstein on the beach », par R. Farabet (N. diffusion) ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Pierre Reverdy.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Offenbach, Auber ; 8 h., Cantate pour le dimanche après l'Ascension ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia Sacra... Orchestre de chambre J. Barthe, chorale franco-allemande de Paris, dir. B. Lallement : Bach, Michna ; 12 h., Des notes sur la guitare : Vihuela et guitare du Siècle d'or ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 17 h., Le concert égoïste de Bernard Haller ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, En direct de Stockholm... Semaine internationale de musique contemporaine, avec l'Orchestre symphonique de la radio de Stockholm, dir. L. Segerstam : œuvres de Grisey, Rechberger, Sermilae, Harvey ; 22 h. 35, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Introduction à l'année Schubert.

ENTENDU

LE JOURNAL DE COSIMA

C'est jour de fête, l'Ascension, vous êtes chez vous, vous traînez, vous passez devant un transistor, vous appuyez sur le bouton... France-Culture, les nouvelles de 11 heures et puis, de but en blanc, une voix délicieuse, la voix d'Orly : « 25 décembre 1873 — tôt ce matin j'entends les enfants dans la pièce à côté, ils viennent chanter au pied de mon lit... » De quoi s'agit-il ? De Mémoires apparemment. La musique qui suit, on dirait du Wagner, mais on n'en jurerait pas. La voix reprend : « 25 juillet — Nous faisons de la musique, le troisième acte de Siegfried. »

Serait-ce donc ? Oui, c'est bien cela : la présentation musicale du Journal de Cosima. Seulement pour en avoir la confirmation il faut consulter le programme. Le temps de le trouver, de le feuilleter et on a perdu le fil d'une sélection amenée par les seules, les brèves entrées du Journal, sans un mot d'introduction, sans une précision sur qui joue quoi. Renseignement pris, cette série commencée en début de semaine passe tous les jours à 11 heures et à 17 heures.

S'agissant d'une bonne émission — elle serait encore meilleure si elle était moins secrète, — en fin d'après-midi, vous arrivez au rendez-vous bien préparé (seul le prix du livre, 210 F, vous a retenu de l'acheter), vous laissez passer les nouvelles, un peu de musique, cela va commencer, vous mobilisez toute votre attention et qu'est-ce que vous entendez ? Une voix d'homme cette fois qui — virage à 180 degrés — explique, annonce, commente et ne se tait que pour laisser chanter les interprètes de Wagner. On n'en demandait pas tant. Entre le trop et le trop peu, il y a un juste milieu.

CLAUDE SARRAUTE.

SPORTS

Omnisports

La grande colère des cadres techniques

« Nous occupons des fonctions qui n'ont pas de base légale. Nous sommes des squatters. » Les huit cent vingt cadres techniques (246 conseillers techniques départementaux, 435 conseillers techniques régionaux, 116 entraîneurs nationaux, 23 directeurs techniques nationaux) du sport français réclament un statut. Leur revendication légitime n'est, du reste, pas nouvelle, mais les propositions concrètes faites en 1975 sont restées sans réponse.

Devant ce blocage, le Groupement national des conseillers techniques, le Groupement des entraîneurs nationaux et l'Association des directeurs techniques nationaux ont réalisé leur unité pour obtenir un règlement global de leur situation. Il faut savoir en effet qu'ils dépendent soit des pouvoirs publics, soit du mouvement associatif, et qu'ils se trouvent donc dans une position ambiguë. Car, si 40 % des cadres techniques sont titulaires de la fonction publique, les autres peuvent être révoqués du jour au lendemain, sans contrepartie.

Pour s'opposer à l'inertie des pouvoirs publics, le bureau de l'Association des directeurs techniques a, dans le courant du dernier trimestre 1977, donné sa démission. Cette décision, tombant en période électorale, avait été tenue secrète.

Dans leur analyse, les cadres techniques cernent l'ensemble des problèmes du sport français : selon eux, l'absence de moyens entraîne pour les pouvoirs publics, le secteur associatif et celui des collectivités locales des difficultés pour recruter des cadres spécialisés et les maintenir en poste, les seuls cadres formés étant les enseignants d'éducation physique, qui sont des généralistes, et donc ne répondent pas aux besoins du mouvement sportif.

Désertions

Les cadres techniques du secteur public estiment qu'« *il faut désormais investir dans l'humain* ». Ils rappellent qu'ils n'ont pas les moyens d'obtenir une représentation qualitative aux grandes compétitions internationales. « *Pourtant, en cas d'échec, nous sommes les boucs émissaires* », affirment-ils.

En outre, quelles que soient leurs fonctions, ils n'ont ni les salaires correspondant à leurs responsabilités, à leurs horaires de travail, ni la sécurité de l'emploi. Quant aux perspectives de reconversion, elles se font le plus souvent au détriment des intérêts personnels et du sport.

Dans ces conditions, on comprend que des athlètes de haut niveau ne soient généralement pas tentés de s'orienter vers des carrières de cadres techniques. M. Jacques Donnadieu, directeur technique de l'escrime, soulignait à cet égard : « *Le sport français se remettra difficilement de ces désertions.* »

Cet ensemble de constatations a amené les cadres techniques — qui seront reçus mercredi 10 mai par M. Berthet, directeur de cabinet de M. Soisson — à définir un certain nombre de mesures prioritaires : la revalorisation sous quinze jours des situations actuelles, l'élaboration avec les parties concernées du statut de l'emploi des cadres techniques et sportifs qui entrerait en application le 1er janvier 1980, la création de deux cent cinquante postes sur le budget 1979 et l'ouverture d'une école nationale de formation des cadres sportifs.

JEAN-MARIE SAFRA.

FOOTBALL. — *Pour son avant-dernier match en championnat de France, Bastia a battu Paris-Saint-Germain par 5 buts à 3, le 4 mai.*

Une sélection pour le week-end

● Emile Zola : la conscience humaine

Troisième épisode de l'adaptation réalisée par Stellio Lorenzi d'un ouvrage d'Armand Lanoux. Le procès de Zola continue à Versailles. Esterhazy est porté en triomphe. Le parti socialiste hésite, et Zola ne veut pas s'exiler. (Samedi, A 2, 20 h. 30.)

● Téléfilm : le Scoop

Bob Showof, grand spécialiste des « interviews massacre », est la vedette d'une chaîne de télévision américaine. A la recherche de sensationnel, il « charcute » un condamné à mort. Satire de la publicité, ce reportage fiction teinté de psychologisme a été réalisé par Jean-Louis Colmant. Un « Network » belge. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● Chili-impressions

Le général Pinochet, auteur comblé d'un article intitulé « Hydrographie maritime » et d'une thèse sur les aptitudes raciales, est satisfait de sa carrière : d'après lui, celle d'un officier quelconque. Pour sa dernière émission, José-Maria Berzosa l'a suivi dans un voyage symbolique vers les bases chiliennes de l'Antarctique. De retour à Santiago, le président de la « démocratie autoritaire » expose sa conception de la vie et de l'autorité et de la liberté. Mme Pinochet, elle, trouve son mari un petit peu dominateur. (Dimanche, A 2, 21 h. 40.)

● Histoire de mai

Premier volet d'une évocation. Mai : « *non pas une révolution* » mais un « *tremblement d'histoire* », selon André Frossard, Pierre-André Boutang, Gérard Guégan et Raphaël Sorin (ces deux derniers ont retiré leur responsabilité d'une série qui devait compter six émissions, et se trouve réduite à quatre (*le Monde* daté 30 avril-2 mai). Montage rigoureux de documents, d'interviews actuelles et passées, qui restituent l'effervescence joyeuse d'alors. Questions sur le/les pouvoirs. (Dimanche, FR 3, 21 h. 30.)

● *Le Studio Action-Lafayette* présente, du 10 au 16 mai, une série de films sur des expériences de radios libres aux Etats-Unis et au Canada. Un débat aura lieu le 12 mai, à 23 heures (9, rue Buffault, Paris-9e. Tél. 878-80-50).

● *Une nouvelle radio pirate, « Radiogène 53 »*, annonce qu'elle diffusera sa première émission le vendredi 5 mai, à 19 h. 30. Celle-ci devrait couvrir la région de Laval, dans la Mayenne, en modulation de fréquence, sur 88,8 MHz.

● *Le prix du court métrage 1978*, organisé par Radio-France et les radiodiffusions belge, canadienne et suisse, est destiné à récompenser un texte radiophonique permettant la réalisation d'une émission de trente minutes au maximum. Ce prix est doté d'un somme de 5 000 francs suisses. Le règlement peut être obtenu en s'adressant à : France-Culture (pièce 6245), 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16. Date limite de réception des manuscrits : 3 juillet 1978.

TRIBUNES ET DÉBATS

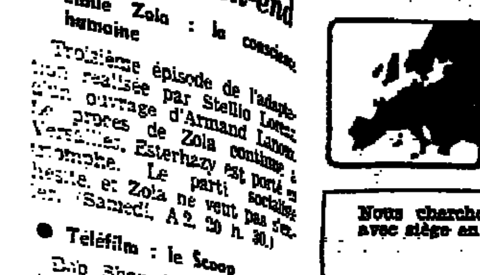
DIMANCHE 7 MAI

— *M. Louis de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

Nous cherchons, pour le compte d'une organisation hôtelière importante, avec siège en Suisse romande,

CADRE SUPÉRIEUR

capable d'assurer seul tous travaux d'expertises, d'analyses et de contrôle, même au niveau le plus élevé.

Il est exigé une formation hôtelière de base et plusieurs années d'expérience, dont une partie à l'état-major d'une chaîne hôtelière. L'âge et la nationalité sont indifférents, mais le candidat étranger doit être au bénéfice d'un permis de travail suisse, car il doit prendre domicile dans la région lémanique. Maîtrise de la langue française indispensable (capacité rédactionnelle).

La rémunération correspond aux exigences. Le titre de directeur sera attribué très rapidement à ce nouveau collaborateur, s'il fournit la preuve des qualités professionnelles et humaines que l'on attend de lui.

Veuillez adresser des offres de service complètes, avec un document manuscrit, à ADEM-SELECTION CADRES, avenue de la Gare 20, 1003 Lausanne (Suisse). Discrétion garantie. Aucun dossier ne sera transmis à notre mandant sans l'accord formel du candidat.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL recherche pour le

CONSTANTINOIS

UN VISITEUR MÉDICAL

CONFIRME

Nationalité algérienne. Voiture indispensable.

Ecr. à n° 61.921 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra Paris (1er).

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ec. Outre-mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e).



emplois régionaux

Le Centre interuniversitaire de traitement de l'information de Montpellier recherche INGENIEUR ayant solide formation et expér. en statistiques et analyse de données. Env. C.V. à C.I.T.I.M., Université des sciences et techniques du Languedoc, PLACE E.-BATAILLON 34060 MONTPELLIER CEDEX.

C.C.E.F. WAGONS LITS recherche :

DIRECTEURS

TEMPS FIXE - PYRENEES 40 JEUNES 13-15 ANS JUILLET/AOUT. Ecrire : 40 rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

Important bureau d'études siège social Paris recherche pr région Rhône-Alpes

SURVEILLANT DE TRAVAUX

ayant une expérience confirmée en

OUVRAGES D'ART

acquise en supervision de travaux importants autoroutiers en particulier. - Veuillez écrire (joindre C.V. + rémunération actuelle) ss la référence 6.136 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi

Organisme de formation et d'études secteur maritime et littoral recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Expér. min. 5 ans, formation souhaitée licence sciences humaines. Capable de concevoir, diriger une étude et négocier contrats. Env. C.V. manuscrit et prétent. n° 34.442 B - BLEU 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

L'Association Maison de la culture de Nanterre prolonge l'appel de candidatures au poste de Directeur (trice) jusqu'au 16 mai 1978. Env. C.V. et candidature à M. FREU, président de l'association Maison de la culture de Nanterre, 7, av. P.-Picasso, 92000 NANTERRE.

Entreprise Ccîale pani. Est rech. CHEF COMPTABLE expérimenté, quarantaine, ayant connaissances informatique, situation stable si capable. Ecrire STOURM, n° 768, 15, rue Taitbout, Paris 9e, qui transmettra

Impte Société de Distribution cherche libre rapidement

Ir bon cadre COMPTABLE (H.) Niveau DECS Révision de comptes, contrôle trésorerie informatique appréciée. Poste évolutif si apte à diriger. Env. C.V détaillé, à PUBLIVIT, réf. 3.344, 93, rue du Fb-Saint-Honoré 75008 PARIS.

Mairie d'Union de la gauche de CHELLES, rech. JOURNALISTE pour poste de responsable du service information. S'adr. en Mairie à M. Paburel : tél 957-04-16 (poste 25)

Etabl. Financier, Champs-Elysées, recherche :

PROGRAMMEURS

GAP 2 pour IBM 32 Bonne expérience. 5 × 8 × 13, primes et intéressements. Restaurant d'entreprise. Env. C.V et prétentions, à Chef du Personnel, B.P. 720-08 75361 Paris Cedex 08.

secrétaires

de direction

AIX-EN-PROVENCE Directeur général groupe distribution de composants électroniques, recherche sa VRAIE SECRETAIRE DE DIRECTION diplômée, bilingue anglais. Parfaite sténodactylo expérimentée. Adr. C.V. dét., photo, prétent. EUROMAIL S.A. - M. HUGON Zone industr. 13290 Les Milles.

Secrétaire

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS recherche

UNE SECRÉTAIRE

Titulaire du Baccalauréat G. 1 Env. C.V. détaillé et prétent. au Chef du Serv. du Personnel 1, r. G.-Boissier, 75015 Paris, sous référ. : 78-SP-02.

demandes d'emploi

Cadre supérieur - Gestion immobilière et financière, licencié en droit, recherche emploi stable Paris ou région parisienne. Ecr. ARCHAT, 34, bd HAUSSMANN - 75009 Paris (sous référ. D. 009), qui tr.

VOUS TRAVAILLEZ AVEC LE MAROC spécialiste contrôle marchandises quantité - qualité, contrôle d'expédition, contrôle documents, ch. situation dans société travaillant avec le Maroc. Ecr. à M. Mollimard Roger, 34, rue Berthier, 91170 Viry - Châtillon.

Maquettiste Architecture rech. emploi - Bassereau Y., 114, r. Péronnet, NEUILLY 92.

RETRAITE DE BANQUE né en Egypte, interprète arabe. Tél. : 371-22-53.

automobiles

autos-vente

5 à 7 C.V.

LEYLAND BOURSAULT Mini spécial noire, neuve, disponible. - Crédit au leasing possible. Téléph. : 293-65-65, 11, r. Boursault, PARIS (17e)

Part. vend R 5 G.T.L. 1976, bleu métall. Parfait état. 15.000 F. Tél. le soir, 889-08-27.

+ de 16 C.V.

Très belle BMW 30 S, blanche première main, 72.000 kilomètres 26.000 F - Téléph. : 789-76-80.

BMW OCCASION

316-320-525-528-728 Ex. tt 77 et 78, peu roulé. Auto-Paris XV 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

divers

104 - 304 - 504 - 604

Ex. tt 77 et 78, peu roulé. Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris (15e)

caravanes

A VENDRE CARAVANE ADRIA 305 S.L.B. 600 kg chargée - 1972. TRES BON ETAT - 3.500 F. Tél. : 007-65-28.



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP

Exposition voitures sélectionnées 80, rue de Longchamp 75016 Paris tél.: 553.57.35 - 553.25.16.

Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules. La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

5 PLACES PRESTIGIEUSES

Garanties 2 ans peinture et moteur

GIULIETTA 1,6

ALFA ROMEO · SFAM FRANCE

23, bd de Courcelles 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren 75015 Paris. Tél. 734 09 35

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

Mº INVALIDES Imm. récent - Tt conft - 5e ét. **3 PIECES** Entrée, cuisine, bains, w.-c., tél. 123, rue de l'Université Sam., dimanche, lundi, 15 - 18 h.

Mº LA MOTTE-PICQUET IMM. PIERRE DE TAILLE **1 PIECE** Entrée, cuisine. Px intéressant 14, rue de l'AVRE Sam., dimanche, lundi 15 à 18 h.

Mº ALESIA Sur jardin Imm. récent - Tt conft - 5e ét. **STUDIO** Entrée, kitchen., s. bains, loggia. PRIX INTERESSANT - Tél. 92, rue d'ALESIA Sam., dimanche, lundi 15 à 18 h.

PORT-ROYAL - 55 m2 Gd living double + 1 chambre SUPERBE RENOVATION Tt cft. Bel imm., asc. 359.000. Vis. vendredi, samedi, 14-17 h, 29, RUE BERTHOLLET ou PROMOTIC 322-10-74

119.000 F Petit Studio, bon placement. Jean FEUILLADE - 566-80-75.

Mº ST-FRANÇOIS-XAVIER IMM. PIERRE DE TAILLE Ascenseur - Chff. central **3 PIECES** Entrée, pte cuisine, salle de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT - Tél. 19, rue MONSIEUR Escalier A, 2e étage. - Calme. Sam., dimanche, lundi 14 à 17 h.

54, RUE DE SEVRES Livg + 2 chb., 6e étg. ss asc., poutres, charme - 280.000 F. - Samedi 15-17 h. - 225-73-26.

LUXEMBOURG - 2e étage sud, part. de préf., beau livg+2 chb. décorées, moqu., balcon, s. à m. + kitch., s. bs, vis. lundi 8 tte la journée, 25, r. Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. 033-52-97.

Paris Rive droite

XXe Pl. GAMBETTA - Studio luxueusement équipé Conft. Bel imm. ancien, 1er ét. Soleil. 128.000 F. Gieri, 373-05-81.

XXe GAMBETTA - Bel imm. récent - Grand 3 pièces. Confort. 2e ét. sur rue. Soleil. Balc. 297.000. - GIERI 373-05-81.

ALMA - 83 m2 MAGNIFIQUE living double + chambre Grand standing - 567-22-88.

O.R.T.F. Part. vend 2-3 pièces, 4e étg., sans asc., tr. bon état, calme. T. 288-71-57, apr. 18 h.

RUE DAMREMONT (18e) Part. vend STUDIO tout conft, 30 m², 88.000 F. Tél. 007-72-78.

A 2' Mº TELEGRAPHE, quartier neuf. Dans imm. gd STANDING

TOIT DE PARIS Vue s/Paris. Soleil, 9e étage Part. vend appt 64 m2 + loggia 8 m2. Très grand living + chbre. Cuisine tout équipée. S. de bains, wc. Téléph. Moquette. Parkg. Cave. URGENT, 310.000. 770-09-56 de 10 h. à 19 h.

Région parisienne

CHATOU Prox. R.E.R. Dernier étage BEAU 2 PIECES, cuis., bains. 60 m2 + terrasse 50 m2. Tt cft. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

95-TAVERNY Vds studio ds résid. gd standg (pisc.). Ent., salle, kitch. équ., s. bs, wc, tél., 3e asc., balc., cave, box. Tél. apr. 19 h. 30 : 960-71-32. Prix : 100.000 F.

ORSAY-LES-ULIS - Part. vend appt F4, 82 m², loggia, gar., belle vue vallée Chevreuse. 15' gare. Px 255.000 F. Tél. : 907-36-26.

Province Province

LE CHÊNE-VERT

BEAUGENCY - LOIRET



En bordure de la Loire, à 50 m du pont, immeuble résidentiel, appartement de 2, 3 et 4 pièces.

PRIX FERME ET DÉFINITIF - LIVRAISON : automne 78

Renseignements : Tél. (38) 63-17-91 (sauf lundi)

Sur place le samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures.

Notaires : Mes PUCELLE - LUBINEAU - BONTEMPS, à BEAUGENCY.

A 10' du Centre de BORDEAUX

Dans un parc de 2 hectares

à BLANQUEFORT

Résidence MURATEL

Calme - Verdure - Confort

Tennis - Piscine

DU 2 AU 5 PIÈCES

Libre de suite - Crédit PIC

Visites tous les jours de 15 à 19 h. y compris le dimanche - sauf le mercredi

FRANCE - PROMOTION

20, cours de Verdun - Bordeaux

Tél : (56) 48-36-45

à la Foire de PARIS stand N° 17 C région aquitaine

BELLE-CHAUMIERE

MONTPELLIER PLEIN CENTRE PISCINE - TENNIS APPARTEMENTS **TYPE 4 et 5** **3.700 F à 3.900 F le m2** SOCRI CENTRE COMMERCIAL POLYGONE. Tél. (67) 58-51-51.

URGENT, vends F5 + garage, constr. 1975, centre 2, SAINT-ETIENNE - 330.000 F, dont 160.000 prêt P.I.C. très avantageux - Téléph. (79) 63-41-32.

constructions neuves

CHATOU

36 - 40, av. Guy-de-Maupassant (par rue Maurice-de-Vlaminck)

Les Terrasses de CHATOU

Prix fermes et définitifs

Studios	à partir de	137.000 F
2 P.P.	à partir de	145.000 F
3 P.P.	à partir de	202.000 F
4 P.P.	à partir de	279.000 F
5 P.P. duplex	à part.	365.000 F.

Tous appts avec terrasse. S/pl. tous les jours sauf mardi, 14-20 h - 976-92-68 ou 924-24-87

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vs Gierl. 373-05-81.

locations non meublées Offre

Région parisienne

SAINT-MANDE. Petite chambre indépendante, 15.000 F. Location vente - Tél. : 770-43-51.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. LOGEMENT ANCIEN 150 m² dans PARIS, état indifférent. Ecr. S.G.J.A., 4, rue Dr Victor-Hutinel, 75013 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

hôtels-partic.

EXCEPTIONNEL

A VERSAILLES

Site protégé - Bel hôtel partic. Réception. 7 chbres + dépend. Gd jard. Pour visiter, demander Mme WIDHOFF au « Trianon-Palace », entre 10 h. et 17 h., samedi 6 mai et dim. 7 mai.

immeubles

Achète imm. vide ou occupé ou hôtel mur et fonds PARIS. Mt Pesternack, chemin du Serin, La Gaude 06610. Mardi, mercredi, vendredi.

fonds de commerce

URGENT RUE DE SEVRES Vendons magasin ts commerces Prix très intéressant Bon placement Téléphoner au 548-54-36

A V. BOUTIQUE prêt-à-porter, luxe sur port Côte d'Azur. - Ecr. HAVAS St-Raphaël 1255.

fermettes

RÉG. MONTMIRAIL (51) (100 km de Paris) Fermette restaurée s/3.000 m2, cuis., séj. 55 m2 av. loggia, 3 chbres, s. bains, wc, chauff. Remise. Prix 290.000 F. Agence LAMANTHE - Tél. : 404-02-20

BELLE FERMETTE 90 km lim. S.-et-M., 4 gdes P.+chb. ami + grenier aménageable, gar., magnif. terrain CLOS 1.300 m² Px : 165.000 F. P. visiter : 808-25-52.

viagers

NICE. Viager exceptionnel, 90, 82, 86 ans. Centre est de Nice. Dans un magnifique immeuble, époque 1850, donnant sur une place, appt somptueux de 315 m², 7 pièces avec grandes et très belles réceptions + mezzanine de 86 m² de 3 pièces. Exposition Ouest / Sud / Est, 5 balcons + terrasse de 36 m². Avec de nombreux meubles de gde valeur. L'appartement libre à la vente avec les meubles sont estimés à 1.400.000 minimum. Vendu occupé 150.000 comptant. Rente 5.000 F/mois. Visite les 13, 14, 15 mai (Pentecôte). Exclusivité Viagers Simon-Choffee, 17, rue Neuve, Lyon-1er. T. (78) 28-94-38.

l'agenda du Monde

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement **REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté** literies, salons, toutes marques.

MOBILIA TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Animaux

Particulier vend superbe Basset Artésien Normand mâle, 4 mois (vacciné). Père primé. Téléph. : 343-25-16.

GARDIENNAGE DE CHIENS ELevage VETérinaire CAnin 25 km Ouest Paris avec boxes parcs individ. modernes, confort, aérés. Visite recommandée. Nombre de places limitées. TEL. : 975-74-96.

Armes de chasse

CAUSE DOUBLE EMPLOI VENDS CARABINE GRANDE CHASSE NEUVE **EXPRESS « HEYM »** calibre 9,3 × 74-R. Val. 16 000 F., vendue 10 000 F. Ecr. nº 6 008, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Déménagement

RIGOULET, 22, av. LECLERC, Nîmes. Tél. : (66) 84-89-80. Tarif groupages hebd. toutes direct.

Instrument de musique

PIANO CENTER

loue les meilleures marques mondiales

PIANOS-ORGUES neuf, occasion récente

« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL » en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport). PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67. PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

Appareils ménagers

2 SUPERBES AFFAIRES

● Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, val. 850 F. PRIX : 280 F

● AUTOS-RADIOS cassettes touches pré-réglées, complet avec accessoires. Valeur 575 F. PRIX : 320 F.

CIRATEL : 49, r. de la Convention. T. 578-09-44.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cadeaux

Nouv. bout. Maud 56, r. Verneuil 7e. Faïences, couv. assor., pastels, mouchetés. Vte à la pce. Verreries, glv., tables, chaises « bistrot », etc. Prix intéress.

IDEAL

NAISSANCE - BAPTÊME ALBUM PHOTO MUSICAL très bonne présent. dans boîte cadeau argentée, grand format CONTRE REMBOURS. : 95 F. H. et A. INTERNATIONALE, B.P. 224, 75924 Paris Cedex 19. TEL. : 201-92-42.

Débarras

DÉBARRAS 2000 TEL. : 326-81-35.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 % sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Relations

PARMI NOS ADHERENTS SE TROUVE CELUI OU CELLE QUE VOUS CHERCHEZ

ALISON CLAY CONSEIL MATRIMONIAL Rencontres - Mariages - Loisirs SOIREES DANSANTES ECRIRE OU TEL. : 35, R. LA BOETIE, 75008 PARIS. TEL. : 256-04-02.

Maître Ruckebusch

depuis 30 ans

à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs Elysées) Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE 4 & 6 rue Jean-Bart Tél : 54.86.71/54.77.42

propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ILE TUDY Sud-Finistère, 5 km Bénodet. A louer SEPTEMBRE maison indépendante, possibilité 6 personnes, tout confort, 20 mètres gde pl. de sable fin et sans danger, calme garanti, commerces. Tél. 913-66-84, à partir 18 h. 30.

BRETAGNE-SUD PRESQU'ILE DE RHUYS CHOIX DE LOCATIONS Juin, juillet, août, septembre. CABINET BENEAT - CHAUVEL 56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00. 56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

VACANCES D'ÉTÉ EN ESPAGNE

— Pourquoi pas un cours d'espagnol au bord de la mer ?
— Sports et excursions, logement ;
— Professeurs spécialement préparés, diplômé.

Ecrivez à : EUROLINGUA, Calle Pedralbes nº 6, Barcelona 21, ESPAGNE - Telf. : 211-23-43.

UNICAMPUS LTD Vacances pr enfants 12 à 16 a., en Grande-Bretagne, av. leçons d'anglais, entraînem. en sport, excurs. Frais d'avions compris. Séj. de 2 à 10 sem. S'adr. à : 36B Cintra Park Londres S E 19.

COTE D'AZUR 06260 Léouve par Puget-Théniers. Hostellerie Les Tilleuls 2 étoiles NN. Rest. week-ends. Pens. Réserv. (93) 05-02-07.

A louer SETE (mer) chalet tout confort. couple 1 enfant. Juin, juillet, sept. Ecr HAVAS 34200 SETE Nº 289 576.

Portugal. Algarve, appt 2 p. 50 m plage, 4 lits, balc. vue sur mer, kitch., bains. Mai-juin-sept. à déc. 500-04-22, Susana Hussner, 22, villa Dupont, 75116 PARIS.

STAGES EN PROVENCE dessin-peinture travail artisanal du bois. Les Compagnons du XXe siècle. 84210 VENASQUE. (90) 61-65-98.

L'anglais à Oxford, 3 sem. de cours £ 150 tt compr. Mrs Allen, 8 Grunsell Close, Oxford.

« LES BARTAVELLES » B.P. 48, 74220 LA CLUSAZ TEL. : (50) 02-24-06. Home d'enfants du monde entier, garçons et filles 3 à 13 ans, 1 200 m, piscine privée, maître nageur. Tennis, cheval, parc de jeux, tir à l'arc.

A LOUER W.-E., sem., mois 2 ou 3 fam. Manoir rénové, isolé meublé, cft. PERIGORD O.I.C. 48, cours St-Georges Périgueux. TEL. : 08-23-71.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

JEUNESSE

Pour les jeunes, le travail n'est plus une fin en soi constate le B.I.T.

De notre correspondante

Genève. — Dans une étude sur le chômage des jeunes, qui vient d'être publiée à Genève, les chercheurs du Bureau international du travail (B.I.T.) sont arrivés à la conclusion que si, par miracle, tous les jeunes trouvaient du jour au lendemain un emploi, le malaise de la jeunesse — que l'on constate un peu partout dans le monde — ne disparaîtrait pas pour autant.

Selon les spécialistes du B.I.T., le passage rapide de la vie relativement confortable qu'offre la société de consommation aux réalités brutales du monde du travail peut créer chez les jeunes le sentiment d'avoir été *« abusés »*. Ils estiment que, plutôt que de projeter sur la jeunesse sa propre image, la société des adultes devrait comprendre les difficultés d'intégration des jeunes dans la vie professionnelle et admettre que ces problèmes ne sauraient être résolus par les seuls économistes. Les parents, les enseignants, les psychologues, ont aussi leur rôle à jouer. Ils devraient commencer par reconnaître franchement que pour les jeunes, en général, le travail ne peut plus être considéré comme une raison d'être et une fin en soi.

En outre, les experts du programme mondial de l'emploi du B.I.T. considèrent que, de même que l'on s'efforce aujourd'hui de préparer les vieux travailleurs à la retraite, il conviendrait — si l'on veut éviter le mécontentement légitime des jeunes — de rechercher des moyens propres à leur faciliter la transition de la vie familiale à la vie professionnelle.

Le chômage n'est pas une tare

Selon l'un des chercheurs, M. Peter Melvyn : *« Il est question de réduire progressivement les horaires de travail avant la retraite. Pourquoi ne pas inverser le processus, pour les jeunes, de sorte qu'ils puissent débuter av... des horaires allégés et augmenter progressivement la durée du travail. On ne tient compte que trop rarement des besoins des travailleurs. La tendance est toujours d'adapter le travailleur à l'emploi et non l'inverse ; donc une réorientation fondamentale et en profondeur de l'activité est nécessaire. »*

Cette étude indique également que la formation professionnelle, telle qu'elle est conçue, n'est pas adaptée à la situation économique actuelle parce qu'on n'a pas suffisamment tenu compte des progrès techniques et des fluctuations du marché du travail.

Devant le spectre du chômage, beaucoup de jeunes se précipitent sur le premier emploi venu et nombreux sont ceux qui se sentent alors frustrés et se révoltent parfois. Au surplus, les adultes monopolisent généralement les emplois intéressants et ne tiennent pas compte du profond besoin de considération des jeunes travailleurs.

Ces derniers doivent le plus souvent se contenter de tâches subalternes et, par conséquent, de salaires insuffisants. Dans ces conditions, on a le droit de reprocher à la société de culpabiliser les jeunes en leur donnant le sentiment que le chômage est une « tare » et qu'il est toujours synonyme de paresse et d'échec. M. Melvyn affirme également que la société devrait admettre que *« durant la vie professionnelle il peut y avoir des périodes de chômage, ce qui n'est pas nécessairement négatif. Le chômage n'apparaîtrait plus comme une tare si, conçu dans un cadre de système de sécurité sociale, qui assurerait un revenu, cette interruption temporaire de l'activité professionnelle était mise à profit pour un recyclage ou pour des études »*.

Dans de nombreux cas, lorsque l'espoir d'accéder à un emploi bien rémunéré — qui permettrait de se créer une place convenable dans la société — s'estompe, les jeunes, selon le B.I.T., ne trouvent pas d'autre échappatoire que l'évasion parfois dans l'alcool ou le plus souvent dans la drogue. L'insatisfaction et le mécontentement contre l'autorités jugée abusive qui règne sur les lieux de travail peuvent avoir pour conséquence le désir de saboter la production, voire de se rebeller encore plus gravement.

ISABELLE VICHNIAC.

LE FESTIVAL MONDIAL AURA LIEU DU 28 JUILLET AU 5 AOUT A CUBA

Le onzième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants aura lieu du 28 juillet au 5 août à Cuba sur le thème « Pour une solidarité anti-impérialiste, la paix et l'amitié ». Pendant neuf jours, des milliers de jeunes venus du monde entier participeront à diverses rencontres et manifestations culturelles. Les Soviétiques, dont, par le truchement de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, le poids est considérable, seront sur la sellette le 3 août. Cette journée sera notamment consacrée *« au développement et à la défense des droits et des libertés démocratiques »*. Un meeting de *« solidarité »*, qui risque de provoquer des réactions contradictoires, est également prévu sur l'Ethiopie.

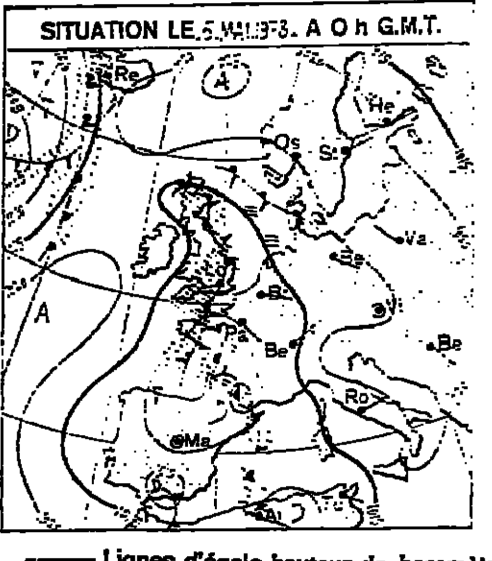
Cinq cent cinquante délégués français, dont deux cent trente jeunes communistes, participeront à ce Festival. Figurent pour la première fois dans le comité d'initiative, qui vient d'être créé en France à cette occasion : le Mouvement de la jeunesse socialiste, la Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.) et la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (J.O.C.F.).

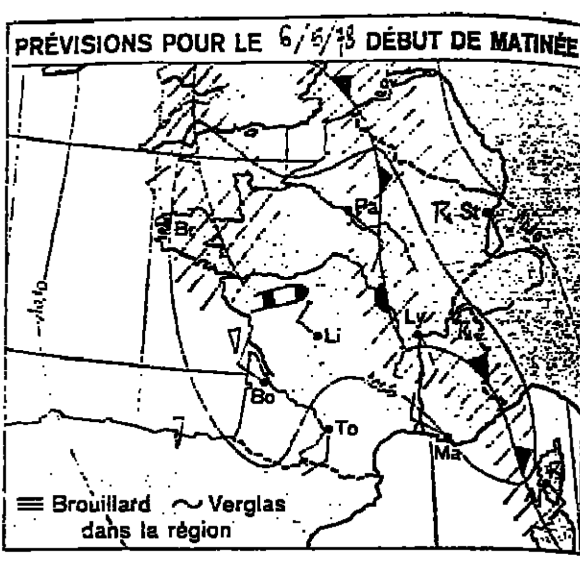
Les autres membres de ce comité sont les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, les Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse, la Commission centrale de l'enfance, le Centre confédéral de la jeunesse (C.G.T.), les Eclaireuses et Eclaireurs de France, la Fédération Jean-Vigo, la Fédération musicale populaire, Formation et Démocratie, la Fédération des résidents universitaires de France, la Fédération sportive et gymnique du travail, la Jeunesse arménienne de France, Loisirs et Vacances de la jeunesse, le Mouvement de la jeunesse communiste de France, le Mouvement des jeunes radicaux de gauche, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, les Pionniers de France, Tourisme et Travail, Travail et Culture, l'Union des grandes écoles, l'Union nationale des comités d'action lycéens, l'Union nationale des étudiants de France.

★ Comité français d'initiative du onzième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants. Bourse du travail, esplanade Benoit-Frachon, 93100 Montreuil. Tél. : 858-91-82.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 mai à 0 heure et le samedi 6 mai à 24 heures :

La dépression centrée vendredi matin sur l'Aquitaine se déplacera vers le nord-est. Dans sa partie est, un flux d'air chaud, humide et instable circulera de la Méditerranée à la mer du Nord, tandis que de l'air plus frais, mais également instable, pénétrera sur l'ouest et le sud de la France.

Samedi 6 mai, le temps sera médiocre en France. Pluies et orages sur la moitié est du pays donneront des précipitations souvent importantes ; ciel plus variable sur la moitié ouest, où alterneront des éclaircies et des averses, et où il fera plus frais.

Les vents de sud à sud-est dans la zone de pluies et orages, seront forts en Méditerranée, modérés et irréguliers ailleurs. Dans la zone de temps plus frais, les vents tourneront au nord-ouest ; ils seront assez forts près de l'Atlantique et au large.

Vendredi 5 mai à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,7 millibars, soit 755,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mai ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 20 et 16 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 13 et 12 ; Brest, 20 et 10 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 18 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 11 ; Dijon, 22 et 13 ; Grenoble, 24 et 13 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 23 et 13 ; Marseille, 25 et 13 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 18 et 16 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 19 et 11 ; Perpignan, 16 et 13 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 20 et 10 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 7 degrés ; Amsterdam, 18 et 8 ; Athènes, 22 et 13 ; Berlin, 18 et 7 ; Bonn, 19 et 9 ; Bruxelles, 21 et 10 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 12 et 6 ; Genève, 20 et 11 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 15 et 2 ; Moscou, 13 et 2 ; New-York, 13 et 10 ; Palma-de-Majorque, 27 et 8 ; Rome, [illegible] et 10 ; Stockholm, 16 et 4.

LOTO

TIRAGE N° 18 DU 3 MAI 1978

17 19 27 28 30 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE 48

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	4 754 571,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	182 868,10 F
5 BONS NUMEROS	11 108,80 F
4 BONS NUMEROS	173,60 F
3 BONS NUMEROS	10,60 F

SUPER CAGNOTTE

4 000 000 F

TIRAGE DU 2ème ANNIVERSAIRE LE 10 MAI 1978

VALIDATION JUSQU'AU 9 MAI 1978 APRES-MIDI

P.T.T.

LES USAGERS DEMANDENT UNE CONCERTATION SUR LES TARIFS TÉLÉPHONIQUES

Après les augmentations des tarifs publics qui a eu notamment pour effet de porter le 1er mai le prix de l'unité de base téléphonique de 0,43 F à 0,47 F, l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) a publié un communiqué de protestation.

« Contrairement aux autres secteurs publics, le téléphone ne reçoit aucune subvention de l'Etat, donc du contribuable. Il est entièrement financé par l'utilisateur », déclare l'Association. *« L'AFFUT proteste vigoureusement contre l'augmentation des tarifs du téléphone français, qui étaient déjà sensiblement plus chers que dans la moyenne des pays industriels et qui mettent le téléphone au niveau d'un luxe par rapport aux moyens financiers d'une majorité de la population. »*

« Toute augmentation des prix des télécommunications devrait être précédée d'une large concertation nationale avec les représentants des usagers et du Parlement sur la structure tarifaire, les objectifs sociaux, économiques, d'aménagement du territoire, de développement technologique poursuivis, la suppression totale des « avances remboursables » et le niveau de qualité de service, qui laisse sérieusement à désirer, malgré des améliorations très appréciables et les progrès spectaculaires du nombre de raccordements. »

Loisirs

● *Un guide pratique pour les directeurs de centres de vacances.* — La *Revue de l'union française des centres de vacances et de loisirs* publie dans son numéro du mois de mars un dossier consacré aux responsabilités techniques et pédagogiques des directeurs de ces centres.

★ *Revue de l'U.F.C.V.*, 54, rue du Théâtre, 75015 Paris. Tél. : 577-02-20. 15 F.

● PRECISION — Une coquille a rendu illisible le numéro de téléphone du centre d'information du public du SEITA : il s'agit du 555-45-33, qui sera accessible à partir du 10 mai, de 14 heures à 18 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 065

HORIZONTALEMENT

I. Nous livrent tous leurs secrets au sortir de leur bain ; Manifestation de mauvaise humeur. — II. Quatre cantons ; Mécontenteras sûrement ; Désigne d'éventuels chefs militaires. — III. Dans le bas d'une colonne ; Dans le Var. — IV. Murmure dans les champs ; Point d'émergence ; Sourd en Belgique. — V. Sigle ; Abréviation ; Nécessité vitale du bas âge (épelé) ; Déesse. — VI. Dures quand elles sont bonnes ; Souffle antique. — VII. Chassait des miasmes ; Plante. — VIII. On le voyait venir de loin avec ses gros sabots ; Est sensible aux coups de pouce ; Banale. — IX. Tirée d'affaire ; Symbole ; Abréviation. — X. Pas vraiment blancs ; Ont donc leur raison d'être. — XI. Possessif ; Mettra les voiles ; Quelques livres d'autrefois. — XII. Le prix d'une messe ; Est haïssable. — XIII. Donne des coups d'épée dans l'eau ; Font un travail d'esthéticiennes. — XIV. Peu séduisantes ; Roi légendaire. — XV. Sûrement originale ; Périt à Fieschi.



VERTICALEMENT

1. Seraient plutôt inspirées par le feu de la colère que par celui du génie ; Grecque. — 2. Poste d'espion ; Semblent déchirer un mouvant miroir. — 3. Enduit ; Cherchent à remplir leur rôle. — 4. Coule dans une botte ; Inspecté ; Chef chenu. — 5. Coule en France ; Sports ; Golf. — 6. Démontre ; Localité de France ; Protège une plante. — 7. Finissent par venir à bout ; Résulte d'un choc d'une matière végétale sur une matière animale ; Partie du corps. — 8. Pronom ; Ont mené une vie édifiante. — 9. L'arme au pied ; Prophète ; D'un auxiliaire. — 10. Dégage une certaine odeur ; Elle s'abuse (épelé). — 11. Pronom ; Ignorée par les utopistes. — 12. Plus proches de l'ébène que du blé ; Monnaie. — 13. Résume un programme collectif basé sur une économie très sévère ; Pour boucher. — 14. Nappe ; Se ressemblent étrangement ; Finissent souvent sur le sable. — 15. A éliminer ! ; Orientation ; Facturée par un hôtelier.

Solution du problème n° 2 064

Horizontalement

I. Musicien. — II. Anes ; Naît. — III. Ri ; Indues. — IV. Etisie ; Râ. — V. Ees ; Ester. — VI. Sep ; Ans (la valeur n'attend pas...). — VII. Cou ; Coût. — VIII. Arène. — IX. Pesa ; Vent. — X. Jeu ; O.E. — XI. Encaissés.

Verticalement

1. Marée ; Capte. — 2. Unité ; Ore. — 3. Se ; Issues. — 4. Isis ; Naja. — 5. Nièpce ; El. — 6. Indes ; Vus. — 7. Eau ; Taupe. — 8. Nièrent ; Noé. — 9. Tsars ; Utes.

GUY BROUTY.

Le Monde

régions

Corse

LE VOYAGE DES RESPONSABLES DU R.P.R.

Les particularismes existent, le séparatisme est un scandale

nous déclare M. Michel Debré

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., accompagné de M. Michel Debré, ancien premier ministre, visite, les samedi 6 et dimanche 7 mai, les deux départements de la Corse, qui aux dernières élections législatives se sont donné quatre députés R.P.R. M. Chirac, accueilli samedi matin par la municipalité d'Ajaccio, prononcera une brève allocution sur le perron de la mairie. Il passera la soirée à Corte. Dimanche, le maire de Paris sera notamment reçu à Porto-Vecchio, prononcera une allocution à Ghisonnaccia et présidera un dîner à Bastia.

Ce voyage des responsables du mouvement gaulliste a lieu un mois avant la visite officielle du président de la République, prévue pour la semaine du 5 au 10 juin.

M. Michel Debré, dans l'interview qu'il a accordé au « Monde », explique dans quel esprit il aborde les problèmes qui se posent à la Corse et traite à travers eux des questions qui concernent l'ensemble du pays.

« Quelle signification donnez-vous aux résultats des dernières élections législatives en Corse, où quatre députés R.P.R. l'ont emporté ? Peut-on y voir un désaveu des thèses autonomistes ? »

— J'ai toujours pensé, parmi bien d'autres, que l'on faisait aux thèses autonomistes une place sans commune mesure avec la réalité des choses.

» Il y a des problèmes en Corse, comme il y a des problèmes en Bretagne ; des problèmes à Paris, comme il y a des problèmes dans le Nord ; dans le Pas-de-Calais, comme il y en a dans les départements d'outre-mer. C'est un phénomène de notre époque que de saisir, et de rechercher à saisir, derrière l'unité nationale, les particularismes et, par conséquent, de formuler des revendications propres.

» Mais chercher à tirer de ce fait des conclusions politiques, c'est-à-dire briser l'unité nationale, voilà qui constitue, en Corse comme ailleurs, un scandale. Et si nous faisons ces réunions en Corse, c'est bien pour montrer que si nous comprenons les problèmes des deux départements de la Corse, nous savons et nous disons que leur utilisation par les séparatistes constitue, je le répète, un scandale.

— Comment peut-on prendre en compte le particularisme géographique, économique et culturel de la Corse ? Faut-il donner un statut spécial à cette région ?

— C'est une sorte de maladie que de vouloir transférer sur le plan de la structure juridique l'effort à accomplir dans l'ordre économique ou dans l'ordre culturel.

» Il est tout à fait clair que tout progrès, que toute transformation supposent pour pouvoir être accomplis une solidarité nationale, à la fois d'ordre matériel et d'ordre intellectuel.

» Saisir les exigences qui sont celles d'hommes et de femmes qui désirent améliorer leur niveau de vie, la qualité de leur vie, leurs espérances de promotion, pour en faire un tremplin vers des modifications politiques est un artifice et peut devenir un drame. Plus on parle de statut et moins on étudie les vrais problèmes ; or, ce sont ces vrais problèmes dont il faut prendre les dimensions, en sachant à la fois s'orienter vers leurs solutions et, pour chacun d'eux, distinguer l'essentiel de l'accessoire, l'important du superflu.

Pas de décentralisation au niveau de la région

— Le gouvernement, à l'instigation du président de la République, prépare une réforme des collectivités locales. Faut-il, selon vous, décentraliser les responsabilités, et à quel niveau : commune, département ou région ?

— Je n'ai cessé de dire, depuis trente ans, que le mot décentralisation dissimulait des réalités diverses.

» Il y a un problème de la commune, ou plutôt il y a un problème des communes. La plupart des pays savent en effet mieux que nous distinguer entre les petites communes, les moyennes communes et les grandes villes, car selon la catégorie, les mesures administratives, économiques ou financières varient. On peut décentraliser en faveur des petites communes : on ne leur donnera jamais d'argent ; ou, plus exactement, ces communes n'auront jamais d'argent. Alors que, au contraire, une grande ville peut faire l'objet d'une décentralisation administrative et avoir une capacité fiscale autonome. Il faut donc envisager — et c'est l'orientation que j'ai mise en œuvre du temps où j'étais premier ministre par la création des districts urbains, et par quelques autres mesures annexes — une orientation de notre législation par une différenciation des communes, pour pouvoir réaliser une certaine œuvre décentralisatrice.

» Second problème : distinguer le département de la région. Il ne faut pas décentraliser à l'échelon de la région ; ce n'est plus de la décentralisation administrative, c'est de la décentralisation politique. Il faut faire très attention.

» J'ai, en 1945, alors que les choses étaient possibles, tenté, en vain, d'orienter les réalisations vers le grand département. Je n'ai pas pu reprendre ce projet en 1960, car cela était trop difficile. A l'heure actuelle, une certaine décentralisation départementale reste possible. Il y a d'ailleurs une raison fondamentale : on ne dit pas assez, on n'ose pas dire, qu'il y a des régions riches et des régions qui ne sont pas riches et qu'un certain degré de décentralisation aboutira à faire que des régions qui ont des possibilités financières importantes se développeront et que d'autres régions qui n'ont pas de possibilités financières dépériront. »

L'unité nationale est capitale. La décentralisation d'ordre administratif et d'ordre financier doit rester à l'échelon du département, parce que, à ce moment-là, elle préserve en profondeur l'unité de la nation.

— Quelle place convient-il d'accorder, selon vous, aux revendications des « minorités régionales » en Corse, en Bretagne, au Pays basque ?

— Très franchement, j'admets qu'il y a des problèmes. Il n'est pas douteux que certaines évolutions voulues par le monde moderne exigent un renfort accru de la personnalité de certaines fractions de la France. On peut, ainsi, faire en sorte que, par la culture, par l'architecture, comme par le développement, il n'y ait pas uniformisation. Ces mesures ne doivent pas déboucher sur le plan politique ; ce serait à la fois déplorable pour la France et déplorable pour ces minorités.

» C'est en prenant mieux conscience de ce que l'on peut faire pour garder — à la fois dans les âmes et dans les paysages — des caractères propres de ces régions que l'on peut répondre à certaines aspirations justifiées. Au demeurant, c'est la nation qui assure à la fois la solidarité, la promotion et les libertés. »

Nord-Pas-de-Calais

STIMULATEURS CARDIAQUES SUR LES RUINES D'USINOR

(De notre correspondant.)

Lille. — Le premier coup de pioche vient d'être donné sur la zone industrielle de Fourmies, où la société Medtronic va installer sa seconde unité en Europe, après celle de Kerkrade, aux Pays-Bas. Cette usine de pointe fabriquera elle aussi des stimulateurs cardiaques. Elle en produira dix mille chaque année. A Fourmies, cette installation entraînera à terme la création d'une centaine d'emplois, notamment féminins.

C'est dans un écrin de verdure que va se trouver Medtronic, à mi-chemin entre Paris et Kerkrade, à proximité d'une forêt de 1 000 hectares, où un hôtel de la chaîne Ibis est en construction.

Mais il est aussi, à quelques kilomètres de là, un visage tout différent de l'Avesnois, le long de la vallée de la Sambre, d'Aulnoy à Jeumont, où des installations industrielles considérables accaparent 70 % de la main-d'œuvre. Le décor est tout autre et s'est dégradé en quelques années. A Louvroil, cité ouvrière de 8 000 habitants, on montré le *« champ de ruines de l'usine Usinor »*. Là était installé l'un des plus beaux hauts-fourneaux d'Europe : il ne reste qu'un sol chaotique, quelques pans de mur et des plates-formes de béton... Depuis sa fermeture, l'usine a été vendue à une société de ferraille. Tout ce qui était récupérable a été emporté. Quand on parle de « déménagement » de la sidérurgie vers la mer, il faut venir ici pour constater combien un tel déplacement laisse des plaies béantes...

Ce spectacle est aussi l'illustration de la situation de l'emploi dans l'arrondissement. C'est la plus grave dans la région Nord-Pas-de-Calais. Le taux de chômage y est de 8,2 % (7 650 demandeurs d'emploi), contre 6,2 % pour l'ensemble des deux départements. Seul le Calaisis connaît un marasme comparable. Il s'ensuit un exode de la population active qui s'accentue d'année en année.

Heureusement, quelques opérations spectaculaires ont freiné le mouvement. En 1974, sur la zone industrielle de Maubeuge, la société Fruehauf-France (fabrique de conteneurs) a succédé à la société Titan-Coder, qui venait de licencier 851 personnes. Aujourd'hui Fruehauf - France emploi 500 personnes. En 1971, la société Chausson s'implantait tout près de Maubeuge pour la fabrication de carrosseries. Maintenant, en association avec Renault, elle sort 250 voitures chaque jour et emploie 2 900 salariés. On espère que les développements envisagés (6 000 personnes) pourront se réaliser sans trop tarder...

GEORGES SUEUR.

Bretagne

SAINT-MALO, ROSCOFF, BREST, LORIENT

Les ports de commerce jouent la carte de la spécialisation

De notre correspondant

Rennes. — Le « désenclavement » de la Bretagne, grâce à sa façade maritime, a constitué le theme essentiel d'un voyage d'étude de deux jours organisé par le comité économique et social de Bretagne.

M. Claude Champaud, son président, et les membres du C.E.S. ont souligné l'importance des ports de commerce pour le développement de la région. Les institutions régionales ont participé à un effort d'équipement en prenant en charge dans quatre ports (Saint-Malo, Roscoff, Brest et Lorient) une part importante aux investissements.

Pour M. Champaud, chaque port doit se spécialiser en fonction de son arrière-pays. Ainsi Lorient s'oriente vers le secteur agro-alimentaire avec, notamment, la création d'un silo pour le déchargement rapide et le stockage des produits alimentaires pour animaux. Brest, qui n'a pas d'« interland », est axé sur la réparation navale, avec la troisième forme de radoub, qui sera opérationnelle en 1980 et qui pourra accueillir des bateaux de 500 000 tonnes. Roscoff mise sur le trafic des voyageurs et les exportations agricoles. Saint-Malo se dirige vers un développement diversifié qui, selon le président du comité économique et social, pourrait avoir un rôle moteur pour l'implantation industrielle dans le nord de l'Ille-et-Vilaine et l'est des Côtes-du-Nord.

L'addition de ces orientations complémentaires devrait *« à long terme jouer le même rôle économique qu'un seul grand port »*, dit M. Champaud. Il ajoute que ce développement, aux « quatre coins » de la Bretagne, ne devrait privilégier aucun axe routier particulier. D'où l'importance des routes transversales (Saint-Malo-Dinan - Ploermel et Roscoff - Lorient).

A cette occasion, M. Champaud a précisé ses idées sur la régionalisation. La Bretagne apparaît « excentrée ». L'Europe des Six, puis celle des Neuf, a modifié les courants économiques et a *« recentré cette région »*. L'élargissement de la Communauté européenne, avec l'intégration des pays latins, mettra la Bretagne au carrefour des grands flux économiques. La Bretagne devra alors saisir cette chance. Pour M. Champaud, la réparation navale à Brest et le développement de Saint-Malo sont l'illustration de cette théorie.

YANN ENJEU.

LES CONSÉQUENCES DE LA MARÉE NOIRE

Pour ou contre le boycottage des produits de la Shell ?

La Confédération syndicale du cadre de vie (28, boulevard de Sébastopol, à Paris, dans le quatrième arrondissement) explique, par la voix de son président, M. Louis Caul-Futy, pourquoi elle ne s'est pas associée au mot d'ordre de boycottage des produits de la Shell lancé par l'Union fédérale de la consommation et les Amis de la terre :

Le boycottage, c'est la grève en matière de consommation, et la grève est un instrument puissant qui correspond à un droit parfaitement légitime comme moyen de défense d'intérêts collectifs. A condition de voir vraiment où se situent les responsabilités juridiques, économiques et politiques du préjudice. A condition que la mobilisation soit évidente et qu'elle ne subisse pas de frein psychologique trop important. A condition que les moyens de support de l'action soient suffisants, ce qui implique un front large et unitaire. A condition que l'action soit claire politiquement et sans contradiction en regard des intérêts globaux des travailleurs. Or, dans cette affaire de la marée noire par le naufrage de l'« Amoco-Cadiz », s'il est évident que les intérêts collectifs des travailleurs et des consommateurs de Bretagne ont subi un préjudice énorme, les conditions d'une riposte par le boycottage de Shell ne sont pas très claires. Bien sûr, certaines d'entre elles, comme la responsabilité collective ou l'absence de toute contradiction d'intérêts, ne nous paraissent pas totalement dénuées d'ambiguïté.

Pour autant, le droit au boycottage est à défendre et à conquérir comme une transposition sur le terrain de la consommation et de l'usage du droit de grève inscrit dans la Constitution.

Ainsi, toute atteinte à la conquête et à l'exercice de ce droit de grève n'est pas acceptable. Dans ce sens, la condamnation rapide de l'U.F.C. — par une justice par ailleurs si lente à poursuivre et à condamner les responsables de C.E.S. qui brûlent si facilement ou les gestionnaires et promoteurs de logements mal faits, insalubres, trop chers et dangereux — ne peut être acceptée par les organisations de consommateurs.

Oui à l'action civile. La C.S.C.V. s'est constituée partie civile dans cette catastrophe de Bretagne au titre de la loi Royer pour préjudices causés aux consommateurs, et du code rural pour pollution des rivières et cours d'eau.

Cette action est apparue nécessaire pour permettre d'établir les responsabilités, pour obtenir réparation des préjudices causés, pour faire avancer le droit en matière de défense des intérêts de ceux qui sont lésés et assurer la publicité nécessaire à l'action judiciaire. Face à la succession d'accidents qui ne sont pas dus à la fatalité mais qui sont les conséquences inévitables de choix politiques répondant essentiellement aux lois de l'argent, l'action syndicale doit s'appuyer sur le moyen, qui est la justice, de faire valoir les droits des victimes actuelles et potentielles et d'affirmer le principe du droit syndical en matière d'usage et de consommation.

La lutte pour l'extension du droit syndical au-delà du travail est une lutte permanente et essentielle qui puise sa raison dans le DROIT D'USAGE à inscrire légalement en opposition au droit de propriété.

Cette lutte est, dans ses formes multiples, celle de tous les jours. Aujourd'hui, en Bretagne, elle passe par la contestation locale, l'action revendicative et l'action civile.

Mais la mobilisation doit suivre, l'opinion publique doit soutenir, les travailleurs doivent continuer leur pression pour que le fait crée le droit et que la justice rende la justice.

● *A nouveau du mazout à Portsall.* — Les plages de Portsall situées en face de l'épave du pétrolier « Amoco-Cadiz » ont été à nouveau souillées dans la nuit de mercredi à jeudi 4 mai par du pétrole provenant vraisemblablement de petites nappes détachées de la côte. Les militaires mille trois cents dans le Finistère, deux mille deux cents dans les Côtes-du-Nord) ont continué la toilette des grèves et des rochers.

ILE DE FRANCE

● *L'Association S.O.S.-Paris* demande, dans un communiqué, que soit organisée dans les plus brefs délais, à l'Hôtel de Ville de Paris, une grande exposition publique des plans et maquettes de l'aménagement du secteur des Halles.

L'Association constate que les Parisiens qui souhaitent s'informer des projets à l'étude ou en cours ne disposent que des documents exposés au siège de la SEMAH (Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles).

ENVIRONNEMENT

● *« Cavtat » : récupération terminée.* — Après un an de travaux, l'opération de récupération des neuf cents bidons de plomb tétraethyl que contenait le cargo yougoslave *Cavtat*, coulé dans l'Adriatique au large de la côte italienne en 1974, vient de s'achever. Une société filiale du groupe ENI (Office national des hydrocarbures) a fait travailler trois cents techniciens et plongeurs, qui ont réussi à remonter un à un les bidons qui gisaient dans l'épave par 95 mètres de fond. L'opération a coûté près de 9 milliards de lires (55 millions de francs), mais se solde par un succès complet. — *(A.F.P.)*

● *Seveso : plainte contre les autorités.* — Près de cinq mille personnes habitant dans la région milanaise, dont cinq cents dans les zones contaminées le 10 juillet 1976 par le nuage toxique de Seveso, ont déposé une plainte devant les tribunaux milanais contre les autorités, pour dénoncer les modalités des opérations de décontamination.

« *Après l'incident,* indique le document établi à cette occasion, *les autorités compétentes, au lieu de chercher à préserver la santé des citoyens, ont minimisé, falsifié, inventé des données, confié les opérations de décontamination à des sociétés incapables, rassuré et fait rentrer les populations dans les zones contaminées.* » — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

Questions... Pan Am à Paris ? ...Réponses

Paris devait de nouveau compter, à partir du 1er mai, parmi les villes desservies par la Pan Am. Or, le mercredi 3 mai, les passagers du Boeing venant de San-Francisco, via Londres, n'ont pu débarquer à Orly. Nous avons demandé à M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, les raisons de cet incident. Voici ses réponses :

« Il existe entre les Etats-Unis et la France une divergence d'appréciation sur les accords aériens conclus entre les deux pays. En dépit de notre refus d'approuver son programme, la compagnie américaine Pan Am a décidé de passer outre. Nous considérons cet acte comme un viol de souveraineté.

» Après plusieurs mises en demeure et mises en garde, nous avons décidé de rendre impossible les vols que nous avions interdits. Les 1er et 2 mai, nous avons retardé d'une heure puis de deux heures le décollage des appareils. Et, le 3 mai, nous avons empêché le débarquement des passagers. Depuis, les vols ont, semble-t-il, *été annulés par la compagnie : elle n'a fait aucune nouvelle tentative.*

— Quel est exactement le point de désaccord ?

— La compagnie américaine a décidé unilatéralement de changer d'appareil à Londres et d'utiliser un Boeing-727, plus petit. Les Américains ont déclaré que cela faisait partie de leurs droits, bien que cela n'apparaisse pas dans les accords. Nous considérons que c'est un avantage commercial qui doit se négocier. Tout se négocie. Les Américains n'ont pas hésité, bien que les accords ne l'interdisent pas, à empêcher pendant longtemps l'atterrissage de Concorde.

» Ce point de désaccord peut paraître mineur. La gravité de l'affaire vient de la voie de fait commise par la compagnie en atterrissant sans autorisation à Orly, après que nous eûmes notifié notre interdiction à plusieurs reprises.

— Les négociations vont-elles reprendre ?

« Nous attendons que les autorités américaines se manifestent. »

● *Baisse des tarifs aériens au départ de la Suisse.* — Les tarifs aériens au départ de la Suisse ont baissé de 4 % à 17 % depuis le 1er mai. Cette réduction est motivée par la revalorisation du franc suisse intervenue ces derniers mois. Les prix des billets valables au départ de la Suisse diminuent de 14 % à 15 % sur les lignes à destination de l'Amérique du Nord et du Sud, de 7 % à 8 % sur celles du Proche-Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Australie, de 11 % à 12 % sur celles de l'Afrique. En Europe, la réduction moyenne est de 11 % à 12 %, mais les tarifs à destination de la France restent inchangés, car ils ont déjà été adaptés au cours de change du début de l'année. — *(A.F.P.)*

Les augmentations de tarifs à la S.N.C.F.

De 15 à 25 %...

L'augmentation de 15 % à partir du 1er mai du prix de base du kilomètre en chemin de fer a été accompagnée de nombreux « ajustements » que la S.N.C.F. vient seulement d'indiquer :

— *Tarif voyageur normal :* prix du kilomètre + 15 % (20,6 centimes en deuxième classe, 30,9 centimes en première classe, à quoi s'ajoute la taxe complémentaire fixe, qui a elle aussi augmenté de 15 %).

— *Couchettes :* + 20 % (36 F en première et deuxième classe). Il s'agit, dit la S.N.C.F., d'un ajustement par rapport aux tarifs internationaux.

— *Voitures-lits* (régime intérieur) : + 17 % (touriste 106 F, double 159 F, spécial 212 F, single 318 F).

— *Trains à supplément :* + 15 % (8,30 F de taxe fixe + 8,30 F par tranche de 100 kilomètres).

TEE : + 25 %. Il s'agit là encore, selon la S.N.C.F., d'un ajustement par rapport aux tarifs internationaux.

— *Automobiles accompagnées :* augmentation de 12 à 15 % du prix de base kilométrique suivant les dimensions : moins de 3,81 mètres, 0,3517 F ; de 3,81 mètres à 4,42 mètres, 0,4573 F ; plus de 4,42 mètres, 0,5628 F.

— *Réservation des places :* + 16 % (5 F).

— *Carte vermeil :* + 15 % (32 F).

— *Abonnements :* carte hebdomadaire de travail : + 15 %, carte de libre circulation ou de demi-tarif : + 25 %. Rappelons que les tarifs de la banlieue parisienne n'augmenteront qu'au 1er juillet prochain et que les augmentations des cartes d'abonnement ne touchent donc que les usagers qui empruntent le réseau général.

— *Chiens et petits animaux accompagnés :* + 15,9 % (5,10 F) pour moins de 100 km et 8,80 F pour plus de 100 km.

— *Bagages :* l'augmentation des tarifs est difficile à chiffrer, puisqu'elle s'accompagne d'une réforme profonde de la tarification. Sommairement les tarifs ne sont plus calculés en fonction de la distance mais du nombre d'objets expédiés et taxés à 12 F l'unité.

BORDEAUX-PARIS AVEC LA GRIMACE

Il paraît qu'Anne Gaillard va perdre son micro à peu près au moment où l'on aurait bien besoin d'elle pour poser aux services publics en hausse des questions plus gênantes que bêtes et moins méchantes que brutales.

Abonné de la S.N.C.F., je m'interroge sur ce qui peut justifier le quart d'augmentation dont est frappée ma carte Bordeaux-Paris. Est-ce le douteux confort qu'offrent les fauteuils coquilles des trains Corail conçus pour Martiens scoliotiques ? Est-ce le choix alimentaire entre la gargote dorée du wagon-restaurant et le wagon-bar, où, après dix ans d'assiettes anglaises et nordiques bi-hebdomadaires, on en vient à avoir des envies de croque-barman ? Ou encore les mini-bars ambulants miséricordieusement toujours vides, lorsqu'ils arrivent à ma hauteur, de ces sandwisches éponge-gabardine fumée ?

C'est la question que j'ai posée à mon contrôleur.

Adressez-vous à Anne Gaillard, m'a-t-il dit, après avoir épuisé sa colère.

Justement, à qui s'adresser maintenant ? Peut-être pourrait-on demander à Anne Gaillard de faire une émission pour dire comment se passer d'Anne Gaillard. Le reste est silence.

ROBERT ESCARPIT.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les grands producteurs européens de fibres chimiques sont parvenus à un accord de limitation de leurs productions

Après plusieurs mois de discussions serrées engagées avec la bénédiction des instances communautaires, les grands producteurs européens de fibres chimiques (Hoechst, Bayer, Rhône-Poulenc, ICI, Courtaulds, AKSO, Montedison, SIR, ANIC, Snia-Viscosa) sont enfin parvenus à s'entendre sur un projet d'autolimitation volontaire de leurs productions et de leurs ventes durant au moins trois ans.

Le protocole d'accord, auquel la dernière main est mise dans le secret des états-majors et qui n'est pas encore connu dans le détail, inclurait une réduction globale d'un tiers environ des capacités et la suppression de douze mille à quinze mille emplois (7 % des effectifs).

La signature de l'accord, qui sera soumis à l'approbation des autorités communautaires, serait imminente. Selon le docteur Rolf Sammet, président du directoire de Hoechst, elle interviendrait avant la fin du mois de mai.

« *Bien sûr*, nous a déclaré le docteur Sammet, *le cas de chaque fibre chimique devra ensuite être soigneusement étudié entre nous, en fonction des arrêts d'unités déjà opérés ou décidés et du niveau de la demande.* »

Le docteur Sammet n'a pas exclu qu'un arrangement analogue soit conclu pour les plastiques, au cas où la situation viendrait à s'aggraver dans ce secteur, lui aussi assez durement secoué par la crise. Des discussions sont déjà en cours.

C'est la première fois dans l'histoire de la chimie européenne qu'un tel consensus se dégage. Le projet d'accord mis au point entre producteurs s'apparente étroitement aux arrangements récemment conclus à Bruxelles entre les sidérurgistes du Vieux-Continent.

Comme ces derniers, les chimistes européens n'avaient, il est vrai, guère le choix des moyens. A lui seul, le groupe Hoechst, très engagé dans les fibres chimiques (6 % de son chiffre d'affaires, soit pour 1,3 milliard de DM), a vu, en Allemagne, ses pertes passer, en 1977, de 62 à 157 millions de DM (143 à 361 millions de francs). Au niveau mondial, cela a été pis encore, puisque son déficit s'est chiffré à 241 millions de DM (554 millions de francs), contre 169 millions de DM (389 millions de francs) en 1976.

Les autres fabricants européens n'ont pas été mieux lotis. L'an passé, les pertes subies dans cette branche d'activité se sont élevées à 700 millions de francs pour Rhône-Poulenc, à 225 millions environ pour AKZO, à 590 millions de francs pour Montedison, et à 120 millions pour ICI, pour ne citer qu'eux. Globalement, on évalue à 13 milliards de francs environ le déficit de l'industrie européenne des fibres chimiques pour les trois dernières années, dont plus de 5 milliards pour 1977. Avec le recul du temps, on constate que le groupe allemand B.A.S.F. a été bien inspiré de se dégager de ce secteur pour un coût jugé élevé à l'époque (150 millions de DM), mais qui apparaît minime aujourd'hui.

Des signes d'amélioration sont apparus ces derniers mois. Ainsi, pour la première fois depuis quatre ans, la balance commerciale britannique (textiles chimiques + habillement) a été équilibrée l'an passé.

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. La situation demeure critique dans diverses branches, et les prix sont au plus bas depuis près de quatre ans. Même si l'on prévoit un doublement de la consommation mondiale de textiles chimiques (25 millions de tonnes en 1977) d'ici l'an 2000 pour habiller des six milliards et quelques d'habitants que la planète devrait alors compter, personne ne table sur un rétablissement rapide de l'industrie des fibres chimiques. « *Le déséquilibre existant en Europe entre les productions de textiles chimiques et les capacités disponibles ne peut pas trouver sa solution par la seule évolution des marchés* », déclarait récemment M. Barry, président du Syndicat français des textiles synthétiques. Après l'accord multifibre, l'entente à laquelle les chimistes européens sont parvenus est donc un pas de plus effectué vers l'assainissement du marché européen.

ANDRÉ DESSOT.

Volvo va procéder à une réorganisation interne

De notre correspondant

Stockholm. — La direction de Volvo a décidé, avec l'accord des syndicats et conformément à la loi sur la participation, de procéder à partir de l'automne prochain à une réorganisation du groupe, dont la dimension actuelle exige « *une décentralisation des décisions et une définition plus claire des responsabilités* ».

Les divisions « *poids lourds, autocars, engins forestiers* », d'une part, et « *voitures de tourisme* », d'autre part, jouiront à l'avenir d'une plus grande autonomie et d'une plus large liberté d'action. Un troisième département regroupera les unités chargées de la fabrication des composants de produits.

Cette nouvelle organisation, qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 1979, n'affecte pas les services étrangers, mais sera accompagnée d'un remaniement au sommet. La direction du premier groupe industriel privé suédois sera composée de sept membres, le fauteuil présidentiel étant occupé par M. Pehr Jyllemhammar. Une personne disparaît du comité de direction. Il s'agit de M. Robert Dethorey, qui a été récemment nommé à la tête de Volvo France.

Agé de quarante-sept ans, M. Robert Dethorey est entré chez Volvo, en 1958, au service des exportations. Il a occupé successivement les fonctions de directeur de la filiale suisse de 1960 à 1962, de directeur de Volvo Continental à Gand de 1967 à 1969, et de chef des ventes de voitures de tourisme pour l'Europe de 1969 à 1972, date à laquelle il est entré à la direction du groupe et au comité de planification à long terme.

Depuis quelques mois, M. Dethorey était chargé, parallèlement à ses activités en Suède, d'une supervision de la filiale Volvo France et de la désignation d'une nouvelle direction pour cette société, l'objectif étant de trouver une organisation plus efficace et de renforcer la position du groupe sur le marché français. Celui-ci est, indique-t-on au siège de Volvo à Göteborg, considéré comme un marché-clé en Europe dans trois secteurs d'activité : voitures de tourisme, poids lourds et moteurs de bateau. Volvo France emploie à l'heure actuelle sept cent cinquante personnes et a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires proche du milliard de couronnes suédoises.

ALAIN DEBOVE.

L'AIR LIQUIDE RENFORCE SON IMPLANTATION AUX ÉTATS-UNIS

La Liquid Air Corporation (LACNA), filiale de L'Air liquide, qui contrôle les participations du groupe français aux Etats-Unis, a racheté à la firme sidérurgique américaine Alleghany Ludlum les activités « gaz industriel » (gaz carbonique excepté) de la société Chemitron.

Avec cette acquisition, la LACNA va doubler son chiffre d'affaires « gaz industriel » pour le porter à plus de 150 millions de dollars. Cette nouvelle étape de la pénétration par L'Air liquide du marché américain des gaz liquéfiés avait été amorcée il y a huit ans, à partir du Canada, où le groupe détenait déjà une puissante filiale. En 1969, la LACNA prenait le contrôle d'une première société, American Cryogenics, filiale du géant Exxon, qui perdait de l'argent mais devint rapidement rentable par la suite. Puis ce fut le tour d'Industrial Air Products, de Dye Oxygen, puis de Gulf Oxygen, qui faisaient des bénéfices, mais manquaient de dynamisme. Il s'agissait de petites sociétés approvisionnant une clientèle moyenne, implantées dans des régions où il y avait une place à prendre : côte ouest des Etats-Unis (de l'Alaska à la Californie), sud-est (Carolines-Kentucky), Texas, toutes zones à très forte croissance économique et démographique.

DE DIETRICH ET RODANGE-ATHUS RÉUNISSENT LEURS ACTIVITÉS DE MATÉRIEL FERROVIAIRE

Les sociétés De Dietrich, de Niederbronn (Bas-Rhin), et Rodange-Athus, filiale du groupe luxembourgeois ARBED, vont réunir leurs activités dans la construction de matériel ferroviaire au sein d'une filiale à 50-50, la Société de constructions d'appareils de voies De Dietrich et Rodange Socader. Cette filiale, qui sera présidée par M. Gilbert de Dietrich, s'occupera des fabrilage, etc.) assurées auparavant par De Dietrich Mécanique, la fourniture des sections de rail nécessaires étant confiée à Rodange-Athus, qui exploite une des rares usines européennes dans cette spécialité. Relevons que De Dietrich réalise encore des bénéfices dans sa branche matériel ferroviaire, tandis que Rodange-Athus est lourdement déficitaire du fait de la crise de la sidérurgie.

SOCIAL

La majorité des Français attendent de l'autogestion une amélioration de leurs conditions de travail

indique un sondage

L'autogestion demeure fort populaire en France ; mais ses partisans en attendent beaucoup plus une amélioration immédiate de leurs conditions de travail qu'une transformation en profondeur de l'exercice du pouvoir dans les firmes. Telles sont les deux principales conclusions d'un sondage de la Sofres sur l'autogestion dans l'entreprise (1), que publie *l'Expansion* dans son numéro de mai à l'occasion du dixième anniversaire des « événements » de mai 1968.

L'autogestion apparaît à la moitié environ des Français comme devant assurer une réduction de l'éventail des salaires, la participation du personnel à l'organisation du travail (essentiellement les horaires et les cadences) et sa participation à la gestion ; pour un Français seulement sur sept elle est liée à l'élection du patron. Il est à noter que les cadres en attendent plus que la moyenne une participation aux orientations financières de l'entreprise, tandis que les ouvriers et les employés sont surtout sensibles au choix des horaires qu'elle permettrait dans les ateliers et les bureaux.

Les Français qui pensent qu'une entreprise autogérée créerait des relations entre cadres et salariés différentes de l'état actuel sont deux fois plus nombreux que les sceptiques (et même trois fois plus chez les plus jeunes). Bien que la majorité des personnes interrogées pensent que l'autogestion entraînerait une hausse des salaires, la stabilité de l'emploi et la réduction du temps de travail, un Français sur deux seulement mais six cadres sur dix parmi ceux qui ont un avis) préféreraient travailler dans une entreprise autogérée, les autres préférant conserver un patron. Plus des deux tiers des cadres et la majorité des ouvriers et des employés ayant une opinion sur le sujet estiment que les travailleurs d'une entreprise autogérée devraient renoncer à une partie de leurs salaires si la situation de la firme était mauvaise.

L'autogestion est perçue dans l'opinion comme une orientation de gauche, dont les chauds partisans sont M. Michel Rocard puis, à égalité, MM. François Mitterrand et Georges Marchais, ainsi que, sur le plan syndical, MM. Maire puis Séguy. MM. Barre, Ceyrac et Chirac apparaissent en revanche aux Français comme les plus hostiles à la formule, loin devant MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas.

Le débat sur le sujet entre MM. Ceyrac et Maire qui suit ce sondage fait apparaître que les principaux refus du « patron des patrons » en la matière concernent le vote éventuel des salariés sur les sujets débattus dans les ateliers, ainsi que la socialisation des entreprises ; en revanche, M. Ceyrac — pour qui l'aspiration à l'autogestion est aussi vieille que celle concernant la liberté d'entreprise — déclare accepter la division des très grandes entreprises en unités plus petites et le dialogue des salariés dans l'atelier (à condition qu'y participent les représentants de la hiérarchie et que la discussion n'ait pas lieu sous la direction des syndicats).

Pour M. Maire, l'autogestion découle de deux aspirations contemporaines du monde du travail : un plus grand désir d'autonomie des citoyens et la volonté d'un nouveau type de développement. Sa réalisation suppose réunies plusieurs conditions « *et non pas une seule, du type nationalisation* » ; il y faut aussi « *une mise en cause des mentalités hiérarchiques et productivistes* », ainsi qu'« *un pouvoir politique se fixant cet objectif* ». Le rôle du syndicat n'est pas, selon le leader cédétiste, de remplacer la décision des travailleurs dans leurs conseils d'atelier, d'établissement et d'entreprise, mais d'« *éclairer leurs choix* », de les préparer à gérer eux-mêmes.

(1) Le sondage de la Sofres a été réalisé entre le 31 mars et le 5 avril, auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population âgée de plus de dix-huit ans.

La hausse du SMIC

AVONS NOUS ETE BIEN RAISONNABLES EN LEUR ACCORDANT AUTANT A LA FOIS ?

(Dessin de KONK.)

BOUSSAC : mille six cents licenciements ?

Le groupe Boussac « *dément formellement* » dans un communiqué publié jeudi 4 mai des rumeurs selon lesquelles il envisagerait de fermer les usines de tissage de Senones et de Saulcy, ainsi que l'usine de manutention Moyenmoutiers (Vosges), licenciant ainsi 5 000 personnes. Il précise que les licenciements « *ne dépasseront pas 1 600 personnes* ». Toutefois, le groupe Boussac ne « *compte fournir publiquement aucun détail supplémentaire pour le moment* ».

Il entend, en effet, « *exposer en priorité ses projets et en discuter exclusivement avec les comités centraux des deux entreprises, la Société industrielle de Senones et les filatures et tissages de Nomexy, sociétés qui regroupent les activités textiles du groupe Boussac dans les Vosges* ».

Ces « projets », dont nous nous sommes fait largement l'écho (*le Monde* du 4 mai), seront examinés selon toute vraisemblance le 10 mai à Paris où se tiendra une réunion des comités centraux des usines Boussac. Selon les syndicats C.F.D.T. et C.G.T., une manifestation des travailleurs vosgiens des usines Boussac aura lieu à Paris le même jour. Une délégation intersyndicale demandera, à cette occasion, à être reçue par le premier ministre, ajoute-t-on de même source.

M. MITTERRAND DEMANDE UN DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR LA POLITIQUE SOCIALE

Dans une question orale avec débat posée au premier ministre, M. Mitterrand, député de la Nièvre, lui demande « *de bien vouloir informer l'Assemblée nationale des raisons pour lesquelles le gouvernement a limité l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire minimum à 1,08 %, soit 3,87 % en valeur nominale, compte tenu de la hausse des prix d'octobre 1977 à mars 1978. Il s'étonne de ce que ce relèvement ne dépasse pas la progression moyenne des salaires au cours des derniers mois, contrairement aux promesses électorales des partis de la majorité sur l'évolution des bas salaires. Il s'inquiète d'une décision qui abandonne sept à huit cent mille travailleurs à des conditions de vie insupportables au moment où les tarifs publics connaissent des majorations allant de 15 à 20 % et où la liberté des prix industriels promet de nouveaux bénéfices au grand capital. Il souhaite enfin que, à partir des problèmes posés par le SMIC et les bas salaires, s'ouvre à l'Assemblée nationale un prochain débat sur la politique sociale du gouvernement.* »

Les « locataires » de Cazeneuve à la recherche d'un interlocuteur

Occupation de l'usine, évacuation ; réoccupation, nouvelle évacuation... Après des mois de rebondissements — c'est le 10 décembre 1976 que la première occupation avait commencé, lors du dépôt de bilan et l'annonce d'un licenciement collectif de quatre cent vingt personnes, — quelle sera l'issue du conflit qui sévit aux Ateliers de façonnage de Saint-Denis (A.F.S.D.), à La Plaine-Saint-Denis ? Dès la désignation d'un médiateur, M. Roger Sudre, par le tribunal de Bobigny (le Monde *du 11 avril), le personnel a évacué les locaux* « pour faciliter la reprise des négociations ».

Récemment, une délégation du personnel, conduite par M. Bernard Menuet, responsable national du secteur machines-outils de la Fédération C.G.T. des métaux, a remis à la préfecture de la Seine-Saint-Denis des « propositions » en vue d'une réouverture totale ou partielle de l'entreprise.

Les délégués C.G.T. de la société A.F.S.D. ont réclamé à nouveau, comme ils le font depuis le début du conflit, l'ouverture d'une « table ronde » réunissant le médiateur, les pouvoirs publics — nationaux, régionaux et locaux, — les représentants du personnel et la direction de la société Cazeneuve dont dépendent les ateliers de façonnage. Encore faut-il qu'ils trouvent un interlocuteur patronal. Or M. Bruet, P.-D.G. de Cazeneuve — par ailleurs administrateur de Titan et d'autres sociétés, réélu récemment au bureau du syndicat des constructeurs français de machines-outils — se refuse à discuter avec le personnel des A.F.S.D., arguant du fait que celui-ci ne fait pas partie de ses salariés. Le médiateur, quant à lui, s'efforce depuis près d'un mois de trouver une solution entre les partenaires.

Fondée en 1905 par André Cazeneuve, dans des locaux situés rue du Chemin-Vert à Paris (11e), puis transférés à La Plaine-Saint-Denis dès 1912, la société Cazeneuve s'était spécialisée au cours de la première guerre mondiale dans la construction de tours à métaux. Elle était devenue l'un des plus importants fournisseurs européens de ce type de machines-outils. Au terme de cette irrésistible ascension, elle installait des ateliers de montage en 1958 rue des Fruitiers à La Plaine-Saint-Denis et créait, l'année suivante, une société à responsabilité limitée : A.F.S.D. Parallèlement, des investissements permettaient l'installation d'autres ateliers de façonnage à Vienne (A.F.V.) dans l'Isère, la reprise de Titan à Albert (Somme) et le lancement de nouveaux modèles de machines. Des tours Cazeneuve sont désormais fabriqués sous licence au Japon et en Espagne. En 1974, Cazeneuve apparaît au cent huitième rang des entreprises françaises de mécanique et l'année suivante au quatre-vingt-dix-septième rang.

Mais la situation du secteur de la machine-outil s'est dégradée depuis plusieurs années. Les A.F.S.D. en subissent progressivement les conséquences. Sans en informer le comité d'entreprise, affirme la C.G.T., la direction déménageait le matériel vers les autres usines du groupe, tandis que le P.-D. G. de Cazeneuve démissionnait de ses fonctions de gérant à l'A.F.S.D. Un liquidateur judiciaire, M. Pesson, était nommé par le tribunal de commerce de Paris et le bilan des A.F.S.D. était déposé à l'automne 1976. Le 26 novembre de cette même année, c'était la liquidation judiciaire des biens, suivie de quatre cent vingt licenciements et de l'occupation des locaux le 10 décembre 1976. Seuls devaient subsister dans l'ancienne société A.F.S.D. un magasin de pièces détachées et les locaux administratifs, évacués à la suite d'un référé le 20 avril 1977. L'usine de La Plaine-Saint-Denis était réoccupée le 28 mars 1978. Elle vient à nouveau d'être libérée, cette fois sans intervention de la force publique. Par ce geste, les syndicats voulaient démontrer leur volonté de négocier.

« Je n'ai pas retrouvé d'emploi »

« *Depuis le 10 février dernier*, expliquent les ouvriers, *nous avons perdu le bénéfice des indemnités de licenciement collectif (90 % du salaire) et ce n'était déjà pas très lourd.* » Aux A.F.S.D., un manœuvre gagnait, en 1976, 1 800 F par mois ; un ajusteur-monteur, M. Claude P..., vingt ans d'ancienneté, avait un salaire de 3 000 F. « *Je n'ai pas retrouvé d'emploi* », déclare-t-il. En mars dernier, sur cent vingt-sept anciens ouvriers de Cazeneuve demandeurs d'emploi à Saint-Denis au départ de décembre 1976, vingt-cinq seulement avaient retrouvé du travail sur place. Et les autres ? Selon les syndicats, 35 % d'entre eux seulement se sont « recasés », avec souvent une déqualification. Certains ont changé de région, déménageant dans d'autres banlieues ou en province : une soixantaine avaient été précédemment réembauchés dans les filiales de Cazeneuve. Une soixantaine d'autres ont été placés en stage de formation professionnelle à Saint-Denis, Paris, Stains, Aubervilliers. Ceux qui n'ont pas d'emploi vivent à présent de l'aide publique, de 15 à 18 F par jour, selon la situation de famille.

« *C'est à Cazeneuve de nous reprendre*, affirment ces ouvriers. *Avant la création des A.F.S.D., en 1959, le personnel était membre de la société Cazeneuve, qui était prospère. Devenus salariés de la société A.F.S.D., nous avons continué à travailler uniquement pour Cazeneuve, seul client à qui nous vendions nos heures de travail. Dans le même temps, la société Cazeneuve embauchait du personnel dans ses usines de la Vienne et de l'Isère (vingt et une embauches depuis le 1er janvier 1977 à Albert (Somme) et une trentaine à Vienne (Isère) et les études et prototypes de machines fabriqués dans ces usines ont été faits et supportés financièrement par les A.F.S.D. Alors, nous posons la question : comment se fait-il que les A.F.S.D. déposent leur bilan alors que Cazeneuve a réalisé plus de 800 millions de cash-flow (capacité bénéficiaire) en 1974 ?* »

C'est pour toutes ces raisons que la C.G.T. a déposé auprès de M. Vieillecaze, préfet de la Seine-Saint-Denis, un plan de sauvetage en trois points : réouverture, même partielle, de l'entreprise A.F.S.D. ; embauche échelonnée en fonction des stages de formation en cours ; création d'un nouveau stage de formation ou de perfectionnement en vue d'une réembauche ultérieure du personnel. « *D'autres types de solution peuvent être envisagés*, ajoutent les délégués du personnel, *notamment l'usinage de pièces spéciales ou d'accessoires de tours, avec l'aide financière de l'IDI et l'appui technique des grands constructeurs de machines-outils comme Hernault-Somua et des grands utilisateurs potentiels : par exemple Renault et Peugeot-Citroën.* » Ils ajoutent que des possibilités existent du côté de l'éducation nationale : de nombreux collèges d'enseignement technique ont besoin de machines-outils conventionnelles solides et d'une haute perfection technique, comme en fabriquent les ateliers de Saint-Denis. « *Toutes ces solutions*, concluent-ils, *ont été pensées en fonction de l'avenir de la machine-outil française. Enfin, il nous semble anormal que Cazeneuve envisage de transférer sa fabrication en province, alors qu'à Saint-Denis existent locaux, machines et main-d'œuvre qualifiée.* »

Pour sa part, la direction de Cazeneuve, que nous avons interrogée, se retranche derrière la « *légalité* ». Elle rappelle que « *seuls les bâtiments et les machines appartiennent à la société Cazeneuve* » et que les pouvoirs publics sont, dans un tel cas, des interlocuteurs naturels du personnel des Ateliers de façonnage de Saint-Denis... — J. B.

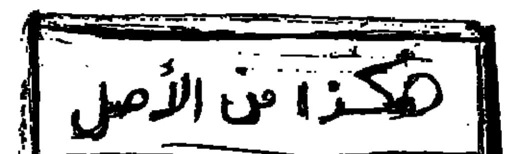
RÉDUCTION DES EFFECTIFS A LA S.D.F.-NÉOGRAVURE

Le plan de redressement du groupe S.D.F.-Néogravure, mis sur pied par M. Edme Jeanson (*le Monde* du 1er avril) entre progressivement en application. Une rencontre entre la direction et les représentants syndicaux de la F.F.T.L.-C.G.T., « *pour examiner de façon responsable*, déclare le communiqué du Livre, *les problèmes de l'emploi et les mesures sociales liés à la nécessaire modernisation du groupe* », a eu lieu le 25 avril.

« *La F.F.T.L.-C.G.T. était prête à envisager, comme elle l'avait déclaré, la discussion d'un contrat social susceptible de garantir la sortie des titres.*

» *Les déclarations faites par MM. Jeanson et Ferry réaffirmant leur volonté d'appliquer dès les prochaines semaines le plan de restructuration avec les centaines de licenciement qu'il comprend ont amené la délégation C.G.T. à prendre acte de l'impossibilité actuelle d'une véritable négociation.* »

La réduction des effectifs qui découle de l'application du plan de redressement est déjà amorcée puisqu'on apprend que quelque cent soixante-quatre personnes (bénéficiant de la pré-retraite ou volontaires) ont quitté le groupe, ou le feront incessamment. « *La Fédération du livre C.G.T. tient cependant à réaffirmer sa volonté de véritables discussions sur l'ensemble des problèmes posés dans les perspectives clairement définies dans sa plate-forme pour un véritable plan de maintien et de développement de la première imprimerie française de périodiques* », conclut le communiqué.



CORRESPONDANCE

Des cumulards et des chômeurs

Les articles de Jean Benoit : « Des cumulards et des chômeurs » (le Monde des 25 et 26-27 mars) ont suscité un volumineux courrier. Nous en extrayons quelques lettres significatives, qui résument le mieux, nous semble-t-il, l'opinion de ces lecteurs.

« J'étais un cumulard »

M. Pierre Fayolle, d'Alcor-le-Fléchoux (Vendée), estime que la suppression des cumuls ne fera pas vivre beaucoup de chômeurs :

J'étais un cumulard. Je ne le suis plus. J'ai en effet démissionné de mes fonctions de directeur financier dans la société où, depuis un an, je m'escrimais à faire faire des bénéfices à des incapables. Je suis déjà bénéficiaire d'une retraite anticipée de directeur de banque et je parle quatre langues, plus le français (...) Je réglais toutes sortes de problèmes financiers et commerciaux dans une affaire où les exportations étaient en très forte progression. Agé de cinquante-neuf ans, je n'hésite pas à prendre l'avion pour aller au diable, voir le client et signer le contrat. Je travaillais de dix à douze heures par jour, sans compter les périodes où je n'ai pas pris de vacances. Et puis (...) comme je pense qu'en réalité je ne profite absolument pas de ma vie, comme je suis las de payer des impôts fantastiques (...) j'ai décidé de tout laisser tomber et de me consacrer à la lecture, à la sieste, de voyager un peu, et de voir venir. Bien sûr, je dépenserai beaucoup mois, et tant pis pour ceux que je faisais vivre par ma consommation ; bien sûr, je paierai beaucoup moins d'impôts, et tant pis pour les chômeurs que cela permettait de nourrir. (...)

Je ne donne plus, je prends, j'ai retourné tous les rôles, et je m'aperçois que je redeviens jeune, très jeune, avec le formidable plaisir que me procure cette énorme farce que je viens de faire à tous et toutes. Je ne suis plus pressé, je profite de ma vie, l'usine fermera peut-être, mais je m'en moque, cela ne fera plus qu'une de plus.

Et je m'aperçois que j'ai encore pris la place d'un jeune, puisque j'ai encore de quoi manger et que tous ceux qui sont contre les cumulards sont en fin de compte un peu des racistes, jaloux de ne pas pouvoir en faire autant. Car pour moi j'attends qu'on me démontre sérieusement, chiffre contrôlés en main, que la suppression des cumuls fera vivre beaucoup de chômeurs. (...) Je crains bien que vos superbes raisonnements et toute la fiscalité et l'arsenal légal n'aboutissent à la même conclusion, mais à un niveau bien plus élevé. (...)

Si de haut en bas personne ne trichait...

Mme Nicole Courty, de Bois-d'Arcy (Yvelines), s'inquiète des petits cumulards dont la fraude est, à ses yeux, justifiée :

Vous dénoncez les cumulards dont l'activité dissimulée, d'une part, accaperait du travail que pourraient assumer des chômeurs, et, d'autre part, serait une source d'« évasion fiscale ». Bien sûr, mais n'y a-t-il pas beaucoup de « petits cumulards » qui travaillent dur pour améliorer leur sort et celui de leur famille parce qu'ils trouvent celui-ci trop peu confortable ? (...) La limite n'est pas facile à établir entre la fraude répréhensible et la dissimulation (que j'ose dire justifiée) de ces « petits cumulards ».

Si, de haut en bas, personne ne trichait, les ressources supplémentaires que l'Etat recevrait par l'impôt sur le revenu établi sur les revenus *réels* de *tous* les Français, riches et moins riches, permettraient sans doute de diminuer le taux de cet impôt sur le revenu, dont le montant élevé justifie aux yeux de beaucoup... *la fraude elle-même*. Il me semble qu'il y a hypocrisie à dénoncer la fraude des « petits » faite pour améliorer l'ordinaire de leur famille et non pour alimenter les coffres-forts suisses.

L'administration responsable ?

M. Lucien Marmonget, d'Orsay (Essonne), pensé que l'administration est responsable du phénomène des cumuls.

Car elle applique la loi de départ en retraite de ces agents sans discernement et sans prendre en considération la situation familiale du futur retraité. J'ai été admis à faire valoir mes droits à la retraite à l'âge de cinquante-cinq ans et j'avais deux enfants à charge. Je vous signale un fait que tout le monde connait, mais dont personne ne parle : l'âge de départ en retraite en France s'échelonne de quarante-cinq ans (services particuliers) à quatre-vingts ans (certains emplois administratifs). Est-ce la justice, et où se trouve la liberté tant vantée si vous empêchez des hommes de terminer l'éducation de leurs enfants ?

« Antisocial, immoral et choquant »

M. Gérard Lavigne, président de l'Association bénévole pour les cadres demandeurs d'emploi, se déclare contre les cumuls :

Nous sommes résolument contre les cumuls — à tous les niveaux d'emploi ou de salaire — précisément parce que le droit au travail est inscrit dans la Constitution. Dès lors qu'une société — un type de société — pour des motifs *« sui generis »* ou conjoncturels, ne peut plus garantir à certains de ses membres ce droit, ni l'existence décente qui en découle, il est non seulement antisocial, mais immoral et choquant que certains autres, souvent peu motivés, sinon inexpérimentés, cumulent deux moyens de ressources, et ce avec la bénédiction et l'appui matériel « discret » d'un Etat qui se désole par ailleurs tous les jours, sur les ondes, du chômage. Sait-on qu'il existe, à l'I.D.I. de Toulon, pour ne prendre qu'un exemple, un stage réservé aux officiers supérieurs et destiné à les mettre sur « orbite civile » ! Alors que, dans le même temps, on refoule systématiquement, dans les entreprises privées ou publiques, des cadres demandeurs d'emploi d'âge égal et de compétences plus affirmées et subtiles, et qui de surcroît auraient le plus urgent besoin, pour simplement faire vivre — survivre — leur foyer, de ces emplois « occupés » ou « réservés.

Les militaires et les parlementaires

Un lecteur de Paris, qui nous demande de ne pas publier son nom et son adresse, « pour des raisons professionnelles », cite le cas des militaires retraités de l'armée mais occupant un emploi, dont cent vingt-cinq mille environ, âgés de soixante à soixante-cinq ans, sont exclus du droit à la pré-retraite prévu par l'accord C.N.P.F.-syndicats du 13 juin 1977 : leur départ « dégagerait » des postes de travail. (...) Par ailleurs, nos législateurs, députés et sénateurs, sont aussi sur le plan des cumuls en... première ligne. Le remarquable article du regretté M. Boulloche, publié récemment dans *le Monde*, le démontre beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. On est éberlué et inquiet en pensant à l'emploi du temps de certains parlementaires, et à leurs fonctions multiples !

« J'ai trois garçons... »

M. Roger Picot, de Saint-Dié (Vosges), nous écrit :

Mini-cadre textile, je me suis vu privé d'emploi en octobre 1975 et placé en préretraite « pour cause économique d'ordre conjoncturel » (...). Je vais atteindre soixante-cinq ans en août prochain et entrerai dans la catégorie des « retraités ». Un point sur lequel je voudrais attirer votre attention, c'est le scandale du « plafond sécurité sociale ». Je me suis adressé à la caisse d'assurance vieillesse de Strasbourg qui aura à liquider ma retraite S.S. Celle-ci m'a précisé en son temps (septembre 1976) ce qui suit :

« Vous pourrez prétendre, à l'âge de soixante-cinq ans, à la pension indiquée, c'est-à-dire 26 897,65 F ramenée au plafond fixé actuellement à 18 960 F par an. » Autrement dit, je dois participer (et dans quelles proportions !) à l'entretien de ceux qui n'ont rien fichu alors que les traîneurs de sabre et consorts se permettent d'« émarger », je dirai de façon honteuse, en broutant à de multiples râteliers. Et j'ai trois garçons de dix-sept, quatorze, douze ans, auxquels je me dois de donner leur chance. Qu'en pensez-vous ? Alors que le baron Empain s'offre un « deux étoiles » comme bras droit, n'y a-t-il pas des « X » ou des énarques disponibles ?

A titre d'exemple

M. Jean-Marie Fédou, de Dunkerque (Nord), nous envoie, à titre d'exemple d'appel au cumul, une annonce de la Voix du Nord *datée 5-6 mars 1978 ainsi rédigée :* Electricité de France, centrale de Gravelines, recherche retraité : ingénieur ou officier, pour assister le responsable des relations publiques.

Quelles sanctions ?

Mais quelles sanctions envisager contre les cumulards ? M. Paul Angelloz, de Paris (18e), cite le cas d'un président de banque déchargé de ses fonctions sous le gouvernement de M. Léon Blum.

Un inspecteur des finances de l'armée, ayant accompli une carrière brillante aux colonies, se vit offrir, ayant pris sa retraite, la présidence de la Banque de Madagascar.

Le gouvernement Blum demanda à ce président de donner sa démission. Celui-ci n'en fit rien et, un mois plus tard, environ, apprenait par le *Journal officiel* qu'il était remplacé à la tête de la banque...

Je ne pense pas que ce procédé ait été souvent appliqué depuis. Il serait pourtant d'un usage facile, car les hauts fonctionnaires ou dignitaires de l'armée sont aisément repérables dans les grandes administrations publiques ou privées, où ils doublent — et quelquefois mieux — une retraite appréciable.

« Une continuation de carrière »

M. André Vernier, président de l'Association nationale et fédérale des anciens sous-officiers de carrière de l'armée française, exprime le point de vue de cette organisation.

Jean Benoit s'élève contre ce qu'il appelle le principe de la « double carrière » des anciens militaires. Ce terme est certainement mal choisi, car faire une double carrière cela consiste à exercer simultanément et non consécutivement deux professions. Dans le cas des militaires, et celui qu'il vise plus particulièrement est la situation des sous-officiers, officiers mariniers et gendarmes, il ne peut s'agir de « double carrière », mais d'une « continuation de carrière » dans une autre branche ou une autre activité que celle d'origine.

La question qui vient immédiatement à l'esprit c'est de savoir pourquoi ces militaires n'attendent pas d'être atteints par leur limite d'âge et quittent bien souvent le métier des armes aux environs de quinze années de service. La réponse est simple, c'est que l'âge qui leur est imposé pour quitter la fonction militaire n'est pas compatible avec les possibilités d'une reconversion sérieuse et qu'en tant qu'individu sainement constitués ils doivent songer à assurer, en temps voulu, d'une part la satisfaction de leurs besoins physiologiques jusqu'à l'âge normal de la retraite, et, d'autre part, d'assumer leur fonction de soutien matériel indispensable à la survie de la cellule familiale. (...)

La vérité c'est que le problème de l'emploi, dans une situation économique difficile, ne se situe pas essentiellement au niveau des cumuls. Il se situe d'abord au niveau de l'application de la loi sur la durée maximale moyenne hebdomadaire de travail, et ensuite au respect de la limite supérieure d'exercice d'une activité professionnelle. (...) Les solutions existent pourtant qui permettraient de porter remède aux difficultés actuelles de l'emploi : respect de la législation en matière de durée du travail ; interdiction d'exercer une activité professionnelle salariée après l'âge normal de la retraite ; lutte effective contre le travail noir. Ce ne sont pas des solutions faciles, et un certain consensus national est nécessaire pour qu'elles puissent se réaliser. Mais il faut prendre conscience aussi que ce ne sont pas les militaires « cumulards » qui sont la cause de tous les maux dont souffre une économie en pleine mutation.

Un débouché pour quelques directeurs

D'autre part, nous avions écrit : « Il est bien connu que de hauts magistrats sont nommés au Conseil d'Etat quelque temps avant leur mise à la retraite pour favoriser la rotation du personnel. » *M. Léon Depaule, conseiller honoraire à la Cour de cassation, note à ce sujet :*

En cinquante années de palais, dont les dix dernières à la Cour de cassation, je ne me souviens pas d'avoir eu connaissance d'une affectation à la haute juridiction administrative de magistrats de l'ordre judiciaire (en dehors de quelques directeurs du ministère de la justice, dont c'est un des débouchés normaux).

Je ne vois d'ailleurs pas le cumul qui aurait pu en résulter. En effet, le traitement indiciaire et la limite d'âge étant les mêmes pour les conseillers à la Cour de cassation et les conseillers d'Etat, le bénéficiaire — par hypothèse — d'une telle mutation prendrait sa retraite à la même date, en percevant la même et unique pension que s'il était resté dans son corps d'origine.

Une précision nécessaire

Enfin, à propos du travail noir, nous avions cité l'exemple d'un colonel de la base aérienne de Saintes, qui avait fait rénover entièrement sa maison, en ville, par la main-d'œuvre militaire. Le colonel Escleine, commandant la base aérienne en question et l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air, nous écrit à ce propos :

« Aucune date n'étant mentionnée, et afin d'éviter toute équivoque concernant mon honorabilité, je tiens à vous préciser que, titulaire du commandement de la base aérienne de Saintes depuis le 17 octobre 1976, habitant ma maison de fonction sur la base et ne possédant aucune maison à Saintes, je ne suis absolument pas concerné par cette affaire. »

* * *

D'autre part, M. Trellu, chef des services du personnel de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, n'a pas trouvé trace, dans les effectifs actuels de cet organisme, du haut fonctionnaire des ponts et chaussées qui cumulerait une retraite de 7 000 F par mois et un salaire identique. Il s'agit, en fait, d'un organisme similaire : nous avions parlé d'une caisse des marchés, sans préciser « de l'Etat ».

● *Refus d'autorisation de licenciement à l'entreprise Carel et Fouché* (voitures ferroviaires) à Gaillon-Aubevoye (Eure). La direction départementale du travail a refusé le licenciement de quatre-vingt-dix-sept salariés sur un effectif de sept cent cinquante : elle a proposé une réduction à trente-six heures de l'horaire hebdomadaire en attendant de nouvelles commandes de la S.N.C.F.

● *Le tribunal de Pau a ordonné le mercredi 3 mai la réintégration des cinquante salariés* — sur cent cinquante-cinq — qui avaient été mis en chômage technique en avril dernier à l'entreprise Lacq Service d'Artix (Pyrénées-Atlantiques). Cette décision est assortie d'une astreinte de 500 F par jour de retard. Le comité d'entreprise reprochait à la direction de ne pas l'avoir consulté.

SOCIÉTÉ

« LES CADRES DU MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués au siège social de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), le mardi 23 mai 1978 à 17 h. 30, pour y tenir une assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant :

— Admission de nouveaux membres et attribution de parts nouvelles ;

— Comptes de l'exercice présentés par le trésorier ;

— Rapport d'activité du conseil d'administration ;

— Vote sur les comptes de l'exercice et sur le rapport d'activité ;

— Examen des résolutions proposées au vote des associés de la S.A.R.L. Le Monde ;

— Questions diverses.

Pour financer l'emploi des jeunes

Une seconde hausse de l'essence est envisagée pour le début juillet

Le financement de certaines mesures sociales du programme de Blois, notamment celles relatives à l'emploi des jeunes, se heurte à des difficultés. Aussi les services officiels étudient-ils actuellement les moyens d'augmenter les recettes, de façon à éviter une aggravation du déficit budgétaire, évalué, compte tenu d'un ralentissement des ressources fiscales lié à la faiblesse de l'activité économique, à environ 20 milliards de francs (8,9 milliards seulement selon la loi de finances). Un projet de loi de finances rectificative pourrait être arrêté à ce sujet lors du prochain conseil des ministres, le mercredi 10 mai.

Une hausse supplémentaire du prix de l'essence n'est pas exclue. Cette nouvelle majoration — qui pourrait être de l'ordre de 5 à 6 centimes — interviendrait alors début juillet, après celle qui sera entrée en vigueur le 1er juin (les prix de l'essence ordinaire et du super augmenteront à ce moment de 16 centimes par litre, pour atteindre respectivement 2,39 F et 2,58 F).

En tout état de cause, il apparaît que l'appoint budgétaire de cette seconde hausse — de l'ordre de 1 milliard de francs — ne suffira pas à assurer le financement des mesures sociales envisagées, qui atteindrait entre 3 et 4 milliards de francs. Il faudra donc recourir à d'autres sources, par exemple augmenter les recettes dites « de poche » (après le tabac et les timbres, il reste l'alcool et le loto), ou bien procéder à certains aménagements techniques, notamment de la taxe sur l'apprentissage.

Il est aussi envisagé d'effectuer une amputation — peut-être d'un dixième — de la taxe patronale de 1 % pour la construction (1). L'éventualité de cette opération a déjà suscité une levée de boucliers de nombreuses parties prenantes du logement social. Le comité de liaison pour une politique sociale de l'habitat, qui regroupe notamment le mouvement H. L. M., l'Union nationale interprofessionnelle du logement (dont les adhérents collectent et distribuent le 1 % patronal) et la Fédération des PACT (groupes de lutte contre le taudis), s'élève *« contre toute mesure qui tendrait à aggraver les difficultés auxquelles le logement social est confronté*

Enfin, les services officiels étudient — ce qui donne lieu à quelques divergences — la mise en place du calendrier de libération des prix industriels. Cet échéancier, qui serait fixé au début du mois de juin, concernera les trois cent cinquante secteurs soumis à des accords de modération des prix. Les dates de libération — les premières interviendraient début juillet — tiendront compte de plusieurs critères : état de la concurrence, capacité de résistance à des hausses salariales, répercussion sur l'indice... Les produits pétroliers, pharmaceutiques et agricoles resteront soumis à réglementation.

Par ailleurs, pour les secteurs non libérés dans l'immédiat, les conséquences de la hausse des tarifs publics sont examinées ; des avenants cas par cas pourront intervenir pour les produits soumis à des accords semestriels et des rallonges pour ceux qui font l'objet d'accords annuels.

M. B.

(1) Le « 1 % patronal », versé par les entreprises privées, industrielles et commerciales employant plus de dix salariés, représente une collecte annuelle d'environ 3 milliards de francs. Le cinquième des sommes ainsi collectées est utilisé en faveur du logement des travailleurs immigrés.

ÉNERGIE

Le gouvernement espagnol révise en baisse son programme nucléaire

De notre correspondant

Madrid. — Avec deux ans de retard, le gouvernement espagnol a adopté le 2 mai un plan énergétique qui sera soumis aux Cortès. Un premier plan avait été élaboré en 1975 qui devait couvrir les besoins du pays jusqu'en 1985. La crise économique l'a rendu caduc, les prévisions de consommation étant réduites de 40 % pour 1987. Il en résulte qu'au lieu d'avoir vingt centrales nucléaires en fonctionnement à cette date, comme il avait d'abord été programmé, l'Espagne n'en aura que treize, bien que le gouvernement continue d'accorder la priorité au développement de cette source d'énergie.

Le plan approuvé mardi confirme les orientations libérales de la nouvelle équipe économique. Après la démission, en février, de M. Fuentes Quintana, vice-président chargé de l'économie, cinq portefeuilles avaient changé de titulaire : la vice-présidence, l'industrie et l'énergie, l'agriculture, les transports, et enfin le travail. Si l'ancien ministre de l'industrie et de l'énergie, M. Oriol, avait des vues proches de celles du patronat, ce n'était pas le cas de M. Fuentes Quintana, favorable aux mesures de nationalisation de l'énergie qu'un groupe de travail, formé par ses soins, avait recommandées au début de cette année. Il avait été proposé alors que l'Etat crée et dirige une entreprise chargée de gérer le réseau électrique à haute tension et monopolise à partir de 1987 la construction des centrales nucléaires. Il n'en est plus question dans le plan que le nouveau ministre de l'industrie, M. Rodriguez Sahagun, vient de faire approuver.

Une entreprise chargée du réseau électrique sera créée, mais l'Etat n'y aura qu'une participation minoritaire. L'idée a prévalu que les compagnies privées — qui produisent et transportent 70 % de l'énergie électrique — sont capables de gérer de tels secteurs mieux que ne pourrait le faire l'administration publique, qui manque d'ailleurs des techniciens nécessaires. L'Etat se contenterait de contrôler les compagnies, par l'intermédiaire de délégués, et d'orienter vers l'investissement le bénéfice des hausses de prix qu'il est disposé à accorder.

Le programme nucléaire prévoit l'achèvement des sept centrales actuellement en construction et la mise en chantier de trois autres. Avec les trois centrales existant déjà, la puissance installée devrait être en 1987 de 10 500 mégawatts. A cette date, 35 % de l'électricité produite en Espagne sera alors d'origine nucléaire, alors que les prévisions d'il y a quelques années, il est vrai très ambitieuses, faisaient état d'un pourcentage de 60 %. La part du pétrole comme source d'énergie électrique devrait baisser à 11 % (contre 40 % il y a deux ans), alors que celle du charbon et de l'énergie hydraulique devrait être respectivement de 26 % et de 28 %.

La réussite du plan suppose une forte augmentation de la production de charbon (35 millions de tonnes contre 18 millions de tonnes actuellement) et un gros effort dans la mise en valeur des cours d'eau. Le premier chiffre d'investissement avancé pour les quatre ans à venir (1978-1981) est de 630 milliards de pesetas, soit 37 milliards de francs : somme qui représente, estime-t-on, 7 % des investissements engagés pendant cette période et environ 1,7 % du produit intérieur brut.

CHARLES VANHECKE.

Le déclin

(Suite de la première page.)

Au-delà de ce problème, les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole sont-ils en mesure actuellement de se mettre d'accord sur quoi que ce soit ? A Stockolm, en juillet dernier, comme à Caracas, en décembre, l'unité de l'Organisation n'a été maintenue qu'au prix d'une indécision absolue.

Lorsque la surproduction est forte (2 millions de barils par jour), il est difficile à une association de producteurs de « tenir » le marché. Surtout lorsqu'elle ne contrôle pas la cause de ce surplus (le développement des gisements de la mer du Nord, de l'Alaska et du Mexique). Tous les pétroles se vendent alors au rabais ; l'Algérie et le Nigéria ont d'ailleurs baissé leurs prix de quelques dizaines de centimes ces dernières semaines.

Cette adaptation devient même impossible, lorsque le principal producteur (l'Arabie Saoudite) décide d'aligner sa politique sur celle du principal consommateur (les Etats-Unis). Les liens qui unissent les deux pays — faits d'intérêts politiques réciproques et d'imbrications économiques — ont au demeurant plus fait pour saper l'influence de l'OPEP que les machines de guerre — type Agence internationale de l'énergie — imaginées par M. Kissinger au lendemain de la crise de 1973.

« Il n'y a rien à faire pour contrecarrer la politique saoudienne », disait il y a quelques semaines un responsable pétrolier algérien, qui ajoutait tristement *« l'OPEP a beaucoup perdu »*. M. Abdullah Tariki, l'un des fondateurs de l'OPEP et le prédécesseur de M. Yamani au ministère saoudien du pétrole (exilé en 1963 parce que *« trop radical »*), ne s'y est pas trompé, lorsqu'il a déclaré aux Etats-Unis : *« Vous avez assez de charbon pour satisfaire vos besoins énergétiques pendant trois siècles. Vous êtes tout simplement en train d'épuiser notre pétrole pour préserver vos ressources de charbon »*. Il s'est indigné de la politique de l'Arabie Saoudite, qui produit *« 3 millions de barils de plus que ce dont elle a besoin »*, avant de conclure : *« Les divergences actuelles sont en train d'affaiblir l'OPEP et pourraient lui être fatales. »*

Quelle importance faut-il dès lors accorder aux menaces proférées le 1er mai par le cheikh Yamani à propos des réticences américaines à vendre à Ryad soixante chasseurs F-15 ? Une action du Congrès américain pour empêcher ce contrat d'être honoré, a précisé le ministre saoudien du pétrole, *« diminuerait l'enthousiasme de l'Arabie Saoudite à aider le camp occidental et à coopérer avec l'Ouest »*.

« Certes, nous préférons conserver le dollar. Nous ne voulons pas accentuer la dévalorisation de cette devise. Mais cela ne veut pas dire que nous ne changerons pas », a-t-il ajouté, avant de conclure : *« Si nous n'obtenons pas ces avions, nous aurons le sentiment que vous n'êtes pas intéressés par notre sécurité et que vous n'appréciez pas notre amitié. »*

L'Arabie Saoudite est parfois en situation délicate puisqu'elle ne peut apparaître trop ouvertement comme étant le fossoyeur de l'OPEP. Mais on a du mal à croire que le resserrement des liens entre pays membres de l'Organisation résulte seulement de l'échec de ce genre de marchandage.

BRUNO DETHOMAS.

● *Le ministre français de l'industrie, M. André Giraud*, a rencontré, jeudi 4 mai, à Londres, M. Tony Benn, ministre britannique de l'énergie.

Les deux ministres ont étudié, indique-t-on de source officielle britannique, les questions qui se poseront au conseil des ministres européens de l'énergie, à la fin mai, notamment la réduction de la capacité excédentaire de raffinage pétrolier en Europe. On rappelle à ce propos que M. Benn s'oppose à une telle réduction en ce qui concerne la Grande-Bretagne. M. Benn a insisté sur la nécessité d'une *« large consultation internationale »* sur les problèmes de l'énergie, englobant pays développés et pays en voie de développement. Il s'agit là, estiment les observateurs, d'un plaidoyer en faveur de l'Agence internationale de l'énergie à laquelle la France refuse d'adhérer. M. Benn a donné à M. Giraud l'assurance que les compagnies françaises ne seront pas oubliées lors de la distribution de nouveaux permis de recherches en mer du Nord. —

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.U.	4,5950	4,6050	+ 18	+ 32	+ 45	+ 75	+ 155	+ 195
$ can.	4,0770	4,0870	+ 5	+ 30	+ 4	+ 40	+ 65	+ 125
Yen (100)	2,0472	2,0530	+ 120	+ 137	+ 220	+ 250	+ 590	+ 630
D. M.	2,2190	2,2250	+ 87	+ 107	+ 170	+ 199	+ 570	+ 620
Florin	2,0770	2,0830	+ 53	+ 68	+ 125	+ 142	+ 410	+ 450
F. B. (100)	14,2525	14,2930	+ 230	+ 350	+ 500	+ 670	+1500	+1780
F. S.	2,3630	2,3720	+ 130	+ 155	+ 280	+ 310	+ 890	+ 930
L. (1 000)	5,3017	5,3150	— 260	— 210	— 540	— 460	—1520	—1330
£	8,4040	8,4270	— 155	— 105	— 335	— 260	— 900	— 815

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/16	3 7/16	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16
$ E.-U.	7 3/16	7 9/16	7 11/16	8	7 1/4	7 7/8	7 13/16	8 3/16
Florin	4 1/4	5	4 1/8	4 9/16	4 3/16	4 9/16	4 3/8	4 7/8
F B (100)	4 1/2	5 3/4	5	5 3/4	5	6	6 1/8	6 5/8
F. S.	1/8	7/8	1/2	1	5/8	1 1/8	1 1/8	1 5/8
L. (1 000)	8 1/2	12 1/2	13	14	13 1/4	14 1/4	13 5/8	14 3/8
£	8 1/4	9 1/4	9 3/4	10 3/4	10 1/8	10 7/8	10 1/2	11 1/4
Fr. franç.	7 5/8	8 1/8	9 1/2	10 1/4	9 1/2	10 1/4	10 1/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Le président Carter stimule la chasse aux privilégiés du fisc

De notre correspondant

Washington. — Les P.-D.G. et autres dirigeants des grandes compagnies américaines, ceux que l'on appelle ici les « *executives* », se trouvent sur la sellette ces derniers temps, au moins au regard du pouvoir des médias et parfois de la justice. M. Jimmy Carter, sentant que son projet — déjà limité — de réforme fiscale est en passe d'être taillé en pièces par le Congrès, fait monter la pression contre les « *privilégiés du fisc* », ceux qui font régler des dépenses personnelles importantes par leur firme, sans avoir à payer eux-mêmes d'impôts. C'est là, disent ses proches, le côté « *populiste* » du président, un aspect de sa personnalité qui gagnerait à être épaulé par une plus grande éloquence et par plus d'esprit de suite, *mais qui n'en est pas moins sincère*.

Au cours de sa dernière conférence de presse, M. Carter a évoqué, sans même être *sollicité*, quelques-uns de ces abus. Un chirurgien a obtenu, par exemple, une exemption fiscale de 14 000 dollars (65 000 F) pour les *réceptions qu'il organisait* à bord de son yacht personnel en faveur de ses confrères : le procédé était légal, car « *l'on y parlait des patients* »... De même, un dirigeant d'entreprise a été autorisé à *déduire* l'an dernier 10 000 dollars pour trois cent trente-huit déjeuners d'affaires, près d'un par jour. En fait, à 30 dollars le repas, l'intéressé était plus modeste que certains de ses collègues...

Toujours est-il que le projet de taxation de ce que l'on appelle ici les « *lunches à trois Martini* » soulève une émotion considérable tant dans les milieux d'affaires que dans l'hôtellerie. Les P.-D.G. qui se font payer par les entreprises leurs cotisations à des clubs — chers, mais indispensables dans les villes de province pour consolider une ascension sociale, — leurs voyages privés et d'autres distractions sont eux aussi dans le collimateur.

Comme pour appuyer cette campagne, une action en justice a été intentée récemment contre un des plus prestigieux hommes d'affaires du pays. M. Henry Ford II, président de la compagnie du même nom, est accusé par un de ses actionnaires, M. John Lang, de fournir des contrats à des membres de sa famille et même — horrible détail pour un personnage de cette taille, — d'avoir reçu des « bakchichs » d'une entreprise de restauration. Parmi les autres péchés, plus véniels, reprochés à l'homme d'affaires figure l'usage des fonds d'entreprises à des fins privées, pour un million de dollars, selon le plaignant. La compagnie conteste, bien entendu, ces allégations, mais elle doit bien admettre avoir payé près de 7 000 dollars par mois (32 500 francs) pendant des années à M. Ford pour l'entretien de son appartement de New-York, dans la mesure où il lui servait de « *base pour ses voyages d'affaires dans la ville* ».

Les hommes d'affaires américains ont bien l'intention de conserver le maximum de ces privilèges. Toutefois, on peut se demander si, du point de vue fiscal au moins, ils ne sont pas plus pénalisés que dans d'autres pays. Selon une *statistique* récente du ministère du Trésor, en 1976, le million d'Américains qui gagnent plus de 50 000 dollars par an (en gros, près de 20 000 francs par mois) ont payé 23 % du total des impôts pour un revenu global équivalant à 10 % de l'ensemble. Quant au « *dessus du gratin* », ceux qui gagnent plus de 100 000 dollars par an (quelque 30 000 francs par mois), ils ne sont que 0,3 % des contribuables et encaissent 4,5 % du revenu total, mais paient 10,5 % de l'impôt.

La tendance à « *faire payer les riches* » s'est en tout cas accentuée avec le temps. Selon une autre statistique établie par la Fondation des impôts et publiée par le *Washington Post*, le quart supérieur — par le niveau de revenus — des contribuables a payé 72 % de l'impôt sur le revenu en 1975 contre 68,3 % en 1970. A l'inverse, la part fiscale du quart d'Américains le plus pauvre est tombée, dans le même temps, de 0,9 % à 0,4 %.

MICHEL TATU.

BRESIL

● *La balance commerciale brésilienne* a enregistré un déficit de 345 millions de dollars au cours du premier trimestre 1978. Les exportations se sont élevées à 2,68 milliards de dollars, tandis que les importations atteignaient 3,02 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

LIBAN

● *Le ministère libanais de l'intérieur* et l'association des banques se sont mis d'accord pour créer une société par actions dont le but consistera à assurer la sécurité des établissements bancaires au Liban. Cette société jouira d'une autonomie administrative et financière. Quant à ses effectifs de sécurité (hommes, équipement, armes), ils relèveront de la direction des forces de sécurité intérieures. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● *L'U.R.S.S. a réduit son déficit commercial avec l'Occident* à 1,1 milliard de roubles en 1977, contre 3 milliards en 1976 (1 rouble = 1,4 dollar, soit 6,45 francs), indique l'*Ekonomitcheskaya Gazeta* de Moscou. Selon l'hebdomadaire soviétique, l'U.R.S.S. a exporté 8,8 milliards de roubles de marchandises, contre 7,8 milliards en 1976 ; elle a réduit ses importations à 9,9 milliards, contre 10,8 milliards en 1976. Globalement, la part de l'Occident dans le commerce soviétique a été ramenée à 29,6 %, contre 32,9 % en 1976, la R.F.A. conservant la première place, mais les Etats-Unis passant de la deuxième

MONNAIES

LA VOIX D'OR

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Jacques Rueff, en disparaissant, a laissé peut-être derrière lui plus de disciples qu'il ne le pensait... et des plus inattendus. Y compris aux Etats-Unis, où ses théories n'étaient pourtant guère en odeur de sainteté. Il est, en tout cas, d'ores et déjà permis de compter parmi eux la chanteuse américaine Bette Midler.

Cette étoile montante, que ses admirateurs ont surnommée « la Divine », ne vient-elle pas d'exiger des imprésarios danois désireux de l'engager pour une série de concerts en automne d'être payée en lingots d'or ? Motif : la vedette, en ces temps monétaires troublés, n'a confiance que dans le bon vieux métal jaune. Les cours capricieux des autres devises, même les plus solides de réputation, l'effraient... Elle aurait posé les mêmes conditions aux managers des autres pays européens qui ont sollicité son concours pour cette année.

Les organisateurs danois, quant à eux, n'ont pas hésité à accepter cette clause un peu singulière (il est vrai que c'était à prendre ou à laisser). Ils ont cependant, auparavant, étudié à fond les législations nationale et internationale pour être sûrs de ne pas risquer de se fourvoyer dangereusement aux yeux des autorités. Ils l'ont fait sans révéler à quiconque le montant du cachet réclamé par cette « fantaisiste », qui, sous son air léger et naïf, a bien la tête sur les épaules puisqu'elle estime valoir son pesant d'or.

Sera-t-elle une pionnière ? On peut imaginer que si cette méthode de règlement, encore peu répandue, se généralisait dans le monde du spectacle, le système monétaire international actuellement en vigueur pourrait, par contagion, se trouver peu à peu ébranlé.

CAMILLE OLSEN.

AGRICULTURE

LE « DRINK » CONTRE LE « GROS ROUGE » ?

L'image traditionnelle du Français buveur de gros rouge, amateur d'« apéro » et de pousse-café a la vie dure. Pourtant, les modes de vie changent et, avec eux, les habitudes et les goûts. Depuis dix ans, le Français a retrouvé le goût de l'eau et de la bière, perdu celui du vin. Les faits sont là, établis par une très sérieuse étude de l'Institut national de la consommation (I.N.C.) sur les boissons en France en 1976.

Elle montre que si, depuis dix ans, la consommation totale de boissons a augmenté de 24,6 %, c'est au profit des boissons non alcoolisées : + 63,3 % contre + 10,7 % seulement pour les boissons alcoolisées.

Le vin est le grand perdant : en 1966, chaque Français en buvait, en moyenne, 120 litres dans l'année ; en 1976, il n'en consomme plus « que » 101 litres. Les apéritifs, le rhum et les liqueurs ont également perdu du terrain. En revanche, la consommation d'eaux minérales a doublé, celle de la bière est passée de 40 à 43,9 litres en moyenne par an et par tête, et, surprise, le whisky connaît une faveur croissante.

Le « drink » contre le gros rouge ? Que les tenants de la tradition se rassurent : les Français restent, et de loin, les premiers buveurs de vin du monde !

LES PRIX DE GROS ONT AUGMENTÉ DE 1,3 % EN AVRIL

Washington *(A.F.P.)*. — Les prix de gros américains ont augmenté de 1,3 % en avril, hausse mensuelle la plus forte enregistrée depuis novembre 1974 (+ 1,9 %). Ces prix avaient augmenté de 0,6 % en janvier, 1,1 % en février et 0,6 % en mars. Le rythme annuel de hausse de ces prix se situe à 15 % si l'on s'en tient au chiffre d'avril.

Ce sont les prix alimentaires qui ont été responsables de la hausse d'avril, ayant augmenté de 1,9 % à la suite des rigueurs de l'hiver et de la faiblesse de l'approvisionnement en viande de boucherie. Toutefois les autres prix ont, quant à eux, augmenté de 1 %. En un an, par rapport à avril 1977, les prix de gros ont augmenté de 7 %. Leur accélération ne peut que compliquer les efforts de M. Robert Strauss afin d'obtenir une modération des entreprises et des syndicats.

R. F. A.

● *L'industrie métallurgique du Bade-Wurtemberg* a subi des pertes de 2 milliards de DM environ à cause du conflit social de mars dernier, selon un « bilan » présenté par le président de l'association des industries de cette région, M. Heinz Duerr. Pendant ces seize jours de conflit cent vingt-huit entreprises ont été touchées par des grèves et des lock-out. 97 388 salariés se sont mis en grève et 119 000 ont été lock-outés.

Mécontents de la réduction des quotas

LES PÊCHEURS DANOIS DÉCIDENT DE BLOQUER LES PORTS

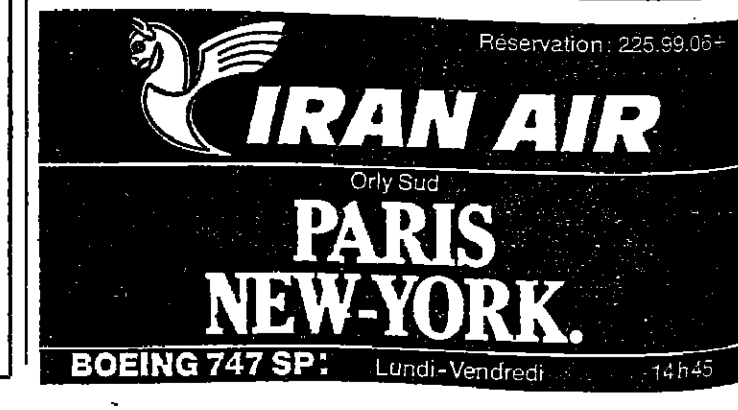
(De notre correspondante.)

Copenhague. — La fronde des pêcheurs des ports danois dans la Baltique, commencée mercredi 3 mai, menace de s'étendre. Les quelque trois mille manifestants qui s'étaient rendus à Copenhague la veille de l'Ascension à bord de cinq cents chalutiers pour protester contre la réduction des quotas de poisson qu'ils sont autorisés à capturer ont décidé jeudi de bloquer à partir du vendredi 5 mai les principaux ports du royaume d'où partent les liaisons régulières des ferries avec la Suède et le Jutland. Ils se sont déclarés prêts à poursuivre cette action durant trois semaines au moins.

Les pêcheurs de Bornholm et des autres îles proches de la Baltique tempêtent contre le premier ministre, M. Anker Joergensen, qui a refusé d'engager le dialogue avec eux. Leur colère se tourne également maintenant contre la C.E.E. qu'ils rendent en partie responsable de la situation actuelle.

Pour sortir de cette impasse, le gouvernement de Copenhague engage directement des conversations avec les pays riverains de la Baltique qui ne sont pas membres du Marché commun (U.R.S.S., Pologne, R.D.A., Suède et Finlande). Une démarche que les dirigeants danois, liés par le traité de Rome, n'ont, en principe, pas le droit de faire.

C. O.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 MAI

Nouvelle hausse modérée

L'avant-dernière séance de la semaine (le marché sera clos jeudi 4 mai) s'est déroulée selon un scénario identique à celui de la précédente, ce mercredi à la Bourse de Paris. Dans un marché sans affaires, une hausse sélective des valeurs françaises s'est produite et l'indicateur instantané a terminé en progrès de 1 % environ.

Le nombre de titres bien orientés a été un peu plus élevé que la veille, mais des reculs, le plus souvent modérés, ont été enregistrés dans tous les compartiments, sauf au matériel électrique et aux magasins.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par C.G.I.P. et Prénatal (+ 7,5 %), tandis que Sacilor, Sogérap et Vallourec subissaient les pertes les plus sévères (— 3 à 4,5 %).

La séance de ce mercredi s'est déroulée dans des conditions un peu particulières. Interrogés à propos de la faiblesse des transactions, les boursiers rappelaient à juste titre que, d'une part, les établissements bancaires ont fermé leurs portes à 12 heures, privant sans doute le marché d'une partie de sa nourriture traditionnelle ; d'autre part, les nombreux opérateurs, ayant décidé de transformer en week-end de quatre jours le congé de l'Ascension, n'étaient guère enclins à prendre de nouvelles positions avant la semaine prochaine. Nul doute, en effet, que le palais Brongniart sera passablement déserté vendredi 5 mai et que le marché fonctionnera au ralenti.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont poursuivi leur mouvement de repli.

En revanche, en dépit de la vente du F.M.I., l'or a progressé, le lingot gagnant encore 200 francs à 26 145 francs tandis que le napoléon, lui, restait stable à 260 francs contre 259,90 francs. Le volume des transactions est demeuré stable avec 5,49 millions de francs contre 8,45 millions de francs.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/2 %

LONDRES

La hausse des cours se poursuit vendredi matin pour la troisième journée consécutive. Fermeté des industrielles et des pétroles. Tendance indécise aux mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 172 55 contre 173 50

VALEURS	CLOTURE 4/5	COURS 5/5
Beecham	650 ...	660 ...
British Petroleum	802 ...	816 ...
Courtaulds	122 ...	124 ...
De Beers	336 ...	336 ...
Imperial Chemical	349 ...	356 ...
Rio Tinto Zinc Corp	196 ...	202 ...
Shell	665 ...	670 ...
Vickers	176 ...	183 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 3/4
*West Driefontein	22 3/4	23 ...
*Western Holdings	20 1/2	20 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

C. G. E. — En prévision d'une prochaine augmentation de capital en numéraire, la société suspend la conversion de ses obligations convertibles à partir du 20 mai 1978.

MARINE WENDEL. — En 1977, le bénéfice net s'est établi à 38,37 millions de francs, mais le conseil a estimé devoir affecter la totalité de ce résultat à « une réserve pour distributions ultérieures ».

HOECHST. — L'exercice 1977 a été très difficile pour ce numéro un mondial de la chimie, dont les résultats, tirés vers le bas par le poids de la division « fibres » en lourd déficit (voir d'autre part), ont considérablement diminué. Le bénéfice net mondial du groupe a chuté de 47,6 % pour revenir à 304 millions de DM, soit au voisinage de son niveau de 1975, le plus bas depuis plus de dix ans, et celui du Konzern de 50,3 %, à 218 millions de DM. Pour ce dernier résultat, il faut remonter à plus de dix ans en arrière pour retrouver un chiffre aussi bas. Les pertes de changes élevées (162 millions de DM) sont également responsables de cette dégradation des résultats que les dirigeants du groupe vont s'efforcer de stopper, mais qui s'est poursuivie durant le premier trimestre de 1978, le bénéfice avant impôts de Hoechst A.G. (157 millions de DM) accusant une nouvelle baisse de 25,2 %.

Le président de Hoechst table néanmoins sur une reprise pour le second semestre. Optimisme de commande ? En attendant, l'on procède, dans le groupe, à des économies draconiennes tous azimuts.

Le dividende est ramené de 8 à 6 DM. Il s'y ajoutera pour les actionnaires allemands un avoir fiscal de 3,37 DM.

NEW-YORK

Nouveau repli plus modéré

Le brutal mouvement de baisse enregistré mercredi semblait devoir se poursuivre avec la même intensité le lendemain au New York Stock Exchange, mais, les ordres de vente se tarissant progressivement, l'indice *Dow Jones*, un moment en recul de 10 points, s'est finalement établi à 824,41, en baisse de 4,42 points « seulement ». Le marché est resté très actif, et 37,52 millions de titres ont encore changé de mains contre 37,60 millions la veille.

Sur 1 888 valeurs traitées, 791 ont reculé, 687 sont parvenues à progresser, tandis que 410 actions restaient inchangées.

Outre les ventes bénéficiaires qui, peu ou prou, se sont poursuivies, le marché a dû faire face à de nouvelles liquidations dites « de prudence ». Après la nouvelle hausse des prix de gros en avril (voir d'autre part) et le renchérissement des taux d'intérêt (plusieurs banques ont majoré leur « prime rate » pour le porter à 8 1/4 %), beaucoup d'investisseurs, notamment étrangers, ont ralenti le rythme de leurs acquisitions de valeurs mobilières.

VALEURS	COURS 3/5	COURS 4/5
Alcoa	45 3/4	45 5/8
A.T.T.	62 3/4	62 1/8
Boeing	45 3/4	47 ...
Chase Manhattan Bank	30 3/4	31 5/8
Du Pont de Nemours	114 1/2	114 5/8
Eastman Kodak	52 ...	52 ...
Exxon	47 5/8	47 1/4
Ford	49 7/8	49 7/8
General Electric	51 3/8	50 5/8
General Foods	29 3/8	29 1/8
General Motors	65 1/8	65 1/4
Goodyear	17 1/2	17 1/4
I.B.M.	263 1/2	260 5/8
I.T.T.	30 3/4	30 3/4
Kennecott	23 3/4	23 3/4
Mobil Oil	66 ...	66 3/4
Pfizer	30 7/8	31 ...
Schlumberger	70 1/8	69 3/4
Texaco	25 1/8	25 ...
U.A.L. Inc.	26 5/8	27 1/4
Union Carbide	39 7/8	39 1/2
U.S. Steel	27 1/4	27 ...
Westinghouse	19 3/4	20 ...
Xerox	48 3/8	48 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/5	5/5
1 dollar (en yens)	225 72	225 72

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	2 mai	3 mai
Valeurs françaises	130	130,6
Valeurs étrangères	100,4	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,3	74,8

BOURSE DE PARIS - 3 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36	1 767
5 %	50 30	1 280
5 % 1920-1960	146 .	1 280
3 % amort. 45-54	71 .	2 258
4 1/4 % 1963	103 50	4 064
4 1/4-4 3/4 % 63	97 30	2 798
Emp. N. Eq. 5%65	108 15	3 029
Emp. N. Eq.6%66	107 10	3 534
Emp.N. Eq.6%67	102 20	5 540
Emp. 8,80 % 77	103	8 342
E.D.F. 6 1/2 1950	... ..	6 215
— 5 % 1960	... ..	1 055

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2730 .	2725 .
E.D.F. parts 1950	...	522 .
E.D.F. parts 1959	...	
Ch. France 3 %	164 10	164 80
A.G.F. (Sté Cent.)	369	369 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1505 .	1450
Concorde	...	338
Epargne France	...	294 ..
Financ. Victoire	199 .	199
Fonc. T.I.A.R.D.	d...	108 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	... ..	200 50
GAN (Sté) Centr.	630 .	629
Protectrice A.I.R.	232 .	232
U.A.P.	539	539
Alsacien. Banque	310	c310
Banque Hervet	202 60	c203 10
Bque Hypoth. Eur.	253	253 .
Bque Nat. Paris	344 .	344 .
(Li) B. Scalb. Dup.	98 .	99 .
Banque Worms	185 ..	185 ..
C.G.I.B.	52 ..	54 ..
Cofica	.. ..	81 .
C.A.M.E.	.	42 .
Creditel	123 .	122 ..
Créd. Gén. Indust	195	195 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	148	151 .
Crédit Lyonnais	328 .	328 .
Electro-Banque	148	149
Eurobail	123 80	121 90
Financière Sofal.	268 .	268
Fr. Cr. et B. (Cie)	61 70	61 70
France-Bail	242 ..	242 ..
Hydro-Energie	.. ..	23 40
Immobail B.T.P.	... ..	155 30
Immobanque	228 80	225 .
Immofice	188 ..	181 50
Interbail	190	187
— (obl. conv.)	196	196 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	138 50	138 ..
Locabail Immob.	220 40	213 .
Loca-Expansion	106	108 ..
Locafinancière	136 .	138 .
Marseil. Crédit	[illegible]	[illegible]
Paris-Réescompte	[illegible]	[illegible]
Sequanaise Banq.	[illegible]	[illegible]
SLIMINCO	[illegible]	[illegible]
Sté Cent. Banq.	[illegible]	[illegible]
Sté Générale	[illegible]	[illegible]
SOFICOMI	[illegible]	[illegible]
Sovabail	[illegible]	[illegible]
UCIP-Bail	[illegible]	[illegible]
Unibail	[illegible]	[illegible]
Un. Ind. Crédit	[illegible]	[illegible]
Cie Foncière	[illegible]	[illegible]
C. G. V.	[illegible]	[illegible]
Fonc. Chât.-d'Eau	[illegible]	[illegible]
(M) S.O.F.I.P.	[illegible]	[illegible]
Fonc. Lyonnaise	[illegible]	[illegible]
Immob. Marseille	[illegible]	[illegible]
Louvre	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
Rente foncière	[illegible]	[illegible]
SINVIM	[illegible]	[illegible]
Cogifi	[illegible]	[illegible]
Foncina	[illegible]	[illegible]
Gr. Fin. Constr.	[illegible]	[illegible]
Immindo	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	88 10	90 ..
Cie Lyon. Imm.	96 ..	94 .
UFIMEG	85 20	86 50

[illegible]

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Financière Privée	[illegible]	[illegible]
Fructidor	154 45	147 45
Gestion Mobilière	208 31	198 86
Mondiale Invest.	172 18	164 37
Oblisem	127 92	122 13
Optima	154 17	147 18
Planinter	280 81	268 08
Sicavimmo	212 85	203 20
S. I. Est	438 41	418 53
Sogineo	125 38	119 69
Soginter	416 79	397 79
Univalor	153 42	146 46
Valorem	172 63	164 80

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Gen. Motors	303 .	301 .	301 50	306 50
14	Goldfields	14 55	14 50	14 55	14 30
18	Harmony	19 30	18 90	18 85	18 80
290	Hoechst Akti	291 10	292	292	284 90
29	Imp. Chem.	29 40	28 80	30 50	29 70
73	Inco Limited	75 .	75 50	75 50	75 ..
1130	I.B.M.	1229	1237 .	1227	1228 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 622	Marché clos	4 640
Allemagne (100 DM)	222 980		221
Belgique (100 F)	14 312		14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 700		208 500
Danemark (100 krd)	81 730		81
Suède (100 krs)	100 030		100 250
Norvège (100 k.)	85 730		85 580
Grande-Bretagne (£ 1)	8 451		8 450
Italie (1 000 lires)	5 336		5 450
Suisse (100 fr.)	238 950		236 500
Autriche (100 sch.)	30 990		30 950
Espagne (100 pes.)	5 714		5 750
Portugal (100 esc.)	10 969		11 500
Canada ($ can. 1)	4 107		4 000
Japon (100 yens)	2 056		2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/5
Or fin (kilo en barre)	25850	25980
Or fin (en lingot)	25945	26145 .
Pièce française (20 fr.)	259 90	260 ..
Pièce française (10 fr.)	200 10	200 .
Pièce suisse (20 fr.)	225 50	226 10
Union latine (20 fr.)	220 10	222 50
Souverain	245 50	246 50
Pièce de 20 dollars	1100	1104 .
Pièce de 10 dollars	598	580 ..
Pièce de 5 dollars	390	390 50
Pièce de 50 pesos	1045 ..	1038 ..
Pièce de 10 florins	239 ..	242 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN MAURITANIE

Un nouveau raid des Jaguar français aurait fait plusieurs dizaines de victimes parmi les maquisards sahraouis

Pour *la quatrième fois*, les avions de combat français Jaguar basés à Dakar sont intervenus contre les maquisards du Front Polisario en territoire mauritanien. Mercredi 3 et jeudi 4 mai, quatre appareils ont attaqué une colonne d'une cinquantaine de véhicules sahraouis à une centaine de kilomètres au nord-ouest de la cité minière de Zouérate. Neuf véhicules au moins auraient été détruits et plusieurs dizaines de combattants sahraouis tués au cours de ce raid particulièrement meurtrier, a-t-on indiqué à Zouérate. Un des Jaguar a été touché jeudi matin par des tirs du Polisario, mais a pu néanmoins se poser sur l'aérodrome de Nouadhibou, à 400 kilomètres au nord de Nouakchott. D'autre part, un maquisard sahraoui, blessé, a été fait prisonnier par les forces maroco-mauritaniennes, qui ont eu de leur côté quatre blessés grièvement atteints.

Les dirigeants du Polisario n'avaient pas encore, ce vendredi matin, donné leur propre version de l'opération aérienne. Dans un communiqué publié jeudi à Alger, ils se sont simplement félicités des résultats de la tournée diplomatique récemment effectuée par quatre responsables sahraouis tournée qui a permis au Front de s'assurer du soutien du parti travailliste britannique et des partis socialiste, libéral et communiste autrichiens.

De son côté, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, qui se trouvait jeudi à Libreville (Gabon), a dénoncé une nouvelle fois la politique française en Mauritanie. « *L'intervention des unités opérationnelles militaires françaises dans le nord-ouest de l'Afrique*, a-t-il dit, *constitue un élément de complication dans notre région sans pour autant régler ni le problème mauritanien ni le problème marocain.* » M. Bouteflika a ajouté qu'il comprenait la présence politique, culturelle, économique ou commerciale de la France et qu'il acceptait la coopération militaire pour la formation des hommes. Mais, a-t-il souligné, « *nous combattons la présence d'unités opérationnelles* ». Selon M. Bouteflika, cette présence militaire pose des problèmes de sécurité à toute la région, et principalement à l'Algérie. « *Il n'y aura pas de promotion de la politique de coopération entre l'Algérie et la France tant qu'il y aura des problèmes politiques de ce genre en suspens* », a-t-il ajouté.

[Dans les milieux militaires français à Paris, on confirmait ce vendredi matin la réalité de cette quatrième intervention des Jaguars en Mauritanie, en affirmant néanmoins qu'elle s'est produite la semaine dernière, et non pas les 3 et 4 mai, dates avancées de source mauritanienne.]

● *M. Constantin Caramanlis*, premier ministre grec, a reçu, jeudi 4 mai, le prix Charlemagne 1978. Ce prix, d'un montant de 5 000 deutschemarks, a été créé en 1949 par la ville d'Aix-la-Chapelle pour récompenser des « *services rendus à l'unité européenne* ». M. Caramanlis, qui avait eu la veille, à Bonn, un entretien avec le chancelier Schmidt, devait ensuite se rendre en Suisse pour une visite officielle de trois jours. — (*Reuter.*)

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR SURSOIT A L'EXPULSION DE M. SINGH JOGINDER

M. Singh Joginder, un immigré indien — et non mauricien, comme l'indiquait par erreur le titre de notre information (« le Monde » du 5 mai). — n'a pas été expulsé mercredi 3 mai, à sa sortie de prison, où il était détenu pour infraction à la législation sur les permis de séjour. Il vient, en effet, d'obtenir du ministère de l'intérieur un sursis jusqu'au 10 mai. M. Joginder, qui était venu en France pour toucher un héritage, pourra sans doute, dans l'intervalle, épouser une jeune Mauricienne en situation régulière et bénéficier ainsi du droit au séjour en attendant la fin de la procédure de succession. Le Mouvement des travailleurs mauriciens (2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e) était intervenu en sa faveur.

En Irlande du Nord

LE CORRESPONDANT DE « LIBÉRATION » EST ACCUSÉ D'APPARTENIR A L'IRA PROVISOIRE

(*De notre correspondant.*)

Belfast. — M. Alain Frilet, un jeune Français de vingt-deux ans, lecteur depuis deux ans à l'Institut polytechnique d'Irlande du Nord (université de Queen's) et, par ailleurs, correspondant du quotidien parisien « Libération », a été inculpé, jeudi 4 mai, par les magistrats de Belfast, d'appartenance à l'IRA provisoire. M. Frilet a réfuté cette accusation et a été remis en liberté provisoire.

Trois chefs d'inculpation sont retenus contre M. Frilet. Outre ses relations avec l'IRA provisoire, il est accusé d'être en possession de documents contenant des « informations utiles aux terroristes » et d'avoir refusé, le 29 janvier dernier, d'en donner connaissance à la police de Londonderry. Ces informations seraient des photographies prises à Londonderry d'une mitrailleuse M 60, d'origine américaine, et dont l'IRA provisoire possède depuis peu quelques exemplaires.

Neuf personnes, dont quatre femmes, toutes de nationalité irlandaise, ont été arrêtées en même temps que M. Frilet lors d'une importante opération de police qui a eu lieu à Belfast, le 27 avril, dans les locaux appartenant au Sinn Fein provisoire, branche « politique » de l'IRA (« le Monde » du 29 avril). Deux des femmes ont été mises en liberté provisoire sous caution de 1 000 livres chacune.

L'opération de police déclenchée contre le siège du Sinn Fein provisoire était destinée, selon la police, à établir les relations qui existent entre le mouvement terroriste irlandais et diverses organisations terroristes d'Europe et du Proche-Orient.

RONNIE HOFFMAN.

En 1977

Le nombre des logements mis en chantier a baissé de 6 %

Le lent fléchissement de la construction neuve, amorcé en 1974, s'est encore accentué en 1977, avec 465 000 logements mis en chantier contre 492 000 en 1976 (— 6 %). En quatre ans, le pourcentage de baisse enregistré atteint 16 %. C'est ce qui ressort de l'enquête spéciale que la Banque de France consacre au logement en 1977. Pour les auteurs de cette étude, « *l'évolution démographique ne suffit pas à expliquer ce tassement de la demande* », les raisons conjoncturelles restent déterminantes : attentisme des investisseurs devant la situation économique générale, et « *réticence des accédants à la propriété en période de relative stagnation des revenus réels et de risques de chômage* ». Ce fléchissement global masque des disparités régionales (baisse de 31 % du nombre de mises en chantier en Champagne-Ardenne et augmentation de 19 % en Corse) et des variations d'un secteur à l'autre (développement continu de la maison individuelle et baisse de 18 % du nombre des logements en immeubles collectifs). Par modes de financement, on observe une stabilité du secteur le plus aidé de l'accession à la propriété, un tassement des secteurs libres ou financés par les prêts immobiliers conventionnés, et un recul persistant du secteur des H.L.M. locatives.

En 1978, qui verra la mise en place de la réforme du financement du logement, le fléchissement du nombre des autorisations de construire accordées en 1977 (en baisse de 16 % avec 483 000 logements) influencera sans doute les résultats de l'année, tandis que les travaux d'amélioration de l'habitat ancien devraient s'accélérer.

● *M. Robert Boulin : prêt à jouer le rôle de médiateur entre syndicats et patronat.* — Si les négociations entre les organisations syndicales et le C.N.P.F. présentent des difficultés, je suis prêt à jouer le rôle de médiateur, a déclaré, jeudi 4 mai, au micro de France-Inter, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation : « *Je ne sais si je réussirai à jouer (ce) rôle*, a ajouté le ministre, *mais vraisemblablement nous pourrons avoir des discussions utiles.* »

WATERMAN POURRAIT REPRENDRE L'USINE FLAMINAIRE DE REDON (Ille-et-Vilaine)

Le sort de la fabrique de briquets *Flaminaire* pourrait être réglé au début de la semaine prochaine. Depuis le 13 janvier, cette société, qui emploie quatre cent *cinquante personnes (quatre cents* à Redon, en Ille-et-Vilaine, et cinquante à Paris), est placée sous le régime de la suspension provisoire des poursuites. De laborieuses négociations ont été menées ces dernières semaines pour trouver une solution industrielle. Waterman s'est intéressé à l'affaire et un montage financier a été mis sur pied. La firme dirigée par Mme Francine Gomez rachèterait les actifs de Flaminaire, sans prendre en charge le passif brut, fort important. Il reviendrait alors au syndic de rembourser les créanciers jusqu'à concurrence de la somme versée par Waterman. Il y aurait, selon toute vraisemblance, une différence négative qui resterait à la charge de ces créanciers.

Outre Waterman, des établissements financiers et les pouvoirs publics injecteraient de l'argent dans l'affaire. Waterman apporterait des activités complémentaires à l'usine de Redon. Reste à savoir si la totalité des emplois pourrait y être maintenue, du moins dans un premier temps.

Ce montage doit être étudié le 8 mai par le tribunal de commerce de Paris, qui devrait se prononcer, au moins, sur son principe. De nombreux points resteront à régler, et une négociation devrait s'engager avec le personnel pour examiner les conditions de la reprise de l'usine de Redon par Waterman. Depuis le mercredi 3 mai, le personnel occupe symboliquement l'usine, et les syndicats ont fait savoir qu'ils exigeraient le maintien de la totalité des emplois.

LE MONTANT DES EURODEVISES A AUGMENTÉ DE 53 MILLIONS DE DOLLARS EN 1977

L'activité bancaire internationale a enregistré au dernier trimestre 1977 un accroissement record, selon les derniers chiffres publiés par la Banque des règlements internationaux (BRI) à Bâle.

La valeur en dollars du total des avoirs bruts extérieurs des banques donnant des renseignements à la BRI s'est accrue de 65 milliards de dollars, pour atteindre un montant global de 657 milliards. Selon la BRI, « *cette augmentation est de loin la plus forte qui ait été enregistrée en un trimestre* ». Après élimination de l'effet des variations de change et des duplications d'écriture, la BRI chiffre à 25 milliards de dollars l'accroissement des crédits internationaux, « *montant un peu inférieur à celui du quatrième trimestre 1976*).

La croissance la plus forte a été enregistrée par le marché des euromonnaies. Sur une base nette, la BRI chiffre la progression de l'euromarché à 23 milliards de dollars pour le quatrième trimestre et à 53 milliards pour l'ensemble de l'année. Pour la BRI, l'activité bancaire internationale a été caractérisée au quatrième trimestre par une « *accélération marquée* » des prêts aux pays en voie de développement non producteurs de *pétrole, qui ont* reçu 5,7 milliards de dollars de nouveaux crédits. Mais, pour l'ensemble de l'année, l'augmentation des crédits accordés à ces pays (11,3 milliards de dollars) a été inférieure à l'augmentation des dépôts de ces pays (12,9 milliards). Quant aux pays de l'OPEP, ils ont emprunté sur l'ensemble de l'année le même total (11,3 milliards) que les pays en voie de développement non producteurs de pétrole. De plus, leurs nouveaux dépôts (13,4 milliards) n'ont que faiblement dépassé ceux de ces derniers, « *évolution que personne ou presque ne se serait hasardé à prédire il y a deux ou trois ans* », souligne la BRI.

L'attentat de la rue Rollin

Une interview d'Henri Curiel sur Antenne 2 en novembre 1977

« *Les terroristes ont une action sinistre* »

Henri Curiel avait été interviewé à Digne, en novembre 1977, par Antenne 2, qui a diffusé, jeudi soir, ce document.

Henri Curiel s'explique sur le mouvement Solidarité, dont il était le fondateur :

« A ma connaissance, c'est un mouvement clandestin d'aide à la libération du tiers-monde. Etant donné que c'est un mouvement clandestin, je ne peux rien en dire.

— *Vous êtes un des fondateurs du mouvement communiste égyptien ?*

— Oui. Et peut-être ai-je joué un rôle également dans la fondation du parti communiste soudanais.

— *Vous vous dites apatride. Cela signifie quoi exactement ?*

— Je suis juridiquement apatride, c'est-à-dire que je ne suis reconnu comme national dans aucun pays en tant que citoyen.

— *Justement, alors, pourquoi avoir choisi la France pour vous y réfugier ?*

— Cela a été, si j'ose dire, naturel. Je suis de culture française, même si elle est incomplète. Il n'y a aucun pays où je me sentirais chez moi à part celui-ci.

— *Vous êtes communiste ?*

— Absolument, depuis quarante ans, et chaque jour davantage.

— *Aujourd'hui, vous êtes accusé, Henri Curiel, d'aide aux organisations communistes et terroristes et de fournir des renseignements au K.G.B. et aux services des renseignements soviétiques ?*

— Il y a un peu incompatibilité. Ou le K.G.B. communiste orthodoxe, et alors pas d'aide aux mouvements terroristes, ou alors aide aux terroristes et alors on est plutôt mal vu chez les communistes. Il faut choisir. En ce qui concerne les terroristes, ce que l'on appelle vraiment les terroristes, pas les militants des mouvements de libération — je sais qu'on qualifie facilement les militants des mouvements de libération de terroristes, c'est très utilisé, mais pour moi il y a une différence fondamentale. Les mouvements de libération, si je peux les aider, je n'hésiterai jamais à le faire — par contre, les terroristes, bien que je n'aie jamais dénoncé personne de ma vie, je me demande parfois si je ne le frais pas, tellement je considère que ces gens-là ont une action sinistre.

— *Comment se traduit matériellement votre assignation à Digne ?*

— J'ai connu d'autres mesures beaucoup plus dures. C'est de toutes celles que j'ai connues la moins dure, mais ce n'est pas seulement moi qui suis concerné. Les gens qui souffrent véritablement sont innombrables dans la partie du monde qui fait l'objet de mon intérêt et de mon action, c'est-à-dire le tiers-monde. Et à côté des Chiliens dans les prisons de Pinochet, et les Africains du Sud dans les prisons où la police assassine les détenus, les exemples qu'on peut donner sont innombrables. Je ne me considère pas comme une victime pitoyable, je ne demande aucune pitié, je lutterai simplement pour la reconnaissance de mes droits et si les gens ont des sentiments à placer, qu'ils pensent plutôt aux gens qui souffrent beaucoup plus que moi.

Le numéro du « Monde » daté 5 mai 1978 a été tiré à 428 488 exemplaires.

A B C D F G H